TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 9165 — 30 PAGES — JEUDI 4 JUILLET 1974

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

Le congrès international de sexologie médicale s'ouvre à Paris

Lire p. 9, l'article de Bruno Frappat.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le pavot turc et l'aide américaine

La décision de la Turquie d'autoriser à nouveau la culture du pavot suscite le vif mécontentement du gouvernement américain. A l'issue de dix années de négociations et de pressions diverses, Ankara avait accepté en 1971 d'interrompre la production l'année suivante. L'interdiction avait à l'époque comblé d'aise les responsables américains.

Tandis que l'Iran, après treize ans de politique anti-pavot, venait d'autoriser ses paysans à reprendre, sous contrôle, la culture du stupéfiant, les autorités étant parvenues à la conclusion que l'appât du gain, dans des régions particulièrement déshéritées, demeurait plus fort que la crainte de la peine capitale encourue par le cultivateur clandestin. Dès 1971, 12 000 hectares étaient ensemencés, le double de l'année précédente. L'extension rapide des zones cultivées devait rendre le contrôle de plus en plus illusoire. L'Amérique, qui compte plusieurs centaines de milliers de drogués (quarante mille héroïnomanes dans la seule ville de New-York), en avait subi les contrecoups. La majeure partie de l'héroïne introduite en contrebande aux Etats-Unis provenait précisément d'Iran et de Turquie, et transitait généralement par la France.

Pour inciter Ankara à interdire la culture du pavot, Washington avait offert en guise de compensation 37,5 millions de dollars, dont une partie (15 millions de dollars) irait à la trésorerie turque, tandis que le reste servirait à dédommager les cultivateurs. Cependant, pour des raisons que l'on ignore, le gouvernement américain n'a pas tenu parole, à en croire la presse d'Ankara, puisqu'il n'a versé jusqu'à ce jour que 8 millions de dollars (16 millions de dollars selon une dépêche A.F.P. en provenance de Washington). Les indemnités offertes par divers autres pays et diverses organisations internationales n'ont pas non plus comblé le manque à gagner d'une paysannerie misérable, subissant de surcroît les effets de l'inflation mondiale et d'une crise économique locale.

M. Bulent Ecevit, premier ministre turc, fidèle à sa politique tendant à renforcer l'« indépendance nationale », a sans doute jugé que son pays ne pouvait plus assumer les sacrifices que lui demandait l'allié américain. D'autant moins que le leader du Parti républicain du peuple cherche sans doute à élargir les bases populaires de sa formation dans les campagnes, en particulier dans les provinces qui cultivent traditionnellement le pavot, et où l'opposition compte de nombreux fiefs.

M. Ecevit a sans doute pris un risque : le gouvernement américain, sous la pression du Congrès, pourrait décider des mesures de rétorsion. Déjà le porte-parole du département d'Etat a annoncé, le mardi 2 juillet, que le solde des indemnités promises ne sera pas versé, ajoutant que, « pour le moment », il n'était pas question d'interrompre l'aide militaire et économique, considérable, que fournit Washington à Ankara.

Une telle mesure paraît cependant improbable. La Turquie, membre de l'alliance atlantique, est une alliée trop précieuse en Méditerranée orientale pour que les Etats-Unis puissent engager une épreuve de force aux conséquences politiques imprévisibles.

La mauvaise humeur manifestée par Washington à l'égard d'Ankara est peut-être exagérée. La reprise de la culture du pavot ne modifiera pas profondément la situation de la toxicomanie aux Etats-Unis : le courant de trafic en provenance de l'Europe décroît au fur et à mesure que se développe la « filière extrême-orientale », qui achemine à travers le Pacifique une partie des 700 tonnes de la production opiacée du « triangle d'or » de Birmanie et du Laos. Néanmoins, le problème du contrôle international de l'utilisation des stupéfiants demeure posé.

(Lire nos informations page 3.)

DEMI-ÉCHEC DES ENTRETIENS NIXON-BREJNEV

L'U.R.S.S. et les États-Unis renoncent à conclure un accord permanent sur la limitation des armements stratégiques

Le président Nixon devait quitter Moscou ce mercredi 3 juillet à 15 heures (heure de Paris) pour regagner directement les Etats-Unis, après un semi-échec de ses conversations avec M. Brejnev.

Deux accords nucléaires d'une portée limitée ont bien été conclus : l'un sur la réduction du nombre des sites de « missiles anti-missiles » prévu par l'accord intérimaire de 1972 sur la limitation des armements stratégiques défensifs ; l'autre, sur la limitation des essais nucléaires souterrains.

Mais MM. Nixon et Brejnev n'ont pu s'entendre sur ce qui était l'objet principal de leur rencontre : l'extension à d'autres armes de l'accord de 1972 et sa transformation en un accord permanent. Les négociations à venir (dites SALT) ne porteront que sur la conclusion d'un nouvel accord temporaire avant l'expiration, en 1977, de l'accord de 1972.

Le secrétaire d'Etat, M. Kissinger, a déclaré ce mercredi matin qu'on pouvait « d'une manière formelle » *parler d'un recul dans la négociation pour mettre fin à la course aux armements nucléaires.* « Les deux parties doivent convaincre leurs chefs militaires des bénéfices de la modération ; ce n'est pas une chose qui est naturelle aux militaires de part et d'autre », *a-t-il dit.*

De notre correspondant

Moscou. — Le troisième « sommet » américano-soviétique a pris fin mercredi avec la signature, au Kremlin, d'une série d'accords ayant trait aux questions nucléaires. Ces accords sont modestes.

Le seul conclu en bonne et due forme concerne les *missiles anti-missiles* (A.B.M. selon les initiales anglaises) : en vertu de ce texte, les Etats-Unis et l'Union soviétique s'engagent à ne conserver qu'un seul site de missiles anti-missiles au lieu de deux, comme le prévoyait l'accord sur les A.B.M. signé en 1972. Il ne s'agit pas là d'un grand succès des négociateurs, américains et soviétiques ayant décidé depuis longtemps déjà de se contenter d'un seul site d'A.B.M. Le site soviétique est installé autour de Moscou (le réseau Galosh) et le site américain protège une base de lancement de fusées nucléaires intercontinentales dans le Dakota. L'accord paraphé, mercredi en fin de matinée, n'interdit pas aux signataires de déplacer leur site, à condition qu'ils n'en conservent toujours qu'un.

Le second texte « nucléaire », signé mercredi, concerne la limitation des explosions atomiques souterraines. Cet accord fixe, selon nos informations, un seuil relativement élevé pour les explosions nucléaires souterraines dorénavant interdites : 150 kilotonnes. *Il ne fixe aucune limitation du nombre d'explosions autorisées en deçà de ce seuil.* Il entrera en vigueur à partir du 31 mars 1976. Des discussions doivent être menées par les experts sur les modalités des échéances d'informations entre les deux parties. Cet échange d'informations porterait surtout sur les champs de tir qui seront utilisés (situation exacte, nature du terrain, etc.). Il reste également à s'entendre sur le problème des explosions nucléaires à des fins pacifiques, d'une puissance supérieure au seuil autorisé.

En ce qui concerne la limitation des armements stratégiques (SALT), les résultats sont encore plus minimes.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 2.)

Tandis que la commission des finances amende certaines mesures fiscales

• Le gouvernement confirme son intention de rationner le fuel à l'automne
• Le conseil des ministres se prononce sur la réforme de l'O.R.T.F. et le statut des immigrés

Le conseil des ministres réuni ce mercredi 3 juillet devait arrêter les réformes susceptibles de mettre un terme à la crise de l'O.R.T.F. mise en relief par le rapport Chinaud.

Le conseil devait, d'autre part, arrêter les grandes lignes d'une politique de l'immigration qui fera l'objet de mesures spécifiques d'ici à la fin du mois : simplification des procédures d'accueil des travailleurs étrangers, extension des droits syndicaux et sociaux, etc.

De son coté, le Parlement poursuit l'examen des mesures économiques préparées par le gouvernement pour lutter contre l'inflation et contre les conséquences de la crise de l'énergie.

La commission des finances de l'Assemblée nationale a modifié mardi 2 juillet les mesures fiscales proposées par le gouvernement dans son projet de loi de finances rectificative. La majoration de 18 % de l'impôt sur les bénéfices ne toucherait pas les petites entreprises. En revanche, l'augmentation exceptionnelle de l'impôt sur le revenu sera alourdie pour les gros contribuables. Les députés n'examineront le projet et les amendements que jeudi 4 juillet.

Devant la commission sénatoriale des finances, M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a confirmé l'intention de rationner à l'automne le fuel domestique au niveau du consommateur, et non pas du vendeur ou du revendeur. Toutefois il ne sera pas institué de tickets. Enfin, le gouvernement paraît résolu à ne pas accéder aux demandes de hausse de prix des compagnies pétrolières.

Une certaine effervescence persiste dans les milieux agricoles. Après la manifestation de Steenworde, qui a réuni 4 000 éleveurs de porcs, les paysans semblent s'engager de plus en plus ouvertement dans la voie de l'action directe.

(Lire nos informations p. 26, 27.)

UNE LIMITE ET UN RISQUE

Par ALBIN CHALANDON (*)

Deux problèmes éclipsent aujourd'hui tous les autres : notre déficit extérieur, la hausse des prix.

Déclenché par la hausse du prix du pétrole voici neuf mois, le déficit extérieur n'a fait l'objet d'aucune mesure sérieuse pour le combattre, jusqu'à celles que le gouvernement vient de prendre. Sa résorption implique pourtant que notre pays se restreigne quelque peu : soit qu'il achète moins à l'étranger, soit qu'il y vende davantage. Il sera plus facile de réduire les achats que d'accroître les ventes.

La hausse des prix, qui lui préexistait sous l'effet de la crise du pétrole, a un caractère plus aigu. Le caractère mondial du phénomène crée une situation insaisissable. Une double spirale menace aujourd'hui notre pays. Spirale externe : nous risquons d'avoir à payer toujours plus cher le pétrole et certaines matières premières, dans la mesure où les pays producteurs devront payer eux-mêmes toujours plus cher les produits qu'ils importent. Spirale interne : les rémunérations sont lancées à la poursuite des prix, non seulement pour les rattraper, mais pour les dépasser afin d'assurer un progrès du pouvoir d'achat égal à la croissance. Après une hausse des prix de 1 à 1,5 % au cours des derniers mois, voici des augmentations moyennes de salaires de 10 % pour les six premiers mois. Les conditions sont réunies pour qu'un déséquilibre durable s'installe.

Pourquoi cette hausse des prix en accélération constante au fil de ces dernières années ? Une explication fondamentale : la croissance est trop rapide ; l'effort qu'elle impose est mal toléré par les Français.

Une croissance forte implique deux conditions :

— Un effort d'investissement des entreprises, qui ne peut se faire qu'au détriment de la consommation, donc du niveau de vie des Français. La part de l'investissement a passé depuis dix ans de 24 à 28 % du P.N.B. La contrepartie a été la baisse de la consommation — principalement la consommation publique (— 3 %), c'est-à-dire celle qui contribue, à travers les équipements collectifs, à corriger les inégalités.

(Lire la suite page 26.)

(*) Député U.D.R., ancien ministre.

AU JOUR LE JOUR

LA MACHINE ET LE PISTON

Une des choses qui me surprenaient toujours autrefois quand je regardais fonctionner une locomotive à vapeur, c'est que lorsque le piston avançait la machine avançait, mais que lorsque le piston reculait la machine, au lieu de faire de même, avançait toujours.

J'éprouve le même étonnement naïf à l'heure actuelle devant le fonctionnement des mécanismes économiques. Quand les prix des matières premières montent, les prix montent, c'est normal ; mais quand ils se mettent à baisser, les prix continuent à monter, ce qui me paraît relever d'une magie technologique vraiment fascinante.

La seule chose que je me demande, c'est si, sur cette machine, il y a, comme sur les locomotives, un moyen de renverser la vapeur sans faire sauter la chaudière.

ROBERT ESCARPIT.

DEUX VISAGES DE L'ÉGYPTE

I. — Le « milliard des séquestrés »

Le président Sadate regagne Le Caire ce mercredi 3 juillet, après une visite officielle en Roumanie et en Bulgarie, tandis que son ministre des affaires étrangères, M. Fahmi, poursuit depuis mardi des entretiens en Allemagne fédérale, avant de se rendre, le 15 juillet, à Moscou.

Cependant, les problèmes intérieurs restent à l'ordre du jour en Egypte, notamment la libéralisation en matière économique, que plusieurs mesures viennent de préciser, ainsi que l'indique notre correspondant au Caire.

De notre correspondant
J.-P. PERONCEL-HUGOZ

Le Caire. — Sur la rive droite du Nil, à Garden-City, non loin de l'ambassade britannique où le chiffre de la reine Victoria orne toujours les grilles, un vaste palais début de siècle aligne depuis des années ses fenêtres fermées. Construit par Adly pacha Yakan, ministre du roi Fouad, il est encore habité aujourd'hui par Chérif Sabri pacha, oncle maternel du roi Farouk. Diverses péripéties liées aux propositions d'achat qu'auraient faites ces temps-ci au propriétaire des groupes américains pour des sommes allant, dit-on, de 5 à 7 millions de livres égyptiennes (1 livre égyptienne vaut environ 12 F au cours officiel non touristique) avaient dernièrement détrôné, dans les conversations et dans la presse cairotes, le dégagement au Golan ou les zizanies avec la Libye. Après avoir été un symbole de la réussite, puis de la chute du régime monarchique, ce palais deviendra-t-il celui d'une certaine « *dénassérisation* » et de l'ouverture sur l'Amérique ?

Trop subtils pour déboulonner la statue du Commandeur, les actuels dirigeants égyptiens n'aiment guère, on s'en doute, le terme de « *dénassérisation* ». Il faut d'ailleurs leur concéder que ce phénomène, au reste difficilement évitable en raison des résultats peu concluants obtenus par Nasser dans plusieurs secteurs, s'était surtout concrétisé jusque-là en politique étrangère (entente avec la plupart des régimes arabes, rétablissement des relations avec les Etats-Unis, relâchement des liens avec l'Union soviétique). Sur le plan intérieur, un style de gouvernement nouveau, nuancé, non démagogique, ainsi qu'un climat moins policier, constituaient les changements les plus tangibles. En ce qui concerne l'orientation économique et sociale, on s'en tenait aux déclarations d'intention, généralement peu claires, aux projets, toujours vagues, bref on n'avait guère dépassé le stade des ballons d'essai. Il n'en avait cependant pas fallu plus pour que les mirages ou les miracles de la « *libéralisation* », ou de l'« *ouverture* » — l'*infitah* — ou tout simplement des « *affaires* », apparaissent à nombre d'Egyptiens à portée de la main, alors même que les lois nassériennes, inspirées par une philosophie contraire, restaient en vigueur et continuaient, en dépit des effets modérateurs du bakchich, d'être appliquées machinalement par une administration établie par le précédent Raïs.

(Lire la suite page 5.)

LE P.C.F. ET L'ESPÉRANCE DU POUVOIR

La quatrième composante

Lire page 6 le début d'une enquête de THIERRY PFISTER.

LE 250ᵉ ANNIVERSAIRE DE MAULBERTSCH

Un baroque viennois

Maître du baroque autrichien, Franz-Anton Maulbertsch est né en 1724, il y a deux cent cinquante ans. Cet anniversaire est l'occasion d'une importante rétrospective en deux cents numéros qu'accueillent, pendant tout l'été, l'église et le couvent des Piaristes de Vienne.

La troisième journée du *Soulier de satin* s'ouvre dans le climat exalté d'une église de *Prague. Autour de la prière de* Jésus musique, il faut imaginer les décors plafonnants, aux tourbillons mauves et légers, que Claudel avait pu voir dans toute la Bohême et qui sont propres au baroque des Habsbourg. Ou plutôt à un double mouvement conjugué du baroque impérial et — selon la formule de V.-L. Tapié — du baroque des abbayes, que porte un triomphalisme intrépide.

Toute l'Europe centrale est remplie de ces sanctuaires lavés de blanc qu'habitent des statues gesticulantes sur les corniches et sur les autels, et dont les inlassables visions célestes semblent soulever les coupoles. Mais il y a dans cet immense ensemble un épisode tardif qui intrigue : toute une peinture de retables et de plafonds, qui commence vers *le milieu du dix-huitième siècle*, qui gravite largement autour de Vienne, de la Bohême aux Carpates, où on la repère en plus de quarante points, et qui est liée à l'activité de Franz-Anton Maulbertsch. Sa forte personnalité se devine dans l'assurance et la bizarrerie même de son grand autoportrait (vers 1770 peut-être), où tout vibre. Elle répond à ce moment particulièrement élevé de la culture d'Autriche, au temps de Marie-Thérèse, où, en plein âge des Lumières, se produit dans le vieil empire une nouvelle et puissante conjonction de l'expansion religieuse, de la musique et des formes peintes.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 17.)

DIPLOMATIE

DEMI-ÉCHEC DES ENTRETIENS NIXON-BREJNEV

(Suite de la première page.)

Aucun accord n'a pu en effet intervenir entre les deux parties à propos du nombre de fusées équipées de têtes nucléaires multiples (M.I.R.V.). Les deux parties se contentent donc de donner de nouvelles consignes à leurs négociateurs de Genève et de réaffirmer, comme à l'issue du « sommet » de 1973, leur volonté de parvenir à un accord avant la fin de 1974. Mais surtout, les deux parties ont renoncé à chercher un accord permanent pour remplacer l'accord intérimaire sur la limitation des armements stratégiques défensifs conclu pour cinq ans en 1972. Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. vont essayer de conclure un nouvel accord intérimaire, mais cette fois, espère-t-on, pour dix ans, et bien entendu renouvelable.

Enfin deux protocoles secrets, très techniques et d'une portée réduite, ont été signés sur le démantèlement des A.B.M. et I.C.B.M. d'ancien modèle.

Conversations « sérieuses et constructives »

Le communiqué commun qui doit être publié dans la soirée à Moscou, après le départ de M. Nixon, n'est pas particulièrement chaleureux. Les conversations, dit-il, ont été *« sérieuses* (businesslike) *et constructives »*. Il fait référence à deux problèmes internationaux qui intéressent particulièrement les Soviétiques : la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et le Proche-Orient. A propos du Proche-Orient, référence est faite à la réactivation de la conférence de Genève et aux positions traditionnelles de l'Union soviétique (évacuation des territoires occupés en 1967 et reconnaissance des droits des Palestiniens). A propos de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, M. Nixon réaffirmerait son approbation d'un « sommet » pour couronner la négociation, à condition que le résultat acquis justifie une telle mesure. La formulation ambiguë de ce passage n'engagerait à rien de précis les Etats-Unis. Le chef de la Maison-Blanche, qui aurait été prêt à aller plus loin dans cette voie pour donner satisfaction à bon compte aux Soviétiques, aurait préféré éviter en définitive de nouvelles frictions avec certains gouvernements ouest-européens, dont les réticences envers ce « sommet » final sont connues.

Le communiqué, bien sûr, ne dira rien du problème de l'émigration juive, bien que cette question ait été abordée au cours des tête-à-tête Nixon-Brejnev. Pour en savoir plus à ce sujet, il faudra sans doute attendre les commentaires de certains sénateurs américains. On peut penser en effet que la Maison Blanche organisera assez rapidement quelques « fuites » pour faire connaître les résultats obtenus dans ce domaine et tenter, éventuellement, de faire accorder par le Sénat américain à l'Union soviétique, en contrepartie de mesures en faveur des candidats à l'émigration, la clause, tant attendue à Moscou, de la nation la plus favorisée.

En dépit de tous les commentaires officiels déjà faits ou à venir, on peut affirmer que les résultats de ce « sommet » sont assez minces. M. Brejnev lui-même ne l'a pas caché, puisque dans le toast qu'il a porté, mardi soir, à l'issue du dîner offert par M. Nixon à la résidence de l'ambassadeur américain à Moscou, il a notamment affirmé que l'ensemble des accords conclus *« auraient peut-être pu être plus larges »*. Le secrétaire général ne s'en est pas moins félicité ensuite de ce qui a été réalisé. *« Sans anticiper sur le contenu des documents qui seront signés,* a-t-il dit, *je voudrais juste souligner qu'un accord est intervenu sur la nouvelle et considérable limitation du système des missiles antimissiles des deux pays, sur la limitation des explosions nucléaires souterraines et sur de nouveaux efforts destinés à limiter davantage les armes stratégiques offensives »*.

M. Nixon, dans son discours, n'avait absolument rien révélé quant au contenu des accords. Il s'était contenté d'affirmer que les accords conclus *« constituent un progrès significatif dans les relations américano-soviétiques et dans nos efforts communs pour réduire le danger de guerre »*. Le chef de la Maison Blanche fit également allusion aux difficultés rencontrées au cours des négociations de ces derniers jours, lorsqu'il affirma que *« notre but ne sera pas atteint en une rencontre, deux rencontres, pas même trois »*. Une fois de plus, d'autre part, le président des Etats-Unis devait insister sur l'importance de ses *« relations personnelles »* avec M. Brejnev pour préserver la paix du monde. *« Nous tous,* a-t-il dit, *qui avons eu l'occasion de vous rencontrer ainsi que les membres de votre gouvernement, avons apprécié les relations personnelles et l'amitié personnelle qui se sont établies au cours de ces réunions. Quelles que soient nos divergences, nous devons reconnaître qu'elles ne pourraient pas être résolues si nous ne nous rencontrions pas en tant qu'amis. »*

La direction soutenue par le peuple

Cette nouvelle tentative d'utilisation du « sommet » pour effacer l'ombre du Watergate ne fut sans doute pas du goût de M. Brejnev qui répondit à ce passage en évoquant la *« direction de l'Union soviétique, entièrement soutenue par la totalité du peuple soviétique »*. *« Nous apprécions,* affirma M. Brejnev, *la contribution que vous avez apportée, monsieur le président, à la réalisation des résultats acquis et nous vous souhaitons, ainsi qu'à toute l'administration américaine et au Congrès des Etats-Unis, tout le succès possible pour la mise en œuvre des documents signés au cours de cette rencontre, ainsi qu'au cours des rencontres de l'an dernier et de l'année précédente. Vous pouvez être certain que la direction de l'Union soviétique, entièrement soutenue par la totalité du peuple soviétique, fera tout ce qui est en son pouvoir pour aller de l'avant sur cette voie. »* On ne pouvait pas rappeler avec plus d'élégance à M. Nixon que le pouvoir en U.R.S.S. n'est pas *« personnel »* mais qu'il est officiellement exercé par une direction collective et que les États-Unis doivent encore tenir certaines promesses qui remontent à deux ans, à commencer par la promesse de faire bénéficier l'Union soviétique de la clause de la nation la plus favorisée.

La journée de mardi n'a été marquée par aucun événement important. Jusqu'à 16 h. 30, M. Nixon était resté dans ses appartements du Kremlin à s'entretenir avec ses collaborateurs qui, eux, conservaient le contact avec la partie soviétique. Une nouvelle réunion américano-soviétique a eu lieu en fin d'après-midi. Elle s'est terminée peu avant 19 h., pour donner la possibilité au chef de la Maison Blanche de prononcer en direct, à la télévision soviétique, un discours traduit simultanément en russe. Confirmant les informations recueillies auprès de la délégation américaine sur la *« difficulté »* des négociations, M. Nixon a notamment affirmé : *« Beaucoup de difficultés doivent encore être surmontées pour parvenir à un contrôle permanent des armes nucléaires stratégiques. Mais chaque pas en avant nous en rapproche davantage et renforce la confiance mutuelle dans le processus de la négociation. »*

Les divergences continueront

Après quoi le président définit ainsi la philosophie des « sommets » : *« Nos deux nations continueront à avoir des divergences. Nous avons des systèmes sociaux différents et des systèmes de valeurs différents sous beaucoup d'aspects. Inévitablement nos intérêts ne coïncideront pas toujours. Mais l'important c'est d'apprendre à négocier nos différences, à les réduire quand c'est possible et à élargir le champ de nos intérêts mutuels. L'un des aspects les plus importants de nos relations peut être défini ainsi : de même qu'un vêtement est plus solide que les fibres qui le composent, de même l'ensemble d'accords que nous avons tissé est plus solide que chacun de ces accords. Grâce à ces accords, nous avons créé un modèle de relations internationales, des habitudes de coopération et de consultation. Tout cela contribue à renforcer la mise au point des nouveaux rapports entre nos deux pays. C'est pourquoi chaque nouvel accord est important, non seulement par lui-même, mais aussi pour la force et la stabilité qu'il apporte à nos relations globales. »*

Malgré tout l'intérêt de ces explications, on ne peut s'empêcher de trouver la philosophie de M. Nixon quelque peu résignée. Et cela, même si la minceur des résultats de ces entretiens ne doit pas surprendre et avait été prévue par les deux parties avant que ne commence la réunion.

JACQUES AMALRIC.

AU CENTRE DE PRESSE DE LA RUE GORKI

Journaux occidentaux

Au troisième étage de l'hôtel Intourist, rue Gorki, est installé le centre de presse où travaillent et essaient de s'informer quelque quatre cents journalistes.

Les Soviétiques ont bien fait les choses : une fois passé un strict contrôle d'identité, les journalistes trouvent là machines à écrire, téléscripteurs, téléphones reliés à un central spécial. Tout cela marche bien. On obtient une communication avec Paris en moins de dix minutes.

Soucieux de prouver leur bonne volonté à une époque où on parle beaucoup, et pas seulement à Genève, d'échange d'informations et d'idées, les autorités soviétiques ont même installé dans le centre de presse un kiosque où l'on peut trouver tous les grands journaux européens et américains : le Monde, le Figaro, l'International Herald Tribune, *le* New York Times, *le* Christian Science Monitor, *etc. Il en coûte 60 kopecks, soit environ 3,50 F, l'exemplaire. Nous avons même pu nous procurer lundi après-midi un exemplaire du copieux* New York Times *de dimanche dernier. Il nous est revenu à 3 roubles (20 F environ) pour, il est vrai, plus d'un kilo de papier...*

Il ne reste plus qu'à souhaiter que cette expérience se poursuive et se généralise. Faute de quoi on pourrait en conclure que l'opération est destinée avant tout à impressionner les deux cents journalistes venus de Washington avec M. Nixon, et qui ne saisissent pas bien ce qu'il y a d'exceptionnel à pouvoir se procurer un journal occidental de la veille à Moscou. — J. A.

LES CHAINES DE TÉLÉVISION AMÉRICAINES N'ONT PU TRANSMETTRE LEURS ÉMISSIONS SUR LES DISSIDENTS ET LES JUIFS.

Moscou *(A.F.P., Reuter, U.P.I.).* — *Les trois principales chaînes de télévision américaines, C.B.S., N.B.C. et A.B.C., n'ont pu transmettre aux téléspectateurs américains, le 2 juillet, les émissions qu'elles avaient préparées sur les dissidents et les juifs en U.R.S.S. Les autorités soviétiques ont coupé l'image et le son pendant la transmission par satellite. M. Gerald Warren, porte-parole du président Nixon, a déclaré que la Maison Blanche déposerait une protestation officielle si les chaînes le désiraient.*

Le professeur André Sakharov, pour sa part, poursuit la grève de la faim qu'il a entreprise il y a six jours pour demander la libération des prisonniers politiques. Parmi les plus récentes arrestations figurent celles des organisateurs d'un symposium scientifique international qui avait notamment pour objet de réunir des chercheurs juifs privés d'emploi pour avoir demandé à émigrer en Israël. Il s'agit de MM. Alexandre Voronel, Mark Azbel, Victor Brailovski et Dimitri Ramm. Leurs épouses sont assignées à résidence. Certains des participants à ce symposium, qui avaient voulu se réunir, le 1er juillet malgré l'interdiction, ont également été arrêtés. On signale enfin que treize juifs, neuf à Minsk et quatre à Odessa, ont entrepris une grève de la faim pour protester contre le refus des autorités de leur accorder un visa d'émigration.

Au Canada, le danseur-étoile des ballets Kirov de Leningrad, Michel Barichnikov, a sollicité l'obtention d'un visa d'immigration. A Bruxelles, le pianiste Valéry Afanasiev a obtenu des autorités belges le droit de résider dans ce pays.

UNE MISE EN GARDE DE L'AMBASSADEUR SOVIÉTIQUE A LONDRES

Londres (A.F.P.). — Un échec de la conférence sur la sécurité et la coopération européenne (C. S. C. E.) ramènerait le monde « aux tensions du passé, à la guerre froide, et même peut-être à une guerre chaude », a déclaré, mardi, à Londres, l'ambassadeur d'U.R.S.S. en Grande-Bretagne, M. Lunkov, devant l'Association des journalistes diplomatiques.

APRÈS LA RENCONTRE MORO-SAUVAGNARGUES

Les Italiens se félicitent de l'assouplissement de l'attitude française

« Le mois d'août n'était pas favorable à l'organisation de ce « sommet » européen dont on parle beaucoup. Il nous faut attendre la rentrée », *a déclaré M. Sauvagnargues, le mercredi 3 juillet, au micro de Radio-Monte-Carlo.* « La France, *a encore dit le ministre des affaires étrangères,* lancera les invitations pour ce sommet, qui se déroulera certainement avant la fin de l'année. »

La visite, à Paris, de MM. Wilson et Callaghan, premier ministre et ministre des affaires étrangères britannique, aura lieu le 19 juillet, a-t-on annoncé officiellement mardi. Le premier ministre belge, M. Tindemans, qui était venu lundi à Paris, a des entretiens ce mercredi à Bonn.

D'autre part, à son retour de Moscou, le 4 juillet, le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, après une escale à Dortmund, pour assister à un match de la Coupe du monde de football, aura le 5 juillet à Bruxelles des entretiens avec les dirigeants belges et participera à un conseil de l'OTAN. Il rencontrera également le président de la commission du marché commun, M. Ortoli. Le soir, à Paris, il sera reçu à dîner par M. Sauvagnargues avant de s'entretenir le lendemain avec M. Giscard d'Estaing.

Enfin, l'agence Tass a confirmé que M. Sauvagnargues ferait une visite officielle en U.R.S.S. du 11 au 13 juillet.

De notre correspondant

Rome. — Les membres de la délégation italienne ont noté, dit-on à Rome, un assouplissement de l'attitude de la France, au cours des entretiens de MM. Sauvagnargues et Moro, en Sardaigne, les 1er et 2 juillet. Les deux ministres des affaires étrangères ont fait un large tour d'horizon, mais la construction de l'union politique de l'Europe a constitué l'un des points-clés de leurs conversations.

M. Sauvagnargues a laissé entendre qu'une conférence au « sommet » de la Communauté pourrait avoir lieu à la fin de l'année, en novembre ou en décembre. Selon les observateurs en Italie, la date de cette réunion dépendrait de la Grande-Bretagne. Pour M. Aldo Moro, la relance politique de l'Europe doit être liée, d'une part, à la reprise de la politique régionale européenne, que la Grande-Bretagne a pratiquement bloquée, et, d'autre part, à l'étude « sereine » des demandes britanniques pour renégocier l'adhésion au traité de Rome, sans que celui-ci soit remis en cause. Le ministre des affaires étrangères italien a souligné que son gouvernement demeurait très sensible et très favorable à l'élection directe du Parlement européen, et qu'il était difficile de renvoyer cette revendication à un trop long terme. Du côté italien, on a eu le sentiment que les réticences de la France en ce domaine n'ont pas varié.

Traduire en actes les promesses d'ouverture à l'Est

A la demande de M. Sauvagnargues, M. Aldo Moro a tiré les conclusions de ses récents voyages dans les démocraties populaires, qui, selon lui, attendent que la Communauté européenne traduise en actes ses promesses d'ouverture vers l'Europe de l'Est. A ce propos, il aurait été fait allusion au développement des rapports entre la C.E.E. et le COMECON.

Pour ce qui concerne la conférence sur la sécurité européenne, on s'est de part et d'autre entendu sur la nécessité de réunir les ministres de la Communauté, avant d'envisager une conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement.

La négociation avec les pays arabes est une affaire qui s'étale également sur une longue période, et dans l'immédiat la discussion générale n'est pas envisageable. M. Moro a confirmé qu'il rencontrerait dans les prochaines semaines les représentants des ministres arabes des affaires étrangères.

On s'est, de part et d'autre, félicité de l'état des relations avec les Etats-Unis, en estimant qu'il n'était pas nécessaire pour le moment d'aller au-delà de la déclaration de Bruxelles.

Enfin, il a été question du Portugal. Les deux ministres ont jugé que leur propre pays avait fait le maximum pour faciliter la reprise des contacts entre Lisbonne et les mouvements de libération des territoires africains. Ils ont exprimé leur intérêt pour un développement rapide du processus de décolonisation.

JACQUES NOBÉCOURT.

LES ENTRETIENS CHIRAC-TINDEMANS

Trois dossiers franco-belges

Au cours des entretiens que M. Chirac vient d'avoir avec M. Tindemans, des questions concernant la coopération frontalière et la politique d'équipement ont été abordées. Ces questions — l'alimentation en eau et la pollution des rivières, les raccordements autoroutiers, l'aménagement des voies navigables — sont d'ailleurs régulièrement étudiées par une commission franco-belge créée en juin 1970 et qui se réunit alternativement à Bruxelles et à Paris. Cette commission s'est réunie, pour la dernière fois, le 20 mars 1974.

L'eau : ce fut longtemps la question la plus épineuse, mais elle est aujourd'hui en voie de règlement. Les Belges s'approvisionnent en eau dans la nappe phréatique de la région du Nord. Ils sont prêts à réduire leurs prélèvements à condition que la France veille à limiter la pollution des rivières qui s'écoulent vers le territoire belge.

Les autoroutes : depuis quelques jours est en service un tronçon qui traverse la ville nouvelle de Lille-Est, ce qui permet à l'autoroute A-1 (Paris-Lille) de gagner la frontière et d'être raccordée avec le réseau autoroutier belge vers Gand et Anvers.

D'autre part, les Belges seraient très intéressés par une liaison autoroutière avec Calais, afin de bénéficier d'un accès direct au tunnel sous la Manche. Cette liaison se ferait par l'intermédiaire de l'autoroute A 26, en cours d'aménagement, qui sera raccordée à l'autoroute A 1. Ce projet s'accompagnerait, en contrepartie, d'une liaison de la région Nord - Pas-de-Calais, avec des équipements situés sur le territoire belge.

Les voies navigables. — Le programme français prévoit de prolonger au-delà de Valenciennes, vers la frontière belge le canal à grand gabarit Dunkerque-Valenciennes accessible aux convois de 3 000 tonnes, mais, vu leur coût, ces travaux seront terminés avec du retard sur le calendrier. Du côté belge, l'Escault est aménagé pour des péniches de 1 350 tonnes. La France demande à la Belgique d'améliorer sur cette voie les capacités de transport et de les porter au gabarit de 3 000 tonnes.

Un dernier point concerne l'aménagement de la voie fluviale de la Meuse. La Belgique souhaiterait voir son utilisation améliorée. Mais du côté français cet investissement, dont le coût serait très élevé, n'est pas jugé prioritaire.

L'U.R.S.S. RÉAFFIRME SON HOSTILITÉ AUX INSPECTIONS SUR LES SITES DES EXPLOSIONS NUCLÉAIRES

Genève *(A.P.).* — L'Union soviétique a déclaré, mardi 2 juillet, à la reprise de la conférence de Genève sur le désarmement, que l'insistance des Etats-Unis quant aux inspections sur le terrain *« empêchait les progrès »* vers l'interdiction des explosions nucléaires souterraines.

Citant le discours de M. Brejnev du 14 juin, invitant le président Nixon à discuter d'un accord sur les explosions souterraines, M. Rochtchine a mis l'accent sur le désir soviétique de voir *« les essais d'armes nucléaires cesser partout et par tous »*.

ASIE

Chine

DES DIRIGEANTS DU HEILUNGKIANG SONT CRITIQUÉS PAR VOIE D'AFFICHES

Pékin *(A.F.P.).* — Une haute personnalité provinciale en Chine a été prise à partie le mardi 2 juillet par voie d'affiches à Pékin.

Il s'agit de M. Liu Kuang-tao, vice-président du comité révolutionnaire de la province du Heilungkiang, deuxième secrétaire du comité provincial du parti et second commissaire politique du district militaire.

M. Liu Kuang-tao, qui est également membre suppléant du comité central du parti, est la plus haute personnalité provinciale en exercice après M. Hua Kuo-feng, président du comité révolutionnaire du Hounan, qui ait été attaquée par les journaux muraux de Pékin depuis le début de la présente campagne de critique.

M. Liu Kuang-tao est accusé, par des ouvriers des aciéries de la ville de Tsitsiha, d'avoir accordé dans cette entreprise la priorité aux impératifs de production sur les impératifs politiques.

Selon des diplomates en poste à Pékin, qui se sont récemment rendus à Harbin, capitale du Heilungkiang, des affiches placardées dans cette ville critiquaient déjà à l'époque M. Liu Kuang-tao, ainsi que le premier secrétaire du comité provincial du parti, M. Wang Chia-tao.

[On notera que MM. Liu Kuang-tao et Wang Chia-tao, de même d'ailleurs que M. Hua Kuo-feng, occupaient déjà de hautes fonctions dans leurs provinces respectives avant la révolution culturelle. Tous les trois sont réapparus fin 1970 ou courant 1971 aux postes qu'ils occupent actuellement après des périodes d'absence plus ou moins prolongées.]

Cambodge

QUE SONT DEVENUS LES JOURNALISTES ET LES COOPÉRANTS DISPARUS ?

La disparition du journaliste Marc Filloux dans le nord-est du Cambodge (*le Monde* du 30 juin-1er juillet), si elle provoque une émotion certaine, ne doit pas faire oublier celle de nombreux correspondants et coopérants en 1970, dans le même pays.

Voici à ce propos une liste des disparus que nous pensons être complète : Gilles Caron, Guy Hannoteaux, Roger Colne, Claude Arpin (journalistes français) ; MM. Visot, Michel et Cornevin (coopérants français) ; Y. Akaji, Y. Waku, T. Ishii, K. Sakai et A. Kusaka (journalistes japonais) ; T. Reynolds, W. Hangen, D. Stone, S. Flynn (Américains) ; D. Bellindorf (Allemand) ; G. Gensluckner (Autrichien) ; R. Martin (Canadien) ; W. Mettler (Suisse) ; A. Hirons (Australien).

Les autorités révolutionnaires khmères ne peuvent-elles contribuer à faire la lumière sur ce drame déjà ancien ? Certaines familles n'ont pas perdu l'espoir. Toutes voudraient en finir avec une attente insupportable. Pour ce qui est des Français, le Quai d'Orsay, invoquant les droits humanitaires, ne pourrait-il faire preuve de fermeté dans ses demandes de renseignements ? L'affaire Filloux en fournit l'occasion. — J. D.

EUROPE

Turquie

La culture du pavot reprendra à l'automne prochain

De notre correspondant

Ankara. — Evoquant les besoins de l'industrie pharmaceutique mondiale et la difficile situation économique de quelque quatre-vingt-dix mille familles paysannes du pays, le gouvernement de M. Bulent Ecevit a promulgué un décret le 1er juillet, autorisant à nouveau la culture du pavot. Celle-ci avait été interdite depuis juin 1971, sur la requête insistante de Washington.

La culture du pavot reprendra à l'automne prochain, sous permis délivrés par le ministère de l'agriculture. Elle sera limitée à quelques départements : Afyon (opium, en turc), Burdur, Denizli, Isparta, Usak, Kutahya, et dans plusieurs districts du département de Konya.

Se déclarant « *conscient de l'aspect humanitaire du problème* », M. Ecevit a affirmé devant les parlementaires que de strictes mesures de contrôle seront prises contre le trafic des stupéfiants. Le chef du Parti républicain du peuple a également invité les pays étrangers à fournir conseils et aide technique en vue de renforcer ce contrôle.

L'aide américaine de 37,5 millions de dollars répartis sur quatre ans promise en contrepartie de l'interdiction de 1971 n'arrivait qu'au compte-gouttes : 8 millions de dollars seulement sont parvenus jusqu'ici à Ankara.

La mesure n'a pas manqué de mécontenter Washington. Plusieurs représentants du Congrès américain avaient déjà tenté de dissuader le gouvernement turc de la prendre. Les observateurs à Ankara pensent que des élus américains pourraient obliger le gouvernement de Washington à exercer des représailles. L'aide militaire à la Turquie s'élève à 140 millions de dollars par an, auxquels il faudrait ajouter 250 millions de dollars que Washington accorde à Ankara sous forme de crédits divers.

Sur le plan intérieur, la décision non seulement soulagera des milliers de familles paysannes, mais aidera le gouvernement à marquer des points dans des départements qui étaient traditionnellement des fiefs du Parti de la justice, dans l'opposition.

(Intérim.)

[A Washington, le porte-parole du département d'Etat a déclaré que les Etats-Unis « regrettent profondément la décision du gouvernement turc », prise malgré les mises en garde répétées du gouvernement américain. Le porte-parole a indiqué qu'il n'était pas question, pour le moment, de suspendre l'aide militaire et économique à la Turquie. En revanche, le reliquat de l'indemnité de 37,5 millions de dollars ne serait pas versé.]

LA COUR CONSTITUTIONNELLE DÉCIDE QUE LES PRISONNIERS POLITIQUES BÉNÉFICIERONT DE LA LOI D'AMNISTIE

(De notre correspondant.)

Ankara. — Par 10 voix contre 5, la Cour constitutionnelle a annulé, le mardi 2 juillet, pour vice de forme, l'article 5 de la loi d'amnistie du 15 mai dernier, lequel excluait du bénéfice de l'amnistie les prisonniers politiques condamnés pour délit d'opinion ou pour actes subversifs.

Les intéressés bénéficieront ainsi des dispositions générales de la loi d'amnistie en vertu de laquelle les peines de mort sont commuées en trente ans d'emprisonnement, les condamnations à perpétuité en peines de vingt-quatre ans, tandis que les autres condamnés verront leur peine réduite automatiquement de douze ans. Parmi les bénéficiaires figureront les anciens dirigeants du Parti ouvrier de Turquie, dissous en 1971, plusieurs auteurs, éditeurs ou traducteurs de gauche, ainsi que les anciens membres du Front de l'armée de libération populaire de Turquie.

C'est sur l'initiative du Parti républicain du peuple, qui s'était opposé au Parlement, mais en vain, à l'adoption de l'article 5, que la Cour constitutionnelle a été saisie. En revanche, les partis de droite, résolument hostiles à la libération des « anarchistes » et des « communistes », notamment le Parti de la justice de M. Demirel, sont déçus.

INTERIM.

Chypre

Mgr MAKARIOS AURAIT L'INTENTION DE RENVOYER CHEZ EUX LA PLUPART DES OFFICIERS GRECS

Nicosie *(A.F.P., A.P.)*. — Le conseil des ministres chypriote, réuni le lundi 1er juillet, sous la présidence de Mgr Makarios, a décidé de réduire de deux ans à quatorze mois la durée du service militaire des Chypriotes grecs, annonce-t-on officiellement à Nicosie.

Cette décision fait partie des mesures que le président chypriote a décidé de prendre pour réduire l'influence des officiers grecs dans la garde nationale (l'armée chypriote grecque). La réduction de la durée du service militaire entraînera, en effet, une diminution des effectifs de la garde nationale et, par conséquent, une baisse du nombre des officiers grecs qui encadrent cette force.

On prête à Mgr Makarios l'intention de renvoyer chez eux au moins quatre cents officiers grecs, ce qui risque de provoquer une sérieuse crise entre Nicosie et Athènes.

La grade nationale compte dix mille conscrits encadrés par six cent cinquante officiers grecs. Ces derniers sont engagés sous contrat par le gouvernement de Nicosie et relèvent, en principe, du ministère chypriote de l'intérieur. En fait, ils ne dépendent que du commandement de l'armée grecque.

Grande-Bretagne

Le Syndicat des mineurs décide de modérer ses revendications de salaires

De notre correspondant

Londres. — Le Syndicat des mineurs britanniques (N.U.M.) a décidé le mardi 2 juillet, à une faible majorité, de modérer ses revendications de salaires, souscrivant ainsi à une clause essentielle du « contrat social » qui régit les relations entre le gouvernement de M. Harold Wilson et les syndicats. En échange de l'abolition de la loi sur les relations du travail et d'un retour à la libre négociation des salaires, le Trade Union Congres (T.U.C., l'intersyndicale) s'était, en effet, engagé à obtenir des syndicats qu'ils modèrent leurs revendications salariales.

Par 138 voix contre 134, les participants à la conférence annuelle du N.U.M., réunis à Llandudino (Pays de Galles), ont voté une motion demandant « *des augmentations substantielles* » de salaires et une amélioration des conditions de travail sans fixer ni calendrier ni pourcentage d'augmentation. Ils ont ainsi repoussé de justesse une motion plus dure, présentée par les mineurs du Yorkshire, qui réclamait, avant le 1er novembre, des augmentations allant jusqu'à 20 livres (environ 220 F) par semaine, et prévoyaient des mouvements de grève décidés par la base en cas de non-satisfaction.

La modération des mineurs est saluée mercredi par toute la presse britannique. Cette décision aura un grand retentissement dans le monde syndical. Le syndicat des mineurs est l'un des plus puissants — M. Edward Heath en sait quelque chose — et joue un peu le rôle de moteur, beaucoup de syndicats se déterminant en fonction des prises de position du N.U.M. Cette prise de position sera également bien accueillie par le gouvernement, qui a besoin d'un répit sur le front social à un moment où l'économie se trouve dans un état critique. Elle donne, enfin, un regain de faveur à l'intersyndicale (T.U.C.), dont la crédibilité aurait été sérieusement mise en doute si le N.U.M. avait décidé de passer outre ses recommandations.

(Intérim.)

Espagne

LES SYNDICATS OFFICIELS INTERVIENNENT EN FAVEUR DES GRÉVISTES DE PAMPELUNE

Pampelune (A.F.P.). — Le conflit qui opposait depuis le 27 mai dernier les mille sept cents ouvriers de l'usine automobile Authi (filiale espagnole de British Leyland) à leur direction s'est terminé, le mardi 2 juillet, par un accord entre les deux parties, à la suite d'une conciliation favorisée par l'organisation syndicale officielle.

L'accord, qui va permettre la reprise normale du travail, porte sur trois points : une forte augmentation de salaire, la négociation avant le 1er novembre prochain d'un nouvel accord d'entreprise, et le reclassement de trois ouvriers mis à pied, reclassement auquel s'était d'abord opposée la direction.

Ce conflit avait créé un certain malaise dans la ville. L'évêché de Pampelune avait autorisé les grévistes à se réunir dans les lieux de culte, et même dans la cathédrale. Mais les autorités, à plusieurs reprises, avaient fait évacuer les lieux sans consulter au préalable l'évêché.

Il avait fallu attendre le 21 juin pour que le différend soit porté devant les instances syndicales. C'est cette procédure qui a permis de parvenir à un accord.

AFRIQUE

Éthiopie

Les premiers signes d'inquiétude apparaissent au Palais impérial

La tension demeure vive à Addis-Abeba, où le gouvernement s'est réuni mardi 2 juillet en session extraordinaire.

Mardi soir, on apprenait de bonne source, selon l'A.F.P., que le petit-fils de l'empereur Hailé Sélassié, l'ancien contre-amiral Iskander Desta, avait été arrêté par les forces armées. Cependant, cette arrestation a été démentie mercredi en fin de matinée par un porte-parole du ministère de l'information.

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — Les silences de l'empereur Hailé Sélassié et du premier ministre, M. Makonnen, entretiennent les rumeurs les plus diverses, qui circulent à Addis-Abeba. La protection de nombreux bâtiments publics (banques, postes) a été renforcée et les administrations sont pratiquement désertes. Addis-Abeba attend. Les militaires eux-mêmes n'ont publié, mardi 2 juillet, qu'un seul communiqué dans lequel ils dénoncent la distribution de tracts par des hommes en uniforme qui ne sont pas des militaires, et proclament n'avoir pris certaines décisions que parce que l'opinion publique le demandait. Les arrestations, notamment celle du chef de la sécurité, M. Ato Salomon Kedir, ont continué dans la journée de mardi, et les premiers signes d'inquiétude se sont manifestés au Palais.

« *Pourquoi voulez-vous*, nous a-t-on dit, *que les militaires prennent un pouvoir qu'ils possèdent déjà ?* » Pour beaucoup, l'action entreprise par l'armée depuis le samedi 30 juin n'est que le prolongement de celle commencée il y a près de quatre mois. Les militaires n'ont-ils pas obtenu dans ce court laps de temps la promesse d'une révision des institutions qui fera du régime une monarchie constitutionnelle, où l'empereur aura un rôle analogue à celui de la reine d'Angleterre ? N'ont-ils pas provoqué la chute du gouvernement de M. Aklilou, dont tous les membres sont maintenant incarcérés ? Ne sont-ils pas parvenus à faire mettre à la retraite certains généraux ?

Ils ont en outre obligé par la force des grévistes à reprendre le travail et des étudiants à passer leurs examens. Enfin, ils ont obtenu — ce qui n'est peut-être pas le plus glorieux, mais était sans doute inévitable — une augmentation de leur solde de près de 50 %.

Pourtant, si l'armée dispose d'un grand pouvoir, les féodaux relevaient la tête depuis quelques semaines. La liste des détenus prouve d'ailleurs que c'est à la féodalité que l'on s'attaque : parmi eux, des ras et des dedjazmatch — titres nobiliaires — et autres grands de l'empire.

De plus, le ras Mesfin, président de l'Association patriotique, et l'un des héros de la guerre contre l'Italie, est activement recherché. Ainsi semblent inquiétés les principaux éléments conservateurs du régime, ceux qui se sont toujours opposés à la réforme agraire et qui maintiennent encore, sinon le servage, du moins un métayage particulièrement dur.

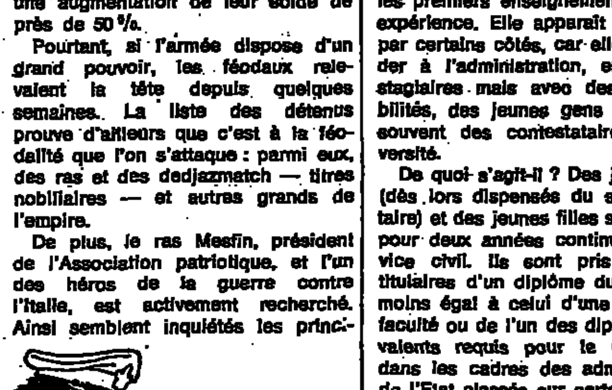

(Dessin de CHENEZ.)

Reste l'empereur. Jamais, jusqu'à ce jour, la famille de l'empereur n'a été inquiétée. Si son caractère sacré tend à s'amoindrir dans les villes, le respect pour le seul homme qui représente l'unité du pays est encore tel qu'il évite à sa famille les foudres de l'armée. Ce respect est-il en train de disparaître chez certains éléments de l'armée ? Une chose est certaine : un convoi de militaires de la garde impériale de près de mille cinq cents hommes est arrivé par la route du Nord à Addis-Abeba mardi matin. D'autre part, les visiteurs du palais ont remarqué un net renforcement de la garde.

Mais dans le même temps où l'on apprenait ces nouvelles alarmantes, était annoncé un certain assouplissement du couvre-feu.

BRUNO DETHOMAS.

Maroc

UNE EXPÉRIENCE INTÉRESSANTE

LE SERVICE CIVIL PERMET A DE JEUNES DIPLOMÉS DE FAIRE L'APPRENTISSAGE DE L'ADMINISTRATION

De notre correspondant

Rabat. — Plus de six mois après l'entrée en vigueur du service civil, le ministère de l'intérieur a cherché, au cours d'un séminaire, à tirer les premiers enseignements de cette expérience. Elle apparaît audacieuse par certains côtés, car elle fait accéder à l'administration, en tant que stagiaires mais avec des responsabilités, des jeunes gens qui étaient souvent des contestataires à l'université.

De quoi s'agit-il ? Des jeunes gens (dès lors dispensés du service militaire) et des jeunes filles sont appelés pour deux années continues au service civil. Ils sont pris parmi les titulaires d'un diplôme du niveau au moins égal à celui d'une licence de faculté ou de l'un des diplômes équivalents requis pour le recrutement dans les cadres des administrations de l'Etat classés sur certaines échelles de rémunération. Ils doivent accomplir un service à temps plein dans les administrations de l'Etat, les collectivités locales ou les établissements publics. Six cent soixante-dix ont été appelés durant le dernier trimestre de 1973.

Bien que récente, l'insertion de ces jeunes dans les rouages administratifs les a déjà convaincus que l'enseignement universitaire n'est pas bien adapté aux réalités avec lesquelles ils sont maintenant confrontés et aux tâches attendues d'eux.

Nous avons demandé à plusieurs « assujettis » — c'est ainsi qu'une loi les désigne — leurs impressions sur le service civil : « *C'est mieux que le service militaire. La rémunération permet d'aider la famille...*

« *Nous sommes mal employés* », nous ont dit certains. C'est inévitable. Le mécanisme du service civil n'est pas encore rodé. Mais cette insatisfaction traduisait plutôt le regret de n'être pas plus utile.

Les instructions aux gouverneurs des provinces et des préfectures ont prescrit qu'un accueil confiant soit réservé à ces jeunes venus en renfort qui sont aptes à exercer des responsabilités et dont l'avis doit être écouté. Elles recommandaient également de constituer, avec les diplômés en sciences économiques, politiques ou juridiques, une « cellule technique pluridisciplinaire » auprès de chaque gouverneur, en vue de fournir, par des études et des enquêtes économiques ou sociales, des thèmes d'action et de décision.

C'est un apprentissage. D'autant plus indispensable, estime-t-on, que la création de nouvelles provinces et la régionalisation économique de plus en plus poussée qui se dessine à travers le plan de développement 1973-1977 requièrent des cadres plus nombreux. On cherche donc à leur donner une formation « sur le tas », et à mettre dans le pays un levain nouveau.

LOUIS GRAVIER.

Algérie

L'AIRBUS ENTRE PARIS ET ALGER

(De notre correspondant.)

Alger. — L'Airbus est entré en service sur la ligne Paris-Alger, le samedi 29 juin. Première liaison régulière établie entre l'Europe et l'Afrique par ce gros porteur — deux cent cinquante et une places — franco-allemand. La décision d'Air France d'introduire ce moyen-courrier sur cette ligne souligne l'importance accrue du trafic aérien entre les deux pays : plus d'un million de passagers en 1973, au lieu d'un demi-million dix ans plus tôt.

En transportant, l'an dernier, quatre cent soixante mille passagers — au lieu de trois cent soixante mille en 1972 — entre la France et l'Algérie, Air France a réalisé un meilleur score que sur Paris-Francfort, Paris-Rome et Paris-Madrid. Cette amélioration est due en grande partie à la réduction de 40 % consentie aux travailleurs algériens en France, mais aussi à l'accroissement du rythme des affaires et du tourisme. Air France envisage d'ouvrir, l'hiver prochain, une liaison Mulhouse-Alger, et en 1975, des vols entre Lille et Alger, entre Paris Ghardaïa et Tamanrasset. — P. B.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE PROCES DE Mme BEATE KLARSFELD devant le tribunal de grande instance de Cologne s'est poursuivi dans le calme, mardi 2 juillet, après les incidents de la veille. Dès l'ouverture des débats, le président avait averti le public qu'il décréterait le huis clos si de nouvelles manifestations devaient se produire pendant l'audition de Kurt Lischka (soixante-quatre ans), ex-lieutenant SS et chef adjoint de la Gestapo à Paris. *(A.F.P.)*

Belgique

● L'ASSEMBLEE GENERALE INTERNATIONALE DU CONSEIL DES COMMUNES D'EUROPE, représentant plus de cinquante mille collectivités locales et régionales des neuf Etats de la Communauté, de l'Autriche et de la Suisse, s'est réunie à Bruges les 29 et 30 juin. Elle affirme une nouvelle fois que seule une réelle union politique serait susceptible de faire sortir l'Europe de la crise qu'elle traverse.

Etats-Unis

● MARCUS CHENAULT, qui a tué le dimanche 30 juin la mère du pasteur Martin Luther King, appartiendrait, selon le *Dayton Journal Herald*, un quotidien de l'Ohio — Etat dont est originaire le meurtrier — à un petit groupe extrémiste noir, « La Troupe ». Les membres de cette organisation politico-religieuse se présentent comme des « *hébreux qui croient en Dieu mais pas en Jésus-Christ* ».

● LE GENERAL D'AVIATION GEORGE BROWN a succédé, mardi 2 juin, à l'amiral Thomas Moorer, au poste de chef d'état-major interarmes. L'amiral Moorer, qui avait pris ses fonctions le 1er juillet 1970, a fait valoir ses droits à la retraite. Ce changement a entraîné la nomination comme chef d'état-major de l'aviation du général David Jones, qui succède à ce commandement au général Brown. L'amiral James Holloway a remplacé, dimanche dernier, l'amiral Elmo Zumvalt comme chef des opérations navales. — *(A.F.P.)*

Italie

● LE SENAT a voté, le 2 juillet, la confiance au gouvernement par 176 voix contre 111, sur 287 mandats. Ce vote, qui confirme celui des députés, est intervenu à la suite d'un long débat sur la situation économique du pays. *(A.F.P.)*

Portugal

● LA HONGRIE va renouer avec le Portugal les relations diplomatiques rompues avec ce pays depuis la fin de la dernière guerre mondiale. Un protocole d'accord en ce sens vient d'être signé à Paris par l'ambassadeur du Portugal et le chargé d'affaires hongrois. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● LA COMPAGNIE AERIENNE AMERICAINE AIR AMERICA, liée à la C.I.A., a cessé toute activité en Thaïlande depuis le lundi 1er juillet, a annoncé son porte-parole à Bangkok. Air America avait été récemment accusée par les étudiants thaïlandais de se livrer à des activités illégales. La compagnie ravitaillait l'armée laotienne et les « volontaires » thaïlandais du Laos avant le cessez-le-feu du 22 février 1973. Elle est encore impliquée dans des opérations au Cambodge et a été chargée de la formation de mécaniciens pour les hélicoptères de la police thaïlandaise. *(A.F.P.)*.

● M. HASSAN AL TAHOMEY, secrétaire général (égyptien) de la conférence des pays islamiques, a déclaré mardi 2 juillet, à Bangkok, qu'il allait rechercher auprès des pays arabes une aide en faveur des musulmans vivant dans le sud de la Thaïlande. « *Les habitants du Sud sont séparatistes uniquement à cause des problèmes économiques auxquels ils sont confrontés* »... a-t-il dit, estimant aussi que le séparatisme ne peut que profiter aux pays étrangers et aux « *super puissances* ». — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Chili

LE GOUVERNEMENT DÉMENT QUE L'ANCIEN « SS » RAUFF DIRIGE SES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS

Santiago-du-Chili *(A.F.P.)*. — Le gouvernement chilien a catégoriquement démenti, le mardi 2 juillet, que l'ancien colonel SS Walter Rauff, responsable, pendant la dernière guerre, de la mort de quelque cent mille mille juifs, et réfugié au Chili depuis 1958, ait été engagé à la tête des services de renseignements du pays *(le Monde* du 3 juillet). Le colonel Pedro Erwing, secrétaire général de la junte militaire, a déclaré que les informations provenant d'Europe à ce sujet étaient « *totalement fausses* » et inspirées par « *le marxisme international* » afin de faire passer le gouvernement du Chili pour « *fasciste* ».

Selon certaines informations recueillies à Santiago, Walter Rauff, aujourd'hui âgé de soixante-dix ans, habiterait toujours sa ferme de Punta-Arenas, à 2 200 kilomètres au sud de la capitale, où il se consacre à l'élevage des moutons.

[Les informations « venues d'Europe » (publiées dans « le Monde » du 3 juillet) qui font l'objet de cette mise au point se réfèrent pour l'essentiel à un article du journal autrichien « Arbeiter Zeitung ». D'autres sources ont fait état de la même information concernant la nomination de Walter Rauff au Chili.]

Cuba

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1959

Le gouvernement organise des élections municipales dans une province

Le premier ministre cubain, M. Fidel Castro, et la quasi-totalité des membres du comité central du parti communiste se trouvent depuis quelques jours dans la province de Matanzas, à l'est de La Havane, où sont organisées, pour la première fois depuis la révolution de 1959, des élections au suffrage universel. Les électeurs de cette petite province (11 882 kilomètres carrés) de cinq cent mille habitants ont choisi, le dimanche 30 juin, leurs représentants à des assemblées municipales qui vont être créées. Les résultats du scrutin ne sont pas encore connus.

Chaque circonscription devait présenter au moins deux candidats ; certaines sont allées jusqu'à quinze. Ceux-ci avaient été élus il y a près d'un mois *(le Monde* du 14 mai) par un vote des révolutionnaires militants ; chacun d'eux est membre du parti ou de la Ligue des jeunesses communistes, où est en tout cas membre d'une des organisations de masse du pays. Des affiches collées aux murs des bureaux de vote reproduisent la photo des différents candidats et renseignent sur leur personnalité. Chaque électeur a reçu, en outre, un résumé biographique sur chacun d'eux. Le vote, qui a lieu à bulletin secret, n'est pas obligatoire. Les militaires et les jeunes — l'âge électoral a été fixé à seize ans — sont à la fois électeurs et éligibles.

D'après les commentaires recueillis par la presse, la population s'est passionnée pour ce scrutin. Les électeurs, encouragés il est vrai par une intense campagne de presse, ont voté massivement : peu après midi, dimanche, 90 % d'entre eux s'étaient rendu aux urnes. Un second tour est prévu pour le dimanche 7 juillet dans les circonscriptions où aucun candidat n'aura obtenu la majorité absolue.

Chaque circonscription élit un délégué ; ceux-ci seront regroupés en assemblées municipales. L'assemblée municipale sera coiffée d'un *comité exécutif* : les membres des comités municipaux formeront les assemblées régionales (la province est divisée en cinq régions). Les comités exécutifs des assemblées régionales constitueront à leur tour l'assemblée *provinciale*, qui aura elle aussi un organe de direction. Une commission composée de membres du parti, des représentants des jeunesses communistes et des syndicats proposera ceux des élus qui formeront les comités exécutifs des assemblées provinciales et régionales. Toutefois, ces assemblées pourront rejeter les candidats proposés par cette commission.

Les présidents et les secrétaires des assemblées régionales et provinciales seront les seuls membres permanents de cette structure, les autres rempliront leurs fonctions en dehors de leurs heures de travail. Les délégués seront révocables par leurs électeurs ; une protestation écrite de 20 % d'entre eux suffira pour déclencher un processus susceptible d'entraîner leur révocation. L'assemblée provinciale, dernier échelon de ce système représentatif, devrait être mis en place pour le 21 juillet, cinq jours avant la fête nationale, au cours de laquelle M. Fidel Castro viendra, dans la province de Matanzas, tirer une première leçon de cette expérience.

Les pouvoirs de ces assemblées ne sont pas encore clairement définis.

Argentine

M. Lopez Rega apparaît déjà comme le principal conseiller de Mme Peron

Des dizaines de milliers d'Argentins ont déjà défilé devant la dépouille mortelle du président Peron, placée le 2 juillet dans un salon du Palais des congrès à Buenos-Aires, où elle avait été solennellement ramenée depuis la résidence présidentielle de Los Olivos. Afin, officiellement, de permettre au peuple argentin d'exprimer son hommage au disparu, les obsèques ont été retardées de vingt-quatre heures et auront lieu le jeudi 4 juillet. La France y sera représentée par le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, M. Bernard Destremau. Les messages de condoléances de chefs d'Etat et de personnages officiels continuent d'affluer, notamment de la part de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, et de MM. Boudemiène et Bourguiba. L'Espagne et le Liban, après d'autres pays, ont décidé un deuil national de trois jours.

De notre correspondant

Buenos-Aires. — Les Argentins ont commencé de rendre un dernier hommage à Peron, décédé le lundi 1er juillet d'une crise cardiaque. Cet hommage se prolongera jusqu'à jeudi, les funérailles ayant été reportées d'une journée. Sa dépouille a été installée dans un somptueux salon du palais du Congrès, un énorme édifice de style classique. Les couronnes de fleurs s'amoncellent. Attendant patiemment d'entrer, des files de gens de toutes conditions se pressent aux portes de l'édifice pour voir encore le visage cireux du Lider.

La mort efface provisoirement les rancunes. Ceux, rares, qui, comme l'éditorialiste de *la Prensa*, font allusion aux années de « *dictature totalitaire* » de 1945 à 1955 prennent un ton plus conciliant pour évoquer le retour d'exil et le pouvoir exercé dans la modération.

Mardi, l'Eglise, en la personne du cardinal Antonio Caggiano, a apporté son hommage au président défunt. Peron avait été excommunié en 1955 ; par la suite, il avait fait acte de contrition et le pape Paul VI devait lever l'excommunication, se refusant toutefois à le recevoir en 1972. Dans l'homélie qu'il a prononcée, le cardinal-archevêque de Buenos-Aires et primat d'Argentine a souligné les mérites de Peron : « *Ce fut*, a-t-il dit, *un ennemi de la violence au milieu de la tempête de violence et de terreur déchaînée pour remplacer les institutions de la République par un socialisme d'Etat, matérialiste et totalitaire.* » « *Peron*, a-t-il ajouté, *a cherché le dialogue avec les dirigeants politiques afin de réaliser la nécessaire unité... et il a su rapprocher patrons et ouvriers, qui tendaient à s'affronter dans une lutte de classe inévitable.* » Les paroles du prélat sont opportunes sans doute à un moment où tout le monde craint les divisions et appelle de ses vœux la réconciliation.

Déjà des tracts circulent. L'un d'eux accuse M. Hector Campora, ancien président de la République, d'avoir contraint, par ses erreurs et ses déviations, le général Peron à le « démissionner » et à prendre lui-même les rênes de l'Etat, accélérant ainsi son épuisement physique et provoquant sa disparition prématurée ! A ces venimeuses accusations, qui émanent des secteurs orthodoxes du péronisme, les jeunes montoneros, l'aile gauche du parti, répondent par des menaces : « *Si les mesquineries et l'ambition*, dit un autre tract, *inspirent ceux que les événements ont placés circonstanciellement au pouvoir, l'Argentine perdra sa dernière chance et les conséquences seront imprévisibles. Le peuple livré au désespoir choisira le chemin de l'insurrection et de la lutte dans toute sa cruauté.* »

La presse, elle, est paralysée, à l'image du pays, figée dans des commentaires autocensurés. Nul ne sait ce qui se passe dans les coulisses du pouvoir. On scrute les visages des personnages de l'Etat pour deviner les intrigues qui, à n'en pas douter, se tissent autour de la présidente de la République. Mme Peron est au centre de tous les commentaires, qui se réduisent généralement à un point d'interrogation. M. José Lopez Rega, qui la suit comme son ombre, sèche ses larmes et l'entoure d'attentions. Certes, M. Lopez Rega n'a guère d'appuis hors de certains syndicats et de la police, mais il est derrière le trône et il semble avoir l'oreille de la présidente.

On a relevé, non sans étonnement, que le ministre du bien-être social, qui était le collaborateur le plus proche de Peron, signe, seul avec la présidente, les communiqués officiels. Il a la haute main sur la télévision et la radio officielles, seules habilitées à diffuser en ces jours de deuil. C'est à lui et à son clan qu'on attribue l'idée de reporter d'un jour les obsèques et celle encore non confirmée, d'annuler l'inhumation provisoire au cimetière de Chacaritas, afin d'installer la dépouille mortelle de Peron dans la résidence présidentielle de Los Olivos. Il s'agirait, en quelque sorte, de s'approprier symboliquement tout à la fois le corps et l'héritage politique du leader charismatique. Peron n'a voulu pour héritier que « *le peuple* » : c'est-à-dire tout le monde et personne, d'où la dispute sourde, mais qui va bientôt éclater au grand jour.

Qui prononcera l'hommage funèbre traditionnel, interprétant de ce fait, pour le grand public, le testament du défunt ? Ce point crée des conflits. Aucun des candidats n'est du goût de M. Lopez Rega : ni M. José Antonio Allende, président du Sénat et deuxième personnage de l'Etat, qui parlerait au nom des pouvoirs constitués ; ni le général Anaya, au nom des forces armées ; ni M. Ricardo Balbin, au nom de l'opposition parlementaire ; ni M. Duilio Brunello, pour le parti justicialiste.

Un homme pourtant semble surgir : M. Ricardo Balbin, vers qui convergent les espoirs de nombreux éléments raisonnables du pays. Le principe dirigeant du radicalisme, pour lequel Peron semblait avoir une profonde estime, a été pressenti pour organiser une réunion de toutes les forces politiques et sociales du pays. Certains, comme les communistes, le pressent même de proposer au nouveau chef d'Etat la formation d'un gouvernement d'unité nationale. Rien encore ne le justifierait et le chef de l'Union civique radicale est réticent. Mais la crise, si elle survient, le portera à assumer un rôle de tout premier plan. On dit même que Peron, pendant ses dernières minutes de lucidité, lundi, aurait confié à ses proches que M. Balbin était le seul à même de prendre la relève. Mais les rumeurs sur les ultimes recommandations de Peron sont diverses et nombreux sont ceux qui s'emploient activement à brouiller les cartes en cette matière.

PHILIPPE LABREVEUX.

États-Unis

L'affaire du Watergate commence à ennuyer le public américain

De notre correspondant

Washington. — La menace de démission de M. Kissinger a, pendant quelques jours, ravivé l'intérêt du grand public américain pour l'affaire du Watergate. Si on en juge par les lettres des lecteurs de journaux et d'auditeurs des moyens audio-visuels, la réaction de l'opinion a été, dans sa majorité, défavorable à la presse et aux *media* en général. Ce regain d'intérêt et de mauvaise humeur ne saurait faire oublier que, dans sa majorité, l'opinion donne des signes évidents de lassitude à l'égard du Watergate, un sujet de plus en plus difficile à suivre pour le lecteur ou l'auditeur moyen, perdu dans le dédale des juridictions et des commissions. Telle est, en tout cas, l'impression qui se dégage des réponses faites au *New York Times* par plusieurs directeurs de journaux, réponses qui viennent d'être publiées.

« *Watergate ennuie* », estime le directeur du *Louisville-Courrier*. Ils ajoutent que les lettres de leurs lecteurs vont toutes dans le même sens : « *Nous en avons assez du Watergate... Qu'attendez-vous pour parler d'autre chose...* » Les directeurs du *Chicago Tribune* et du *Minneapolis* ont enregistré les mêmes réactions de fatigue, voire de nausée. Ils notent en outre que le public est irrité contre la presse, lui reprochant d'avoir dévoilé le scandale et même de continuer à rendre compte de l'affaire. « *Les gens s'en prennent inévitablement au messager porteur de mauvaises nouvelles...* », estime un des directeurs du *Chicago Tribune*, tandis qu'un des rédacteurs en chef du *New York Times* note avec regret que, pour beaucoup de gens, l'enquête des journaux qui mena à la révélation du scandale est « *nuisible, méchante...* ».

Un problème de confiance

Certes, le journal de New-York constate qu'il est difficile d'apprécier les degrés d'ennui ou d'irritation du public en se fondant seulement sur les lettres de lecteurs. Les mécontents écrivent ; les autres le font rarement. Néanmoins, le fait que, selon les plus sérieux des sondages d'audience, les programmes de nouvelles des trois grandes chaînes de télévision aient perdu en un an un million de téléspectateurs a de quoi préoccuper les responsables des journaux écrits et télévisés. Ceux-ci, néanmoins, estiment à juste titre devoir continuer à rapporter dans les détails le plus grand scandale américain du siècle, suivi avec un intérêt non dissimulé par la minorité de lecteurs ou de téléspectateurs. On décèle un mécontentement vis-à-vis des *media*, accusées de manquer d'objectivité à l'égard du président, de colporter des « fuites » ou des informations non vérifiées, d'abuser de leur pouvoir et de faire preuve d'irresponsabilité.

Il est vrai que, en dehors des éditorialistes, beaucoup de journalistes américains, jaloux, semble-t-il, des lauriers mérités des jeunes reporters Woodward et Bernstein, qui révélèrent les premiers l'affaire du Watergate, se sentent soudain des âmes de Judex ou de Robin des Bois, en s'exposant même parfois au ridicule. Mais l'attitude de la Maison Blanche, peu coopérative, cultivant le secret, porte sa part de responsabilité dans les mauvaises relations actuelles entre le pouvoir exécutif et le « quatrième pouvoir ».

La liberté de la presse réaffirmée

Au moment où la presse est vivement critiquée et où sa crédibilité même semble remise en question par de larges secteurs de l'opinion, la Cour suprême, à l'unanimité, a rendu la semaine dernière un arrêt confirmant la liberté de la presse. La haute instance judiciaire a invalidé une loi de l'Etat de Floride qui imposait aux journaux l'obligation d'apporter à un candidat politique attaqué dans un éditorial un droit de réponse sous forme d'un article de même dimension. En fait, il s'agissait d'une bataille livrée par divers groupes revendiquant pour chaque citoyen une sorte de « droit d'accès » aux *media* pour exprimer ses vues. La Cour admet que les arguments sur la toute-puissance des monopoles de presse, ignorant le citoyen moyen, ont quelque validité. Mais, à son avis, « *une presse responsable est sûrement un objectif désirable... Cependant, comme beaucoup d'autres vertus, elle ne peut faire l'objet d'une législation* ».

En d'autres termes, la conception d'un « droit d'accès » que le gouvernement devrait faire respecter irait, selon la Cour, à l'encontre du premier amendement de la Constitution (liberté de la presse), car, pratiquement, le gouvernement dicterait à un directeur de journal ce qu'il doit imprimer. La Cour suprême estime que le droit de réponse obligatoire serait une intrusion, un empiétement sur les fonctions et responsabilités des directeurs de journaux. De plus il encouragerait la presse à l'autocensure, en tout cas à faire preuve d'une trop grande prudence, à ne pas prendre position dans les débats sur les problèmes politiques et électoraux afin d'éviter les frais que représente la publication obligatoire d'articles. Bref, l'arrêt confirme les droits et responsabilités exclusifs des directeurs de journaux, entièrement maîtres à bord.

Ainsi la Cour suprême, ignorant les mouvements passagers de l'opinion, donne priorité à la défense d'une presse libre, même insuffisante ou abusive, sur le droit du public d'être informé le plus complètement et le plus objectivement et de se faire entendre davantage à travers les *media* contrôlées par des féodalités financières. Le *Washington Post*, tout en se félicitant de l'arrêt, estime que les directeurs de journaux se doivent maintenant de prendre une conscience encore plus nette de l'ampleur de leur responsabilité vis-à-vis du public.

HENRI PIERRE.

Haïti

Un comité français de défense réclame la libération des prisonniers politiques

C'est ce mercredi 3 juillet que s'achève, aux Bahamas, « *le délai d'amnistie* » d'une durée de deux semaines que le ministre des affaires intérieures de ce pays, M. Devrell Rolle, avait laissé, le 19 juin, à « *toutes* » les personnes se trouvant dans les îles « *de façon illégale* » pour « *quitter le pays de leur plein gré* » *(le Monde* du 25 juin).

Cette échéance fait peser une menace très précise sur plusieurs milliers d'Haïtiens — quarante mille, selon le comité Charles-Péralta d'action patriotique haïtienne, — qui, après avoir fui leur pays et le régime des présidents François et Jean-Claude Duvalier, étaient entrés clandestinement ces dernières années aux Bahamas pour y trouver un asile politique ou simplement du travail. Une semblable décision avait déjà été prise, selon la même source, en 1967 : une dizaine de milliers de citoyens haïtiens avaient alors été refoulés vers leur île, où certains d'entre eux avaient reçu un « accueil » sans douceur de la part de la police locale.

D'autre part, huit personnes membres d'un Comité de défense des droits de l'homme en Haïti, créé à Paris il y a quelques semaines (1), se sont récemment rendues 10, rue Théodule-Ribot (17e) afin de déposer à l'ambassade de ce pays une lettre ouverte protestant notamment contre « *les atrocités exercées sur les citoyens haïtiens* » et les « *arrestations arbitraires* » auxquelles il est procédé dans l'île caraïbe. Selon les membres de cette délégation — composée notamment de M. Marcel Manville, avocat à la cour, président du comité, de M. Albert-Paul Lentin, journaliste, du père Maurice Barth et du pasteur Marcel Henriet, — l'ambassadeur, M. Edouard Francisque, après avoir d'abord refusé de les recevoir, se présenta soudain devant eux un revolver à la main, leur précisant qu'ils avaient « *trois minutes* » pour se disperser.

L'ambassade d'Haïti a démenti cette affirmation, la qualifiant de « *très légère* ».

Dans la lettre ouverte qui fut finalement remise à un membre du personnel de l'ambassade, le comité déclarait notamment :

« *La population haïtienne est privée des libertés les plus élémentaires : la liberté d'opinion, les droits civiques, politiques, syndicaux, culturels sont supprimés. Aucune possibilité de défense légale n'existe. Des centaines de détenus, certains depuis plus de dix ans, sont victimes de la violence physique et morale, du sadisme de leurs gardiens. Des cours martiales peuvent siéger à tout moment et prononcer des condamnations capitales. Un décret d'avril 1969 punit de mort toute personne déclarée coupable d'avoir diffusé ou aidé à diffuser des idées contraires au régime. Plusieurs milliers de personnes ont été assassinées depuis l'avènement des Duvalier.*

» *Même la très officielle commission des droits de l'homme de l'Organisation des Etats américains, dans son rapport (L/V 1121 Doc. 6) du 21 mai 1969, dénonce les exécutions sommaires de familles entières, les détentions arbitraires, les tortures et l'absence de liberté...* »

En conclusion les signataires de la lettre ouverte réclament « *la libération des prisonniers politiques et le rétablissement des libertés fondamentales dans la République haïtienne* ».

(1) Comité de défense des droits de l'homme en Haïti, c/o Mme Yvonne Farny, 12, bd Desgranges, 92330 Sceaux. Font notamment partie de cette organisation : MM. Georges Casalis, Michel de Certeau, Aimé Césaire, Jean-Marie Domenach, Jean-Jacques de Félice, Vladimir Jankélévitch, Robert Jaulin, Alain Jouffroy, Alfred Kastler, Yves Lacoste, Michel Leiris, Albert-Paul Lentin, André Lwoff, Marcel Manville, Georges Montaron, et Laurent Schwartz.

Brésil

● **UN PROJET DE LOI** sur la fusion des Etats brésiliens de Rio-de-Janeiro et de Guanabara a été approuvé, lundi 1er juillet, par le président Ernesto Geisel. Le Congrès fédéral s'était déjà prononcé, le 26 juin dernier, pour cette fusion, qui deviendra effective le 15 mars 1975. Le nouvel Etat de Rio-de-Janeiro sera le second centre industriel et commercial du pays, après l'Etat de Sao-Paulo. Ce projet de fusion a été vivement critiqué par le seul parti d'opposition légal, le Mouvement démocratique brésilien, qui va ainsi perdre le seul siège de gouverneur — celui de l'Etat de Guanabara — qu'il détenait sur les vingt-deux Etats du Brésil. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Selon le ministre israélien de la défense

DES AVIONS MIG-23 ET DES MISSILES SAM-9 SE TROUVERAIENT EN ÉGYPTE ET EN SYRIE

Jérusalem (A.F.P., Reuter). — Le ministre de la défense israélien, M. Shimon Peres, a affirmé mardi 2 juillet, à la tribune de la Knesset, en réponse aux questions des députés, qu'Israël possède des informations précises sur la présence en Egypte et en Syrie d'avions Mig-23 et de missiles SAM-9. Le Mig-23 est l'appareil le plus rapide du monde à l'heure actuelle, et les missiles SAM-9 seraient les plus perfectionnés parmi les engins sol-air de fabrication soviétique.

Le ministre n'a, d'autre part, ni démenti ni confirmé les informations publiées il y a un mois selon lesquelles les prisonniers de guerre israéliens en Syrie auraient été interrogés par des officiers soviétiques : « Nous savons toutefois, a précisé M. Peres, que les officiers supérieurs soviétiques ont participé à la guerre du Kippour du côté syrien, et qu'ils ont probablement subi des pertes, mais le total de ces pertes nous est inconnu. »

De son côté, le général Mordechaï Gur, chef de l'état-major israélien, dénonce, dans une interview au « Jerusalem Post », la tendance à critiquer l'armée qui s'est fait jour en Israël depuis la guerre d'octobre. Il affirme que les critiques contre l'armée ont beaucoup compliqué la tâche de réorganisation du dispositif israélien après la dernière guerre. — (A.F.P., Reuter.)

LE P.C.F. CONDAMNE LA RÉPRESSION DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS PAR ISRAËL

Les autorités israéliennes ont annoncé, le mardi 2 juillet, une série de condamnations infligées à des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, sous l'inculpation d'espionnage et d'actes de sabotage.

A Paris, le parti communiste français, dans un communiqué publié mardi « *exprime son inquiétude et son indignation devant les expulsions, arrestations et tortures qui frappent, dans les territoires occupés par Israël depuis juin 1967, des centaines de Palestiniens, en particulier des dirigeants du Front national palestinien, communistes et autres patriotes* ».

« *Ces pratiques*, poursuit le communiqué, *frappent des partisans résolus de la solution politique préconisée par l'ONU. Au moment où viennent d'être décidées des mesures de désengagement des forces militaires, qui ouvrent la voie à un règlement pacifique dans le cadre de la Conférence de Genève, tous les hommes de cœur, attachés à la paix et à la justice, condamneront cette répression et exigeront l'arrêt immédiat des expulsions, arrestations, tortures qui frappent les patriotes palestiniens et la libération de tous les détenus palestiniens.* »

PROCHE-ORIENT

RENDU PAR ISRAËL AUX SYRIENS

Kuneitra offre un spectacle de désolation

De notre envoyé spécial

Kuneitra (Golan syrien). — Cité autrefois florissante, dotée de la plus riche municipalité du pays, Kuneitra, le chef-lieu du Golan, n'est plus qu'un amas de pierres. La ville s'était pourtant rendue aux Israéliens le 10 juin 1967, sans opposer la moindre résistance, après que sa population l'eut désertée. Elle était encore indemne il y a quelques semaines, *comme en* avaient témoigné les confrères américains qui accompagnaient M. Kissinger dans ses allées et venues entre Damas et Jérusalem.

La ville est aujourd'hui méconnaissable. Les maisons avec leurs toits à ras du sol ressemblent à des dalles mortuaires. Une partie des décombres est recouverte de terre toute fraîche que sillonnent les traces de chaînes de bouteur. Partout des fragments de meubles, des ustensiles de cuisine hors d'usage, des journaux hébreux qui datent de la première semaine de juin ; un matelas éventré, par-ci, les ressorts d'un vieux canapé style damascain, par-là. Sur les rares pans de mur encore debout, des inscriptions en hébreu proclament : « *Ce n'est que partie remise* » ; « *Vous voulez Kuneitra, vous l'aurez détruite* ».

Les poteaux électriques sont sectionnés à la scie, les câbles de téléphone jonchent la chaussée, les égouts sont tous crevés et les pierres d'argile noires qu'on ne trouve que dans les carrières de la région, arrachées aux maisons, sont rassemblées en cubes qu'on a enroulés avec un grillage, prêts à être transportés. L'occupant s'en est déjà servi pour construire des blockhaus à l'épreuve des obus de canon. De l'immense toiture de la mosquée Khaled-Ebn-Walid, il ne reste que la charpente. On ne voit pas les tuiles, qui seraient d'une qualité rarissime et précieuse. Toutes les pistes qui mènent à ce lieu de prière où s'entassent les décombres des maisons sont impraticables, aussi bien en voiture qu'à pied. L'unique endroit de la ville qui ait été légèrement épargné se situe dans le voisinage du quartier général du gouverneur militaire, en plein centre : là, on ne sait trop pourquoi, une dizaine d'habitations avec leurs magasins ont été oubliées par les dynamiteurs. Les transformateurs d'électricité et les pompes à eau qui desservent la ville ont disparu, mais les bâtiments qui les abritaient demeurent. De la terrasse du cinéma Al Fardous, dont l'intérieur a été entièrement ravagé par le feu, une vision de désolation s'offre au visiteur. Il n'est plus possible de distinguer les quartiers tcherkesse, druze, musulman, sunnite et chrétien qui constituaient autrefois la ville. Aujourd'hui, les membres de toutes ces communautés se retrouvent unis dans le malheur. Dans cette agglomération, qui fut autrefois la plus verte de Syrie, trois arbres subsistent dans un terrain vague où s'entassent voitures, chars et jeeps calcinés.

Comme à Stalingrad

« Où est donc ma maison ? Je n'en trouve plus trace. » *Surgissant de sa Mercedes, M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, parle sur un ton angoissé.*

« Kuneitra me rappelle Stalingrad au lendemain de la dernière guerre », *nous déclare à son tour l'ambassadeur d'Union soviétique à Damas. Alerté par les récits des premiers témoins oculaires, il est venu vérifier* « les ravages de ce véritable cataclysme ».

« Quelle idée de nous laisser un si triste vestige de leur passage ! *commente à son tour M. Nyef Naufal, le préfet de Kuneitra.* Comment les Syriens pourront-ils encore oublier leurs griefs contre l'Etat hébreu quand ils sauront qu'à l'exception d'une dizaine de maisons toutes les habitations, tous les lieux publics de cette ville, qui comptait cinquante-cinq mille habitants, ont été rasés au bouteur ou dynamités quelques heures avant d'être livrés aux Nations unies ? Il a fallu d'ailleurs que ces dernières interviennent avec force, *ajoute M. Naufal,* pour épargner une partie de l'hôpital militaire, une des trois mosquées, dont les minarets ont été décapités et les deux églises, qui ont ont cependant été entièrement pillées, ainsi que les inestimables icônes. »

Y aura-t-il une « affaire Kuneitra » dont seraient bientôt saisies les instances internationales ? Les dirigeants syriens se refusent pour l'instant à réagir. Ils se demandent si la destruction de Kuneitra, qui ne tardera pas à être connue de la population, ne va pas compromettre leurs efforts pour mettre l'opinion en condition afin qu'elle accepte une coexistence avec Israël dans le cadre d' « une paix juste et durable ».

Mme Salem Nassif, l'une des vingt-quatre personnes à n'avoir jamais déserté Kuneitra (en tout six familles sont restées), nous déclare : « Il ne faut pas leur en vouloir. C'est leur faiblesse qui est source de haine. J'ai vu, l'autre jour, l'un des colons israéliens pleurer de rage parce qu'on lui intimait l'ordre de s'en aller. Il s'est mis à détruire une Volkswagen qui appartenait à un Arabe. » *Mme Nassif, qui est de culture francophone, cite André Chénier :* « Les Turcs sont passés là, tout est ruine et deuil... »

Ailleurs, une famille de Kuneitra, revenue de Damas, où elle s'était réfugiée, ne trouve que des décombres. Le père, la mère et les quatre enfants s'assoient alors par terre et se mettent à maudire en chœur « ceux qui détruisent la maison des gens ».

Les équipes de détecteurs de mines poursuivent par ailleurs leur dangereuse besogne. Elles ont déjà repéré mille huit cents engins. « Nous avons découvert trois champs de mines qui ne figuraient pas sur les cartes remises par Israël à la force d'urgence des Nations unies », *nous déclare le commandant du secteur.*

Va-t-on reconstruire Kuneitra ? « Comment pourrait-on le faire, *répond le préfet,* alors que Zavieh et le Banias, les deux régions agricoles qui appartiennent aux habitants du chef-lieu du Golan, sont toujours occupées par les Israéliens ? Comment entreprendre des travaux alors que l'ennemi, qui se trouve aussi au sommet des deux collines qui dominent Kuneitra, pourrait contrôler la circulation ? Comment, dans ces conditions et à défaut de logements, de conduites d'eau, de courant électrique et d'égouts, pourrait-on permettre à la population de regagner la ville ? »

Sur les cent soixante-dix mille réfugiés du Golan, victimes des guerres de 1967 et de 1973, il y en aura en tout vingt mille qui pourront retourner dans les bourgs de la poche occupée en octobre 1973 et qui vient d'être évacuée. Quant à la ville de Kuneitra, une commission d'étude a été constituée pour proposer un plan de reconstruction qui serait d'ailleurs financé par des crédits américains...

EDOUARD SAAB.

Deux visages de l'Égypte

(Suite de la première page.)

Des mesures avaient bien été prises *intuitu personæ*. Par exemple, quelque 300 feddans (1 feddan = 4 200 m2) de terre avaient été restitués au Saint-Siège (mais Nasser n'avait-il point rendu leurs propriétés à l'ex-reine Dina de Jordanie et à l'ex-roi Idriss Ier de Libye ?) ; leurs biens avaient été rendus aux journalistes Ali et Mustapha Amine ; des sociétés financières mixtes avaient été créées sur le papier avec d'autres pays arabes ; l'autorisation de s'installer en Egypte avait théoriquement été accordée à des banques américaines. Mais le Rubicon n'avait pas encore été franchi. Des « *lois scélérates* » demeuraient suspendues comme une épée de Damoclès au-dessus de la bourgeoisie égyptienne et des investisseurs étrangers virtuels, paralysant leurs initiatives.

Tel ne devrait plus être le cas maintenant. Deux décisions d'une portée considérable concernant la déséquestration des biens et le capital international ont en effet été annoncées récemment au Caire. Si elles sont confirmées et appliquées, comme il y a lieu de le penser, elles ouvriront la voie, cette fois pour de bon, à une certaine « *dénassérisation* » de l'économie égyptienne. Le 8 mai dernier, le Conseil d'Etat, statuant sur le cas d'un avocat cairote, Me Farid Abou-Chadi, dont les propriétés avaient été placées sous séquestre il y a treize ans, rendait un arrêt déclarant nulle pour « *inconstitutionnalité et abus de pouvoir* » la « *proclamation militaire* » d'octobre 1961, signée par l'ancien Raïs, et qui avait introduit « *l'hérésie des séquestrations* ». Ce texte complété par d'autres (1962, 1963, 1964) constitue un véritable «*bottin*» de la fortune égyptienne « *avant le socialisme* ». A l'exception de la dynastie de Méhémet Ali dont les biens (environ 180 000 feddans) avaient été nationalisés dès 1953, on y voit défiler, comme dans une litanie de conte oriental, toute une Egypte que l'on croyait engloutie par l'histoire, mais qui montre en ce moment qu'elle a retrouvé au moins une partie de sa vigueur. Certes, les grands négociants juifs ne reviendront pas d'Israël, ni les Syro-Libanais ou les Arméniens réinstallés à Beyrouth ou en Occident, ni les « pieds-noirs » d'Egypte rapatriés dans leurs pays d'origine, mais les pachas musulmans et les notables coptes, ou leurs héritiers, sont toujours là. (Les Français dépossédés sont progressivement indemnisés en vertu d'accords gouvernementaux signés en 1959 et en 1966).

Le décret Abou-Chadi

Si le 8 juillet prochain, le gouvernement n'a pas saisi la haute cour administrative, la sentence obtenue par Me Abou-Chadi, unique dans les annales de la justice égyptienne, du moins en ce qui concerne les nationaux, sera applicable. Tout laisse penser que l'Etat n'interjettera pas appel contre une décision souhaitée au fond d'eux-mêmes par de nombreux dirigeants. Selon l'hebdomadaire égyptien *Akhbar-el-Yom*, « *le président Sadate a déjà donné des directives pour liquider rapidement tous les cas de séquestration en deux mois* » Au moins une partie des trois mille cinq cent soixante-sept familles et des sept cent quatre-vingt-trois entreprises dont les biens ont été placés sous séquestre depuis 1961, ont l'intention, au cours des semaines à venir, de s'adresser au Conseil d'Etat pour réclamer le bénéfice de l'application du « *décret Abou-Chadi* ».

Que veulent exactement ceux que l'on appelle ici « *les séquestrés* » ? Ils tiennent d'abord à être distingués des « *nationalisés* », bien que les mêmes personnes aient parfois été victimes des deux mesures. Les nationalisations sont en effet considérées par presque tout le monde comme irrévocables, contrairement aux séquestrations. Celles-là avaient porté sur des biens d'une valeur globale de 900 millions de L.E., y compris le million de feddans pris par la réforme agraire, tandis que celles-ci représentent à l'heure actuelle un montant d'environ 100 millions de L.E. (terres, immeubles, usines, commerces), soit 1 milliard 200 millions de francs. Sans doute conscients des risques de jacqueries, les *propriétaires des domaines séquestrés* déjà distribués aux paysans (17 000 feddans sur un total de 42 000) ont adopté une attitude qui rappelle celle des anciens émigrés français à l'égard des biens nationaux, sous la Restauration ; ils demandent une indemnisation. En revanche, la restitution des propriétés non partagées et de tous les autres biens non vendus à des particuliers sera, en principe, exigée.

Y a-t-il un courant hostile à ce que les « *séquestrés* » aient leur « *milliard* », comme les émigrés dépossédés sous la Révolution française eurent le leur sous Charles X ? Liés à l'ancienne classe possédante, la plupart des cadres de l'armée — la seule force organisée du pays — s'identifient trop à la politique extérieure de M. Sadate pour s'opposer à celui-ci dans d'autres secteurs. Les fonctionnaires, les ouvriers, les fellahs, ont jusqu'à présent fait preuve de docilité et, en outre, de prime abord, les intérêts essentiels de la majorité d'entre eux ne seraient pas gravement lésés par une déséquestration effective. Les récentes grèves d'ouvriers d'Alexandrie, d'ailleurs limitées, n'ont été provoquées que par la modicité des salaires.

Seule l'Université, partagée entre une minorité marxisante et nassérienne dynamique, un courant ultra-islamisant puissant, mais peu actif, et un « *marais* » plus ou moins pro-sadatien, est le centre d'un débat sur la « *libéralisation* ». S'appuyant sur une promesse verbale du Raïs, une partie des étudiants se sont regroupés cette année dans une association distincte, pour ne pas dire dissidente, du syndicat officiel, tandis que des affiches montrant une main américaine sanglante s'abattant sur l'Egypte ont étoilé ce printemps les murs des facultés. De petits groupes d'étudiants s'en prennent naturellement au projet déséquestration, mais si l'on excepte quelques cercles restreints d'intellectuels de gauche, dont les opinions il est vrai ne laissent pas le pouvoir indifférent, cette opposition n'a rencontré jusqu'à présent qu'un faible écho en dehors des campus.

« La montagne a accouché d'une souris »

Selon la nouvelle terminologie en usage au Caire, « *déséquestrer* », c'est « *réparer les erreurs du passé* ». Mais il faut aussi « *préparer l'Egypte prospère de l'an 2000* ». Ayant des cadres capables et une main-d'œuvre abondante et peu exigeante, les Egyptiens comptaient pour relancer leur développement sur les capitaux arabes et étrangers. Cependant, ceux-ci se faisaient tirer l'oreille ; les quatorze projets d'investissements rendus publics il y a peu de temps laissaient bien apparaître quelques noms saoudiens, grecs, britanniques, ouest-allemands et américains, mais ils ne totalisaient qu'environ 25 millions de livres, et portaient souvent sur des réalisations d'intérêt secondaire, telles qu'un « *cabaret avec piscine* », des « *bateaux de tourisme sur le Nil* », une fabrique de persiennes, etc. « *La montagne a accouché d'une souris* », se gaussait-on dans les milieux économiques cairotes. « *La loi concernant l'investissement des fonds arabes et étrangers et les zones franches* », approuvée le 10 juin dernier par le Parlement, sera en revanche de nature à mettre fin à presque toutes les appréhensions des détenteurs de capitaux. Le nouveau texte ouvre en tout cas aux investisseurs « *l'industrie, les richesses minérales, l'énergie, le tourisme, le transport (...), la bonification et la culture par moyen de location des terres incultes* », seul le secteur immobilier étant réservé exclusivement aux fonds arabes. « *Le capital investi ne peut être nationalisé, confisqué, gelé ou saisi que par voie judiciaire.* » Les banques d'affaires et d'investissements sont « *exemptées (...) du contrôle des changes* ». Les nouvelles entreprises n'ont pas d'impôts sur les bénéfices à payer durant une période de cinq à huit ans. La réexportation des fonds investis s'effectue « *sans retard* », sauf dans certains cas où elle a lieu en « *cinq annuités égales et aux taux de change pratiqué au moment de l'investissement* ». Enfin, le transfert des revenus est admis pour les « *projets importants* », tandis que pour les entreprises exportatrices il est égal au montant des ventes réalisées à l'extérieur. Sans être intégralement conforme à l'éthique capitaliste pure, cette loi devrait permettre à l'Egypte de bénéficier d'un certain nombre d'investissements, notamment en provenance des monarchies pétrolières, Iran compris, qui bordent le golfe Arabo-Persique. « *Nous pourrons attirer entre 250 et 300 millions de dollars annuellement* », a calculé un membre du Parlement égyptien.

Outre la relative libéralisation de la presse, qui n'est d'ailleurs qu'une application de la Constitution de 1971, laquelle « *interdit la censure des journaux* », le pouvoir a multiplié ces derniers temps les mesures destinées à donner satisfaction à la minorité citadine de la nation, que son niveau de vie, plus élevé que celui de la majorité rurale, met mieux à même de profiter de la libéralisation. Les cent vingt mille Egyptiens qui, généralement par pur arbitraire, étaient privés de voyages à l'étranger depuis l'époque de Nasser, pourront désormais franchir librement les frontières (ces mêmes personnes avaient précédemment récupéré leurs droits civiques). Le visa de sortie, que remplacera certes l'autorisation de l'employeur pour les fonctionnaires et les salariés du secteur public, a été supprimé. La nationalité égyptienne a été rendue à la centaine de citoyens qui en avaient été privés par ordre de l'ancien Raïs. Des prisonniers politiques sont régulièrement libérés, le dernier en date étant M. Azzedine Abdelkader, Frère musulman et petit-fils du chef nationaliste Orabi Pacha. Enfin, on a commencé à libéraliser le commerce extérieur.

Dans ce flot de décisions, dans les discours ou les éditoriaux qui les escortent, rien n'a trait exclusivement ni directement aux fellahs, dont on arrive au Caire à oublier l'existence. Pourtant, l'Egypte demeure avant tout un monde rural et, à l'instar de ce qu'écrivait La Bruyère, « *celui qui se jette (...) dans la province y fait bientôt, s'il a des yeux, d'étranges découvertes* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Prochain article :

LE DON DES FELLAHS

Le P.C.F. et l'espérance du pouvoir

Les fédérations départementales du parti communiste, qui avaient participé très activement à la campagne de M. François Mitterrand, sont à présent engagées dans un intense effort de propagande visant à amplifier le courant d'adhésions, qui s'est créé au bénéfice de toutes les formations de gauche au soir du 19 mai. Elles le font soit par le biais d'opérations « à cœur ouvert », soit, en province, à travers les traditionnelles fêtes fédérales.

Après le ralentissement des vacances, la vie du parti communiste se trouvera entièrement centrée, à la rentrée, sur la préparation de son congrès extraordinaire, le premier de son histoire, qui siégera du 24 au 27 octobre à Vitry-sur-Seine. L'ordre du jour, l'« union du peuple de France pour le changement démocratique », traduit le souci du P.C.F. d'élargir encore l'alliance construite autour du programme commun afin de conquérir un pouvoir que, pour la première fois depuis 1947, il sent enfin à sa portée.

Toutefois, la direction du parti entend également profiter de ce congrès pour développer un effort de renouvellement et de rajeunissement des cadres communistes. Le comité central a en effet fixé ce second objectif aux organisations du parti et, au cours des mois de septembre et d'octobre, l'ensemble des directions fédérales du parti va être renouvelé. Cet effort se poursuivra jusqu'au vingt et unième congrès, qui siégera en principe fin 1975 ou début 1976, et qui seul est habilité à désigner un nouveau comité central et donc à poursuivre le rajeunissement de la direction nationale du parti.

I. — La recherche d'une quatrième composante

Par THIERRY PFISTER

Quand, au soir même du premier tour de l'élection présidentielle, M. Georges Marchais a, sans chercher à nuancer ses propos, appelé les gaullistes à rejoindre le camp de la gauche, il a été immédiatement accusé de manœuvre électorale. Même ses alliés socialistes, qui voyaient les avantages d'un tel ralliement, se sentaient un peu gênés, d'autant que, s'ils avaient usé du même vocabulaire que le secrétaire général du P.C.F., ne les aurait-on pas soupçonnés de vouloir recréer une sorte de « troisième force » ?

L'élection présidentielle acquise, les dirigeants communistes n'ont pas modifié leur tactique et croient toujours à un reclassement des gaullistes. Cette attitude surprend même une partie des militants communistes qui s'étonnent de voir leur parti ouvrir soudain si largement ses portes et se montrer si peu exigeant dans le choix de ses alliés. Son œcuménisme ne connaît en effet plus guère de frontières. Il serait aujourd'hui bien difficile d'exclure M. Roger Garaudy en contestant sa définition du « bloc historique nouveau », cette large alliance de couches sociales destinée à donner une majorité à la gauche.

Si l'évolution amorcée en décembre 1968 avec l'adoption, à l'initiative de M. Waldeck Rochet, du « Manifeste de Champigny » s'accélère ainsi, c'est parce que s'ouvre enfin pour le parti communiste la perspective d'une victoire électorale décisive lui donnant accès au pouvoir. Lui qui, au lendemain des événements de mai-juin 1968, a choisi d'œuvrer pour la réalisation d'une « démocratie avancée » au risque de céder du terrain sur sa gauche et de permettre la naissance d'une nouvelle force révolutionnaire, se trouve engagé dans une logique que les succès remportés rendent plus contraignante encore.

Insensiblement, il est passé de l'union de la gauche comme moyen d'amarrer les socialistes dans l'opposition à l'union de la gauche comme outil de gouvernement. Et dès lors, un changement qualitatif s'est produit au sein de cette union. Dans l'opposition, il est essentiel que les communistes soient les premiers. Dans l'optique d'une participation au gouvernement, en revanche, ils ont accepté de céder largement le pas aux socialistes en ne revendiquant ni la direction du gouvernement ni aucun des ministères-clés. Si cet état de fait est admis comme le prix à payer pour accéder au pouvoir, il n'est pas question de l'institutionnaliser. Le projet de relance d'un contre-gouvernement évoqué par M. François Loncle, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, ne peut être accepté par les dirigeants communistes qui auraient bien du mal à expliquer à leurs militants un effacement, même relatif, de leur parti dans cette équipe. Un tel problème ne se serait pas posé, en revanche, s'il avait surgi au lendemain d'un succès électoral. La joie née de la victoire aurait fait oublier les blessures d'amour-propre et atténué le « patriotisme de parti ».

Si au niveau national les relations sont chaleureuses entre les responsables des formations de gauche, au niveau départemental, il n'en va pas toujours de même. A aucun moment, durant la campagne pour l'élection présidentielle, communistes et socialistes n'ont perdu de vue les futures élections législatives et la compétition qui les oppose à ce niveau. Quand, localement, les socialistes ont cherché, avant le premier tour, à susciter des actions unitaires afin de prendre en remorque le P.C.F., ils se sont heurtés à la même réponse négative qu'eux-mêmes opposaient jadis au P.C.F. lorsque le rapport de forces leur était défavorable.

Les réactions des militants

Quel que soit le désir de M. Georges Marchais de brûler les étapes et de transformer son mouvement en parti de gouvernement, il lui faut prendre en compte ces pesanteurs. Le courrier des lecteurs de *France nouvelle*, hebdomadaire central du P.C.F., est révélateur des hésitations de certains militants. L'un d'eux explique, par exemple, que, s'il admet que la situation actuelle permet *« des audaces inhabituelles, il ne faudrait pas en déduire que le parti communiste peut devenir un fourre-tout où cohabiteraient, en toute tranquillité, ceux qui veulent la révolution et ceux qui ne la veulent pas »*. A cette crainte, les dirigeants du P.C.F. répondent en rappelant le chiffre des adhérents enregistrés en 1946 : plus d'un million. Yvonne Quillès explique, par exemple, au lecteur de *France nouvelle* : *« Sans faire de comparaisons abusives, il n'est pas mal de rappeler que, à l'époque de la libération, par exemple, on comptait un communiste sur sept électeurs. On en compte actuellement un sur douze. N'y a-t-il pas là une disproportion qui devrait bien plus vous préoccuper que la crainte de noyer (?) le parti communiste dans une masse qui serait tout à coup, on ne sait pourquoi, moins révolutionnaire qu'à d'autres époques* (1) » La mémoire de Maurice Thorez est invoquée pour justifier les développements de la politique unitaire.

L'un des grands débats qui vont se dérouler au sein du P.C.F dans le cadre de la préparation du congrès extraordinaire portera donc vraisemblablement sur les notions de parti d'avant-garde et de rassemblement populaire. Le projet de résolution que le comité central va arrêter dans la première semaine de septembre devrait en principe préciser ces deux concepts.

En fait, par leurs appels répétés aux gaullistes, les dirigeants communistes ne cherchent pas tellement à les attirer au sein de leur formation. Ils savent bien qu'un tel mouvement serait de toute manière limité et si, pour les besoins de leur propagande, ils ne manqueraient pas d'utiliser l'adhésion de tel ou tel ancien militant U.D.R., ils n'en attendent pas un bouleversement du rapport des forces politiques.

En revanche, les responsables du P.C.F. verraient avec plaisir se constituer, dans le cadre de l'union de la gauche, une quatrième composante, gaulliste, qui s'ajouterait aux communistes, aux socialistes et aux radicaux. Un homme comme M. Charbonnel, ancien ministre U.D.R., maire de Brive, pourrait peut-être susciter un tel rassemblement, et on trouve même, à gauche, des responsables qui ne désespèrent pas de voir M. Michel Jobert évoluer, lui aussi, vers l'opposition, entraînant à sa suite un certain nombre de gaullistes. Un tel apport devrait permettre à l'opposition de devenir majorité en lui apportant la poignée de voix qui lui ont encore fait défaut lors de l'élection présidentielle.

Sans le dire, les dirigeants communistes ne croient, semble-t-il, plus guère — s'ils l'ont jamais pensé — que le Mouvement des radicaux de gauche soit en mesure de constituer la force de centre gauche capable de pêcher largement au sein du « marais ». En outre, ils s'inquiètent de voir M. François Mitterrand chercher à récupérer pour le compte de son propre parti, ou à la rigueur au profit de radicaux de gauche quelque peu satellisés, les premières brebis égarées gaullistes ou centristes. Les responsables communistes ne tiennent pas à voir le parti socialiste occuper tout le terrain devenu libre au centre, ce qui pourrait non plus rééquilibrer la gauche, mais désormais créer un déséquilibre au détriment du parti communiste en le plaçant d'une manière pratiquement permanente à la remorque de ses alliés socialistes. Si la direction du P.C.F. joue loyalement le jeu de l'union de la gauche, elle ne se sent aucune vocation suicidaire.

Déjà, le bureau politique du P.C.F n'a pas pas hésité à recevoir une délégation du Front progressiste donnant ainsi à ce mouvement une crédibilité politique inespérée. Il ne fait pas de doute que, dès que l'occasion se présentera, il contribuera dans toute la mesure de ses moyens à favoriser le développement d'une formation de gaullistes d'opposition, et les solidarités de la Résistance peuvent à ce niveau jouer un rôle non négligeable. D'autre part, il est vrai que des convergences ont toujours existé entre gaullistes et communistes en matière de politique étrangère, et le P.C.F a eu l'honnêteté de ne pas les cacher même lorsque cela pouvait faire douter de son hostilité au général de Gaulle. L'argument alors utilisé, expliquant son attitude par un souci de ne pas déplaire à l'U.R.S.S., est moins que jamais acceptable.

Un nouveau « mano a mano »

L'évolution du P.C.F. est évidente dans ce domaine également. Les dirigeants communistes ont été notamment marqués coup sur coup par l'échec de l'expérience chilienne et par les événements du Portugal. Comme les Italiens, ils commencent à admettre qu'un gouvernement de gauche n'est pas viable s'il se heurte à l'hostilité de 49 % de la population appuyée par l'appareil d'Etat et notamment par les forces armées. Le rôle de modérateur joué par le P.C au Chili est à nouveau tenu au Portugal avec l'appui total du P.C.F. D'autant plus qu'un échec handicaperait la gauche française, même s'il est vrai que les situations dans l'un et l'autre pays sont difficilement comparables. Le P.C.F. sait bien qu'il est en train d'inventer une nouvelle voie de passage au socialisme, une voie légale qui, du même coup, ne pourra produire qu'une société très différente de celles qui existent en Europe de l'Est.

Là encore, il se trouve entraîné par la logique même de sa démarche, d'autant plus que l'attitude de l'U.R.S.S. ne l'incite guère à sacrifier ses intérêts aux liens historiques qui le lient à la « patrie du socialisme ». Profitant du fait que le congrès d'octobre est extraordinaire et qu'il n'y a pas de précédent, la direction du P.C.F. a d'ailleurs décidé de n'inviter aucun « parti frère » à participer aux travaux des assises nationales. Signe des temps, on peut entendre un membre du comité central, M. Charles Caressa, secrétaire de la fédération des Alpes-Maritimes, déclarer tranquillement : *« Si pendant un temps on a pu poursuivre l'impossible gageure de donner à penser que tous les partis communistes étaient, de A à Z, d'accord en toute chose et identiques, on a eu tort* (2). »

A travers son congrès extraordinaire, le parti communiste cherchera à faire prendre en charge l'ensemble de ces analyses et de ces préoccupations par ses militants. Les assises nationales du parti ont en effet toujours été, à cause de l'exceptionnelle discussion qui s'ouvre à cette occasion, le processus pédagogique le plus efficace dont disposent les dirigeants du P.C.F. En outre, les communistes vont pouvoir ainsi, dès la rentrée, relancer leur propagande en profitant du retentissement qu'aura leur congrès. Ils évitent de laisser la vedette aux « assises nationales du socialisme » qui doivent, elles aussi, siéger à l'automne.

Ce point est d'autant plus important que la rentrée sociale peut être assez calme, d'une part parce que de nombreux cadres de la C.G.T. et de la C.F.D.T. seront mobilisés par les deux importantes réunions politiques prévues, d'autre part parce que les négociations C.N.P.F.-syndicats ouvertes sous le patronage du gouvernement ne seront pas achevées. Dès lors, c'est un nouveau « mano a mano » qui va s'engager entre les deux grandes formations de gauche.

(1) « France nouvelle » du 25 juin.
(2) « France nouvelle » du 18 juin.

Prochain article :

LE RENOUVELLEMENT DES CADRES LOCAUX

M. JEAN-PIERRE COT : le pouvoir se donne « une certaine allure libérale ».

M. Jean-Pierre Cot, député (P.S.) de Savoie, dressant le bilan du premier mois d'activité du gouvernement Chirac, a déclaré :

« La caractéristique du « new look » de Giscard d'Estaing, c'est une certaine habileté. Le pauvre M. Messmer accumulait les maladresses en se cramponnant à des positions intenables. L'astuce du nouveau pouvoir a été de rayer d'un trait de plume un certain nombre de bêtises passées. »

L'habileté du nouveau pouvoir, a ajouté M. Cot, *« a été de prendre des mesures ponctuelles, qui lui donnent une certaine allure libérale. Mais ce que je reproche à Valéry Giscard d'Estaing et à son gouvernement, c'est, en fin de compte, d'avoir masqué derrière ces mesures qui s'imposaient, et qui n'avaient que trop tardé, l'absence d'une politique véritable en matière politique et sociale »*

● RECTIFICATIF. — A la suite de l'article consacré au congrès du parti national breton Strollad ar vro (*le Monde* du 5 juin), nous recevons de M. Yves L'Haridon, chargé des relations du mouvement avec la presse, les précisions suivantes : *« Strollad ar vro place son combat sur le plan légal et pacifique, établit la plus nette distinction entre les F.L.B. et lui-même et rejette avec vigueur tout idée d'amalgame, d'assimilation ou de collusion. S.A.V. a une ligne de pensée et un objectif politique et social : un fédéralisme à tous les niveaux. Par conséquent, même dans ses intentions, il reste étranger aux actions des F.L.B. La compréhension et la sympathie que nous manifestons à l'égard des membres des F.L.B., arrêtés par la police française, ne sauraient être considérés comme une marque de bienveillance envers leurs méthodes elles-mêmes. »*

Recevant les vingt et un secrétaires d'État

M. GISCARD D'ESTAING : distinguer dans la vérité commune ce qui est faux.

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu à déjeuner mardi 2 juillet les vingt et un secrétaires d'Etat. MM. Jacques Chirac, premier ministre, et Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, étaient également présents. Le président de la République, dans une brève allocution prononcée à l'issue du repas, a justifié notamment l'absence des secrétaires d'Etat aux réunions du conseil des ministres par la nécessité de réunir une équipe gouvernementale ramassée. Il a ajouté qu'il attendait des secrétaires d'Etat qu'ils prennent des initiatives allant, selon M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à l'environnement, *« dans le sens des réformes »*.

Le secrétaire général du parti radical a précisé que, pour le chef de l'Etat, les membres du gouvernement ne devaient pas se soumettre aux propositions de l'administration, mais être eux-mêmes les inspirateurs de leur politique.

Enfin M. Giscard d'Estaing a, selon M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, donné cette définition de l'homme d'Etat : *« L'homme d'Etat est celui qui distingue dans la vérité commune ce qui est faux. »*

● *M. Giscard d'Estaing* offrira jeudi 4 juillet, en fin d'après-midi, une réception dans les jardins du château de Bagatelle, pour remercier ceux qui lui ont apporté leur soutien au cours de la campagne électorale.

Pour lutter contre l'inflation

M. FILIPPI DEMANDE QUE L'ÉPARGNE PRIVÉE SOIT INDEXÉE SUR LES PRIX

M. Jean Filippi, sénateur de la Corse, membre du bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, ancien secrétaire d'Etat au budget, a exposé mercredi 3 juillet les raisons qui lui ont fait demander au gouvernement l'abrogation de l'ordonnance du 30 décembre 1958 imposant une stricte réglementation de l'indexation et, juridiquement, son interdiction en matière d'emprunts.

Dans une question écrite adressée au ministre de l'économie et des finances, M. Filippi réclame, en effet, la levée de cette interdiction afin de permettre des mesures d'indexation en faveur de l'épargne privée. Sans préconiser une réforme aussi radicale que l'instauration d'un système à la brésilienne (indexation obligatoire et généralisée), l'ancien secrétaire d'Etat au budget souhaite un aménagement des règles restrictives en vigueur depuis l'ordonnance (loi de finances) de 1958.

L'injustice et l'iniquité étant flagrantes, M. Filippi souhaite que l'on autorise l'indexation des emprunts, réforme qui aurait, dit-il, un effet anti-inflationniste et rétablirait quelque équité.

L'amnistie votée au Sénat

Le Sénat a adopté le 2 juillet, à main levée, le projet d'amnistie que lui a présenté M. Jean Lecanuet, garde des sceaux. Il a apporté à ce texte plusieurs modifications qui appelleront l'Assemblée nationale à se prononcer sur le projet en seconde lecture dans les prochains jours.

Les sénateurs avaient auparavant approuvé l'ordre du jour de la session extraordinaire, manifestant néanmoins, en marge de la séance, quelque mécontentement à l'égard du gouvernement. Il était d'abord reproché à celui-ci d'avoir tenté (dans un premier temps) de réduire la durée de cette session à huit jours.

Pour exprimer leur mauvaise humeur, les sénateurs ont prévu une séance le neuvième jour (11 juillet). Autre motif de récrimination : le gouvernement n'a pas cru devoir inscrire au programme de la session extraordinaire la réforme visant à augmenter la représentation sénatoriale de certains départements. De nombreux sénateurs espèrent encore que le chef de l'Etat reviendra sur sa décision et saisira l'Assemblée nationale des propositions dans ce sens qui ont été votées le 26 juin par le Sénat. Parmi d'autres, M. Jacques Duclos, président du groupe communiste, a demandé à M. Alain Poher d'intervenir auprès du premier ministre pour obtenir l'inscription de ces propositions de loi, « inscription, souligne-t-il, qui avait été promise par le ministre de l'intérieur ».

Dans l'exposé qu'il a fait devant le Sénat avant l'examen des articles, M. LECANUET a rappelé les origines régaliennes de la tradition de l'amnistie. « *Cependant*, a-t-il ajouté, *si généreux soit-il, l'oubli ne peut être ni systématique ni général. Ce que nous refusons d'oublier constitue une omission volontaire, et la part de l'exclusion est aussi significative que celle de l'oubli.* »

Au sujet de l'amnistie des contraventions de police, le garde des sceaux a annoncé qu'il se ralliait aux propositions du rapporteur de la commission des lois, M. GIRAULT (Ind.). Il renonce donc à pratiquer l'amnistie au *quantum*, c'est-à-dire sans condition de paiement de l'amende, et accepte l'effacement pur et simple de la dette.

En réponse à une question de M. SCHWINT (P.S.), M. LECANUET précise que la loi amnistiera M. Alain Geismar. Une question de M. PIERRE MARCILHACY (non inscrit) provoque ensuite des « mouvements divers ». « *Est-il certain*, demande le sénateur de la Charente, *que le texte ne bénéficiera ni à un parlementaire ni à un membre du gouvernement ?*

M. LECANUET : « *Le gouvernement répond avec prudence à cette question qui lui apparaît — sans doute à tort — insolite.*

» *Les parlementaires et les ministres ne constituent pas une catégorie exceptionnelle. Ils ne sont point des citoyens diminués. Pourquoi donc les dispositions de cette loi qui s'applique à tous les Français ne leur seraient-elles pas applicables aussi ? Je réponds sans avoir consulté les services de la chancellerie.* »

Les sénateurs ont voté un amendement incluant dans l'amnistie tous les délits de presse, à l'exception des offenses aux chefs des Etats étrangers. Ils ont amnistié non seulement les faits d'insoumission au service militaire, mais également « le refus d'obéissance ». Ils ont suivi l'Assemblée nationale en amnistiant les faits ayant motivé des sanctions à l'encontre des officiers-contrôleurs et personnels de la navigation aérienne. Le Sénat, enfin, a refusé d'exclure du bénéfice de la loi les infractions à la protection des monuments publics (délits prévus par l'article 257 du code pénal). A. G.

M. PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER ÉLU VICE-PRÉSIDENT DU SÉNAT

M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur U.D.R. de Paris, ancien président du conseil municipal de la capitale, a été élu vice-président du Sénat, à l'unanimité des suffrages exprimés ; il remplace M. Jacques Soufflet, nommé ministre de la défense, le 28 mai dernier.

[M. Pierre-Christian Taittinger est né le 5 février 1926 à Paris. Il a été élu sénateur en septembre 1968 et a été président du Conseil municipal de Paris en 1962-1963.]

Les relations entre l'U.D.R. et M. Chirac tendent à s'améliorer

Le groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale s'est retrouvé pour une réunion exceptionnelle, mercredi matin 3 juillet, dans le foyer du théâtre de Vélizy-Villacoublay (Yvelines). M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général du mouvement, bien que n'étant plus député depuis 1973, avait été convié à participer à ces travaux.

M. Jacques Chirac, lui, est venu en fin de matinée partager avec les députés gaullistes les mets d'un buffet froid. Le caractère amical de cette rencontre devait, dans l'esprit de M. Claude Labbé, président du groupe, sinon sceller une réconciliation, du moins dissiper les quelques nuages qui s'étaient glissés depuis l'élection présidentielle entre le parti gaulliste, son groupe parlementaire et le premier ministre. On a donc décidé d'oublier les reproches adressés par les uns ou les autres et de « passer l'éponge » afin de mieux affronter les problèmes qui vont se poser dès la fin de l'été au mouvement. Dès mardi après-midi, M. Sanguinetti était déjà venu devant le groupe parlementaire pour démentir un propos que lui avait attribué *Paris-Match* et selon lequel *« le groupe parlementaire U.D.R. était le centre mou du mouvement »*. Le secrétaire général a assuré qu'*« il n'avait jamais été dans son esprit de prononcer de telles paroles »*. Il a même déclaré que le groupe parlementaire était « le *fer de lance* » du mouvement puisque celui-ci n'était en définitive constitué que par des *« élus et des électeurs »*.

Ce contentieux ainsi liquidé, les députés du groupe U.D.R. et les cadres du mouvement gaulliste vont donc tenter de mieux harmoniser leurs relations et surtout de mettre au point les réformes prévues pour l'automne.

A l'issue de la réunion du groupe, mardi, M. Labbé estimait que les députés U.D.R. venaient d'avoir avec M. Chirac leur *« premier contact décrispé »* et que *« la concertation commençait à bien fonctionner »* entre le premier ministre et le groupe parlementaire. M. Chirac avait longuement exposé les dispositions contenues dans le collectif budgétaire, dont la discussion était à l'ordre du jour. Il a rappelé que la lutte contre l'inflation ramènerait en neuf mois le niveau de la croissance au rythme européen et qu'en dix-huit mois les équilibres extérieurs pourraient être rétablis. Le premier ministre a insisté sur le caractère contraignant de l'action fiscale dirigée vers les contribuables les plus aisés.

Evoquant la « serisette », surnom donné à la taxe conjoncturelle, du nom de son inventeur, M. Serisé, M. Chirac a estimé qu'elle pourrait se substituer au contrôle des prix, difficile à appliquer. Il a indiqué que des directives données aux banques permettraient une application assouplie de la politique de restriction de crédit aux petites et moyennes entreprises.

Pour conclure, M. Chirac a assuré : *« Nous tiendrons les échéances et nous relèverons le défi. »*

De nombreux parlementaires ont demandé des précisions au premier ministre ou exprimé des remarques. Ainsi, M. Jacques Chaban-Delmas, après avoir regretté le récent départ de M. Bloch-Lainé de la présidence du Crédit lyonnais, a déclaré que la longue durée des grèves dans les banques au printemps avait été due au fait que le ministère des finances avait fait attendre son approbation au compromis accepté par les parties intéressées.

M. Maurice Papon, rapporteur général de la commission des finances, a regretté que les centristes et les républicains indépendants membres de cette commission se soient associés à l'opposition — isolant ainsi l'U.D.R. — pour adopter des amendements qu'il a qualifiés de *« démagogiques »*. — A. P.

« LA NATION » VA DISPARAITRE

Le quotidien gaulliste *la Nation*, organe de l'U.D.R., cessera de paraître la veille du 14 juillet ; il sera remplacé par une « lettre » d'information.

Lancée le 5 mars 1962, *la Nation* paraissait cinq jours sur sept et sur quatre petites pages seulement. Sa vente réelle est toujours restée faible.

En février dernier M. Pierre Charpy avait succédé à M. Michel Habib-Deloncle comme directeur politique. Le rédacteur en chef est M. Jacques de Montalais.

La Nation, qui ne vivait qu'à l'aide de fonds d'origine officielle, n'aura donc pas survécu à l'échec du candidat U.D.R. et au changement de président de la République et de gouvernement. Elle avait d'ailleurs adopté une attitude des plus critiques à l'égard de M. Giscard d'Estaing avant le premier tour et depuis son entrée à l'Elysée.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

• Les valeurs locatives • Les groupements fonciers agricoles

Au cours de la première séance de la session extraordinaire, l'Assemblée nationale a examiné mardi 2 juillet un projet de loi relatif à la mise à jour périodique des valeurs locatives, servant de base aux impositions directes locales.

Ce texte prévoit essentiellement une réorganisation des évaluations foncières selon trois périodicités : une révision annuelle destinée à enregistrer les changements affectant la situation juridique des propriétés bâties et non bâties ; une révision biennale destinée à tenir compte de l'évolution du marché par l'application de coefficients aux valeurs déterminées à l'occasion de la dernière révision générale ; une révision générale, tous les six ans, de l'ensemble des évaluations des propriétés bâties et non bâties. Toutefois, seul le principe de cette dernière révision est posé : un autre projet de loi devra en établir les modalités.

Rapporteur de la commission des lois, M. CHARLES BIGNON (U.D.R., Somme), présentant le projet qu'il a jugé *« technique »*, a souligné dans sa conclusion : *« Tout en regrettant que le débat que nous demandons sur la répartition des ressources entre l'Etat et les collectivités locales n'ait pas encore eu lieu, la commission n'a pas voulu que le travail considérable accompli pour modifier les bases de la fiscalité locale demeure inutilisé. »*

M. PONCELET, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, après avoir noté que *« ce texte, limité en apparence, a une fonction essentielle, celle de maintenir vivante une réforme empreinte de justice fiscale »*, a détaillé les trois raisons d'être du projet : *« Tout d'abord*, a-t-il expliqué, *il faut éviter que la documentation réunie grâce à la révision générale pratiquement achevée ne se dégrade peu à peu. (...) Le second objectif est de mieux répartir la tâche dans le temps. Les mises à jour massives ne sont souhaitables ni pour les contribuables (...) ni pour l'administration. (...) Le troisième objectif essentiel est de faire progresser régulièrement l'assiette des impôts locaux, de façon que les collectivités locales ne soient plus contraintes de procéder chaque année à d'importantes augmentations de taux. »*

Dans la discussion générale, M. KALINSKY (P.C., Val-de-Marne) a estimé que le texte n'apportait *« aucune des modifications fondamentales attendues »* par les élus locaux et ne faisait que *« conforter les dispositions antérieures »*. Il s'inscrit, a-t-il ajouté, dans le cadre de la *« surimposition »* des familles les plus modestes.

S'interrogeant sur le devenir de la réforme de la patente et réclamant une véritable réforme des finances locales, il a jugé qu'il était *« urgent »* de répondre aux demandes des élus locaux. M. GERBET (Rép. ind., Eure-et-Loir), après avoir déclaré que la révision périodique des valeurs locatives était *« une nécessité »*, a présenté plusieurs suggestions, souhaitant en particulier qu'un délai plus long soit accordé aux propriétaires pour déclarer les constructions nouvelles et le changement de destination de leurs locaux.

M. CLAUDIUS-PETIT (U.C., Paris) a protesté contre le principe de l'évaluation des revenus fonciers par une commission de fonctionnaires et s'est prononcé pour *« un impôt foncier déclaratif annuel sur le bâti et le non-bâti »*.

Intervenant lors de la discussion d'un article, M. BERTRAND DENIS (Rép. ind., Mayenne) s'est inquiété du sort réservé aux auxiliaires et aux temporaires employés par les services publics. Dans sa réponse, M. Poncelet a contesté l'affirmation de M. Kalinsky selon laquelle des transferts de charges sont opérés au détriment des petits patentés et des ménages, et a rappelé à M. Claudius-Petit le projet de loi de création d'une taxe locale d'urbanisation qui, selon lui, devrait répondre en partie aux préoccupations du député. Ce que celui-ci, hostile à un tel texte, a nié. A M. Bertrand Denis, enfin, il a indiqué que l'administration avait maintenu en service tous les auxiliaires qui concouraient pour la titularisation, et avait conservé *« ceux qui étaient le plus utiles »*.

Au cours de l'examen des articles, les députés ont notamment décidé que les conditions d'exécution des révisions et la première date de la mise à jour annuelle seront fixées par la loi. Ils ont aussi précisé que les constructions nouvelles, ainsi que les changements d'affectation des propriétés bâties et non bâties seront portés par les propriétaires à la connaissance de l'administration dans les quatre-vingt-dix (au lieu de trente) jours de leur réalisation.

Les élus ont ensuite étudié en seconde lecture le projet modifiant la loi relative aux groupements fonciers agricoles, projet rapporté par M CEYRAC (U.D.R., Corrèze), au nom de la commission de la production. Ils ont repoussé un amendement, combattu par M. BONNET, ministre de l'agriculture, de M. COINTAT (U.D.R., Ille-et-Vilaine) visant à supprimer l'obligation faite aux groupements fonciers agricoles de donner à bail les terrains lorsque la SAFER figure au nombre des membres du groupement. Ce texte, étant adopté dans les mêmes termes qu'au Sénat, est définitif.

En début de séance, M. ODRU (P.C., Seine-Saint-Denis) a protesté contre le *« refus »* du gouvernement de faire droit à la demande du parti communiste, qui avait souhaité qu'un débat de politique étrangère ait lieu durant la session extraordinaire.

Enfin, au cours de cette séance, M. EDGAR FAURE, président de l'Assemblée nationale, a rendu hommage à M. FRANCIS VALS, député socialiste de l'Aude, décédé dans la nuit du 26 au 27 juin (*le Monde* du 28 juin). M. CHIRAC, premier ministre, s'est associé à cet hommage. — M. S.

Le projet de loi de finances rectificative

1 151 MILLIONS DE FRANCS SONT PRÉVUS POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, vient d'informer M. Alain Poher, président du Sénat, président de l'Association nationale des maires de France, de ce que, conformément aux engagements qu'il avait pris le 11 juin devant le congrès de l'Asociation des maires, il avait obtenu du gouvernement l'inscription dans le projet de loi de finances rectificative pour 1974 d'une somme de 1 151 millions au profit des collectivités locales.

Cette somme majorera très sensiblement le versement représentatif de la taxe sur les salaires initialement prévue pour cette année. En effet, le versement représentatif passera de 15,8 milliards à 17 milliards, soit une progression de 22 % au lieu de la croissance de 13,8 % prévue pour 1974 par rapport à 1973 (13,9 milliards).

Cette croissance aidera les collectivités locales à faire face aux difficultés particulières qu'elles rencontrent en 1974 par suite de la hausse des prix et de leur besoin d'équipement.

● *Le Mouvement de la paix français* indique qu'il vient de rencontrer, à Paris, une délégation du Mouvement de la paix espagnol, et que *« les deux délégations sont convenues de maintenir des contacts permanents et de procéder à l'avenir à de nouvelles rencontres »*.

● *Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.)*, a publié un communiqué protestant contre la récente décision prise par le conseil municipal de Nice de jumeler cette ville avec celle du Cap, en République Sud-Africaine.

La commission des finances limite la majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés

La commission des finances de l'Assemblée nationale a apporté d'importantes modifications, mardi 2 juillet, au plan de lutte contre l'inflation inclus dans le projet de loi de finances rectificative pour 1974.

Les députés ont notamment limité la portée de la majoration de 18 % de l'impôt sur les sociétés : en adoptant un amendement de M. Albin Chalandon, ancien ministre, député U.D.R. des Hauts-de-Seine, ils ont proposé que ce prélèvement ne s'applique qu'aux bénéfices résultant des ventes sur le marché intérieur, le rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements étant, selon M. Chalandon, plus que la lutte contre la hausse des prix, l'objectif essentiel ; la commission a également suggéré, à l'initiative de M. Emmanuel Hamel, député républicain indépendant du Rhône, que la contribution ne soit pas applicable aux entreprises de moins de cinq salariés ; deux autres amendements, l'un de M. Hamel, l'autre de MM. Jean Bardol (P.C.) et André Boulloche (P.S.), ont précisé que seraient exonérées de la contribution les sociétés employant moins de cinq salariés et faisant un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 F ; par 18 voix contre 15 et 3 abstentions, les députés ont demandé, en revanche, sur proposition de M. Boulloche, que soient soumises à ce prélèvement diverses sociétés exonérées par le texte gouvernemental (sociétés de recherche et d'exploitation des hydrocarbures, sociétés immobilières d'investissement, sociétés de financement des télécommunications).

Etudiant ensuite la majoration de l'impôt sur le revenu (5, 10 ou 15 % selon les tranches), la commission a rejeté un amendement de MM. Bardol et Lamps (P.C.), supprimant la majoration de 5 %, mais a adopté un amendement de M. Chalandon, instituant une majoration exceptionnelle de 20 %, restituable au quart, pour les cotisations par part supérieures à 100 000 F.

Les signes extérieurs de richesse

Enfin, la taxation prévue d'après les signes extérieurs de richesse a fait l'objet d'un amendement de M. Maurice Papon, rapporteur général (U.D.R.), adopté par la commission, qui double le seuil de revenu fixé pour l'application de cette taxation. En revanche, un amendement de M. Boulloche, proposant d'ajouter aux éléments du train de vie les châteaux historiques et immeubles classés monuments historiques, a été repoussé par 12 voix contre 12 et 2 abstentions. La commission a rejeté également des amendements de MM. Boulloche et Lamps tendant à proroger jusqu'à la fin de l'année le blocage des loyers.

Au cours de la discussion, M. Robert-André Vivien, député U.D.R. du Val-de-Marne, s'est, d'autre part, étonné qu'aucune mesure ne prévoie le financement de la délégation à l'information : il a demandé au gouvernement de s'expliquer à ce sujet. Il a déploré les entraves apportées à l'exercice de ses pouvoirs de contrôle sur la SOFIRAD et s'est plaint en particulier de n'avoir pu obtenir de cet organisme les documents indispensables à l'exercice de sa mission.

PARMI LES ACCUSATIONS DU RAPPORT CHINAUD

L'effondrement de la comptabilité analytique

conséquence de l'introduction trop hâtive de nouvelles méthodes

« Commencée dans l'euphorie d'un budget équilibré, sous le règne d'une comptabilité analytique fidèle, et dans le mirage d'une trésorerie détendue, l'année 1973 s'est terminée pour l'O.R.T.F. dans l'affolement et l'incertitude financière. » (...) « Il faut, en effet, souligner que si la dégradation de la situation financière n'a pu être mesurée que de façon tardive et imprécise, c'est qu'elle a coïncidé avec un véritable effondrement de la comptabilité analytique, ce système de mesure de haute précision qui devait, selon les techniciens, enserrer l'Office dans ses mailles. » Ces deux phrases du rapport Chinaud sur la gestion de l'O.R.T.F. mettent en cause sinon le principe même de la comptabilité analytique, du moins sa mise en œuvre à l'Office.

Ce genre de comptabilité, on le sait, permet d'individualiser chaque opération industrielle ou commerciale en lui attribuant sa part des dépenses, traditionnellement classées par nature et globalement : salaires, fournitures, frais financiers, dépenses en capital, amortissements, etc. Complément indispensable de toute décentralisation de la gestion et de tout contrôle, il est normalement employé dans les entreprises de toute taille dont les dirigeants sont soucieux de savoir où ils en sont et où ils vont. Quoi de plus normal, pour les dirigeants de l'O.R.T.F. que d'adopter ce système afin de maîtriser les débordements d'un organisme tentaculaire et d'obtenir de substantielles économies de fonctionnement ?

Une telle innovation a néanmoins été discutée dans son principe même. Certains ont soutenu qu'il était absurde de vouloir « quantifier » mathématiquement le coût d'opérations comportant une large part de création artistique, au risque de stériliser cette dernière. A cela, les tenants de la comptabilité analytique peuvent répondre qu'elle ramène à l'intérieur d'une cellule décentralisée la lutte bien classique entre le créateur et le responsable administratif et financier, les compromis devant être plus faciles à cet échelon et les arbitrages mieux acceptés.

La même dualité existe dans l'industrie cinématographique au niveau du « binôme » producteur-réalisateur, le premier défendant sa caisse et le second son art. Assez perfidement, le rapport Chinaud avance que *« bien des chefs-d'œuvre ont été réalisés avec des budgets particulièrement étroits »*. Il ajoute : *« Ce n'est peut-être pas par un simple hasard que l'on constate que c'est la télévision suisse romande qui, seule, a donné naissance à une génération originale de jeunes réalisateurs de cinéma, alors que la gestion financière de cet organisme a toujours été autrement plus stricte que celle de l'O.R.T.F... »* Laissons à la commission la responsabilité de ce jugement et passons au second argument invoqué contre la mise en œuvre d'une comptabilité analytique : celui de la « spécificité » de chaque émission, qui ne permettrait pas d'établir des normes de coût. Les experts rétorquent que cet argument aurait toute sa valeur si l'O.R.T.F. ne produisait qu'un petit nombre d'émissions : tel n'est pas le cas.

« Le goût du gadget »

De toute façon, la taille de l'Office devenant de plus en plus imposante, et les responsables des programmes — faute d'avoir toujours le temps d'évaluer le coût d'une décision — mettant de plus en plus les « gestionnaires » devant le fait accompli, il était urgent de rassembler moyens et décisions au sein d'une même entité, munie de références comptables. Ainsi pouvait-on rationaliser les choix, suivre pour chaque opération l'évolution des dépenses correspondantes en l'assortissant d'un contrôle de gestion et, si possible, réduire les coûts.

Le schéma adopté, la comptabilité analytique fut mise en œuvre, mais dans quelles conditions ! Selon le rapport, deux options s'offraient à l'Office : soit un système très simple que l'on pouvait améliorer par la suite, soit un système plus détaillé et plus complet dès l'origine. Pour des raisons de circonstances — à savoir l'incertitude régnant sur les nouvelles structures administratives, — on choisit la seconde (selon le rapport, le goût du « gadget » compliqué n'aurait pas été totalement étranger à ce choix). Toujours est-il que l'Office se trouva divisé en quelque mille centres de coûts, un en moyenne pour quatorze ou quinze agents ! En outre, ses dirigeants voulurent accélérer la mise en place du dispositif et le rendre opérationnel en deux ou trois ans, alors que, selon certains spécialistes, il faut compter quatre ou cinq années de rodage. C'est là, sans aucun doute, que réside l'une des principales sources de l'échec d'une telle opération.

Selon le rapport, la formation du personnel aux nouvelles techniques a été tardive et n'a guère précédé la mise en place du dispositif, ce qui eût évité le désastre actuel. A la décharge de ce même personnel, dont « l'irresponsabilité a été encouragée », l'on peut invoquer l'absence de données « physiques » dans les documents informatiques qui leur sont fournis, qualifiés d'« ésotériques », la surabondance de ces documents, qui empêcha d'en prendre suffisamment connaissance, le manque d'exactitude dans les informations, compte tenu du nombre de centres de coûts et les retards dans leur transmission, qui rendent inefficaces toutes mesures correctives. Il n'est donc pas étonnant que la plupart des responsables ne soient guère incitées à suivre les tableaux de bord *« qu'ils laissent peu à peu s'empiler »*.

Ce problème de « digestion » est bien connu de tous les spécialistes en organisation et en comptabilité : l'O.R.T.F., pour une fois, n'en a pas le monopole. Le plus piquant de l'affaire, révèle le rapport, est qu'en raison des « cafouillages » dans le fonctionnement de la comptabilité analytique (évaluation des coûts sur une base inexacte, surabondance des informations et retards de transmission), beaucoup d'agents envisagent aujourd'hui de ne plus s'en remettre qu'à la comptabilité manuelle traditionnelle : ce qui l'est moins, c'est que, *« de l'aveu même des dirigeants anciens et nouveaux de l'Office, on a pu constater, dès le début de 1973, que les responsables des centres de coût ne remplissaient plus avec précision les innombrables documents que leur envoyait le service de contrôle de gestion; nourrie de données incomplètes ou fausses, l'informatique s'est emballée follement, désarçonnant au passage ses conducteurs. Il en résulte que les services financiers ne disposent ni d'un relevé exact de la situation de 1973 ni de bases solides pour établir le budget de 1974 »*.

De l'ordinateur triomphant et submergeant ses serviteurs, l'on peut parfois retomber avec soulagement au boulier primitif : ce n'est pas une solution, c'est simplement une réaction physique !

Il reste que cette mésaventure est caractéristique des erreurs non sanctionnées — faites d'ailleurs par de grands commis de l'Etat choisis par le gouvernement — qui forment la trame des rapports établis, périodiquement, par des commissions d'enquête sur la gestion de l'O.R.T.F.

FRANÇOIS RENARD.

L'Office se désintéresse de la valeur marchande des émissions qu'il produit à grands frais

M. Roger Chinaud, dans son rapport établi au nom de la commission de contrôle de la gestion de l'O.R.T.F., dénonce les carences du service des ventes d'émissions de télévision à l'étranger ; comme l'ont fait avant lui les syndicats et la commission de contrôle de 1972, il constate « la dégradation des résultats enregistrés par le service de la distribution commerciale », qu'il impute à une « absence de politique commerciale ».

Comme nous l'avons fait pour d'autres « accusés » du rapport Chinaud, nous aurions aimé connaître l'avis des responsables de ce service. Mais ceux-ci n'ont pas obtenu l'autorisation de la direction générale de répondre à nos questions.

L'objectif des ventes d'émissions à l'étranger était fixé, pour 1973, selon le rapport Chinaud, à 10 millions de francs. En cours d'exercice, il fut révisé et abaissé à 8 millions. La somme atteinte n'est que de 5,45 millions contre 7,37 millions en 1972, soit en un an une diminution en valeur de 35 %...

C'est surtout aux Etats-Unis que la chute des ventes est la plus spectaculaire. De 1 million de francs (pour dix-neuf heures quarante et une minutes d'antenne), celles-ci sont passées à 24 500 francs (pour une heure vingt-quatre minutes) en 1973. Cet effondrement pur et simple du marché américain attira l'attention de la commission de contrôle qui chercha à en connaître la raison... ; ce qu'elle découvrit dépasse l'imagination.

A l'origine, on trouve un contrat passé le 30 janvier 1971 entre l'O.R.T.F. et une société américaine, Alliance SAST Incorporated : ce contrat, valable jusqu'au 31 décembre 1979, attribue à celle-ci la distribution exclusive des émissions produites à l'initative de l'O.R.T.F., auprès des organismes publics ou privés des Etats-Unis, du Canada (sauf Québec et stations en langue française), des Antilles d'expression anglaise, de Hongkong, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Le principe est tentant pour l'O.R.T.F. qui s'engage à fournir les listes d'émissions susceptibles d'être vendues tandis qu'Alliance prend en charge les frais de copies, de transport, le doublage et sous-titrages, les annonces publicitaires... La recette, stipule le contrat, est partagée après défalcation des frais supportés par la société américaine, à raison de 55 % pour Alliance de 1971 à 1973, 50 % pendant les autres années.

La société Alliance était très optimiste : elle estimait à 20 % la part des émissions de l'O.R.T.F. pouvant intéresser les Américains et pensait que l'Office « pourrait alimenter l'équivalent d'une quatrième chaîne nationale aux U.S.A. »

« De qui s'est-on moqué ? » *demande M. Chinaud.* « Les responsables ont-ils effectivement cru à ces perspectives ? »

La crédulité des responsables commerciaux de l'Office aurait dû être éveillée en prenant connaissance de la structure commerciale de la société américaine. En effet, « que représente Alliance ? » *Selon un témoignage recueilli par la commission, deux personnes en détiennent la totalité du capital, MM. Arnold Salzman et Howard Stamer,* « deux avocats d'affaires présentant une surface financière considérable... mais ni l'un ni l'autre ne sont des professionnels de la télévision. La force de vente de la société est pratiquement nulle : un vendeur et une secrétaire ».

Action culturelle et mercantilisme

Depuis plusieurs années, les producteurs dénoncent la léthargie du service de vente des émissions O.R.T.F. Certains, de guerre lasse, profitent d'un voyage, d'une rencontre, pour faire leur propre promotion. Des coproducteurs, des sociétés privées étrangères, insistent pour prendre en charge la vente des coproductions. La plaisanterie parmi les réalisateurs et producteurs, est de dire qu' « il faut supplier l'O.R.T.F. pour pouvoir lui acheter une émission » *Il est certain que la politique actuelle du service de vente de l'Office est d'attendre que le client se manifeste. C'était moins évident il y a quelques années, mais la situation s'est aggravée.*

M. Chinaud, dans son rapport, envisage une restructuration de la Direction de l'action extérieure et de la coopération (D.A.E.C.), dont dépend, depuis 1969, le service des ventes d'émissions à l'étranger. Il préconise sa transformation en établissement public autonome, après amputation du service de vente qui pourrait être privatisé.

La Direction de l'action extérieure et de la coopération est chargée d'activités diverses : émissions de radio et de télévision à destination de l'étranger, action culturelle, coopération avec les pays en voie de développement, vente d'émissions... Autrement dit, son rôle est à la fois de faire des émissions, de vendre celles que produit l'O.R.T.F. et d'en donner au titre de l'action culturelle.

Un des arguments du rapporteur de la commission de contrôle est de dire : si l'O.R.T.F se désintéresse du côté commercial de ses fonctions, c'est parce qu'il a des impératifs de coopération culturelle. Il y a incompatibilité, donc on doit détacher le service de vente de la D.A.E.C.

D'autre part, constatant que le service commercial tel qu'il est actuellement n'a pas les moyens de faire une réelle promotion des émissions, et que le désintérêt du service vient de l'absence de profit sur les ventes, M. Chinaud envisage comme solution la privatisation.

Mais, peut-être, conviendrait-il de rechercher auparavant les vrais responsabilités : le Quai d'Orsay, qui subventionne la D.A.E.C. pour une assez large part, s'est-il jamais soucié de ce problème ? — C. C.

Libres opinions

A propos de la télévision

Par PIERRE LEFRANC (*)

DANS ces mêmes colonnes, le 5 février dernier, paraissait sous ma signature un point de vue que j'avais intitulé : « Quand la liberté commande le pluralisme. »

Je concluais que l'arrivée d'émissions de télévision privées ou étrangères sur notre territoire étant inévitable, que d'autre part la liberté ne pouvant trouver son compte que dans le pluralisme des programmes, il était du devoir de la puissance publique de prendre l'initiative d'organiser l'avenir, c'est-à-dire de prévoir l'existence de stations privées, de telle sorte que certains principes essentiels puissent être sauvegardés.

***

Le premier de ces principes consistait à ne pas laisser des intérêts uniquement capitalistes mettre la main sur d'aussi puissants moyens de diffusion ; le second concernait les programmes dont des cahiers des charges très précis devaient garantir et le niveau et la variété. Enfin, et surtout, le dernier impératif suggéré était celui du maintien des chaînes nationales dans un établissement de l'Etat ainsi que la mise sous tutelle dans cet établissement de tous les moyens d'émissions dont pourrait disposer le secteur privé.

Depuis cet article et malgré de louables efforts, les événements ont confirmé la nécessité d'une profonde réforme. Les hommes ne sont pour rien dans cette évolution, quantité de talents et de dévouements font chaque jour leur preuve, mais les structures représentent maintenant un obstacle pour tous.

Ces structures sont trop lourdes, l'ensemble est trop vaste ; il faut diversifier les missions, les méthodes, les secteurs d'activités.

Au contraire d'augmenter la croissance d'une maison déjà trop grande, il serait bon de la ramener à des dimensions harmonieuses et ceci en laissant se développer un secteur concurrentiel.

Notre télévision est sans doute la meilleure du monde quant à la qualité ; allons-nous la laisser dépérir sous le prétexte de se cramponner à un monopole qui, chaque jour, perd de sa raison d'être ; allons-nous renoncer aux vastes marchés de l'étranger qui, dans ce domaine, attend beaucoup de la France ?

Je le dis à nouveau : les professionnels, dont nous sommes fiers, n'auront rien à perdre au développement d'un secteur privé, lequel ouvrira des débouchés supplémentaires.

Quant aux téléspectateurs, voyant leurs possibilités de choix augmenter, ils ne pourront que se réjouir et personne ne sera empêché de courir chaque soir après les émissions littéraires ou dites culturelles.

Reste donc l'aspect politique du débat. N'est-il pas touchant, mais aussi comique, de constater que se rejoignent, pour la défense du monopole, des tendances qui s'opposent partout ailleurs ? Si les uns comme les autres croient qu'un gouvernement quel qu'il soit peut contrôler une télévision qui soit la sienne — mise à part l'hypothèse exclue par les communistes eux-mêmes d'un régime totalitaire s'opposant à la liberté d'expression — les uns comme les autres se trompent. On a enregistré maintes fois la démonstration de cette erreur.

Dans un régime démocratique, la télévision, pas plus que la presse, ne peut être contrôlée. Dès lors, cet acharnement en faveur du monopole, souvent présenté comme une garantie de promotion des valeurs immortelles, est bien inutile.

***

Le président de la République et le nouveau gouvernement auraient raison de profiter de l'autorité des premières semaines de pouvoir pour faire du neuf.

Il serait éminemment souhaitable que cette utile révolution tienne toutefois compte de la nécessité d'ouvrir largement les structures de ce nouveau secteur à toutes les entités économiques, intellectuelles, d'information et politiques sans laisser à aucune la possibilité de s'en rendre maîtresse.

(*) Ancien président-directeur général de la Sofirad. Président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE SEXOLOGIE MÉDICALE S'EST OUVERT A PARIS

La Faculté de pharmacie de Paris abrite, depuis ce mercredi jusqu'au samedi 6 juillet, le congrès international de sexologie médicale, placé sous le patronage du ministre de la santé. Il n'existe en France pratiquement aucun enseignement de sexologie, bien que les gynécologues, les urologues et les psychiatres soient de plus en plus fréquemment consultés pour des troubles sexuels. Des spécialistes de diverses disciplines feront donc le point de ce qui a été accompli dans divers pays et des problèmes que posent, par exemple, la stérilité, la contraception, le transsexualisme, la maternité célibataire, ou l'homosexualité.

Un abord thérapeutique des troubles sexuels est devenu possible, essentiellement depuis les travaux des Américains Masters et Johnson, dont des disciples seront présents. Diverses tables rondes et débats aborderont les problèmes de l'impuissance, de la frigidité et de la thérapie du couple, cependant que les modalités et le contenu d'un enseignement de la « sexologie » seront étudiés.

Le retard important observé en France, en matière de formation et de consultation de sexologie, motive l'organisation de ce congrès dont le docteur Jacqueline Kahn-Nathan est la responsable scientifique.

***Rappelons qu'une « Société française de sexologie clinique » (1)* vient de se créer en France afin, précisément, d'organiser cette discipline nouvelle. Ses membres participent tous au congrès de Paris.**

(1) 3, rue de la Néva, 75008 Paris.

LA RÉCUPÉRATION SEXUELLE

Comme un torrent trop longtemps barré, la sexualité, jadis confinée dans les alcôves, a rompu les digues et prend ses aises dans la société. Elle s'installe sans vergogne à la meilleure place, indiscrète comme une parvenue, séduisante ou déplaisante. En cinémascope sur les ondes, dans le métro, les magazines, les écoles. Faites place et chapeau bas : madame la sexualité *se libère* !

Est-ce bien sûr ? Se libère-t-elle en menaçant les fondements de la morale sociale, ou la société a-t-elle trouvé la parade, le moyen de canaliser un flot dévastateur, de l'orienter dans le bon sens ?

A première vue, l'explosion est spectaculaire. Il n'est question partout que de *cela*. Si vous voulez donner du tonus à une soirée languissante, mettez la conversation sur l'érotisme, la pornographie, la pilule, l'avortement ou l'homosexualité. Quels que soient vos invités, ménagères, sociologues et boutiquiers, prêtres ou banquiers, hommes ou femmes, tous auront un avis. Avec le rigoureux automatisme d'une réaction chimique on parlera de « tabous » avec des trémolos d'indignation, on citera Kinsey, on vous dira : *« Moi-même, par moments, j'ai pu me demander si je n'étais pas homosexuel... »*, on cherchera des bases logiques ou naturelles aux « normes » sexuelles de la société. On n'en trouvera pas forcément. On citera le rapport Simon, le tract du docteur Carpentier.

Si vous avez décidé, ce soir-là, de réunir autour de vous quelques parents d'élèves — tout le monde l'est, l'a été ou voudrait l'être... — louez M. Fontanet d'avoir introduit l'éducation sexuelle à l'école. Il se trouvera bien une mère de famille pour dénoncer l'éducation nationale qui *« se mêle de ce qui ne la regarde pas »*, un professeur pour réclamer qu'on *« distingue information et éducation »*, et un honorable vieillard pour lancer, l'œil coquin : *« Je me demande comment nous avons pu faire des enfants, alors que, de notre temps, l'école ne nous enseignait rien à ce propos. »*

Un groupuscule conservateur, qui s'intitule — ni plus ni moins — « Autodéfense familiale de l'Occident chrétien », a ainsi résumé la situation dans une brochure : *« Un complot maçonnique a mis la main sur les écoles, presque toutes les écoles, en leur imposant : 1) depuis le « petit père » Combes » : un enseignement naturaliste ; 2) hier : la mixité scolaire ; 3) aujourd'hui : une satanique information sexuelle collective »* Pour ces chevaliers de la vertu — ils ne sont guère nombreux, mais ils existent, — c'est par la libération de la sexualité que risque de s'instaurer une révolution morale, première étape de la révolution tout court. A les entendre, les pays socialistes ont compris, eux, que la *« permissivité »* est un cancer pour les Etats. Et ils ricanent, derrière leur rideau de fer, en assistant à la progression de la gangrène qui menace l'Occident à genoux devant le sexe, nouvelle idole.

Quelle révolution ?

Faut-il s'inquiéter à ce point ? Les croisés de la pureté et de l'ordre moral ont-ils réellement à craindre une révolution qui s'alimenterait de la glorification du coït ininterrompu, de la légalisation de l'avortement, d'une tolérance tous azimuts, laxiste et sans principes, de la primauté du plaisir ? A entendre certains zélateurs maladroits de la révolution sexuelle, c'est de cette révolution que dépendrait l'autre : politique et socio-économique. Pour un peu ils croiraient que la libération sexuelle suffira à faire « sauter la baraque » et toutes les aliénations dans un feu d'artifice de plaisir.

Si on laisse de côté la discussion théorique sur le point de savoir si cet enchaînement serait aussi inéluctable, il faut se demander si, réellement, on assiste en France à une révolution dans ce domaine. Une poussée, c'est vrai, s'est opérée, notamment depuis 1968. Elle est liée à une plus grande capacité de la jeunesse à revendiquer son autonomie et à l'exercer. Mais elle est aussi liée à des progrès techniques — sur lesquels on ne reviendra pas — dans le domaine de la contraception : ils ont rompu le lien contraignant entre sexualité et procréation.

La fameuse *« prise de parole »* qui a caractérisé les événements de mai 1968 a, de proche en proche, gagné les questions liées à la sexualité. Les jeunes « en » parlent plus aisément. Entre eux d'abord, mais aussi avec les adultes. Sur ce plan-là, il y a eu, au moins en apparence, libération. Dire les choses c'est *déjà* montrer qu'on n'en a plus honte.

Mais qu'en est-il de la pratique ? Au nom de quoi affirmer que les jeunes générations sont plus hédonistes que celles de leurs aînés ? En l'absence d'études scientifiques à ce sujet, tout peut être dit, et le contraire de tout. Tel vous affirmera que les jeunes n'ont jamais eu autant de respect pour l'autre sexe, que leur vision de l'amour est pure, que la chasteté ne leur paraît pas ridicule. Mais il se trouvera toujours quelqu'un pour soutenir le contraire, citer des exemples des dégâts d'une licence collective qui fait de la débauche un principe de vie, regretter que le travail et le devoir aient été remplacés par la recherche du plaisir et la sanctification du désir. A chacun de regarder autour de soi et de décider si les jeunes ont l'air plus obsédés, plus vicieux, plus malsains que ceux de jadis. Sous prétexte qu'on parle de ce qu'on fait, en fait-on nécessairement plus qu'à l'époque où on n'en parlait pas ?

La parole libérée

Une parole libérée, et voilà *l'affolement* qui gagne les vertueux ! Les jeunees, par exemple, parlent plus librement de la masturbation. On leur en parle. Est-ce à dire qu'ils en usent plus qu'il y a cinquante ou deux mille ans ?

Il demeure néanmoins que, de la parole à la pratique, il y a une continuité et une menace. L'insistance mise par certains sur la notion de plaisir ne risque-t-elle pas de conduire les jeunes en dehors des sentiers balisés de la procréation, du mariage conforme, des bonnes mœurs, du travail et du droit ?

Il fallait donc *contrôler ce flot montant*. La maladresse eût consisté à élever des digues et à organiser la répression sexuelle. On a choisi, plus subtilement, la voie d'une sorte de prévention sexuelle. La revendication de liberté sexuelle a été récupérée, intégrée à un système éducatif et à un *système informatif qui ont* répondu avec un bel ensemble sous prétexte de modernisme.

L'éducation nationale, d'abord, subodora les excès auxquels pouvait conduire une information sexuelle sauvage. Elle constata — pour reprendre les termes de M. Fontanet — qu'on *« ne pouvait plus tenir les élèves »* à l'écart de ces questions. On organisa donc systématiquement, en les distinguant de manière artificielle, l'information et l'éducation sexuelles. Et voilà les « éducateurs sexuels sauvages » court-circuités et penauds. Les chantres du plaisir concurrencés et pris de vitesse, *la sexualité dédramatisée*. Désormais les jeunes Français s'entendent exposer doctement, scientifiquement, les mécanismes de l'acte sexuel. On le décortique et on le décompose comme on le fait d'un poème de Rimbaud en classe de français. Mais partout l'insistance est mise sur la fécondation, la *grossesse*, l'accouchement. La morale familiale procréative est à la base de cet enseignement « laïc », car elle fait l'objet dans la société d'un consensus très large.

Il n'y a pas que l'école. Partout foisonnent les livres d'éducation sexuelle pour *les adultes*. *L'Encyclopédie de la vie sexuelle*, publiée en volumes luxueux par Hachette, est un succès sans précédent. Elle approche les *trois cent mille* exemplaires vendus. Ici on répond aux mille *« questions que vous vous posez »*, là on vous explique *« comment on fait l'amour »*. Ailleurs on insiste sur le cheminement du sperme. Il n'est question que d'épanouissement sexuel, d'harmonie du couple (marié), d'organisation rationnelle du plaisir. Tous les jours sur les ondes de R.T.L., Mme Ménie Grégoire renseigne et rassure auditeurs et auditrices. Elle met du baume sur les plaies, renvoie les déviants *aux médecins*, *déculpabilise* les adeptes du plaisir solitaire, explique aux homosexuels qu'ils se sont arrêtés dans leur développement et qu'ils doivent sans tarder accéder à un stade plus adulte pour s'engager sur la voie de la normalité. Les magazines féminins, jadis les plus pudibons, regorgent de *témoignages, de conseils, de confidences*. Les recettes sexuelles voisinent avec les recettes de cuisine. Les lits s'entrouvrent, les projecteurs illuminent les chambres nuptiales. Les déviances se compliquent : on les détaille pour mieux les dénoncer sous prétexte de les guérir. Bref, partout, des libérateurs nous expliquent comment consommer de la manière la plus choisie, la plus délicate et la plus efficace.

Il faudrait de la naïveté pour croire que ce mouvement — très récent — répond à une consigne qui aurait été lancée, un jour, du haut de leur tour par les puissants de ce monde. Mais il faut bien constater que les ferments authentiques de « révolution sexuelle » qui sont dans l'air ont été noyés dans un méli-mélo moralisateur et commercial. La société a su, à temps, déplacer le seuil de tolérance, mais elle ne l'a pas supprimé. Elle est parvenue à faire de la sexualité un élément majeur de la société de consommation, pas plus honteux qu'un autre Et d'une concession tactique, un progrès libérateur.

Le sexe a-t-il remplacé la religion comme opium du peuple ? Il a ses prêtres, ses textes sacrés, ses rites, ses dévots, ses confesseurs, ses dogmatistes. Mais il a surtout ses marchands du temple.

BRUNO FRAPPAT.

● *L'Union nationale des associations familiales (UNAF) « enregistre avec satisfaction le vote en première lecture à l'Assemblée des mesures allant dans le sens d'un développement de la régulation des naissances »*. A propos des facilités laissées aux mineurs, l'UNAF estime que *« les mineurs de moins de dix-huit ans doivent, plus que jamais, pouvoir bénéficier d'une éducation sexuelle et familiale, organisée dans le cadre périscolaire et dans celui des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial »*. L'UNAF insiste enfin sur la nécessité des examens médicaux préalables.

EDUCATION

LES PROFESSEURS « AUTONOMES » S'INQUIÈTENT DE LA POLITISATION ET DE L'UNIFORMITÉ DE L'ENSEIGNEMENT.

La Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public a précisé, mardi 2 juillet, au cours d'une conférence de presse, ses projets de réforme et ses inquiétudes après les récentes déclarations de M. Haby, ministre de l'éducation.

La C.N.G.A. est née en juin 1968, en réaction contre « la politisation des uns et l'immobilisme des autres ». Apparemment, elle n'est pas parvenue à ses fins en six ans d'existence, puisqu'elle dénonce toujours violemment « l'emprise néfaste des groupes de pression politisés » sur le corps enseignant. Elle récuse l'utilisation de la réforme de l'enseignement comme « levier de transformation sociale ».

« La nécessaire neutralité du service public de l'éducation — a déclaré M. Canonne, président de la C.N.G.A. — doit s'entendre comme une neutralité politique autant que religieuse. Après tout, il existe pour les parents qui veulent donner à leurs enfants un enseignement chrétien, des établissements privés qui s'en chargent : que les visées politiques subversives de certains enseignants se déploient dans d'autres établissements privés, mais que l'on respecte le principe de la « laïcité politique » de l'enseignement public. » M. Haby s'en est porté garant, ont remarqué les professeurs autonomes. Mais de quel effet sera cette assurance face à « la domination politique de fait sur le corps enseignant d'une majorité qui n'est pas la majorité gouvernementale ? ».

Toutefois, souligne-t-on à la C.N.G.A., le remède à la politisation de l'enseignement est d'ordre pédagogique : « Les oppositions ne sont que les manifestations d'une insatisfaction relative au système éducatif en place. Et comment en irait-il autrement alors que l'enseignement indifférencié apparaît de plus en plus inadapté à l'hétérogénéité de la masse des élèves ? »

Une pédagogie aussi différenciée que possible : tel est, en effet, le cheval de bataille de la C.N.G.A. Celle-ci préconise, pour le second cycle, un enseignement entièrement optionnel (seul le français étant obligatoire) dispensé par groupes de niveau et débouchant sur un baccalauréat par matière. S'inquiétant de ce que M. Haby ait annoncé que les « lignes générales » du projet de loi de M. Fontanet « subsisteront », elle déplore particulièrement que le projet en question envisage la création d'« une classe de seconde indifférenciée » et « aggrave la rigidité des filières dans le second cycle sous couvert d'un système fallacieusement optionnel ».

● *Ecole et Socialisme*, groupe de recherche politique sur l'éducation, animé par des militants proches du parti socialiste, vient de publier les rapports de synthèse de son colloque organisé en février dernier, à Cachan (*le Monde* du 26 février). La brochure vendue 5 F, peut être demandée à Jean Battut, 29 *bis*, rue Colonel-Rabier, 58 200-Cosnes-sur-Loire.

Accusé de « brader des diplômes » de l'université de Poitiers

M. Lourau a reçu le soutien de nombreux enseignants

De nombreux messages de soutien sont parvenus à M. René Lourau, directeur du département de sociologie de l'université de Poitiers, qui comparaît ce mercredi 3 juillet devant une commission disciplinaire de cet établissement à la suite d'un conflit avec l'administration portant sur la façon dont il faisait passer les examens (*le Monde* des 23 et 28 juin). Le Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.) proteste contre « *le procédé mesquin employé par le président de l'université* » et « *pense qu'on ne peut éluder la remise en cause des pratiques pédagogiques et des procédures de contrôle employées dans les universités* ». L'Institut coopératif de l'école moderne (pédagogie Freinet) « *rappelle que les universitaires ne peuvent se contenter de développer dans leurs écrits des conceptions progressistes ou révolutionnaires, mais qu'il leur appartient de mettre leur pratique quotidienne en accord avec leurs théories et notamment de refuser une forme de pédagogie et de contrôle en contradiction flagrante avec leurs idées* ».

Les sections syndicales de l'Ecole normale supérieure, ainsi que MM. Louis Althusser et Jacques Derrida, ont signé la motion suivante :

« *Face aux nombreuses mesures vexatoires et répressives qui visent la section de sociologie de Poitiers, et en particulier le chef de la section, les soussignés affirment leur attachement à la liberté pédagogique des enseignants et soutiendront René Lourau face aux mesures disciplinaires qui le menacent.* »

Trois enseignants de sociologie ou psychosociologie de Nanterre, MM. Eugène Enriquez, Jean-Claude Filloux et Claude Orsoni, ont écrit au président de l'université de Nanterre une lettre où ils affirment notamment que les enseignants de Poitiers « *n'ont fait qu'adopter des positions pédagogiques dont la valeur est reconnue et que les modes de validation qu'ils ont retenus sont ceux que nous-mêmes et bien d'autres appliquent dans l'intérêt même des étudiants* ».

Enfin, plusieurs universitaires, professeurs de sociologie ou de sciences de l'éducation, ont fait connaître individuellement ou collectivement leur soutien à M. Lourau.

● *Fuite au baccalauréat à Bayonne ?* — Une soixantaine d'élèves de terminale C du lycée de Bayonne vont devoir recommencer jeudi l'épreuve de mathématiques du baccalauréat. Quelques jours auparavant, ils avaient en effet eu à traiter en classe le problème donné à l'examen, et l'on estime au rectorat de l'académie de Bordeaux qu'il ne s'agit pas d'une coïncidence. Les élèves des trois classes concernées avaient obtenu des résultats nettement supérieurs à ceux des autres candidats : dix-sept sur vingt de moyenne dans une classe, et treize dans les deux autres classes. L'homogénéité des notes a attiré l'attention des jurys d'examen. *(Corr.)*.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **Ecole normale supérieure de l'enseignement technique (section dessin et arts appliqués).**

Mlle Pouzergues, Renard, MM. Ingrand, Ducros, Mlles Bruyant, Vigne, MM. Boniface, Celerier, Mlles Crétin, Luciani, M. Reymondon, Mlle Boussac, M. Giacometti, Mlle Ricou, Mme Delannoy, née Verlaine, M. Frosini.

● **Ecole nationale des chartes.**

MM. Hours, Garnier; Mlles Fau, Guichard, Bérard ; M. Amalvi; Mlle Mizzi; M. Voulliot; Mlles Gélis, Reverdot, Doglioni; M. Henwood; Mlle Delpeuch; M. Bordes; Mlle Ollivier; M. Du Pouget; Mlles Chagué, Mancardi.

JEUNESSE

LE CENTRE D'ÉDUCATION POPULAIRE DE PARIS SERA TRANSFÉRÉ A CHATENAY-MALABRY

M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a confirmé, mardi 2 juillet, sa décision d'affecter, à partir du 1er octobre prochain (« le Monde » du 28 juin 1974) les locaux du Centre régional d'éducation populaire (CREP) de Paris, 11, avenue du Tremblay (12e), à l'Institut national des sports (I.N.S.), situé dans le voisinage immédiat du CREP.

Toutefois, la solution de remplacement primitivement envisagée, qui consistait en un transfert des activités du CREP à l'Institut national d'éducation populaire (INEP) de Marly-le-Roi (Yvelines) a été abandonnée. A cela deux raisons, semble-t-il : l'ampleur des réactions suscitées par cette décision, notamment dans les diverses associations de jeunesse et d'éducation populaire, et surtout l'impossibilité matérielle pour l'INEP d'accueillir les stagiaires du CREP.

M. Pierre Mazeaud a donc opté pour une seconde solution. Sans renoncer à « récupérer » les locaux du CREP au profit de l'Institut national des sports, le secrétaire d'Etat a annoncé un double déménagement : le CREP ira, « si possible dès le mois d'octobre prochain, et au plus tard le 1er janvier 1975 », s'installer à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) dans les locaux de l'Ecole normale supérieure d'éducation physique (ENSEP), qui, elle-même, sera réintégrée à l'Institut national des sports.

Encore ne s'agira-t-il là, pour le CREP de Paris que d'une étape. M. Pierre Mazeaud a fait savoir qu'à terme il entendait aboutir à la création d'un grand centre éducatif dans l'ouest parisien, à Marly-le-Roi, et d'un grand centre « sportif » dans l'est parisien, avec l'I.N.S., dans le bois de Vincennes.

SCIENCES

● *Le physicien d'origine hongroise Cornelius Lanczos*, quatre-vingt-un ans, ancien collaborateur d'Einstein, est mort subitement à Budapest, où il s'était rendu en vacances.

[Né le 2 février 1893 à Szekesfehervar, en Hongrie, Cornelius Lanczos, après des études dans son pays d'origine, a mené une carrière scientifique internationale en Irlande, puis en Allemagne et enfin aux Etats-Unis.

Physicien théorique, il s'est intéressé à la mécanique et à la relativité. Il habitait dernièrement en Irlande.]

● *La société française Telspace* a obtenu un contrat pour la réalisation, en République d'Afrique du Sud, d'une station de communications par satellites Intelsat. La station, installée à Hartebeesthock, aura deux antennes, l'une qui travaillera avec les satellites Intelsat stationnaires au-dessus de l'océan Indien. La société Telspace a installé des antennes analogues dans la plupart des pays francophones d'Afrique. *(A.F.P.)*

RELIGION

AU COURS D'UNE SESSION

Les évêques catholiques suisses ont étudié les développements de l'« affaire Küng »

Successivement, le synode national suisse, à Berne, puis deux synodes diocésains, à Bâle et à Coire, ont lancé un appel en faveur d'une plus grande liberté d'expression pour les théologiens catholiques, et notamment pour le professeur Hans Küng. Ce dernier, professeur à l'université de Tübingen (République fédérale d'Allemagne), et d'origine suisse, vient d'être invité à nouveau à venir à Rome pour se défendre (le Monde du 22 juin). Les évêques suisses se sont réunis le 1er juillet. Ils ont eu à connaître les derniers rebondissements de l'« affaire Küng » et ont dû recevoir une liste de plus de vingt mille signatures recueillies par le comité de défense des droits de l'homme en matière théologique, créé à Lucerne. Le professeur Küng explique ci-desous l'état actuel de son contentieux avec la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office).

UN PROCÈS ROMAIN SUR LA FOI

Par HANS KUNG

Il est des choses qu'on préférerait taire. Mais rumeurs et questions foisonnent au point qu'il n'est plus possible de garder davantage le silence.

La querelle sur l'infaillibilité semblait éteinte. De nombreuses publications scientifiques avaient pris position sur la problématique complexe de cette question de théologie. Au cours de la discussion, s'était manifesté sur le fond un accord plus vaste qu'on ne l'avait espéré tout d'abord. Les principaux théologiens spécialistes étaient parvenus à un « consensus opératoire » *(Operative Einigung)*. Il semblait que l'interrogation fût entrée enfin dans une phase plus calme de discussion. Après que, sur cette question, la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi eut pris position, le 5 juillet 1973, dans sa déclaration solennelle *Mysterium Ecclesiae* (cf. *Documentation catholique* n° 1636 du 15 juillet 1973, pp. 664-671) et dans la conférence de presse qui a suivi, on pouvait admettre que Rome avait dit clairement pour tous les catholiques ce qu'elle avait à dire sur cette affaire, de son point de vue et pour le moment.

Au lieu de cela, il est apparu après coup, de plus en plus nettement, que ce document, dans l'ensemble peu convaincant, devait créer une meilleure assise pour la poursuite du procès contre les livres *l'Eglise (Die Kirche*, 1967) et *Infaillible ? Une interpellation (Unfehlbar ? Eine Anfrage*, 1970), puisque la Congrégation considérait officiellement la position qu'elle avait tenue jusqu'alors pour insuffisamment fondée en droit et en théologie. C'est grâce à la détermination des évêques allemands, il faut le dire, que Rome renonça à la dernière minute, à des exigences ayant caractère d'ultimatum, et qu'une confrontation aux conséquences imprévisibles put être évitée.

Dans une longue réponse écrite à la Congrégation, l'auteur en cause déploya tous ses efforts pour convaincre les autorités romaines des difficultés quasi insurmontables, tant juridiques que théologiques, qu'entraînerait la poursuite d'un procès. Il serait préférable, disait-il, de laisser d'abord l'affaire s'apaiser de part et d'autre, et les théologiens poursuivre la discussion en toute liberté. Une visite privée à Rome en octobre de l'an passé, et des conversations également privées avec les responsables parurent apporter quelque détente et faire, de chaque côté, germer l'espoir d'un apaisement des hostilités ; d'autant plus que l'auteur, dans un bilan des débats théologiques et dans une prise de position sur *Mysterium Ecclesiae*, avait dit, pour sa part, tout ce qu'il avait à dire pour le moment.

Vu cette situation, il est d'autant plus regrettable que les autorités romaines, chargées de la foi, n'aient pas voulu finalement tenir pour suffisantes la déclaration *Mysterium Ecclesiae* et la demande d'armistice de l'auteur. Il n'a pas été fait droit à la demande réitérée d'un procès juste, d'un examen du dossier et de conditions loyales pour un colloque théologique. La requête présentée simultanément de prendre en considération les propositions de mille trois cent soixante professeurs de théologie de plus de cinquante-trois pays, « Pour la liberté de la théologie », a été ignorée. Bien plus, dans une longue lettre à l'auteur, la Congrégation exige la conclusion rapide du procès et un colloque au Vatican, ce qui, étant données les directives actuelles, équivaudrait à un interrogatoire et faciliterait ensuite la clôture du procès secret en l'absence de l'intéressé. Bien que ces procédés de la Congrégation fassent question, tant sur le plan théologique que juridique, l'auteur a voulu dénouer ces problèmes juridiques et théologiques avec la Congrégation d'une manière réellement équitable.

Malheureusement, entre-temps, le deuxième homme de la Congrégation, l'archevêque Hamer, dans une interview de plusieurs pages (*Herder-Korrespondenz* 28, 1974, 238-246), s'est adressé à l'opinion publique allemande et essayé d'excuser et de justifier les pratiques inquisitoriales de la Congrégation pour la doctrine de la foi, c'est-à-dire l'ancien Saint-Office. Par cette surprenante escalade, la Congrégation prend la responsabilité de relancer dans la presse d'âpres discussions sur les divers procès romains et d'accroître l'inquiétude dans de larges cercles du clergé et du peuple catholique.

Un appel aux évêques allemands

On comprend que ce soit dans la patrie de l'auteur, en Suisse précisément, où les catholiques en même temps que leurs évêques se sont vu joués par Rome dans l'affaire du professeur de morale, Stephan Pfürtner, forcé de se retirer, que l'irritation ait éclaté de façon la plus évidente jusqu'ici. A côté de nombreuses voix individuelles, c'est maintenant le synode de Berne, le plus vaste évêché helvétique, auquel déjà se sont joints, il y a quelques jours, deux autres synodes diocésains (Bâle et Coire), qui demande la suspension du procès romain. A l'initiative de laïcs catholiques, une pétition a été lancée, d'une manière non moins digne de gratitude, en faveur du respect des droits de l'homme dans l'Eglise. Toutes ces actions sont des signes de solidarité et de la conscience croissante des atteintes portées à l'Evangile et aux droits de l'homme dans l'Eglise catholique. Par-delà un cas particulier, c'est aussi pour d'autres procès en cours qu'elles ont une importance inestimable. Et, pour celui qui est ici concerné, et dans sa situation difficile, elles lui sont soutien et encouragement.

Mais nombreux sont ceux qui demandent ce qu'il reste à faire. La réponse n'est pas douteuse : c'est maintenant aux organismes officiels de l'Eglise d'Allemagne de venir en aide dans le cas présent et de rendre superflues, par le fait, d'autres actions spontanées.

En février 1974, les évêques suisses ont accepté la recommandation suivante de l'Assemblée synodale suisse relative au magistère et à la recherche théologique : « *En tout cas, dans un procès doctrinal, l'intéressé doit avoir le droit de choisir lui-même son avocat, et d'avoir accès au dossier complet.* »

En accord avec cette conclusion de l'assemblée suisse, le synode diocésain de Bâle du 16 juin 1974 a adopté à la quasi-unanimité la résolution suivante : « *Déjà un procès qui ne répond pas à ces conditions et donc aux droits de l'homme (charte de l'ONU, art. 10 et 11), et à plus forte raison une éventuelle condamnation consécutive à un tel procès, contribueraient à renforcer les oppositions dans notre Eglise, mettraient en péril la crédibilité de l'autorité ecclésiale, handicaperaient la pastorale et la coopération œcuménique.*

» *Dans les questions soulevées par le professeur Küng, il ne s'agit pas de problèmes créés par lui. Bien plutôt, ces problèmes sont débattus dans un large public ; il n'a fait que s'en saisir et les mettre en discussion. Les problèmes que soulèvent de telles discussions ne peuvent être résolus que dans un dialogue ouvert et non pas par un simple dictat.*

» *Le synode attend que les évêques se décident et s'engagent immédiatement, et qu'il soit mis un terme à l'actuel procès en cours, de toute évidence contraire à notre recommandation.* »

Il serait souhaitable que le synode des évêchés catholiques d'Allemagne et donc aussi l'épiscopat allemand fassent leur cette résolution favorable. Une détermination ferme des évêques allemands justement trouverait audience à Rome. Celui qui était évêque de Rottenburg a beaucoup fait pour éviter que le conflit ne se durcisse. La vacance de son siège ne devrait pas entraîner une crainte immédiate ni d'autres actions spontanées de solidarité. L'auteur lui-même souhaite, en cette affaire, non la poursuite de l'escalade sur le plan de la politique d'Eglise, mais l'apaisement au sein de l'Eglise, et une élucidation théologique. Il montrera bientôt, dans son livre *Etre chrétien (Christ sein)* que les présentes discussions, pour importantes qu'elles soient, ne sont pourtant que des questions marginales.

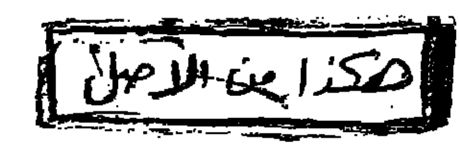

FAITS DIVERS

A Metz

DEUX PERSONNES PÉRISSENT APRÈS S'ÊTRE DROGUÉES

Deux personnes sont mortes à Metz (Moselle), le mardi 2 juillet, après s'être droguées ; leurs corps ont été découverts par la police, à quelques heures d'intervalle. La première victime est une jeune femme, Mme Yvette Maloni, vingt-quatre ans, mère de deux enfants, qui a succombé à l'inhalation de vapeurs nocives de trichloréthylène.

Deux jeunes gens — MM. Gilbert Staub et Bernard Kovacs, âgés de vingt ans — qui, comme Mme Maloni, avaient subi récemment un cure de désintoxication, mais ont été retrouvés avec elle, de nouveau drogués, ont été transportés à l'hôpital du Bon Secours, à Metz, dans un état grave.

Quelques heures plus tard, les policiers messins ont découvert, sur les bords de la Moselle, le cadavre d'un jeune homme qui serait décédé après l'injection d'une dose trop forte de drogue. La victime n'a encore pu être identifiée, mais l'on a retrouvé dans une poche une seringue pour piqûres hypodermiques.

En Espagne

QUINZE MORTS DANS L'EXPLOSION D'UNE FABRIQUE D'EXPLOSIFS

Bilbao. — La très violente explosion, qui s'est produite le mardi 2 juillet dans l'usine de la société Explosivos de Rio Tinto, à Galdacano, à une quinzaine de kilomètres de Bilbao, a provoqué la mort de quinze personnes ; dix-sept autres ont été gravement blessées.

POLICE

Estimant que l'administration n'a pas tenu ses promesses

Le Syndicat des commissaires décide de réunir un congrès extraordinaire

Les policiers n'auront laissé que peu de répit au nouveau ministre de l'intérieur. En annonçant la convocation, du 23 au 25 octobre à Nice, d'un congrès extraordinaire — le second en moins d'un an et demi — le Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale rompt la trêve observée par les organisations professionnelles policières depuis la mort du président Pompidou.

Chez les commissaires, l'impression d'avoir été floués par les pouvoirs publics domine maintenant. « *Nous avons été honnêtes*, expliquent-ils ; *nous avons fait, lors de nos derniers congrès, des propositions à l'administration, au plan statutaire comme au plan général, qui n'avaient rien d'irréaliste ; l'administration nous a fait miroiter des promesses, mais elle n'a jamais joué le jeu.* » Finalement, les commissaires reprochent moins à leur partenaire de n'avoir rien fait pour eux que de leur avoir donné l'illusion du contraire.

Cet immobilisme n'a fait que dégrader encore une situation que le syndicat jugeait déjà critique en janvier 1973, au cours de son congrès de Paris.

L'effort pour redresser la situation devait porter non seulement sur l'élément quantitatif mais aussi sur l'amélioration qualitative du service : la lutte contre la criminalité devait, selon le vœu des commissaires, être l'affaire de spécialistes, et non plus, comme trop souvent, de gardiens de la paix en tenue civile. Il fallait prévoir une formation extrêmement poussée pour ces techniciens, les décharger des besognes secondaires en embauchant du personnel administratif, supprimer les doubles emplois, mais aussi adapter la loi aux nouvelles formes de délinquance et renoncer à une excessive libéralité à l'égard des récidivistes.

Ces propositions de caractère purement professionnel s'accompagnaient de revendications matérielles destinées à améliorer le *sort et les conditions de travail* des policiers. Tous les textes votés en janvier 1973 concluaient à l'urgence d'engager des réformes. Or, plus d'un an après, rien n'a été fait.

Quant aux formes d'action de la police et à ses structures, elles demeurent toujours aussi désuètes et les commissaires redoutent que les initiatives spectaculaires du nouveau ministre de l'intérieur, même si elles devaient se révéler efficaces à leur niveau, servent à éluder les véritables difficultés, et notamment le « *fossé technologique* », qui ne cesse de se creuser entre la police et ses missions.

Ajoutée aux tracasseries de leur situation matérielle — l'habilitation aux fonctions d'officier de police judiciaire accordée... et retirée sans appel par le procureur général, le refus de leur nomination par décret, contrairement aux termes de la Constitution, le souhait du gouvernement d'abaisser le niveau du recrutement (comme dans les grandes écoles) pour « *démocratiser* » la partie supérieure de la fonction publique, et même le préfinancement du *téléphone* ou l'insuffisance des primes de déménagement — cette inquiétude de l'avenir risque de donner lieu à un congrès houleux, à moins que le ministre de l'intérieur s'engage d'ici là dans une politique d'authentiques réformes.

Peut-être y fera-t-il allusion le 5 juillet à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, où il présidera — ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait fait — les cérémonies de sortie de la dernière promotion de commissaires de l'Ecole nationale supérieure de police.

JAMES SARAZIN.

AÉRONAUTIQUE

● *L'Agence fédérale de l'aviation civile (FAA) aux Etats-Unis* a adressé à la British Aircraft Corporation (BAC), qui fabrique Concorde en coopération avec la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), un télégramme de félicitations qualifiant de « *succès complet de notre point de vue* » les vols à mach 2 du supersonique franco-britannique entre Paris et Boston, et Boston et Miami. — *(A.F.P.)*

DÉFENSE

UNE LETTRE DU GÉNÉRAL BUIS

Nous avons reçu la lettre suivante du général Georges Buis, président de la Fondation pour les études de défense nationale :

Le Monde du 2 juillet a publié un article du chef d'escadron Chavanat dont les points essentiels rencontrent les préoccupations de la Fondation pour les études de défense nationale qui a pour mission de favoriser et de stimuler ce genre de réflexion. C'est donc avec étonnement qu'elle apprend que son activité consisterait à rééditer Tsun Tseu et consorts. Le colloque sur la « Perception nouvelle des menaces », dont les lecteurs du *Monde* ont été amplement informés, a montré à quel point la fondation se veut novatrice et ouverte. Ses seules publications ont été à l'heure actuelle des thèses de jeunes officiers non conformistes.

● *Un camping anarchiste* est organisé les 13 et 14 juillet à Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines) sur le thème « Mobilisation générale contre le feu d'artifice nucléaire et l'armée » par la fédération anarchiste.

★ Fédération anarchiste, 3, rue Ternaux, 75011 Paris.

JUSTICE

AU PROCÈS DES FAUSSES FACTURES DE LYON

Le procureur demande une « condamnation de rigueur » pour MM. Tapiau et Dufayet

Lyon. — Toujours les dossiers Novafer et Compagnie française des ferrailles, mais, au terme de la deuxième journée de ce débat, mardi 2 juillet, la défense sait à quoi s'en tenir. En dépit de ses efforts, en dépit de la déposition d'un expert-comptable cité par elle, M. Raymond Saint-James, M. Pierre Truche, procureur adjoint, a conclu non seulement à des demandes de condamnation contre les directeurs de divisions régionales en cause, mais encore, plus fermement, à celle des dirigeants parisiens, MM. André Tapiau et Jean Dufayet pour lesquels il a même réclamé une « condamnation de rigueur » plus forte que celle qu'il demande pour leurs subordonnés.

Il reste à voir pourquoi, d'autant plus qu'en d'autres circonstances le représentant du ministère public avait ou abandonné l'accusation, ou laissé le tribunal libre d'apprécier pour certains dirigeants d'autres sociétés dont les cas pouvaient paraître comparables.

Mais cette fraude, quelle en est ici la nature ? Pour le procureur, il n'est plus question de soutenir que les factures étaient purement fictives, c'est-à-dire que les marchandises qu'elles mentionnent ne furent jamais livrées. Il dit simplement que dans la mesure où Récupérama et M. Dagand ont bénéficié de chèques établis à leur nom *alors que l'on* savait qu'ils n'étaient pas les fournisseurs réels, la fausse facture existe et avec elle la fraude que l'on peut subodorer.

De ce long réquisitoire, il convient de retenir un détail, car il apparaîtra majeur, et risque de peser lourd selon la façon dont il sera apprécié par le tribunal. C'est à propos de M. Imbert qui était, à Douzies, dans le Nord, le directeur de Coframetal, division de la Compagnie française des ferrailles. M. Imbert a facturé à M. Dagand et à Récupérama des *marchandises qui lui étaient* livrées par M. Berger, responsable des achats à la fonderie Bloch dont le siège social est à Drancy mais qui a ses chantiers dans l'Oise.

Or, lorsque ces factures furent découvertes et que la police vint demander à M. Imbert d'où venaient les marchandises qui s'y trouvaient mentionnées, celui-ci ne parla pas de MM. Berger et Bloch. Pourquoi ce silence ou cette *dissimulation* si tout avait été régulier ? Mais ce n'est pas tout, car la police vint entendre ensuite M. Tapiau qui est administrateur de la Compagnie française des ferrailles et responsable plus particulièrement du secteur « métaux ». M. Tapiau déclara immédiatement : « *Toutes les marchandises livrées à Douzies sous couvert Récupérama et Dagand provenaient de chez Bloch, et les marchés étaient négociés par Berger* » ; il ajoutait cette phrase : « *S'il est établi que Dagand, dans son cas, est un facturier, cela me paraît plus discutable pour ce qui s'est passé à Villeurbanne.* »

Silence et aveu

Dans cet aveu de M. Tapiau, M. Truche trouve évidemment de quoi le combler. Il lui apporte un élément essentiel pour dire que ce dirigeant parisien était donc bien au courant de ce qui se passait sur ses chantiers provinciaux.

Le président Robin, qui avait déjà, la veille, à l'occasion de l'interrogatoire, questionné M. Imbert sur son silence, s'est montré très sensible à cet argument du ministère public. Le réquisitoire achevé, il a fait revenir à la barre M. Tapiau pour connaître son sentiment sur ce point capital.

« *J'ignorais absolument l'existence de Récupérama et de M. Dagand jusqu'à la venue de la police chez moi* », a dit M. Tapiau. « *J'ai déclaré aux inspecteurs que j'appelais tout de suite M. Imbert et je leur ai même passé l'écouteur. C'est alors que M. Imbert m'a dit que les marchandises provenaient de chez Bloch, ce que j'ai répété dans ma déposition.* »

On a alors rappelé à son tour M. Imbert. Avait-il dit que les marchandises provenaient de chez Bloch ?

« *Non*, dit M. Imbert. *J'ai répondu à M. Tapiau qu'elles avaient été livrées par Bloch.* »

Le président à M. Tapiau : « *Vous voyez la nuance ?*

— *Non*, a dit M. Tapiau. *Pour moi, c'est la même chose.* »

Tout cela ne doit pas faire oublier la longue déposition de M. Saint-James, sur laquelle comptait beaucoup la défense. M. Saint-James, ancien inspecteur des impôts, est aujourd'hui à la tête d'un cabinet d'expertise comptable important. S'il s'est intéressé à Novafer, c'est parce qu'il lui fut demandé, en 1970, lorsque cette société décida d'introduire ses actions à la Bourse de Paris, de procéder à la révision approfondie de comptabilité qu'exige la commission des opérations de Bourse.

Un homme de rigueur

Cela l'amena à rechercher plus particulièrement la façon dont les achats étaient contrôlés et il a constaté que, dans la manière dont ce contrôle était effectué (états journaliers, états décadaires, comptes d'exploitation, etc.), tout paraît satisfaisant et rigoureux. De fait, M. Saint-James est lui-même un homme de rigueur.

A partir du moment où les directions régionales établissent, en se référant aux tickets de pesée, des bons de réception, documents de base, à partir du moment où ces bons sont aussitôt acheminés vers Paris, où un ordinateur s'en mêle, le siège social est en mesure de s'estimer à l'abri de toute fraude.

De même, M. Saint-James peut faire la démonstration que, sans les marchandises venues sous factures Récupérama ou Dagand, Novafer n'aurait pas pu vendre sur une période donnée ce qu'elle a vendu ; quand ces ventes ont été faites, de surcroît, comme il l'a montré, à l'exportation, il faut bien faire foi à la licence d'exportation, aux documents douaniers et à toutes les pièces qui accompagnent obligatoirement de telles expéditions.

Un profane aurait été convaincu, ou du moins ébranlé. Mais M. Robin, d'une phrase, a presque tout ruiné, plongeant la défense dans un accablement momentané.

« *Votre démonstration est excellente*, a-t-il dit au témoin, *à condition qu'il n'y ait pas eu, dans un chantier, entrées et sorties concomitantes de marchandises qui vous auraient échappé. Car vous vous êtes fondé, dans votre hypothèse, sur des bons de réception de marchandises établis eux-mêmes avec les tickets de pesée. Mais ces tickets de pesée, justement, ne sont plus à notre disposition.* »

Le bâtonnier Bernasconi s'est ému : « *Pourquoi voulez-vous embarrasser ce témoin, monsieur le président, car en réalité vous voulez lui dire qu'un camion a pu venir livrer sans facture et repartir aussitôt en acheteur, toujours sans facture ?* »

« *Ma question*, a rétorqué M. Robin, *n'a rien de facétieux. Elle veut dire que cette démonstration est fondée sur la régularité des tickets de bascule et des bons de réception. C'est bien pourquoi j'avais déjà attiré l'attention de M. Tapiau sur la nécessité d'une rigueur dans ce domaine. Car autrement, comment être sûr qu'un échafaudage, si séduisant soit-il, est valable ? Or nous savons que ces tickets de pesée qui devaient être portés quotidiennement sur les états journaliers ont été, en fait, groupés sur plusieurs jours. Quand on connaît les variations de prix, notamment dans les métaux non ferreux, leur amplitude et la rapidité avec laquelle elles peuvent intervenir, cela peut permettre toutes sortes de combines.* »

Comme on le voit, le débat est serré. Il l'a été encore lorsque M. Truche a montré à M. Saint-James certaines factures peu orthodoxes et que l'expert ignorait. Telle celle-ci mentionnant 70 tonnes à un prix qui, selon le cours du jour, représenterait en réalité 80 tonnes.

M. Robin. — « *Dans votre système de contrôle, si vous nous apportez la preuve que cette différence de 10 tonnes, pour ne parler que de celle-là, a été retrouvée, ce sera pour vous une contre-épreuve réussie. Sinon, je vous dirai bravo pour votre démonstration, mais j'ajouterai que, quand on veut être rigoureux, il faut l'être de bout en bout.* »

Cette discussion sur le détail des factures, sur leurs anomalies, a agacé la défense. Eh quoi ! a-t-elle dit en substance, voilà des documents que l'on nous apporte pour la première fois. N'est-ce pas la preuve que l'instruction a été mal faite ou incomplètement ?

M^e Gorny a déposé, du coup, des conclusions, avec l'accord de tous ses confrères, demandant qu'une expertise comptable soit ordonnée, comme, a-t-il dit, cela doit être la règle en toute affaire financière dans laquelle on procède normalement. Pour sa part, M. Truche a déjà répondu qu'il estimait inutile une telle expertise, que les magistrats étaient capables de se faire eux-mêmes une opinion. Le tribunal répondra ce mercredi.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Après un mois de grève de la faim

M. PATRICK NOULET EST AUTORISÉ A LIRE LES OUVRAGES QU'IL RÉCLAMAIT

Sur proposition de Mme Hélène Dorlhac de Borne, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, a décidé d'accorder à M. Patrick Noulet les livres dont il demandait la libre lecture : « De la prison à la révolte », de Serge Livrozet ; « Cours, camarade, le P.C.F. est derrière toi », de Michèle Manceaux et Jacques Donzelot, et « On a toujours raison de se révolter », entretien de Jean-Paul Sartre avec Philippe Gavi et Pierre Victor.

Pour les obtenir, ce détenu, incarcéré depuis novembre 1973 à la prison de la Santé, avait cessé de s'alimenter le 4 juin, et avait été transféré le 28 juin à l'hôpital central des prisons de Fresnes.

Mardi, une délégation d'écrivains et d'avocats avait été reçue par Mme Dorlhac pour lui exposer le cas de M. Noulet. Au cours de l'entretien, celle-ci avait d'autre part confirmé qu'une commission serait réunie pour étudier le problème plus général de la diffusion des livres en prison.

EN BREF...

● *Pour diffamation envers M. Patrice Des Moutis*, la 17^e chambre correctionnelle de Paris a condamné, mardi 2 juillet, M. Robert Salmon, directeur de publication de *France-Soir*, à 1 000 F d'amende et 5 000 F de dommages-intérêts. Un article du 12 décembre dernier laissait entendre que « M. X... », poursuivi pour des fraudes relatives au tiercé du prix de Bordeaux, couru en 1962 à Vincennes, pouvait également être impliqué dans d'autres affaires de fraude hippique.

● *Le procès des dirigeants de l'Union générale de la mutualité des Alpes-Maritimes.* — Le tribunal correctionnel de Nice, devant lequel comparaissaient deux dirigeants de l'Union générale de la mutualité des Alpes-Maritimes (*le Monde* du 3 juillet) a mis son jugement en délibéré jusqu'au 10 juillet.

● *Les employés des établissements horticoles Faye*, à Vence et à Antibes, licenciés après la fermeture de l'entreprise (*le Monde* du 15 juin), toucheront leur salaire du mois de juin ainsi que les indemnités de congés payés, vient d'annoncer la préfecture des Alpes-Maritimes.

Après la mort du propriétaire, M. François Faye, un passif de 40 millions de francs avait été constaté et l'ensemble du personnel avait dû cesser toute activité à la fin du mois dernier.

● *Le procès intenté par M. René Dumont à M. Valéry Giscard d'Estaing* pour affichage illicite pendant la campagne des élections à la présidence de la République a été renvoyé par la 17^e chambre correctionnelle de Paris au 22 octobre prochain. A l'audience du 2 juillet, le président, M. Hennion, a fait remarquer à M^e Thierry Levy, conseil du requérant, que le tribunal ne disposait pas de suffisamment de temps pour délibérer sur cette affaire avant la période des congés judiciaires.

SPORTS

OMNISPORTS

CRÉATION D'UN COMITÉ DE COORDINATION DE LA PRÉPARATION OLYMPIQUE

M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a annoncé, mardi 2 juillet, la création d'un comité de coordination de la préparation olympique, dont la responsabilité a été confiée à M. Jean-Louis Langlais, conseiller technique au cabinet de M. Mazeaud. Ce comité comprendra également des personnalités comme MM. Robert Bobin, ancien directeur technique de l'athlétisme ; Grospeillet, adjoint au colonel Crespin, directeur des sports, et Nelson Paillou, représentant les fédérations.

Cette nouvelle instance sera tenue de se réunir chaque semaine et de déposer un rapport mensuel auprès du secrétaire d'Etat. Elle servira de trait d'union entre les différents organismes chargés de préparer les athlètes pour les Jeux olympiques.

M. Pierre Mazeaud, qui inaugurait de même jour de nouvelles installations à l'Institut national des sports (I.N.S.), a tenu à préciser que cette initiative s'inscrivait dans la perspective du projet de loi sur le développement du sport, qui sera déposé à la rentrée sur le bureau de l'Assemblée nationale. Texte unique en la matière, cette loi devrait servir de charte du sport dans toutes ses composantes : formation des personnels enseignants, éducation physique, pratique généralisée, athlètes de haut inveau, etc.

Se félicitant du développement des sections sport-études dans les établissements scolaires, M. Mazeaud s'est déclaré fort préoccupé de l'intrusion « agressive » de l'argent dans les milieux sportifs. Il s'agit là, à ses yeux, d'une confusion qu'il est temps d'éclaircir, ce pourquoi il a également décidé de créer une commission mixte (secrétariat d'Etat, Comité national olympique et sportif français - C.N.O.S.F.).

[Né le 24 mai 1939 à Argentat (Corrèze), M. Jean-Louis Langlais est licencié en droit, diplômé de l'Institut politique de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA). Nommé sous-préfet en 1967, il occupa successivement les postes de directeur de cabinet des préfets de l'Aube et de l'Eure. Administrateur civil de première classe, il est ensuite chef de cabinet du ministre des départements et territoires d'outre-mer, avant d'être nommé, le 24 avril 1973, conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.]

TENNIS

Le tournoi de Wimbledon

APRÈS BORG, NASTASE...

Finaliste 1972, éliminé en 1973 par Alex Mayer, voici Ilie Nastase, tête de série numéro 2, « sorti » mardi 2 juillet des championnats de Wimbledon. L'auteur de cette performance peu banale est un jeune Américain de vingt-trois ans, Dick Stockton, puissant comme son nom, mais strictement confidentiel. Ilie Nastase, comme Borg, paie la fatigue des incessants tournois professionnels auxquels il a participé depuis un an. Virtuose de la raquette, il pratique un tennis de dilettante super doué, et son art réside dans la spontanéité, voire le dialogue avec le public.

A partir du moment où Nastase perd la flamme, où il est contraint de besogner, finies la fantaisie et l'inspiration. Riche comme il est, pourquoi continue-t-il à vendre — et à perdre — son talent au profit des barnums américains ? Après ses défaites à Rome et à Paris (battu par Solomon), il a en tout cas à retrouver son « cartel », faute de quoi on commencera à croire que le violoniste est sur le toboggan.

Tout autre ambiance au deuxième match de la journée. Après avoir été fort malmené pendant près de deux sets par le jeune Roscoe Tanner, Rosewall, le presque quadragénaire, entreprit de remonter la pente et finit par retourner le match en sa faveur. Une leçon de tactique, de métier et de courage. Il n'y a plus de représentant français à Wimbledon : Dominguez a été éliminé par Smith.

LES RESULTATS

Simple messieurs (huitièmes de finale) : Newcombe (Aust.) b. Van Dillon (E.-U.), 7-5, 6-3, 6-4 ; Smith (E.-U.) b. Dominguez (Fr.), 6-3, 6-4, 7-5 ; El Shafei (Egyp.) b. Orantès (Esp.), 6-4, 3-6, 6-3, 7-5 ; Kodes (Tch.) b. Gorman (E.-U.), 6-8, 2-6, 6-3, 9-7, 6-4 ; Connors (E.-U.) b. Fillol (Chili), 6-3, 5-7, 6-0, 6-1 ; Metreveli (U.R.S.S.) b. Okker (Hol.), 9-8, 3-6, 6-4, 6-2 ; Stockton (E.-U.) b. Nastase (Roum.), 5-7, 6-4, 6-3, 9-8 ; Rosewall (Aust.) b. Tanner (E.-U.), 2-6, 9-7, 6-3, 7-5.

Simple dames (huitièmes de finale) : Mrs King (E.-U.) b. Miss Charles (G.-B.), 6-3, 6-0 ; Miss Bonhoff (Afr. Sud) b. Miss Casals (E.-U.), 6-2, 6-3 ; Miss Wade (G.-B) b. Miss Hogan (E.-U.), 6-3, 6-1 ; Miss Goolagong (Aust.) b. Miss Kemmer (E.-U.), 6-1, 6-4 ; Miss Evert (E.-U.) b. Mrs Mastoff (All.), 7-5, 6-1.

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

WM 74

Entre le vrai spectacle et le show business

De notre envoyé spécial

Francfort. — Le sort, ou plutôt la force de quatre équipes, a voulu que les matches Brésil-Pays-Bas et Pologne-R.F.A., respectivement disputés ce mercredi 3 juillet à Dortmund et à Francfort, apparaisent comme les véritables demi-finales de la dixième Coupe du monde de football. C'est une chance pour le milliard de téléspectateurs qui suivent l'épreuve depuis maintenant trois semaines. C'est surtout une bénédiction pour les dirigeants de la FIFA (Fédération internationale de football association) qui échappent ainsi aux plus vives critiques. Imaginons, en effet, que les Néerlandais, victimes d'une noire malchance, aient été battus le 30 juin par les footballeurs-robots de la R.D.A. et que les « amateurs » suédois aient tenu un quart d'heure de plus face à la machine de la R.F.A. : cela aurait pu nous donner une jolie finale...

Les responsables de la FIFA, qui se sont toujours défiés de l'imagination au pouvoir, avaient cru bien faire en innovant : deux tours qualificatifs, basés sur un système bâtard, mi-figue mi-raisin, entre la coupe et le championnat. En réalité, ils ont surtout brassé du deutschemark. S'ils en avaient eu la possibilité, ils auraient organisé des rencontres aller-retour comme une vulgaire Coupe de France. La formule adoptée en Allemagne fédérale est à revoir totalement : du reste, la présence de vingt équipes, dans quatre ans en Argentine, va contraindre le nouveau président de la FIFA, M. Joao Havelange, à trancher entre le sport et le mercantilisme, entre le vrai spectacle et le show-business. A ce niveau de compétition, le compromis n'est pas possible : ou bien c'est un championnat qui est mis sur pied, et l'épreuve dure une éternité ; ou bien c'est une coupe par élimination directe, et le tournoi prend tout son sens chevaleresque, si l'on ne commet pas du moins la sottise de séparer les forts des faibles.

Enfin, vingt-cinq jours de compétition — près du double de la durée des Jeux olympiques — pour une seule discipline, c'est beaucoup trop long. L'intérêt est dispersé et la lassitude gagne acteurs et observateurs.

Il arrive couramment aux Jeux olympiques qu'un coureur de 100 mètres, un nageur, un gymnaste, dispute coup sur coup série, quart et demi-finale. L'effort est d'autant plus grand qu'il est individuel. Durant la Coupe du monde de football, les équipes ont, après chaque match, une moyenne de trois à quatre jours pour récupérer. C'est abusif, même s'il se trouve encore des techniciens pour trouver des excuses aux joueurs fatigués.

MICHEL CASTAING.

Entraîneur adjoint de l'équipe de Pologne

M. JACEK GMOCH AIMERAIT SÉJOURNER UN AN EN FRANCE

(De notre correspondant.)

Vienne. — M. Jacek Gmoch, entraîneur adjoint de l'équipe de Pologne, demi-finaliste de la Coupe du monde, aimerait séjourner un an en France, et il serait, bien entendu, intéressé par une proposition d'emploi pendant cette période. Adjoint de M. Kazimierz Gorski, M. Gmoch a été à l'origine de l'introduction de l'informatique dans la préparation de l'équipe polonaise, et il semble que cette nouvelle méthode a prouvé son efficacité. M. Jacek Gmoch a de la famille en France, et c'est l'une des raisons qui l'ont poussé à souhaiter qu'un club français ou la Fédération ait recours à ses services.

ÉQUITATION

AU CHAMPIONNAT DU MONDE DE LA BAULE

Onze cavalières seulement...

La Baule. — Tout d'abord risquons un vœu à l'adresse du grand concours hippique annuel de La Baule.

Depuis le départ de M. Michel Garnier, l'homme-orchestre du meeting, sans doute victime de son tempérament — gazons sur les croche-pieds, — le destin cavalier de « la plus belle plage d'Europe » serait, au niveau de la haute compétition, fortement compromis. La municipalité ouvrirait (usons du conditionnel comme nos interlocuteurs) le stade François-André à de nouvelles activités. Dans cette perspective, elle flotterait entre plusieurs projets. Leur sérieux n'est point ici contesté, comme ne saurait être contestée la contribution des cavaliers au renom de la station à travers le pays et à l'étranger. Mais la « douloureuse » à l'heure du règlement provoque, pardon, provoquerait de petits orages parmi les édiles responsables des deniers publics. Les arguments « pour » ou « contre » le maintien de cette manifestation jouissant d'une large publicité sont également respectables. Cependant, la cause de Pégase si royalement traité sur la Côte d'Amour, devrait triompher. Pour la pureté du sport, un sport que la vénalité n'a pas encore gravement défloré, qui ne le souhaiterait ?

De notre envoyé spécial

Ce préambule énoncé, notre embarras n'en est que plus vif pour juger objectivement le Concours de sauts d'obstacles international officiel (C.S.I.O.) qui, commencé le 30 juin, prendra fin dimanche prochain 7 juillet. Voyons pourquoi.

Pièce maîtresse inscrite au programme : le championnat du monde des cavalières avec la participation, titre en jeu, de notre compatriote Mme Janou Tissot-Lefebvre. Trente ans aujourd'hui, un talent hors de pair, une volonté puisée peut-être au plus secret de ses origines asiatiques, la jeune Eurasienne tentera sur la piste qui la vit si souvent aux honneurs (dimanche, à La Baule, elle s'adjugeait le prix du Château-de-Chambord) de renouveler, en selle sur le même partenaire, son exploit d'il y a quatre ans à Copenhague. Le défi force le respect.

Le bai *Rocket*, treize ans sonnés dans tous les sens du mot, des milliers de barres sous les jambes, n'est plus qu'un vieux lutteur héroïque merveilleusement exploité.

Ainsi, on le vit encore début juin à Lucerne et lundi dernier à La Baule, où sa seconde place dans la phase initiale du championnat du monde autorise l'espoir.

Cela dit, l'équité exige une question : sommes-nous conviés à une épreuve de portée vraiment mondiale ou à un simulacre de championnat du monde ?

Côté piste, nulle hésitation. Le premier tracé signé du commandant Hamon indique sa détermination à conserver tout son prestige à la grande épreuve.

Mais le plaisir de l'amateur pointilleux bute sur un chiffre. Ces dames ne sont que onze à courir après la couronne. Nations en lice : France, Grande-Bretagne, U.S.A., Canada, Belgique, Pérou, Suède et Espagne.

Or, pour notre seul pays, près de cinquante mille femmes recensées sur ordinateurs pratiquent l'équitation, un nombre nettement supérieur en Grande-Bretagne, *difficile* à estimer en raison de son importance aux Etats-Unis, pour ne citer que ces trois nations. En marge des problèmes de sélection, deux hypothèses peuvent expliquer la très faible participation cavalière au titre le plus convoité du deuxième sexe (elles étaient seize à Copenhague, la régression s'accentue). Passons sur la première hypothèse, son prosaïsme est navrant. Au niveau de la compétition internationale, singulièrement chez les femmes, le recours au professionnalisme leur étant refusé, le rôle de l'argent est souverain. Il décourage un nombre appréciable de jeunes talents enfermés dans les limites étroites des parcours à barbettes.

Reste le second postulat. La tendance générale veut que l'on saute toujours plus fort et toujours plus gros avec des chronomètres à donner le tournis au public. A ce régime, nos sportives, qui ne sont épargnées, ont beau être sans peur comme elles sont sans reproche, leur poigne (500 kilos au bout des bras), leur souffle, leur musculature dorsale, leurs nerfs enfin, sont soumis à un effort dont la répétition est épuisante.

Par son caractère exceptionnel et malgré le nombre réduit des concurrentes, le championnat du monde des cavalières nous réserve tout de même de belles émotions.

ROLAND MERLIN.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Un redoutable précédent

De notre envoyé spécial

Dieppe. — Pénalisé de dix minutes, à l'issue de l'étape Saint-Malo-Caen, pour ne pas avoir satisfait aux formalités du contrôle antidopage dans les délais prévus (*le Monde* du 3 juillet), puis amnistié le lendemain par les commissaires, et détenteur quelques heures plus tard du maillot jaune, le Néerlandais Gerben Karstens vient de réaliser un exploit sans précédent avec la bénédiction des organisateurs du Tour de France.

Le moins qu'on puisse dire est que cette affaire confuse, navrante à tous égards, a trouvé une solution aussi rapide qu'inattendue. Aux termes d'un communiqué, publié mardi 2 juillet à Dieppe par le jury international, mais manifestement inspiré par la direction de la course, Karstens, qui avait fait l'objet d'un constat de carence, devait bénéficier des circonstances atténuantes dans la mesure où sa bonne foi paraissait établie.

Cependant, cette mesure de clémence, prononcée hâtivement sans qu'il y ait eu réellement une enquête approfondie, entre en contradiction avec le règlement antidopage, lequel prévoit que les coureurs doivent se présenter à la visite médicale trente minutes après l'arrivée, afin que soient limitées les possibilités de fraude. Elle crée de surcroît un précédent fâcheux. Cet avertissement gratuit ne fait qu'introduire l'ambiguïté du débat : pourra-t-on désormais refuser à un autre coureur ce qu'on vient d'accorder à Karstens ? Certainement pas.

Des routiers professionnels ont le droit de défendre leurs intérêts et notamment de réclamer un assouplissement de la réglementation antidopage. Les organisateurs, de leur côté, ont le devoir de faire respecter les principes dont ils sont garants, sous peine de semer le désordre.

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENT DE LA CINQUIEME ETAPE
CAEN - DIEPPE
(165 kilomètres)

1. De Witte (Belg.), 4 h. 15 min. 34 sec. (avec bonification : 4 h. 15 min. 14 sec.) ; 2. Sercu (B.), à 9 sec. (avec bonification : 4 h. 15 min. 28 sec.) ; 3. Guimard (Fr.), même temps (avec bonification : 4 h. 15 min. 33 sec.) ; 4. Gualazzini (It.), m. t. (av. bonif. 4 h. 15 min. 38 sec.) ; 5. Hoban (G.-B.) ; 6. Esclassan (Fr.) ; 7. Lasa (Esp.) ; 8. De Meyer (B.) ;

CLASSEMENT GENERAL

1. Karstens (Pays-Bas), 21 h. 18 min. 26 sec. ; 2. Merckx (B.), à 2 sec. ; 3. Sercu (B.), à 9 sec. ; 4. Gualazzini (It.) et Bruyère (B.), à 10 sec. ; 6. Van Springel (B.), à 28 sec. ; 7. De Witte (B.), à 43 sec. ; 8. Manzanèque (E.), à 44 sec. ; 9. Hoban (G.-B.), à 49 sec. ; 10. Agostinho (Port.), à 51 sec. ; 11. Danguillaume (F.), à 58 sec. ; 12. Thévenet (F.) et Pollentier (B.), à 1 min. 1 sec. ...

CARNET

Naissances

— Le docteur et Mme Jean-François Duhamel, Frédérique et Anne, sont heureux d'annoncer la naissance de
Renaud.
17, avenue Gabriel-Péri, 93-Neuilly-Plaisance.
84, avenue Ledru-Rollin, 94-Le Perreux.

— Sylvie et Alain Silberstein ont le plaisir de faire part de la naissance de
Shoshana,
le 1er juillet 1974, à Saint-Germain-en-Laye.

Fiançailles

— M. et Mme François Gas,
M. et Mme Jean Arguillère,
ont le bonheur de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Charlotte et Jean-Paul.
62 bis, rue des Belles-Feuilles, Paris-16e.
24, rue Jacques-Lemercier, 78 000 Versailles.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Elizabeth Baudelot,
fille de M. André Baudelot et de Mme, née Marie-Thérèse de Rebourseaux, avec
M. François Morel,
fils du docteur André Morel et de Mme, née Janine Vallernaud, au Cateau (Nord), le 6 juillet 1974.
7, rue du Marché-aux-Chevaux, 59 360 Le Cateau.
12, rue Lamartine, 26 100 Romans.

Nécrologie

— Mme Jean Amanieux,
M. et Mme Louis Leuret et leurs enfants,
M. et Mme Alain Sabatier et leurs fils,
Mme Charles de Grenier, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean AMANIEUX,
que le Seigneur a rappelé à Lui le 22 juin dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, a eu lieu au temple de Pessac-sur-Dordogne, le 26 juin.

— On nous prie d'annoncer la mort de
Mme Gilberte CHANCEREL,
née Aubert,
pieusement décédée le 26 juin à Bréonne (Aveyron).
De la part des familles Chancerel, Aubert, Hée, Lacaille, Benard, Jamet, Faveers.
Les obsèques ont eu lieu le 29 juin à Brusque (Aveyron) dans la plus stricte intimité.
Aubert, « Villa Antonia », avenue Col.-Evans, 06-Nice.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Georges JOSEPH,
ingénieur E.P.C.I.,
survenu le 2 juillet 1974 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, en son domicile, 61, rue Turbigo, Paris.
Les obsèques auront lieu le jeudi 4 juillet 1974.
Réunion porte principale cimetière de Pantin parisien, à 16 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.
De la part de Mlle Marthe Joseph, sa sœur,
Et des familles Cahen, Bernheim et Louna.

— Reims, Paris, Valence,
M. et Mme Jean Laigle, Mme Marcel Laigle, M. et Mme René Laigle, le docteur et Mme Louis Laigle, leurs enfants et petits-enfants, M. René Sagnier, leurs parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jeanne LAIGLE,
survenu le 28 juin 1974 dans sa quatre-vint-onzième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.
28, rue Saint-Brice, 51 000 Reims.
15, rue Leroux, 75 116 Paris.
18, rue Etienne-Peroux, 78 600 Maisons-Laffitte.
45, avenue Gambetta, 26 000 Valence.

— Nous apprenons le décès de
M. Emmanuel LOOTEN,
survenu à Bergues le 30 juin.
[Industriel, né en 1908 à Bergues (Nord), Emmanuel Looten était aussi poète. Il nourrissait de la sève de son terroir une inspiration visionnaire qui l'apparentait aux surréalistes. Il publia notamment « l'Opéra fabuleux », « Sans bruts », « Horizon absolu » et « Timbres sériels ».
Des peintres comme Van Hecke et André Dourdin illustrèrent son œuvre, confirmant la marque authentiquement flamande de celle-ci. Depuis plusieurs années, Emmanuel Looten, qui vivait dans le Midi de la France, se consacrait exclusivement à son art : la troisième chaîne de télévision avait diffusé récemment un pièce de lui intitulée « Samson ou la désespérance ».]

— L'Institut supérieur des matériaux et de la construction mécanique et le Centre d'études supérieures des techniques industrielles,
Le Collège international pour l'étude scientifique des techniques de production mécanique (CIRP),
Le Groupement pour l'avancement de la mécanique industrielle,
ont le regret de faire part du décès de leur fondateur,
l'ingénieur général Pierre NICOLAU,
commandeur de la Légion d'honneur et des Palmes académiques,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 28 juin 1974.

— Nous apprenons la mort de
M. Paul PISSON,
dont les obsèques ont été célébrées au Rayol (Var) le mardi 2 juillet.
[Né le 26 janvier 1891 à Saint-Ouen (Seine), M. Paul Pisson était le fondateur de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, qu'il présida de 1944 à 1969. Vice-président du Conseil national du patronat français de 1946 à 1969, il fut également vice-président du Conseil économique et social de 1959 à 1967. Président de la Caisse de garantie des sociétés de caution mutuelle, M. Paul Pisson était officier de la Légion d'honneur.]

— Jacques Pruvost,
Christianne Tisserand,
Famille Spiral,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre PRUVOST,
née Spiral,
rappelée à Dieu le 2 juillet 1974.
Le service religieux aura lieu le vendredi 5 juillet en l'église de Saint-Germain-en-Laye, à 9 h. 30, suivi de l'inhumation au cimetière Montparnasse, à 11 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue de Lorraine, 78 100 Saint-en-Laye.
46, rue de Bièvres, 92-Clamart.

— Lessard-en-Bresse.
On nous prie d'annoncer le décès de
M. Amédée de TAILLANDIER,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à son domicile dans sa soixante-quinzième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Ses obsèques auront lieu le jeudi 4 juillet 1974, à 15 heures, en l'église de Lessard-en-Bresse (Saône-et-Loire).
De la part de ses enfants, petits-enfants et de toute sa famille.
Selon le désir du défunt, ni fleurs ni couronnes. Priez pour lui !

Anniversaires

— A l'occasion du deuxième anniversaire de sa mort, le souvenir du
docteur H. DESCOMPS
est rappelé à ceux qui lui ont gardé affection ou reconnaissance.

— A l'occasion du premier anniversaire du décès de
Louis-Albert VALLET,
professeur à l'E.M.C. de Paris,
inspecteur divisionnaire à la S.N.C.F.,
une pensée est demandée à ses amis, collègues et élèves.

— A ceux qui l'ont connu et aimé, le souvenir de
André VIGNEAU
est rappelé à l'occasion du sixième anniversaire de sa mort.

Communications diverses

— Au cours d'une cérémonie privée, le 31 mai, dans les salons de l'ambassade de Belgique à Paris, le comte de Kerchove de Denterghem a remis à M. E.-H. Thomas, expert international, directeur général du Centre national de la coopération agricole, vice-président délégué général de l'Ecole supérieure internationale de la coopération, la cravate de commandeur de l'ordre de Léopold-II, distinction qui vient de lui être conférée par le roi Baudouin.

Visites et conférences

JEUDI 4 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., métro Saint-Michel, Mme Bouquet des Chaux : « Le quartier Saint-André-des-Arts ». — 15 h., métro Pont-Marie, Mme Carcy : « Dans l'île Saint-Louis à la recherche des peintres et écrivains du dix-neuvième siècle ».

15 h., métro Saint-Germain-des-Prés : « Les jardins du village de Saint-Germain-des-Prés, son abbaye, ses caves » (A travers Paris). — 15 h., façade de Saint-Julien-le-Pauvre : « Le vieux quartier Saint-Julien-le-Pauvre, Saint-Séverin » (Mme Hager). — 15 h., 6, place Furstenberg : « Exposition Huet et Delacroix » (Histoire et archéologie). — 15 h. 15, 11, rue de Birague : « La place des Vosges » (M. de La Roche). — 15 h., musée du Petit Palais : « Découverte de l'art thrace ». — 15 h., 119, boulevard de Port-Royal : « Abbaye de Port-Royal » (Paris et son histoire).

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS
de 11 h. à 18 h.

S. 1. - Succession W. et à divers amateurs. Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 5. - Bibel. Meubl. style. Me Oger.
S. 7. - Autographes : Histoire, Arts, Littérature. Documents curieux : Marquis de Sade, George Sand, etc. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8. - Monnaies : antiques, grecques, romaines, celtiques, françaises, royales, modernes, étrangères. — M. Page. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 11. - Objets de curiosité. Bois sculptés. Argenterie. Me Albinet.
S. 12. - Bronz. Obj. d'art. Me Bondu.
S. 14. - Bons meubl. Me Pescheteau.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Quelques éclairs dans la grisaille de Berlin

LE SECOND RAYON DES FESTIVALS DE CINÉMA

Par JEAN DE BARONCELLI

CE n'est pas à Berlin que fleurissent les chefs-d'œuvre. Le prestige du Festival de Cannes et son antériorité dans le calendrier lui permettent de s'approprier le meilleur de la production mondiale. Ne restent à la disposition de Berlin que les films du « second rayon ». Situation défavorable, mais qui oblige les sélectionneurs à ouvrir au maximum l'éventail de leurs choix.

Des réalisateurs mal connus, des ouvrages se situant à l'écart des snobismes et des modes, de « petits » pays cinématographiques trouvent ainsi accès sur le Kurfürstendam. Pratiquée avec plus d'audace, cette politique de prospection devrait permettre au Festival de Berlin d'affirmer sa personnalité. Déjà, cette année, elle nous a valu quelques surprises.

Un exemple : la Finlande. Qui se soucie du cinéma finlandais ? Il existe pourtant, comme le prouve le film de Raumi Mollberg intitulé (traduction approximative) *Sur la terre chante le péché*. L'action se passe dans un village du sud de la Laponie. Chronique locale : un soir de bal, un « étranger » est tué d'un coup de couteau : une vache vêle et il faut débiter le veau dans le ventre de sa mère ; un pasteur (lubrique) fanatise ses ouailles ; la prostituée du village meurt d'une fausse-couche devant ses six enfants; une jeune gaillarde tombe amoureuse d'un Lapon de passage. Quand elle avoue être enceinte, son père tue le Lapon puis se pend. Le printemps succède à l'hiver. La vie continue.

Comparée à cette chronique villageoise, *la Terre* de Zola n'est que guimauve et orgeat. Raumi Mollberg ignore les arabesques de style et les raffinements psychologiques. Son film est aussi fruste que les sentiments qu'il exprime. Pourtant, on n'a pas envie de sourire. De ce récit sans concessions monte une odeur sauvage qui n'est pas celle de la crasse (tout le monde utilise le sauna), mais celle de la misère, de la solitude, de l'ennui et, finalement, de la vérité nue.

Autre exemple d'un film qui nous sort des routines : *Vies tranquilles*, de l'Iranien Soghrab Shahid-Sales, un réalisateur de vingt-huit ans (également présent au « Forum »), chez qui l'on retrouve la simplicité et la sensibilité des premiers néo-réalistes italiens.

Fassbinder et quelques autres

Ces découvertes et ces « curiosités » mises à part, que retenir de la compétition ? Rien d'exceptionnel. Des ouvrages solides, honnêtes, un peu ternes et un peu ennuyeux. La bonne confection. Le juste milieu. Des déceptions mineures, des réussites peu exaltantes.

Faut-il ranger parmi les déceptions le dernier-né de Raisner Werner Fassbinder, le prolifique jeune réalisateur allemand ? Après *les Larmes amères de Petra Von Kant* et *Tous les autres s'appellent Ali*, le voici qui s'intéresse aux états d'âme d'une Bovary brandebourgeoise de la fin du siècle dernier. *Effi Briest* est une adaptation du roman de Theodor Fontane, auquel le cinéaste déclare être resté rigoureusement fidèle. Dialogues extraits du texte original, reconstitution minutieuse des décors, des modes, de l'atmosphère de l'époque : Fassbinder raconte avec un sérieux imperturbable cette histoire d'adultère mondain. Comme Fontane, il entend prouver que ses personnages sont prisonniers de leur caste et qu'ils se sacrifient sur l'autel des conventions bourgeoises. Des samouraïs de la bienséance, en quelque sorte... On ne voit pas très bien l'utilité d'une telle démonstration, et le film serait passablement indigeste s'il ne renfermait des moments de charme et même d'émotion, dus en grande partie au talent de Hanna Schygulla.

On hésite pareillement, mais en sens inverse, à considérer comme une réussite *Charley-One-Eye*, de Don Chaffey (un Américain travaillant pour un producteur britannique) film à la fois irritant et attachant. Au dix-neuvième siècle, un soldat noir déserteur et un Indien estropié se rencontrent dans le désert. D'abord empreintes de racisme (le Noir se venge sur l'Indien des humiliations dont il a lui-même été victime), leurs relations se transforment en complicité, puis en amitié fraternelle au fil des épreuves qu'ils doivent affronter... Peut-être influencé par Peckinpah, Don Chaffey insiste avec complaisance sur les scènes de violence dont le film est truffé (meurtres divers, flagellation, lapidation). Mais le thème du racisme est traité sous un angle original, et la séquence finale, au cours de laquelle l'Indien abat à la carabine les poulets — symboles de son rêve de bonheur — qu'il vient d'acheter à la ville, est magnifique.

Notons encore les timides audaces du film espagnol, *la Vie du capitaine Brando* (le réalisateur Jaime de Arminan apparait comme un émule de Carlos Saura) ; la sympathique poussée du cinéma belge (*Jan le Soldat*, de Roland Verhavert) ; le talent sincère et convaincant du Canadien anglais Ted Kotcheff à qui *les Apprentissages de Duddy Kravitz* permettent de tracer le portrait d'un jeune ambitieux, issu d'une famille juive installée à Montréal au début de la guerre. Dans *Une poignée d'amour*, le Suédois Vilgot Sjöman mêle l'histoire d'une grève générale (en 1909) aux tribulations amoureuses d'une servante dont le cœur balance entre le capitalisme et le socialisme. Sjöman court trop de lièvres à la fois : son film est lourd et confus. Le seul film américain que nous ayons vu (*Two*, de Charles Treishmann) était nul. Et la comédie italienne de Franco Brusati, *Pain et chocolat*, s'efforce, sans grand succès, de rendre plaisant un problème politique (le sort des travailleurs piémontais immigrés en Suisse).

Contes immoraux

C'est finalement de la sélection française qu'est venu le coup d'éclat qui a secoué notre torpeur. La projection (hors compétition) du film de Walerian Borowczyk, *Contes immoraux*, a été l'événement du Festival. Salle pleine à craquer et réactions « diverses » à la fin de la projection. Alors que les films pornographiques ont libre cours à Berlin, ces *Contes immoraux* ont paru choquer le public berlinois. C'est la preuve, sans doute, que le film de Borowczyk dépasse l'étroit domaine de la pornographie et atteint à l'érotisme véritable, celui qui transforme le plaisir des sens en fêtes ou en cérémonies, en jeux blasphématoires ou en orgies sanglantes.

Quatre contes nous font remonter le cours des siècles. Inspiré d'une nouvelle d'André Pieyre de Mandiargues, le premier (*la Marée*) est un petit chef-d'œuvre d'humour feutré et de lyrisme. Dans un paysage de varechs et de roches mouillées, sous un ciel traversé de mouettes, deux adolescents se lient au rythme de la mer pour découvrir la sensualité. Le second — très beau également — (*Thérèse philosophe*) se réfère à la confusion classique des élans mystiques et du désir charnel. Le troisième (*Elisabeth Batory*) vaut surtout par une splendeur plastique qui rappelle le Titien et Ingres. Le quatrième (*Lucrèce Borgia*) m'a paru moins accompli dans sa forme, plus caricatural et plus proche des saynètes grivoises ordinaires. Simple impression qui n'enlève rien à la valeur de l'ensemble.

La sélection française était d'ailleurs (une fois n'est pas coutume) d'une qualité et d'une diversité exemplaires. Outre *les Contes immoraux*, en faisaient partie l'excellent film de Bertrand Tavernier, *l'Horloger de Saint-Paul*, et le récit sensible de Gérard Blain, *le Pélican*. Deux films dont nous avons déjà parlé. Le quatrième était un inédit : *les Guichets du Louvre*, de Michel Mitrani.

A travers la brève rencontre d'un adolescent et d'une jeune juive, que l'adolescent essaie d'arracher à son destin, Mitrani évoque le « jeudi noir » de juillet 1942, au cours duquel treize mille juifs furent arrêtés à Paris et conduits au Vélodrome d'Hiver avant d'être expédiés dans les camps... L'aventure des deux jeunes gens — leur marche fiévreuse dans la ville transformée en souricière, l'évolution de leurs rapports et de leurs sentiments — constitue le filtre qui permet au réalisateur de *décanter* et de *transcender* la sinistre réalité. Chronique du temps de l'occupation et histoire d'un amour mort-né, le film de Michel Mitrani a la rigueur et la densité d'une tragédie.

Le Forum du jeune cinéma

Depuis 1970, en marge de la compétition officielle, se déroule le Forum du jeune cinéma, analogue à notre Quinzaine des réalisateurs. Plus de quarante films présentés (certains venant de la Quinzaine ou déjà connus, comme celui de Bogdanovich sur John Ford). L'année dernière, ce Forum avait été particulièrement intéressant et varié. Il était, cette année, tout aussi vivant, mais moins riche en œuvres de premier plan.

Deux catégories de films composaient, pour l'essentiel, ce vaste programme : les films traitant de problèmes politiques, sociaux ou humains, et les films expérimentaux. Dans la première catégrie, la Grèce était particulièrement à l'honneur, avec trois films de fiction (l'un des trois réalisateurs est en prison, les deux autres ont choisi l'exil) et le film très attendu de Jules Dassin, produit (et interprété) par Mélina Mercouri, *The Rehearsal*.

Tourné à New-York, *The Rehearsal* est une reconstitution brechtienne des événements de novembre 1973, au terme desquels des centaines d'étudiants furent massacrés par la police de la « junte ». La musique et les chansons de Mikis Theodorakis y jouent un rôle important. Des « personnalités » (Arthur Miller, Laurence Olivier, Maximilien Schell) viennent lire des textes ou des poèmes en faveur de la Grèce libre. Ce film intelligent et spectaculaire (un peu trop spectaculaire, si l'on en juge par les réactions hostiles de certains éléments du public) est un réquisitoire destiné à faire connaître une réalité souvent ignorée. On veut croire qu'il sera diffusé en France.

La situation au Portugal et au Chili (deux films tournés avant la chute d'Allende et le troisième réalisé à la sauvette, sous le nouveau régime, par le Mexicain Carlos Ortiz Tejeda) était également évoquée. Sur la condition féminine, le beau film de Charles Belmont, *Histoires d'A.*, voisinait avec un virulent pamphlet de la Danoise Ursula Reuter, *le Bourreau*. Ancien assistant de Jean-Marie Straub et partisan d'une « esthétisation » du cinéma-vérité, l'Italien Massimo Migrone a demandé à une vieille Canadienne de lui raconter sa vie : le résultat est curieux. Dans *Made in Germany und U.S.A.*, titre godardien pour un cinéaste godardiste, féru d'improvisations, l'Allemand Rudolf Thome décrit la débâcle d'un couple. Enfin, et avant tout, dans *My Childhood* et *My Ain Folk*, le Britannique Bill Douglas évoque son enfance dans un village de mineurs, en Ecosse, à la fin de la dernière guerre. Deux récits d'une pureté, d'une gravité, d'une authenticité admirables. Le meilleur souvenir que nous gardons de ce Forum.

Parmi les ouvrages expérimentaux, citons *Diwan*, de l'Allemand Werner Nekes, auprès de qui notre Philippe Garel fait figure de cinéaste boulevardier. Dans ce *domaine*, *tout*, *ou presque tout*, semble d'ailleurs avoir été dit, dès 1923, par Man Ray, dont on projetait également au Forum l'œuvre surréaliste.

Et puisque nous parlons de rétrospectives, signalons celles consacrées à Jacques Feyder et à Lilian Harvey, la coqueluche des potaches des années 30. Avec *le Chemin du Paradis* et *Le Congrès s'amuse*, c'est tout un monde désuet et charmant qui, pendant quelques heures, a ressuscité sur le Kurfürstendam.

PALMARÈS

OURS D'OR : « l'Apprentissage de D. Kravitz », de T. Kotcheff (Canada).

OURS D'ARGENT : « l'Horloger de saint Paul », de B. Tavernier (prix spécial du jury) ; « Révolte en Patagonie », d'H. Olivera (Argentine) ; « Au nom du peuple », de O. Runze (R. F. A.) ; « Little Malcolm », de S. Cooper (Grande-Bretagne) ; « Nature morte », de S. Shahid Sales (Iran) ; « Pain et chocolat », de S. Bruzati (Italie).

Courts métrages

OURS D'OR : « le Concert », de C. Chagrin (Grande-Bretagne).

OURS D'ARGENT : « Créatures de la mer », de R. Lehmann (G.-B.), et « la Punition », de O. Madser (Pays-Bas).

« MANON » A L'OPÉRA

M comme Mélisande

LA nouvelle présentation de *Manon* à l'Opéra, qui est de grande qualité, n'a pas semblé satisfaire entièrement le public de la première mardi soir, pour des raisons sans doute contradictoires. Les uns, voyant dans cette reprise une revanche de l'opéra ancien sur l'opéra moderne, souhaitaient que la tradition soit respectée, voix éclatantes, orchestre baignant dans l'expressivité la plus facile et la plus visible. Les autres, mettant plus haut peut-être *le génie de Massenet*, *quels* que soient ses aspects désuets, morceaux de caractère, pastiches douceâtres, traditions agaçantes de l'opéra-comique, pensaient qu'une mise en scène plus dépouillée et incisive, appuyée sur des chanteurs sensibles et subtils, permettrait de donner à l'œuvre sa plus pure et intense expression.

Le spectacle de l'Opéra est resté prudemment à mi-chemin entre ces deux conceptions. Les faveurs de la majorité du public sont allées à Alain Vanzo, excellent des Grieux en effet dans l'ordre ancien, chantant à la française avec une voix *généreuse*, et un peu avantageuse, riche en timbres diversifiés et effets spectaculaires, passant dans l'aigu presque en fausset pour atteindre cette couleur rêveuse, sentimentale, qui fit longtemps le charme de Tino Rossi ; sincère, douloureux, victime de cette Manon qui l'ensorcelle jusque dans le parloir du séminaire Saint-Sulpice, il ne donne rien d'autre cependant qu'une image fade et conventionnelle du héros de Massenet.

Ileana Cotrubas au contraire ne ressemblait guère à la robuste Manon dont certains attendaient les exploits. Mais cette petite sœur de Mélisande (Mary Garden ne fut-elle pas une des meilleures interprètes de Manon ?) restera pour nous inoubliable.

Une voix de satin, toute ourlée d'ombre intérieure et pourtant cristalline, jeune et dramatique, avec un vibrato, un peu marqué parfois, parcouru de frémissement vrai, jaillit et s'épanouit dans les airs de triomphe, mais se colore d'angoisse dès que passent les nuages, hélas ! trop fréquents dans la destinée de Manon. Le masque rieur dévoile des traits graves, le visage rentre dans les épaules, les yeux se perdent au loin dans la mélancolie.

Héroïne pathétique certes que cette amoureuse si belle et touchante dans le dialogue avec des Grieux père sur le Cours la Reine, si passionnée, habile en caresses félines, irrésistibles, pour reconquérir le jeune séminariste, si émouvante au dernier acte quand, mourante, elle se prête encore aux rêves de son incorrigible ami. Comme Mélisande devant Pelléas, les yeux bandés toujours par l'illusion, *elle sait* ; à chaque instant elle devine sa fin.

Les autres protagonistes sont tous de qualité, dans un registre sans surprise, car le metteur en scène, Jean-Louis Thamin, n'a pas cherché une stylisation particulière de l'action, craignant sans doute qu'une attitude trop critique et moderne ne vienne accuser le côté indéniablement superficiel des tableaux de genre qui entourent cette aventure passionnée. Pourtant Michel Sénéchal donne un accent assez dur à Guillot de Morfontaine, Jean Soumagnas une profondeur et une émotion inattendues au rôle du père, cependant que Robert Massard (remplaçant Yves Bisson en cours de représentation) indique avec un art très sûr le côté inquiétant de Lescaut.

Le peintre Matias n'a pas cherché non plus à radicaliser la présentation scénique, mais ses toiles sont belles, de plus en plus dépouillées de la petite ville du premier acte au vide presque absolu de la route du Havre, dans un style discret d'estampes du dix-huitième siècle, avec de merveilleux ciels chinés. Le dernier acte se colore de teintes préimpressionnistes à la Théodore Rousseau. Dans le parloir de Saint-Sulpice, d'une *sévérité* un peu ostentatoire, une guirlande de roses décore la haute croix.

Quelques spectateurs n'ont pas apprécié la direction musicale de Serge Baudo, qui a pourtant donné de l'œuvre de Massenet une image très riche, d'une subtilité et d'une couleur parfois presque debussystes, qui nous changeait de trop d'exécutions ronflantes. C'est dans cette direction qu'il faut aller pour retrouver, sans rien perdre du charme de *Manon*, toute son intensité et sa passion. La musique d'amour de Massenet ne s'épanouit, comme celle de toutes les grandes œuvres, que dans les profondeurs.

JACQUES LONCHAMPT.

★ « Manon » est donnée à l'Opéra (20 heures) avec deux équipes différentes pour les principaux rôles. Prochaines représentations avec l'équipe de la première les 5, 8, 11 et 14 juillet ; avec Jeannette Pilou (Manon), Jean Dupouy (des Grieux), Robert Massard (Lescaut), les 3, 6, 9, 13 et 16 juillet. Signalons dans le programme une excellente et audacieuse étude de Gérard Condé, d'esprit délibérément moderne, sur Massenet entre Mozart et Alban Berg.

Une sélection

cinéma

LE TEMPS DES REPRISES

La grande vague cannoise est maintenant passée, et les cinémas d'art et d'essai redeviennent de petites cinémathèques. Festivals et reprises sont de saison. A côté des classiques — Marx (Brothers), Bergman (Ingmar) et Mr Magoo (le héros myope du cartoonist S. Bosustow) — voici au rayon des antiquités américaines, Hollywood Story *(huit films « inédits » au Dominique), et puis John Ford, Raoul Walsh, Howard Hawks, etc. Reprise également des classiques contemporains : Woody Allen et western karaté détourné* (La dialectique peut-elle casser des briques ?) *en tête. Reprise enfin, pour amateurs de carton pâte et de gros budgets, de* West Side Story, Samson et Dalila, le Jour le plus long.

— CANNES OFFICIEL : *Amarcord* (le Titanic de Fellini) ; *la Conversation secrète* (la palme d'or de Coppola) ; *The Sugarland Express* (le prix du scénario de S. Spielberg) ; *les Violons du bal* (le prix d'interprétation de Marie-José Nat) ; *Stavisky* (le retour de Resnais) ; *Tous les autres s'appellent Ali* (le prix de la critique pour Fassbinder) ; *1789* (le cinéma du Théâtre du Soleil).

— CANNES EN MARGE : *la Course en tête* (Merckx partout) ; *France S.A.* (l'hallucinogène en vente libre), et *Sweet Movie* (l'anti-Emmanuelle). Santoni, Corneau et Makavejev, vedettes du Festival « bis » de la S.R.F., en attendant le *Céline et Julie*, de Rivette.

— ECLECTISME AU MARAIS : le baroque brechtien de Syberberg (*le Cuisinier de Ludwig*) ; l'impressionnisme à l'allemande de Rosa von Praunheim (*Axel*), et « le direct » new-yorkais de Fred Wiseman (*Hospital*), au Centre du cinéma nouveau.

— FEMMES AU SOLEIL : *Trois femmes, trois âges, trois manières d'attendre, de s'ennuyer, de rêver, de percevoir le temps qui passe, en parlant pour ne pas s'entendre vivre. Un film aux couleurs des heures qui changent, et en points de suspension.*

— OUT 1 SPECTRE : (à 20 h.) et UN HOMME QUI DORT (à 20 h. et à 22 h.) aux Cinémas le Seine : *Deux secondes chances pour des films hors normes. Le silence du héros de Queysanne et Perec (Prix Jean-Vigo) et le bavardage inquiétant, mi-Balzac, mi-Lewis Carroll, des comédiens de Rivette (Bulle Ogier, Juliet Berto, Bernadette Lafont, Michel Lonsdale, J.-P. Leaud, etc.).*

théâtre

WILSON A LA ROCHELLE

Au Festival de La Rochelle, l'événement théâtral c'est la venue de Robert Wilson avec son dernier spectacle, dans lequel paroles et musique prolongent les images : la Lettre à la reine Victoria. *Mais il y a aussi une jeune troupe espagnole, El Joglars, les marionnettes d'Hubert Japelle, Jean-Paul Faré, tout seul avec son accent aigu.*

— LE TARTUFFE, par Planchon, à la Porte Saint-Martin, jusqu'au 13 juillet : *Faisant éclater les frontières du théâtre, Planchon suscite, comme un démiurge, les êtres vivants, la lumière, la nature, et le tonus politique tels qu'ils furent du temps de Molière.*

— LE MAGIC, au Théâtre d'Orsay : *La troupe des Vienna's Follies, bloqués dans le Nevada, raconte l'histoire et les histoires de l'homme ; cinq mille ans d'aventures et d'amour, quarante gags à la minute, cent vingt minutes de joie, de fête, d'émerveillement, de rires, de rêves, de poésie, de beauté.*

— LES MARIONNETTES DU BUNRAKU, à la Gaîté-Lyrique (20 h. 30, jusqu'au 7) : *La perfection d'un art unique au monde.*

— PHEDRE, au Théâtre Essaïon, 22 h. : *Une Phèdre mallarméenne, romanichelle, sortie de l'imagination d'un jeune metteur en scène, Régis Santon, qui fréquente assidument Bunuel.* Dans la même salle, à 20 h. 30 : COMMENT HARPONNER LE REQUIN, de Victor Haim (Festival du Marais), *la chasse au squale menée par des comédiens irrésistiblement drôles.*

musique

WATER MUSIC à Saintes

A Saintes, haut lieu de l'art romain et, depuis l'an dernier, siège d'une académie de musique ancienne, les récitals d'orgue ont lieu en soirée (par Xavier Darasse, Marie-France Rouchette, Dominique Ferran*) ; la nuit est consacrée aux plats de résistance : l'Ode à sainte* Cécile *(le 4) et* The Fairy Queen, *de* Purcell *(le 6) ; le* Te Deum, *de Marc-Antoine Charpentier (le 10). Le dimanche sera jour ouvrable pour un marathon « non-stop ». Les concerts auront lieu de 14 h. 30 à l'aube, dans les jardins du château de La Roche-Courbon. Le Deller Consort, la Purcell Society et la Grande Ecurie et la Chambre du Roy se passeront le relais, jusqu'à épuisement. Et, après le buffet campagnard, « Water music », au bas de la cascade.*

RICHTER à Meslay ?

Les communiqués sont formels : Sviatoslav Richter sera guéri le 5 et jouera comme prévu Brahms, Beethoven et Dvorak en compagnie du quatuor Borodine. Il ne manquera pas (le 6) l'inauguration de la Grange de la Bernardière, la nouvelle annexe de la Grange de Meslay : il présidera donc « in extremis » les Onzièmes Fêtes musicales en Touraine, qui recevront (le 6, à 21 heures) Stockhausen et son équipe pour l'exécution d'Hymnen, et (le 7, à 19 heures) l'Orchestre de chambre de l'O.R.T.F., sous la direction de Gilbert Amy.

— LA ROCHELLE : Finale du concours de percussions, créations d'Alsina, d'Antunès, de Maderna, avec la participation de l'Ensemble instrumental de La Rochelle et du Deller Consort (le 4), de l'organiste Lionel Rogg, de l'Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F. (le 5 et le 7, pour la journée Maderna) et de l'ensemble Musique vivante le 6, au cours de la journée Boulez.

— MARAIS : Louis Thiry joue Bach sur l'orgue de l'église des Blancs-Manteaux (le 4) ; récital du claveciniste Gustav Leonhardt (le 8 au musée Carnavalet) ; Bach et Lutoslawski, par le quatuor Orford (le 9 aux Blancs-Manteaux) ; *l'Art de la fugue*, par le Festival Strings de Lucerne, Edmond Kaufmann (clavecin) et Jean Boyer aux orgues de l'église Saint-Nicolas-des-Champs (le 10, à 21 h. 15).

— SCEAUX : Duo piano et violoncelle et Claire et Henri Honegger (le 5, à 20 h. 45) ; Quintette à vent de Paris (les 6 et 7, à 17 h. 30), à l'Orangerie du Château.

arts

EN PROVINCE

TRENTE - DEUX EXPOSITIONS A TRAVERS LA FRANCE. — Accumulations d'*Arman* et « Rétrospective blanche » de *Krasno* à Arles ; Dessins de *Matisse* et *Hommes de la préhistoire* à Marseille ; *Miro monumental* (peintures), à Nice ; Tapisseries et peintures de *Prassinos* à l'abbaye de Montmajour et à Saint-Maximin ; Les dix ans de la *Fondation Maeght* à Saint-Paul-de-Vence ; Aquarelles de *Dunoyer de Segonzac* à Saint-Tropez ; la *Biennale de la céramique* à Vallauris ; *Le siège* à Grenoble ; *Nouvelle peinture en France* à Saint-Etienne ; *La sculpture bourguignonne* à Dijon ; Peintures de *Bazaine* à Nevers ; Sculptures de *Chillida* à Ratilly ; *Tapisseries contemporaines d'Aubusson* (Jean-Picart-le-Doux, Calder, Brassaï, Marc Saint-Saëns) à Hardelot ; Rétrospective *Wols* à Caen ; Peintures de *Bertrath* à Cherbourg ; Dessins et sculptures d'*Olivier Debré* aux Sables-d'Olonne ; *L'homme et son empreinte* à Saint-Suzanne ; *Le dessin français*, de Clouet à Daumier à La Rochelle ; *L'impressionnisme* à Bordeaux ; Œuvres de *Fernand Léger* à Mont-de-Marsan ; *Les fêtes de la Révolution* à Clermont-Ferrand ; Œuvres de *Derain* à Albi ; *Tal Coat* à Metz ; *Peinture anglaise des années 60* à Nancy ; *Biennale de la gravure* à Mulhouse ; Photographies de *R. Cartier-Bresson* à Pontarlier ; *Agora II*, actions et environnements à Strasbourg ; *Les chemins de la création* à Ancy-le-Franc ; *Affiches américaines de la Belle Epoque* à Montpellier ; *Art et spiritualité* à La Grange de Meslay et à La Grange de Negron.

PRIMITIFS DE COLOGNE au Louvre

Un siècle d'une école qui a, de 1450 à 1540, produit un ensemble de tableaux d'une remarquable cohésion artistique, peints dans la ville de Cologne et sa région. La plupart de ces œuvres sont des fragments d'ensembles démembrés provenant de rétables et de décorations murales d'églises.

ARP, chez Denise René

Trente-quatre œuvres d'Arp : les plus anciennes datent de 1926, date à laquelle Arp, lié aux dadaïstes et aux surréalistes parisiens, se fixe définitivement à Meudon et invente ses sculptures en ronde-bosse taillées dans le marbre blanc de Carrare. Le meilleur de son œuvre.

EQUIPO CRONICA à l'ARC

Une équipe de peintres espagnols qui se livrent à une réflexion politique à travers la peinture. Ironie sur le pouvoir des images diffusées par les media et sur l'histoire de la peinture, à travers ses maîtres et leurs techniques.

— HARTUNG, galerie de France et galerie A.B.C.D. : *Peintures récentes de Hartung. Force et couleurs qui montrent ce maître de l'expressionnisme abstrait, toujours le même et différent.*

LOISIRS ET CULTURE POUR LES OUVRIERS DU HAVRE

Les cent mille châtelains de Valmont

Le « bouchon » de Valmont a interrompu pendant un quart d'heure la circulation sur la route départementale qui relie Fécamp à Yvetot. Venus spécialement *de Belgique, les mineurs de la fanfare* des Chinels remontaient la rue principale du village, pour se disperser devant le monument aux morts : on a beau être Belge et habitué à la « drache », la pluie de Normandie a l'art de disloquer les défilés, fussent-ils folkloriques. Sonnettes et tambours, en costumes d'Arlequins, les Chinels se sont engagés, alors, un à un, en essayant de ne pas glisser, dans l'allée à flanc de coteau qui conduit, sous un hêtre bizarre, centenaire, aux branches soudées, jusqu'au château. Ils ont dépassé le vieux panneau « Propriété privée, défense d'entrer ». Ils étaient là, pour *répondre à une autre invitation*, autrement plus souriante, prononcée par un calicot : « Fête populaire. »

Oui, c'était dimanche 30 juin, la fête populaire au château de Valmont, bâtisse orgueilleuse et lourde, de pierre et de briques, coiffée d'ardoises, donjon médiéval, aile Renaissance, rénovation hasardeuse au début du dix-neuvième siècle, fief naguère, de la famille des Monaco.

Mais laissons pour le moment le château. Il n'est encore qu'une perspective lointaine. Si on arrive en voiture — parcours fléché, « Parc de loisirs de Valmont » — à l'entrée du parking, où le gravier crisse encore le tout neuf, un panonceau indique : « S.C.I. du château de Valmont. » Promoteurs : trente-cinq comités d'entreprise de la région du Havre, regroupés au sein de l'association Tourisme et Travail (proche de la C.G.T.). Bénéficiaires : cent mille travailleurs et leurs familles. Et, pour que ce ne soit pas un centre de loisirs comme un autre, la Maison de la culture du Havre a été étroitement associée à sa création, et à sa conception. Et la fête populaire de Valmont a été le point d'orgue — et le point final du « Mois dans la rue » du Havre (*le Monde* du 26 juin). Le Havre est à moins de 50 kilomètres.

Il était donc, une fois, un château, très beau, mais pas assez beau quand même pour séduire d'emblée *les Monuments historiques*. Et son châtelain, René de La Morandière, un chercheur scientifique, n'avait pas le cœur de le lotir, et il cherchait à le donner. A la même époque, les comités d'entreprise du Havre désiraient trouver un domaine pour y créer un parc de loisirs — jeux d'enfants, terrain de camping, etc. Et Bernard Mounier, directeur de la Maison de la culture, leur demandait : « *Ça vous intéresserait, quelque chose dans le genre château, donjon du Moyen Age, 90 hectares ?* » Evidemment, ça les intéressait ; et, après quelques réticences locales, l'affaire était conclue. Valmont allait avoir cent mille châ*telains, pour un loyer dérisoire, bail* emphytéotique de cinquante ans.

Ainsi, comme à l'abbaye de Sénanque ou comme ailleurs, l'initiative privée venait faire revivre des vieilles pierres. Mais ces mécènes pas comme les autres n'étaient pas des industriels désireux de trouver un décor original pour tenir leurs séminaires et quelques concerts de prestige. C'étaient des ouvriers et leurs enfants. Autant dire des inconnus dans la maison.

Le langage de Sandouville

Alors, comme pour leur faire l'honneur de son domaine, René de La Morandière était là, dimanche, sur le perron du château. Pour accueillir Albert Perrot, ouvrier fraiseur, président de Tourisme et Travail, Bernard Mounier, directeur de la M.C.H., et les cinq mille personnes qui, malgré l'incertitude du temps, avaient répondu à leur invitation. Les enfants envahissaient l'aire de jeu conçue par les Francs Camarades, les parents s'entassaient autour des guinguettes, évitant soigneusement les carrés de gazon trop jeunes, applaudissant les groupes folkloriques, les cavaliers, les gymnastes, les judokas, *les fanfares, les tireurs à l'arc*, les lâchers de pigeons. Assis à la Woodstock pour écouter Paco Ibanez chanter Garcia Lorca, ou curieux, silencieux, un peu déroutés de ne pas avoir de guide pour traverser les salles anciennes du donjon, la cour, où chantait l'homme-orchestre Rémy Bricka, les combles, où Mélusine prêtait son nom à un groupe de vielleux. Le potier tournait la terre glaise. Le tapissier agitait sa navette. Et des enfants appliqués pressaient les boutons à animer les formes métalliques de Gosselin, sculpteur havrais, poète du métal et du mouvement, *dont les œuvres parlent le* langage des ouvriers de Sandouville. Symbole de la *tradition*, la fanfare de trompes de chasse de Luneray a sonné l'ouverture. Symbole de la *révolution tranquille*, c'est un ancien prêtre ouvrier qui retrouvait les gestes ancestraux pour ébranler Adèle, la cloche du château.

Les vacanciers de demain, jeunes, travailleurs, personnes âgées, trouveront donc, à côté des fermes, des chevaux, des terrains de sports, des villages de tentes, des bungalows et des hêtres pourpres, des murs épais où rencontrer, à portée de la main, la culture. Pour inventer — artisanat, *bibliothèque, ateliers, spectacles*, — cette culture ouvrière que Jacques Frémontier, l'auteur de « Renault, la forteresse ouvrière », qui était là, essaie de définir, au cours d'une enquête fleuve qui durera plusieurs années.

Bernard Mounier reviendra à Valmont, et les animateurs de la M.C.H., pour travailler, comme il le dit, « avec les ouvriers » et non « pour eux ». Il sera là pour renouer un dialogue exemplaire entamé dans les usines, le temps d'un mai 1968, et poursuivi, depuis, dans la *rue*.

MARTIN EVEN.

« DU BON USAGE DE LA FORTUNE »

Le palais new-yorkais du Harkness Ballet

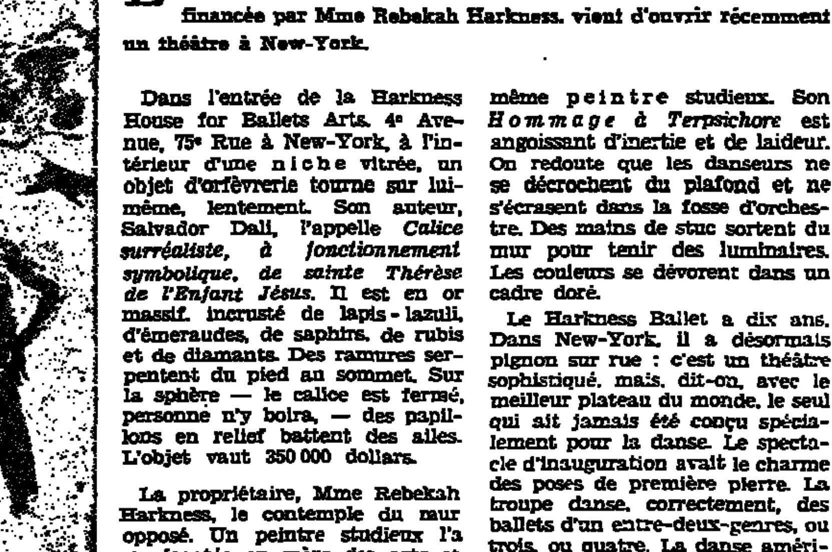

Rebekah Harkness (dans les nuées) Fresque

Le Harkness Ballet, qui a déjà fait plusieurs tournées en France, arrivera à Paris à la mi-juillet. La compagnie, dirigée et financée par Mme Rebekah Harkness, vient d'ouvrir récemment un théâtre à New-York.

Dans l'entrée de la Harkness House for Ballets Arts, 4e Avenue, 75e Rue à New-York, à l'intérieur d'une niche vitrée, un objet d'orfèvrerie tourne sur lui-même, lentement. Son auteur, Salvador Dali, l'appelle *Calice surréaliste, à fonctionnement symbolique, de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus*. Il est en or massif, incrusté de lapis-lazuli, d'émeraudes, de saphirs, de rubis et de diamants. Des ramures serpentent du pied au sommet. Sur la sphère — le calice est fermé, personne n'y boira, — des papillons en relief battent des ailes. L'objet vaut 350 000 dollars.

La propriétaire, Mme Rebekah Harkness, le contemple du mur opposé. Un peintre studieux l'a représentée en mère des arts et de la danse, compositeur, chorégraphe, mécène et femme autant qu'il le pouvait. Robe collante, taille serrée, vaguement andalouse, décolleté profond, volants abondants au-dessus des chevilles, pieds nus, les chaussures abandonnées près de sa signature. L'entrée de la Harkness House est un salon d'attente. Un regard sur le calice. Un regard sur le portrait en pied. Il y a des princesses éclairées, en plein XXe siècle, au centre de New-York.

Dans Broadway, Mme Harkness inaugure le Harkness Theatre, destiné au Harkness Ballet. Les portes s'ouvrent. Sur le bleu américain descendant du bleu royal, celui du théâtre Gabriel à Versailles. Mille deux cents fauteuils, velours et moquette, bleus. La salle a de belles proportions. L'arche du proscenium est ornée d'une fresque immense due au même peintre studieux. Son *Hommage à Terpsichore* est angoissant d'inertie et de laideur. On redoute que les danseurs ne se décrochent du plafond et ne s'écrasent dans la fosse d'orchestre. Des mains de stuc sortent du mur pour tenir des luminaires. Les couleurs se dévorent dans un cadre doré.

Le Harkness Ballet a dix ans. Dans New-York, il a désormais pignon sur rue : c'est un théâtre sophistiqué, mais, dit-on, avec le meilleur plateau du monde, le seul *qui ait jamais été* conçu spécialement pour la danse. Le spectacle d'inauguration avait le charme des poses de première pierre. La troupe danse, correctement, des ballets d'un entre-deux-genres, ou trois, ou quatre. La danse américaine ne se fait pas ici. Dans la compagnie, il y a des danseuses et des danseurs qui ne sont pas anodins. Ils attendent de faire carrière.

Le public, lui, était impatient. Il attendait le réveillon, ou plutôt la *party* gigantesque qui allait boucher une rue avec des Cadillac et dévaster une maison sur trois étages.

Les Français riches ignorent le bon usage de la fortune et les plaisirs du mécénat, soit que celle-ci ne suffise pas, soit qu'eux-mêmes vivent d'ambitions modestes ou triviales. Mme Harkness enfante des générations de danseurs qui portent son nom. Son peintre ne s'y est pas mépris qui leur a donné à chacun sur la fresque du théâtre quelques traits de leur bienfaitrice. C'est ainsi qu'on passe à la postérité.

LOUIS DANDREL.

AU FESTIVAL D'AUTOMNE

Alain Crombecque, par intérim

Le Festival d'automne ayant perdu son directeur, devenu secrétaire d'Etat à la culture, c'est l'attaché aux relations publiques, responsable du théâtre, qui, tout naturellement, devient directeur artistique : « *Intérimaire* », précise-t-il.

« Il », c'est Alain Crombecque : la trentaine, lyonnais, pudique, impénétrable. Il parle peu, par petites phrases sèches, de temps en temps coupées d'un rire bref, surprenant. Tout est surprenant, contradictoire chez cet homme silencieux qui a le goût des relations publiques, chez ce distrait qui aime tellement « organiser ». Il a débuté en organisant à Lyon une exposition : « *C'était dans un cadre universitaire, et après je suis devenu vice-président de la Fédération nationale du théâtre universitaire...* » Tout naturellement. Et c'est là qu'il a connu Patrice Chereau et Jean-Pierre Vincent. Il avait le goût du théâtre, parce qu'à Lyon il allait voir les spectacles de Planchon. Il y a même fait de la figuration : un croque-mort dans *la Remise*, un révolutionnaire dans *Auguste Geai*, de Gatti. Tout un programme.

Sérieux sans qu'on sache trop s'il n'est pas en train de se moquer, Crombecque semble sorti d'un film anglais d'humour noir. Il a été vice-président de l'UNEF, chargé des affaires culturelles et internationales, il a participé à des congrès à Pékin, Moscou, La Havane...

A cette époque, et depuis 1964, il vivait à Paris. Il écrivait dans le journal *Jeune Afrique*. « *Un jour*, dit-il, *ils m'ont demandé l'éternel papier sur les Argentins de Paris. C'est comme ça que j'ai connu Garcia, Savary, Copi, Lavelli...* » Les chemins de Crombecque sont ceux de l'amitié, et cet introverti-type est l'ami des gens les plus exubérants. En 1965, il participe à l'organisation du Festival de l'UNEF. A côté des ballets de Chine populaire, on peut voir des spectacles de Savary et de Copi. En 1967, Garcia met en scène au Théâtre des Arts *le Cimetière des voitures*, d'Arrabal. Il ne peut pas se passer de Crombecque, et c'est ainsi que Crombecque entre dans la carrière. Tout naturellement.

De Garcia en Arrabal et en Brook (à l'occasion de son premier atelier de recherches théâtrales en 1968), d'Arrabal en Claude Régy (à l'occasion du *Jardin des délices* avec Delphine Seyrig au Théâtre Antoine), de Savary en Perinetti (alors directeur de la Cité internationale, à l'occasion de *Zartan*), de Perinetti en Michel Guy (à l'occasion du premier Festival d'automne, dont certains programmes de danse étaient donnés à la Cité internationale), voilà Crombecque avec son cyclomoteur et ses vestes de velours, intégré à une institution officielle.

« *J'ai fait tous les circuits*, dit-il. *Les petites salles à part, les théâtres privés, un an chez Cardin. Le Palace lorsque Jean-Pierre Vincent y a installé le Tex Pop, et juste avant j'étais déjà dans l'institution : Wilson m'a appelé et j'ai fait sa dernière année au T.N.P.* »

« *C'est drôle*, ajoute-t-il, ravi, *j'ai vu l'agonie en plein triomphe de trois théâtres : Wilson a quitté le T.N.P. alors que* Comédie policière *remplissait la salle Gémier. Je travaillais avec le groupe T.S.E. au moment de leur plus grand succès*, Histoire du théâtre, *interrompu par la démolition de l'Epée-de-Bois. Et* le Cimetière des voitures *a été le dernier spectacle du Théâtre des Arts. On l'avait donné plus de deux cents fois, alors qu'au début on pensait à une série très limitée de représentations. C'est comme avec le Magic Circus : à la première de* Zartan, *on n'avait même pas sorti la caisse, on était persuadés qu'il y aurait seulement quelques amis. J'arrive, et je vois deux cents personnes attendre...* »

Devant le succès, le triomphe ou l'échec, Crombecque reste apparemment impavide. Il sait reconnaître le talent, lui faire confiance, et attendre qu'il soit reconnu. D'ailleurs, son indifférence vis-à-vis des hiérarchies et des attitudes sociales est absolue. C'est son côté marginal, ce qui lui permet de former le trait d'union indispensable entre les metteurs en scène « marginaux » — qui, comme lui d'ailleurs, ne passent pas par les voies attendues — et ceux qui les produisent.

Or il se trouve que ces « marginaux », ces traîne-savate d'il y a dix ans, sont devenus des valeurs internationales. Et Crombecque continue à prospecter, il aime ça. Il sait tout, il connaît tout le monde.

Et lui, Crombecque, quand on le connaît, c'est toujours depuis longtemps, parce qu'il n'est vraiment pas facile à connaître. Il ne se livre pas, on va le chercher. Ce n'est pas une question de stratégie, mais de caractère. Seulement, quand on va le chercher, il est là, silencieux, efficace, surprenant, dans ce monde de discours et de faux-semblants.

COLETTE GODARD.

Témoignage

ARLETTE BONNARD, L'ATELIER THÉATRAL ET LES ENFANTS D'IVRY

par ANTOINE VITEZ

Nous avons pensé qu'un travail utile pour les autres était le meilleur moyen de nous rendre service à nous-mêmes, mettant ainsi en pratique la belle fable de Brecht sur les tisserands de Kuja-Bulak, qui avaient compris que, pour honorer le camarade Lénine, il valait mieux consacrer l'argent de la statue du camarade Lénine à tuer les moustiques qu'à édifier la statue du camarade Lénine. Et c'est ainsi qu'Arlette Bonnard et son groupe, sept ou huit élèves de l'Atelier, entre dix-huit et vingt-cinq ans, sont arrivés à l'école Jean-Jacques-Rousseau à Ivry, le 13 juin, à 13 h. 30.

Une classe qui donne sur la cour. Cours élémentaire première année. En moyenne, huit ans. Garçons et filles ensemble, naturellement.

Le matériel : détritus. C'est devenu notre matériau de base, à Ivry, les détritus des spectacles précédents, je veux dire des vrais spectacles — et quels beaux spectacles on ferait en cassant les décors en lacérant les costumes des beaux spectacles de Paris !

Et ce qui nous intéresse ici, outre qu'il s'agit d'un exercice de pédagogie par le jeu du théâtre, c'est l'expérience d'un théâtre sans scène, au milieu du public et avec lui. Le travail des enfants est le modèle de notre jeu.

L'Atelier théâtral d'Ivry, qu'anime Antoine Vitez, s'est scindé en deux groupes pour présenter, sous la conduite d'Arlette Bonnard, son spectacle de fin d'année dans les écoles de la ville.

L'Atelier théâtral, école municipale de théâtre, formé de jeunes comédiens amateurs, s'est limité pendant deux ans à l'exercice pour l'exercice, car ses promoteurs n'entendaient pas que ce soit simplement un groupe amateur de plus.

Aujourd'hui, il se tourne vers l'extérieur, dans des expériences comme celle que raconte ici Antoine Vitez. Ce n'est pas un acte théâtral solitaire, mais une pierre apportée à l'action d'ensemble de la municipalité d'Ivry, venant à la suite des approches réalisées en milieu scolaire, par deux animateurs de la ville, Kim et Gérard Lefèvre.

I

1) Arlette : « *Vous savez comment je m'appelle ?* » Et ensuite chacun dit son nom.

2) Puis on le dit, chacun à son tour, très content. On crie son nom. Alain crie « *Isabelle !* » très fort. Tout le monde rit. Les acteurs sont parmi les enfants.

3) Puis très content et très sévère, chacun crie et roule les yeux. Une fois, Arlette corrige Sandrine qui ne lui fait pas assez peur.

4) Arlette traîne à terre une poubelle en plastique. « *Qu'est-ce que c'est que ça ?* » Patrick dit : « *De la soupe !* » Elle montre le couvercle de la poubelle. « *Qu'est-ce que c'est ?* ». « *Un bouclier* », dit Carlos. Arlette lui demande de jouer avec le couvercle comme si c'était un bouclier. Carlos joue avec le bouclier, devant lui, au-dessus de lui, etc. Un autre : « *Une roue.* » Il joue : c'est une bicyclette. Maintenant, il ne faut pas dire le nom, mais montrer d'abord, et nous devons trouver ce que c'est. « *Un parapluie* », dit Aïcha. Arlette fait refaire le parapluie pour préciser, enrichir les mouvements. Carlos tend le couvercle devant lui et demande la charité.

5) Arlette montre une louche, qui devient, selon le même principe, un masque, un chapeau, une lampe, une pelle, une raquette (on n'avait pas bien compris la raquette, Arlette demande à Yasmina de recommencer, et elle-même lance à la raquette une balle imaginaire), une cloche.

6) Au milieu de la salle, Arlette met le couvercle, la louche, la poubelle, un gant de caoutchouc, une passoire. « *Cette fois on peut utiliser plusieurs objets à la fois* », dit Arlette.

Tous lèvent le doigt et veulent jouer :

La hotte du père Noël (avec la poubelle) ; le soldat en campagne (avec la passoire et la louche) ; le boxeur (avec le gant) ; le carrosse de la reine (avec la ficelle nouée aux anses de la poubelle). « *Mais qui va faire la reine ?* » Annie prend une plume, débris d'un chapeau de *Mère Courage*, et se la met sur la tête.

7) Avec le même matériau, il faut faire un animal. Naturellement, là encore, il faut faire avant de dire, et les autres doivent deviner.

Un cheval (ici la plume sert de queue) ; un fauve avec son dompteur (qui fait le fouet avec la ficelle) ; un petit chat qui a perdu sa queue ; il pleure, la queue gisant à terre (c'est la plume, toujours) ; un serpent (c'est Patrick qui intervient encore. Il ne montre, avec la cuiller de bois, que la langue du serpent. Economie des signes. Puis un autre serpent, avec la plume glissant à terre. Puis un autre, avec la ficelle) ; un chameau avec la passoire sur le dos.

8) Arlette demande de faire quelque chose « *pour partir à la campagne, le dimanche* ».

Carlos s'assied dans le couvercle de la poubelle, retourné, rame avec la cuiller en bois.

Alain monte sur le balai à califourchon, comme une sorcière. C'est un balai magique.

Une ronde autour du couvercle de la poubelle : c'est un petit train.

II

On a fait sortir tous les enfants. Maintenant, c'est les adultes qui vont jouer pour les enfants. Nous restons entre nous, nous organisons la scène pendant que les enfants courent dans la cour de récréation.

Les enfants rentrent, s'installent tout autour de la classe.

1) Alain lie la ficelle au cou de Martine, qui fait le chien. Il bêche avec la louche. Véronique tricote avec deux cuillers à pot. *Juliette taille une haie* avec deux cuillers à pot (sécateur). Alain demande de l'eau à Juliette, qui lui tend la canne.

Une cuiller dans la bouche de Martine fait l'os du chien. La plume, à terre, fait fonction d'animal. Martine le tire à elle par un fil invisible.

Alain plante des gants de couleur dans la gorge d'un banc placé à l'envers.

Fernand passe, avec une ficelle qu'il tend d'un banc à l'autre et d'un acteur à l'autre, au nom (dit-il) de la rénovation urbaine. Mais les acteurs bougent et s'emmêlent dans la ficelle.

2) Fernand, coiffé de passoires de couleurs différentes, entre dans l'aire du jeu (délimitée par les bancs renversés), se dirigeant par le couvercle de la poubelle en fonction de volant, et tirant à lui dans la poubelle les autres acteurs. C'est une machine. Bientôt tous les objets sont bouleversés, l'espace est détruit, les plantations éparpillées ; les bancs tapés à terre figurent le bruit d'un chantier. Bruit du bois sur le ciment, du plastique sur le ciment. Ordres donnés dans un langage d'ordres. Transport d'objets en tous sens. Chacun porte maintenant sur la tête une passoire, comme un casque de chantier.

Imitation par Fernand de la perceuse. Peinture avec les gants de couleur. Plâtrerie. Sirène de la fin des travaux. Les ouvriers mangent dans leurs gamelles (les passoires). Ainsi chaque objet sert plusieurs fois dans des fonctions différentes. Nouvelle sirène, ils cessent de manger et recommencent à travailler pendant que les enfants imitent le bruit de la sirène. Fernand porte sur ses épaules Juliette comme un sac de ciment. Véronique et Martine frottent en croix deux bancs, ce qui fait le bruit de la scie. A présent, Juliette, debout sur une poubelle renversée, figure une statue.

Tous les acteurs regardent la statue, qui n'est pas une statue mais une affiche de propagande pour les H.L.M. Les bancs debout font les immeubles. Et maintenant les locataires arrivent et cherchent les maisons qui leur sont attribuées ; ils épèlent : glycines, aubépines, violettes, marguerites (qui sont les noms des H.L.M.). Puis ils se perdent entre les blocs, et se retrouvent. « *Comme c'est beau ! Il y a de la moquette !* » Un enfant dit : « *C'est du ciment.* »

III

Alain annonce aux enfants que l'histoire est finie, et leur demande de raconter ce qu'ils ont vu.

Les enfants racontent en commençant par le début.

IV

Alain annonce que la semaine prochaine on reviendra et qu'on racontera la suite de l'histoire.

Abonnements

LA SAISON AU THÉATRE DE LA VILLE

Devant une salle comble d'invités, responsables de collectivités, Jean Mercure, directeur du Théâtre de la Ville, a fait le bilan de l'année passée, et avant de laisser la place à un spectacle de variétés, il a annoncé le programme de la saison 1974-1975.

La Création du monde et autres business — que Jean Mercure met en scène — ouvrira la saison le 5 novembre. Seront joués ensuite en alternance *Turcaret*, mis en scène par Serge Peyrat, *la Mouette* de Tchekhov, par Lucian Pintilié dont on n'oublie pas la *Turandot* à la Gaîté-Lyrique.. Et une reprise de *la Noce chez les petits bourgeois*, par la Compagnie Vincent-Jourdheuil.

Dans le domaine de la danse, on verra trois troupes : le Ballet indépendant du Mexique, le Ballet Théâtre contemporain, Felix Blaska. A 18 h. 30 : Carolyn Carlson, Bella Lewitzky et Rosa Duran, l'éternelle « prêtresse du flamenco ». Il y aura de la musique, quatre-vingts concerts avec la participation, entre autres, de Georg Solti, Cathy Berberian, Rostropovitch. On entendra des œuvres de Penderecki et de Varese. Stokhausen présentera ses *Chants indiens*. Et il y aura toujours des variétés.

Ubu à Dijon

Comédiens

JACQUES LULEY AU MARAIS

Naviguant avec précaution entre les bruits de la ville et les bruits des conversations que lui envoient ses haut-parleurs, Jacques Luley préserve sa solitude. *Hauts-parleurs et cargos lents* est le titre de son « one man show », de son soliloque. Il parle comme si le public n'était pas là, comme on parle dans le noir pour se rassurer, en saisissant un point de la réalité, en y accrochant ses rêves, en les laissant aller. Ainsi font les enfants qui mêlent le vrai et la fiction, sans essayer de faire prendre la fiction pour le vrai, simplement pour se montrer à la hauteur.

Jacques Luley n'est pas un enfant, mais un garçon qui ne trouve pas sa place, qui ne sait jamais trop bien quoi faire, qui désire beaucoup de choses et fuit ses désirs, un adolescent maladroit avec des rages rentrées et le goût des fêtes ratées. Ses haut-parleurs sont déguisés en castelets, des confettis défaits pendent au mur, au chapeau que Jacques Luley met sur sa tête pour raconter le double mariage de ses deux amours. Il raconte avec des gestes de mime, des silences, des petits sourires, de gros soupirs, des avalanches de mots. Son personnage s'installe, parfois inquiétant dans de brusques départs vers la folie, parfois irritant, douloureux, poétique, vraiment attachant. Par-delà ce qu'il raconte, de ce qu'il montre, il reste dans la mémoire.

C. G.

★ Théâtre Essaïon, salle 2, 20 h. 15.

Étranger

CINÉMA PORTUGAIS

Malgré l'incendie qui a presque entièrement détruit ses deux salles, l'Olympic maintient la semaine du cinéma portugais. Elle a lieu à l'Artistic (45 *bis*, rue Richard-Lenoir), du 3 au 9 juillet.

La connaissance du cinéma portugais commence par celle de Manuel de Oliveira. A soixante-quatre ans, il a tourné très peu de films, mais, de l'avis général, il est le plus grand. Les 4 et 8 juillet sont projetés des œuvres anciennes. Le 6, sa plus récente : *le Passé et le Présent*. On verra aussi *les Vertes Années*, de Paulo Rocha (primé à Locarno) ce mercredi. Un reportage d'Antonio Campos sur les derniers moments d'un village englouti (le 5). Un film de Vasconcelos sur le calvaire de son adolescence : *Quitte ou double* (le 7), et deux courts métrages : *Jaime*, d'Antonio Reis, et *le Mal-Aimé*, de Matos Silva, récemment libéré de la censure, le 9 juillet.

C. G.

Exposition

SIX SIÈCLES SUR DES BATEAUX

Les hommes en guerre sont inventifs. Au Moyen Age comme au vingtième siècle. L'histoire des bateaux s'apparente à celle des escopettes ou des canons. Quand les sabords des nefs s'ouvrirent pour cracher des boulets, les mers devinrent réellement propriété des nations.

L'exposition : Six Cents Ans de construction navale, au Musée de la marine, livre quelques enseignements de la sorte. A son insu, car elle se soucie plus de l'histoire de la technique que de celle des hommes. Galions, nefs sous voiles, frégates, chébecs..., de livre en maquette le génie maritime montre ses découvertes.

Avec ses cent canons, *le Caraquon*, qui passait pour le plus beau et le plus redoutable voilier du Ponant au quinzième siècle, a enfanté les *Suffren* et leur rampe de lancement de missiles. Sur le pont des galères les bancs sont vides, mais leurs maquettes si fidèles qu'on peut aisément tout imaginer. Une reconstitution d'un chantier du dix-huitième siècle rappelle incidemment qu'à terre les forçats ont aussi été les artisans des conquêtes navales.

Six siècles pour arriver à la navigation de plaisance, c'est long. Si long que les organisateurs de l'exposition l'ont oubliée. La mer appartient aux militaires et aux marchands.

L. D.

★ Musée de la marine (Palais de Chaillot, jusqu'au 13 juillet).

Jeunes

CURE CINÉMATOGRAPHIQUE A LA BOURBOULE

Le Centre national du film pour l'enfance et la jeunesse organise à La Bourboule les Semaines nationales du film pour l'enfance, du 1er au 13 juillet. Le C.N.F.J., association à but non lucratif, subventionné en grande partie par les services de la jeunesse et des sports, avait voulu créer, l'année dernière, à l'occasion du premier festival, un mouvement général pour « apprendre aux enfants à lire le cinéma et à l'écrire ».

La municipalité (R.I.) de La Bourboule leur a accordé, cette année, une aide de 50 000 F. Elle met à leur disposition une école où seront installés les ateliers de création pour les enfants — cinéma, expression graphique, expression plastique, expression musicale, vidéo, connaissance de l'environnement, photographie, son — et trois salles de cinéma où seront projetés vingt-deux longs métrages et soixante courts métrages. A cette occasion, une dizaine de pays étrangers seront représentés, dont la Tchécoslovaquie, l'Iran et le Canada. Chaque soir, à 17 heures, seront diffusées les émissions réalisées en vidéo par les enfants. Des journées d'étude et un colloque sur « l'enfant créateur » auront lieu les 6, 7 et 8 juillet avec la participation de M. Pierre Viot, directeur du Centre national de la cinématographie, et de M. Lucien Galadrin, président adjoint de la Fédération du cinéma français. Les conclusions de ces débats s'ajouteront à un dossier que la France présentera à la conférence internationale sur les festivals du film pour enfants, en novembre 1974, à Téhéran.

Cette expérience de quinze jours permettra aux enfants en cure à La Bourboule de se familiariser avec les différentes techniques du cinéma, de s'exprimer librement suivant leur choix et de voir des films gratuitement. Promotion touristique et animation se sont donné rendez-vous.

MARIE-FRANÇOISE LÉVY

Province

LE RYTHME ESTIVAL DE DIJON

Les places, les squares, les rues, les cafés de Dijon connaîtront cet été une animation exceptionnelle. De nombreux concerts ont déjà été organisés en mai et en juin grâce aux sociétés locales de la ville, tandis que le Grenier de Bourgogne monte *Ubu roi* d'Alfred Jarry ; au mois de juillet, le Théâtre de Bourgogne accueillera *le Cirque bonjour*, avec des parades, présentera du caf'conc au café La Concorde, du cinéma muet dans les rues, présentera *le Roi Lear* à l'église Saint-Jean, un récital Claude Nougaro, un concert de rock and folk avec le groupe Mamo, etc. Le centre Delta-Phi, dont la vocation principale est l'animation culturelle, accueillera deux grands du blues : Freddy King et Muddy Waters et le populaire pianiste de jazz Erroll Garner. Pour le mois d'août sont prévus des représentations du *Bazar de Boris* et encore du caf'conc au café le Grand Monde. Enfin, les rues piétonnières de la ville seront animées par des jeux et tours de plein jour. Cette action conjuguée du Théâtre de Bourgogne et du centre Delta-Phi est soutenue par la ville, qui couvrira le déficit des diverses manifestations. Ainsi, la saison d'été remplacera en quelque sorte le festival des Nuits de Bourgogne, devenu biennal. Les spectacles s'adresseront plus directement à la population et aux touristes de passage. « Faire vivre la ville sur un rythme estival », voilà le but que se sont proposé les deux groupes principaux qui animeront la saison. Au total, soixante-dix manifestations différentes pendant les mois de juin, de juillet et d'août.

CHARLES MARQUÈS.

Rencontre

PEINTURE ET MUSIQUE A LA GRANDE CHARTREUSE

L'église de Saint-Hugues, sur la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse (Isère), accueille cet été son premier Festival Peinture et Musique, un thème original que ses animateurs aimeraient conserver comme un fil conducteur des manifestations futures.

L'idée de lancer une animation culturelle dans ce massif de moyenne montagne aux charmes touristiques incontestés — le couvent de la Grande-Chartreuse et son musée ne sont qu'à 3 kilomètres — est née d'une rencontre fortuite entre Guy Pernoo, le directeur de l'Orchestre francophone, et le peintre Jean-Marie Pirot-Arcabas, auteur de la décoration d'art sacré moderne de cette petite église de montagne que deux millions de personnes ont déjà visitée.

Le programme de ce premier Festival, qui bénéficie du concours financier des collectivités locales (département, comité d'expansion local, etc.), est à la hauteur des ambitions des organisateurs et assuré d'une participation de qualité. Le *Magnificat* de Jean-Sébastien Bach et le *Requiem* de Mozart, dont l'interprétation devrait emplir les voûtes rouge et or grâce à une excellente acoustique, mobilisent à eux seuls cent cinquante exécutants : l'Orchestre de chambre francophone, dirigé par Guy Pernoo, la manécanterie des Petits Chanteurs de la Résurrection de Paris, la chorale Contrepoint de Paris et les solistes Jocelyne Chamonin, Janine Collard, Francis Bardot, Georges Jollis.

Participeront aux autres concerts de l'Orchestre de chambre francophone, le 23 juillet, Nadia Tagrine (piano), Catherine Brilli (clavecin), dans des œuvres de Vivaldi, Jean-Sébastien Bach, Daniel Lesur, Pierrick Houdy ; le 25 et le 26, Patrice Fontanarosa (violon), avec du Pergolèse, Corelli, J.-M. Leclair, J. Vallerand, Antoine Tisné, Jean-Sébastien Bach ; et, enfin, les 27 et 28 juillet, Roger Delmotte (trompette), pour un programme Mozart, Torelli, Jean Riner, Pierrette Mari, Georges Delerue.

BERNARD ÉLIE.

★ Renseignements et location Télé-Arthaud, Grenoble, 44-45-00.

Vient de paraître

★ Le second numéro d'« Argile », la somptueuse revue qui succède en quelque sorte à « l'Ephémère », et que dirige Claude Esteban, avait entre autres donné des textes inédits et importants de Pierre Reverdy. Le troisième nous apporta « Une vision du Jugement dernier » de William Blake, traduit par Pierre Leyris, des poèmes d'Octavio Paz, de Richard Weiner, de Vladimir Holan, etc., avec, en regard de la traduction, le texte en langue originale, et aussi d'admirables aquarelles et dessins de Joseph Sima qui ont inspiré à Claude Esteban une « Cosmogonie » : vivante et sensible transposition. (Maeght, éd.)

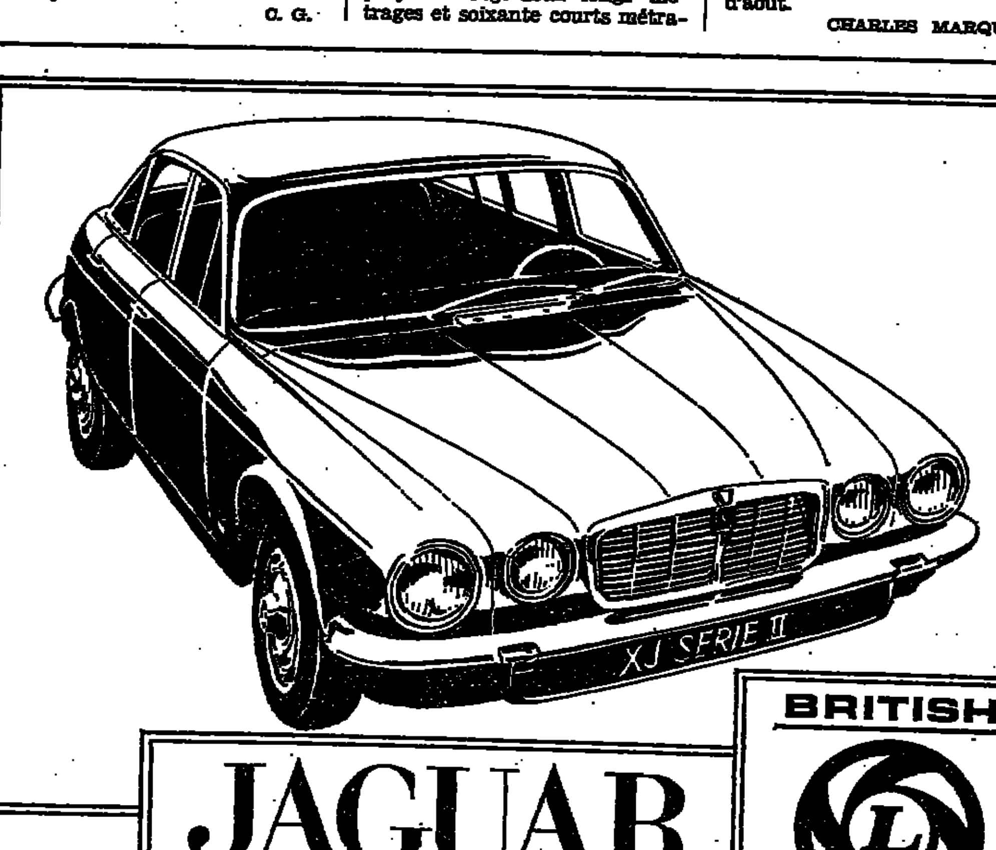

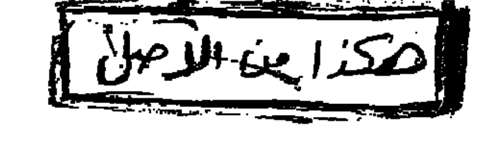

Un livre, une exposition

Arroyo ou le discours d'un peintre

ARROYO expose des tableaux galerie Flinker et publie un livre dans la collection 10-18. Ici, les images et les mots n'ont apparemment pas de lien direct. Et, d'ailleurs, ils n'en ont jamais. Toutefois, chez lui, plus que chez tout autre, la manière de penser éclaire la manière de peindre, puisqu'il illustre l'une par l'autre. Lorsqu'il peint, Arroyo fait toujours un discours. Et c'est un discours politique.

Peinture politique donc, mais nullement « militante », précise-t-il : *« J'ai toujours voulu montrer pourquoi se fait un tableau et non comment il se fait. »*. Pour lui, ce qui prime c'est le sens et le contenu notionnel d'un tableau et non sa technique : le « message », c'est précisément le message, pas le médium.

Trente-cinq ans après, le livre d'Arroyo est un fascicule de cent vingt-cinq pages, qui raconte trente-cinq années de dictature franquiste. Il en a fait un aide-mémoire sur l'Espagne et un guide de tourisme à l'envers. Cent vingt-cinq pages en guise de biographie politique. En 1963, Eduardo Arroyo, jeune Espagnol remuant, formé sous le régime du Caudillo, expose ses peintures à Madrid, croyant, dit-il, à la réconciliation et *« à la participation à la vie nationale de ceux de l'extérieur »*. Faux pas politique qu'on tolère lorsqu'il s'agit des grandes divas de l'art en Espagne : Miro et Tapiès, les intouchables. Arroyo, lui, est encore trop jeune et inconnu pour pouvoir se permettre une telle effronterie. Le régime lui ferme les portes de l'Espagne, sans esclandre. Arroyo prendra modèle sur les « grands-pères », Pablo Casals et Pablo Picasso, qui avaient refusé de remettre les pieds en Espagne tant que la République en serait absente.

Arroyo a fait le même serment. Et depuis, lui qui s'agitait dans les eaux d'une *« nouvelle figuration »*, assassinant esthétiquement Marcel Duchamp dans un tableau collectif avec Aillaud et Récalcati, s'attache à peindre l'Espagne pour régler ses comptes avec son régime. Ses tableaux édifient une symbolique, une mythique des répressions policières. Chaque toile raconte un événement : l'exécution par l'ETA du commissaire Manzanas, la torture, la grève des Asturies, la mort de manifestants à Grenade, et celle de Carrero Blanco... C'est un inventaire de l'actualité politique espagnole « commentée » par des images acerbes, caustiques, et une ironie qui ne fait pas de détail.

Arroyo, peintre, applique la loi du talion : il rend cruauté pour cruauté avec des images dont il veut faire des archétypes. C'est ainsi qu'il « refait Miro », comme il refait une affiche vantant le tourisme espagnol entre castagnettes et godillots. La peinture institutionnalisée de Miro lui sert à l'occasion de support : Arroyo a peint la femme du mineur Martinez, rasée par la police après les troubles des Asturies, à la manière délirante du maestro de Palma de Majorque, mais avec une froideur cruelle. Il fallait s'attendre à ce qu'il n'épargne pas Dali, « monarchiste absolu ». Le voici, peint sous les traits du nain Sébastien, bouffon du roi, né à Cadaquès.

Le règlement de compte politique n'apparaît pas dans cette exposition. Ici, Arroyo montre ses amis : Gilles Aillaud regardant par le trou d'une palissade ; Jean Hélion le peintre, portraituré à la manière de Jean Hélion dans son style 1930, personnage géométrique au chapeau et matricule s'évadant des prisons de Poméranie non sans emporter ses pinceaux dans son sac ; Saul Steinberg, le dessinateur et ses pyramides, petit homme quelconque, devant l'architecture des dieux. On voit aussi un dessin pour Bruno Bruni et une peinture pour le marchand Karl... Et puis, il y a les deux portraits du peintre Adami et de son épouse. Deux grands tableaux à la fois sociologiques et psychologiques, qui mimeraient une peinture du dix-septième siècle flamand. L'artiste assis dans un fauteuil avec des airs de gladiateur, une mise de jockey ; l'épouse debout avec un regard de statue...

Arroyo est un peintre du discours et du commentaire : lorsqu'il peint, il parle et veut en dire plus long qu'il n'y paraît. Et il y réussit lorsque l'idée ne se laisse pas dépasser par la manière. Ainsi ces quatre portraits au crayon de *Jean-Paul* et *Lucio* vus de dos, ou bien *la Sonnanbula Maria Grazia*. Il s'y révèle dessinateur de premier ordre. Les « tableaux affiches » d'Arroyo sont faits pour inciter à la consommation d'idées, plus exactement de contre-idées. Voici un peintre qui déclare vouloir *« sortir l'art de l'idéologie de l'œuvre »*.

JACQUES MICHEL.

★ Les portraits d'Arroyo, chez Karl Flinker, 25, rue de Tournon.

★ *Trente-cinq ans après*, par Eduardo Arroyo. Union générale d'édition. Collection « 10-18 ». 125 p., 7 F.

LA COMMÉMORATION DE MAULBERTSCH A VIENNE

Les ciels multicolores du baroque autrichien

(Suite de la première page.)

MAULBERTSCH étant né en 1724, on a saisi l'occasion de son deux cent cinquantième anniversaire pour évoquer son œuvre et, avec elle, tout *ce glorieux baroque*. *Les organisateurs* ont bénéficié d'un atout maître avec l'excellente restauration du couvent des Piaristes dans le quartier occidental de Vienne. La réunion des tableaux, des esquisses, des dessins et des gravures — facilitée par des prêts notables des pays voisins, — a pu y trouver place tout auprès de l'église où Maulbertsch a peint, en 1752, sa première coupole à la gloire de la Vierge. On a donc d'un coup la définition complète de son art dans tous ses registres et avec tous ses moyens. Les dessins, qui ne sont pas très nombreux, sont du moins très éloquents. En un siècle où la ligne des dessinateurs italiens (pensez à Tiepolo, à Guardi) ou français (Fragonard), est instable et nerveuse, Maulbertsch semble accumuler dans ses figures dégingandées et ses groupes basculants toute l'électricité graphique de l'époque. Même les études « lavées », indispensables pour la mise en place des grandes compositions, sont pleines de dissonances et de discontinuités. Dans tel lavis de l'*Assomption* (Albertina) paraissent un genou dressé, un bras tendu, un dos tourné dans une fuite oblique. Le même goût de l'image rapide, élusive, de l'allusion peu explicite apparaît dans les hachures à peine effleurées des gravures sur thèmes historiques *(Coriolan)*, ou familiers *(le Montreur de vues)*, proches des Vénitiens.

La salle des esquisses et des petits tableaux groupés autour de la fameuse *Sainte-parenté* (« Heilige Sippe », vers 1752) rend parfaitement sensibles les racines de cet art. Il s'agit d'une Italie complexe et turbulente, répandue des deux côtés des Alpes avec de grands partis dramatiques, celle de Piazzetta et surtout — on ne l'a pas toujours bien vu — de Bencovich : les tons roux, le décoloré, les gestes pointus, se retrouvent dans un espace de fiction invraisemblable et merveilleusement élastique. Mais avec la présence insistante et parfois la hantise de Rembrandt, avec ses choix étranges, ses libertés imprévisibles et ses incongruités géniales. Cela est sensible dès la petite toile du *Baptême du chambellan* (ou de *l'Eunuque*, Ermitage), motif rare traité par Rembrandt en 1641, enveloppé ici dans un paysage sommaire à la S. Ricci et enlevé dans une oblique de coups de lumière.

Franz-Anton Maulbertsch : *Autoportrait* (Musée baroque, Vienne).

Sur cette lancée, Maulbertsch ne cessera plus de recourir aux glissements et retournements de caprice qui, parfois, donnent brusquement à ses compositions on ne sait quoi d'ironique ou d'égaré. Sa *Suzanne devant les juges* (Musée baroque, Vienne) devient comme une caricature trouble de Tiepolo. Plus d'une fois on pense à Goya, dans l'animation des allégories peu consistantes, par les coups de lumière ou dans l'allégement clair des scènes : *Gédéon* (musée de Budapest). *L'Enlèvement* (musée de Brno), avec ses scintillements, ses tons aigus, son écriture elliptique, annonce proprement Delacroix, comme le *Guerrier blessé (id.)*, étude de détail toute romantique.

Dans les ouvrages religieux, qui dominent largement, des analogies surgissent avec le Greco, à cause de la torsion en flamme des figures et de leurs traits singuliers. Dans la *Sainte parenté*, dans *le Mariage de la Vierge*, dans les rondes célestes, tout est toujours de biais et les formes souples s'inclinent de telle sorte que sont exclusivement et paradoxalement valorisées par la touche rouge les seules extrémités : les nez étirés, comme chez le *maître de Tolède*, *les pointes des* mains qui ondulent, les doigts des pieds toujours soulevés et comme incapables de repos. Dans *le Martyre de Judas Thaddée*, au-dessus d'une scène atroce paraissent les orteils et l'index rose de l'ange triomphant dans une parfaite désinvolture, les formes humaines interviennent comme les signes, les chiffres indéfiniment multipliables d'un discours symbolique et musical.

Maulbertsch travaille avant tout pour les ordres religieux de la Contre-Réforme : les Prémontrés ou ces Piaristes-frères des Pieuses Ecoles — auxquels il s'est montré très attaché ; et ces ordres ont développé une iconographie riche et volubile dont les thèmes, les héros, les principes, les accents, sont propres au baroque autrichien. Un petit berger de la *Nativité* (église Saint-Michel, Vienne) offre ostensiblement un œuf. Les extases de saint Jean-Népomucène deviennent vite familières au voyageur. Celle de *Saint Narcisse* (Académie, Vienne), dont on ne voit plus qu'un coin de barbe blanche et les narines sous un ciel fuligineux, n'est pas moins frappante. Les personnages de Maulbertsch sont de ceux sur qui un détail étrange oblige à se retourner. Dans les grands plafonds peints, comme celui des Piaristes, où tout monte par saccades vers le manteau bleu de la Vierge, le détail, noyé dans le mauve et le rose, est à peu près indéchiffrable.

Pèlerinage à Heiligenkreuz

Le vrai centre de gravité de l'art de Maulbertsch n'est pas finalement Vienne ; il a travaillé, un peu en marge de l'art officiel, dans toutes ces anciennes provinces de l'Empire qui semblent s'être épanouies dans le bonheur du baroque, après la grande victoire, sur les Turcs repoussés, de la capitale (1673), dans le renouveau culturel que la guerre de la succession d'Autriche devait plutôt stimuler. Bref, Maulbertsch demande un certain nombre de voyages vers le Tyrol, la Moravie, la Hongrie, et au long du Danube. Aux environs même de Vienne, il faut sans hésiter aller à travers les vallons verts, très verts, qu'avive parfois la petite vibration d'une averse, vers le sanctuaire de Heiligenkreuz-Gutenbrunn, *« Sainte Croix - Bonne Source »*.

Une de ces étapes de pèlerinage, née de la piété effervescente du début du dix-huitième siècle, où il y a toujours du passage, où l'on ne serait pas surpris d'entendre entre les chants des coqs le cantique de quelque procession, et où le fatidique décor blanc et or du baroque habsbourgeois, rehaussé ici de bruns un peu pesants, attend, dans un état de propreté insurpassable, la bonne volonté tranquille du visiteur. En 1735 Troger décorait une première chapelle qui s'est trouvée incorporée par la suite au développement du château : on la voit donc maintenant d'une manière à la fois instructive et bizarre, à l'étage qui la coupe, le nez sur les énormes cartouches en faux stuc des pendentifs qui accompagnent la vision brune et grésillante de Marie devant la Trinité, entourée des saints habsbourgeois.

En 1757, vingt-deux ans plus tard, Maulbertsch, lancé par son succès aux Piaristes, décorait dans la nouvelle église qui complétait l'ensemble d'Heiligenkreuz la coupole centrale avec l'allégorie de la Croix : au rebours de toutes les formules, le bord inférieur ou, si l'on veut, la couronne formant socle, est traité plutôt dans les clairs, ce qui active incroyablement l'effet général de dissolution aérienne. Ce n'est plus une ascension vers le firmament, c'est une vapeur qui monte en torsades dans le prolongement des cortèges extraordinaires des défenseurs de la Croix, *signum habentes salutis* ; aux costumes bariolés des Bienheureux on a l'impression qu'il se mêle des saltimbanques emplumés, dans ce qui sera la manière de Fellini deux siècles plus tard au cinéma ; des anges pointus entrouvent comme en riant des rideaux légers. On sent encore l'euphorie des vainqueurs de Vienne, mais traversée d'une gaîté qui tend à la cocasserie dans un bonheur de tons transparents et acides. En tout cas, on n'a jamais été aussi près de Tiepolo ; celui-ci venait d'achever quatre ans plus tôt à Würzbourg, sur le Main, le grand décor de l'archevêché. C'est le moment de se le rappeler.

Les salles du château ont été utilisées pour présenter un ensemble d'œuvres de contemporains de Maulbertsch ; de son aîné Troger au cadet et élève Josef Winterhalter, une vingtaine d'artistes, dont on prend d'ordinaire connaissance dans la galerie baroque de Vienne au parc Starhemberg. Le Tyrolien Mildofer emprunte à Troger les tonalités rousses que celui-ci tient de Piazzetta, de Ricci ; Palko recourt à des effets vaporeux roses ou bleus, d'une saveur caractéristique de rococo. Mais aucun ne confond longtemps sa manière avec Maulbertsch. Le groupement met en évidence la présence de certains thèmes peu habituels ailleurs, comme *la séparation des apôtres Pierre et Paul*, épisode curieux, théâtral, qui revient souvent, et semble toujours concentré sur de gros pieds noueux de missionnaires et de fortes mains jointes. Maulbertsch l'a traité aussi : ces détails lui convenaient.

Le charme du style de Maulbertsch ne relève pas du monde classique. L'entrain du baroque français : Boucher, Fragonard... prête à sourire par sa retenue devant ces inventions où l'espace cède au pur caprice dans un entraînement de couleurs. Il faut sans doute restituer à cet art de griserie la plénitude claudélienne pour situer ses fantaisies et ses bouffonneries apparentes. *Mais* l'interroge-t-on toujours assez bien ? Il y a un certain dessèchement dans les allégories officielles ou certaines apothéoses postérieures à 1760. Le cheval cabré de saint Jacques de Compostelle, empanaché, symbole évident de l'esprit de croisade, peut légitimement lui servir d'emblème.

Mais on peut aussi aller chercher son message dans la chapelle qu'il a décorée peu après celle des Piaristes pour l'église des Jésuites sur la grand-place — *Kirche am Hof* : dans le plafond consacré à François-Xavier, la silhouette mauve et frêle du saint s'enlève au centre dans une sorte de vapeur ; quel que soit son amour de la fluidité, le peintre ne retrouvera plus cet abandon extrême par la suite ; les ombres tragiques de Rembrandt sont absentes. La figure drapée flotte comme une image fantaisiste de Chéret dans les nuées. Ce n'est pas par hasard si la nouvelle phase heureuse de l'art d'Autriche — et de sa culture — se situe précisément vers 1900.

ANDRÉ CHASTEL.

★ Franz-Anton Maulbertsch, tableaux, esquisses, gravures, dessins, documents, 200 numéros, couvent et église des Piaristes, Vienne ; compléments à Heiligenkreuz-Gutenbrunn (Basse-Autriche) et au château de Halbturn (Burgenland). Catalogue scientifique avec introductions, tableaux et notices par un groupe de spécialistes (jusqu'au 29 septembre).

● A PROPOS DU PEINTRE J.-E. ZINGG.

En prévision de l'édition d'un livre d'art sur la vie et l'œuvre du peintre J.-E. ZINGG, les possesseurs de peintures, aquarelles ou dessins de cet artiste sont priés de bien vouloir se faire connaître et, si possible, adresser l'état des œuvres qu'ils détiennent aux Editions PLEINS FEUX DE PARIS, 18, rue Volney, 75002 PARIS, ou téléphoner à 256-22-22 Paris.

Festivals

REGION PARISIENNE

LE MARAIS
(887-74-31 et 278-27-75)

CONCERTS : Le 3, à 21 h. 15, Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux : l'Ensemble polyphonique de l'O.R.T.F. (Monteverdi et Couperin) ; le 4, à 21 h. 15, Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux : Louis Thiry, orgue (Bach) ; le 8, à 21 h. 15, Hôtel Carnavalet : Gustav Leonhardt, clavecin (Frescobaldi, Boëhm, J.-S. Bach et Forqueray) ; le 9, à 21 h. 15, Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux : quatuor Orford (Mozart, Lutoslawski et Mendelssohn).

THEATRE. — Hôtel de Rohan-Strasbourg, 20 h. 45 : « Othello », de Shakespeare (jusqu'au 4) ; le 3, à 15 h. : les Contes des mille et un livres ; Un sou pour voir ;
— Cave de l'Auberge de l'Aigle d'or (D.), 20 h. 30 : Comment harponner le requin (réservation 278-46-42).

CINEMA. — Hôtel de Lamoignon : Hommage à René Clair ; séances à 21 h. 30 ; le 3 : « le Million » ; le 8 : « A nous la liberté » ; le 9 : « Le silence est d'or ».

DIAPORAMA. — Hôtel de Lamoignon, les 4, 5 et 6, à 21 h. 30 : Artisanat vivant.

CAFE CHANTANT. — Cave gothique de l'Hôtel de Beauvais, tous les soirs (D), de 20 h. 30 à 24 h., le 6, à 20 h. 30 : Arnaud et Gaël ; les 4, 5 et 6, à 22 h. : Jacques Leguay ; les 4 et 5, à 20 h. 30 : Konthrepye ; le 9, à 20 h. 30 : harpe et cor (B. Cavet et L. Lantoine).

DANS LA RUE. — Place du Marché-Sainte-Catherine, les 3, 4, 5, 6, 8 et 9 à 20 h. : « George Dandin » et « le Mari confondu », de Molière. — Square Langlois, le 5, à 20 h. 45 : Arnaud et Gaël.

FESTIVAL DE SCEAUX
(702-96-71 et 660-49-99)

Le 3, à 20 h. 45 : duo Claire et Henri Honegger (J.-S. Bach, Schumann, Debussy) ; les 6 et 7, à 17 h. 30 : Quintette à vent de Paris (le 6 : Rameau, Vivaldi, Rossini, Françaix et Milo ; le 7 : Haydn, Stamitz, Mozart, Milo et Hindemith.)

PROVINCE

ABBAYE DE FONTEVRAULT

Le 3, Ballet-Théâtre contemporain, et l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire, dir. P. Dervaux : Spectacle Stravinski.

CHARTRES
(37 - 21-54-03)

Le 5 : Les artistes de la School Orpheus de Californie (Haendel), gala ; le 7 , la School of Orpheus (Corelli, Haydn, Bartok et Shilfrin).

DIVONNE
(50-50-06-63 et 225-38-54)

Le 3 : Quatuor Borodine (Brahms, Weber et Chostakovitch) ; le 4 : Nicanor Zabaleta (harpe), Quarteto de madrigalistas de Madrid ; le 5 : Récital d'Irina Arkhipova (Haendel, Wolf, Brahms, Liszt, Prokofiev et Rachmaninoff) ; le 8, Orchestre des Pays de la Loire, dir. P. Dervaux (Haydn, Prokofiev et Ravel) ; le 7, soirée exceptionnelle pour le vingtième anniversaire : Grand concert symphonique par la musique de la garde républicaine (Tchaïkovski, R. Strauss, Moussorgsky, Dvorak et Gershwin).

LANNION
(35-87-73)

Le 5, à 21 h., en l'église de Brélévenez : Chœur Renaissance (J.-S. Bach et Torelli).

LYON
(78-28-09-60)

Le 5, à 21h, au Théâtre romain de Fourvière : « Aïda », de Verdi ; les 8 et 9, à 21 h. 30, au Théâtre romain de Fourvière : Ballet national de Cuba (« le Lac des cygnes », « Conjugaison », « Coppélia »).

MONTE-CARLO
(30-42-27)

Le 9, à 21 h. 30, salle Garnier : les Ballets classiques de Monte-Carlo, dirigés par Marika Besobrasova.

LA ROCHELLE
(28-26-60)

Musique. Le 3 : Journée Varèse ; le 4, à 17 h. 30, salle Talisman : Ensemble instrumental de La Rochelle ; à 21 h., église de Naude : Deller Consort ; le 5, à 14 h. 30 : église Notre-Dame : Récital d'orgue ; à 17 h. 30 : Musique de chambre ; à 21 h., salle des sports : Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F. ; le 6 : Journée Pierre Boulez ; le 7 : Journée Bruno Maderna.

Théâtre. Tous les jours jusqu'au 7, à 20 h. 30, Maison de la culture : Letter for Queen Victoria, de R. Wilson ; à 22 h. 30, salle des sports : Mary d'Ous, par la troupe Els-Joglars ; à 23 h., Café de la Paix : Jean-Paul Farré avec un accent aigu.

SAINTES
(93-63-64)

Les 4 et 6 : Purcell Society of Cambridge ; le 7 : Ensemble de musique vivante, dir. D. Masson ; la Grande Ecurie de la chambre du roy, dir. J.-Cl. Malgoire.

SAINT-MAXIMIN
(78-01-93)

Le 9, à 18 h. 30, dans la basilique : Ensemble choral Contrepoint (Bousignac, Lalande et Poulenc), puis récital d'orgue par R. Saorgin.

CHOREGIES D'ORANGE

Le 6, à 21 h., Grand ballet national de Hongrie.

VAISON-LA-ROMAINE - Carpentras
(63-66-89)

Le 7, à 21 h., Théâtre antique de Vaison : Gala folklorique international Séville et Alicante.

BRETAGNE

Le 4, à l'église de Pont-l'Abbé, le 5, à Douarnenez, le 7, à l'église de Sizun, le 8, à l'église de Loctudy : Ensemble instrumental Laetitia de Paris.

NORMANDIE

Le 5, au Tréport (église, à 21 h.) ; le 6, à Gournay-en-Bray (église, à 21 h.) ; le 7, à Caudebec-en-Caux (église, à 17 h.) ; le 8, à Fécamp (église, à 21 h.) ; le 9, au Havre (église Notre-Dame, à 21 h.) : Orchestre de chambre de Paris sous la direction de P. Duvauchelle (Haendel, Vivaldi, Lejeune, Cimarosa, Boccherini, S. Barber et J.-S. Bach).

OCCITANIE
(63 - 63-85-67)

Les 3 et 7, à Montauban, sur la place Nationale, à 20 h. : Le siège de Montauban ; le 4, à Montauban, berges du Tarn, à 20 h. : Grande fête baroque ; le 5, à 20 h., Montauban, place Nationale : Foire aux chanteurs occitans ; le 6, à 21 h., à Moissac, au Cloître : « Requiem », de G. Fauré ; le 7, à 16 h., à Montauban, place Nationale : Tribune occitane.

TOURAINE
(227-28-08)

Le 5, à la Grange de Meslay, à 21 h. : le Quatuor Borodine, S. Richter au piano ; le 6, à la Grange de Meslay, à 21 h. : « Hymen », de Stockhausen ; le 6, Grange de la Bénardière, à 15 h. 30 : S. Richter et O. Kogan ; le 7, à 19 h., à la Grange de Meslay : Orchestre de chambre de l'O.R.T.F., sous la direction de G. Amy, avec le Trio à cordes de Paris.

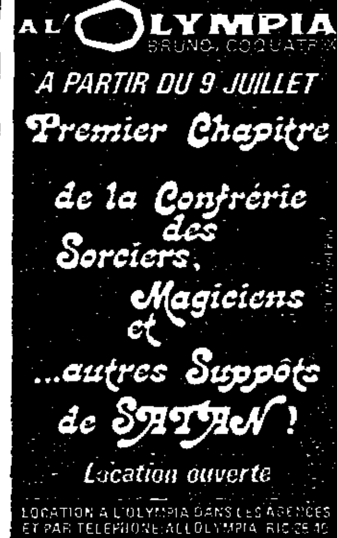

Théâtres

Les salles subventionnées

COMEDIE - FRANÇAISE, place du Théâtre - Français, 1er (742-27-31), les 3, 5 et 9, à 20 h. 30 : les Marrons du feu : le Légataire universel ; les 4 et 7, à 20 h. 30 : les Caprices de Marianne ; On ne saurait penser à tout ; les 6 et 13, à 20 h. 30 : Dom Juan ; le 7, à 14 h. 30, les 10 et 12, à 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme ; les 8 et 11, à 20 h. 30, le 14, à 14 h. (spectacle gratuit) ; l'Ile des esclaves ; les Fourberies de Scapin ; le 14, en soirée : relâche.

THEATRE NATIONAL DE L'OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-59-59), les 3, 5, 6, 8, 9, 11 et 13, à 20 h., le 14, à 14 h. (spectacle gratuit) : Manon ; les 4 et 10, à 20 h. 30 : Un jour ou deux, ballet (voir aussi la rubrique Danse).

THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT, place du Trocadéro, 16e (727-81-15), salle Gémier, 20 h. 30 : Phèdre (jusqu'au 6 juillet) ; à la Gaîté-Lyrique (277-88-40), 20 h. 45 (J. et D. soir), mat. sam. et dim., à 15 h. : marionnettes japonaises du Bunraku, deuxième programme (jusqu'au 7 juillet).

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : l'Arnacœur.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87), t. l. s. à 20 h. 30 : Pourquoi pas Brecht (jusqu'au 12 inclus) ; à 22 h. : Chant profond du Chili. Hommage à Pablo Neruda (jusqu'au 6) ; à partir du 9 : Cristine Combs et Sisters Group.

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Pauvre France.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54) (D., L.), 22 h. : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

MONTREUIL, Salle Marcelin-Berthelot, rue M.-Berthelot (rens. : 858-65-33), les 3 et 5 à 20 h. 30 : Histoires de bonnes femmes ; les 4 et 6 à 20 h. 30 : le Bureau.

PUTEAUX, Théâtre des Hauts-de-Seine, le 8 à 20 h. 30 : la Double Inconstance ; le 9 à 20 h. 30 : le Pain de ménage, Un mot pour un autre, Feu la mère de madame.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Salle Maurice - Denis, place Maurice - Berteaux (rens. : 973 - 18 - 28) : Juillet musical : Cours d'interprétation d'Yvonne Lefébure (piano) et Irène Joachim (chant).

> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :
>
> **« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
> **704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34**
>
> (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les autres salles

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (D. L.), 20 h. 30, mat. dim, 15 h. : le Mari, la Femme et la Mort.

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (L.), 20 h. 30 : le Médecin malgré lui (traduction simultanée en anglais, allemand, japonais, espagnol).

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim, 15 h. : le Sexe faible.

CARRE THORIGNY, 8, rue de Thorigny, 3e (277-36-39), t. l. j., à 20 h., sam., à 14 h. 30 : Mon œil (jusqu'au 6).

CHARLES DE ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Jamais deux... sans toi.

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.), 20 h. 30, le sam., à 20 h. 30 et 22 h. 30 : J'ai confiance en la justice de mon pays.

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J. D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Les portes claquent (le 3 à bureaux fermés).

THEATRE ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42), salle I (D.), 20 h. 15 : Comment harponner le requin ; (D.), 22 h. 30 : Phèdre. Salle II (D.), 20 h. 15 : Haut-Parleurs et cargos lents.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (D.), 21 h. : Loretta Strong, de et par Copi.

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D.), 21 h. : le Cheval évanoui.

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (D.), les jeu., ven., sam., lun., à 21 h. : Candida ; les mar. et mer., à 21 h. : Portrait de Péguy.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (L.), 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : Les Horsains ; 24 h. : Prison corps.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Tournant.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. la Cage aux folles (jusqu'au 14 inclus).

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D., L.), 20 h. 15 : En attendant Godot (jusqu'au 6 inclus).

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, le sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.

PORTE-SAINT-MARTIN, 16, boulev. Saint-Martin, 3e (607-37-53) (D.), 20 h. 30, mat. sam. à 15 h. : le Tartuffe.

THEATRE FOU, 72, avenue Félix-Faure, 15e (336-25-25), poste 52-09), les mer., jeu., sam., lun. à 21 h., le dim. à 15 h. 30 : C'est du bois qui pourrit.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90) (S., D.), 18 h. : White Dreams ; (D.) 20 h. 30, mat. sam. 17 h. 30 : le Grand Magic Circus.

THEATRE DU POTEAU, 6, rue de la Banque, les jeu., ven., sam. à 20 h. : la Tour de Babil.

THEATRE PRESENT, 211, av. Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D., L.), 21 h. : Sa négresse Jésus ; les jeu., ven., sam. à 22 h. 30 : la Voix T.P. 74.

Les cafés-théâtres

AU VRAI CHIC PARISIEN, 18, rue d'Odessa, 14e (326 - 73 - 34) (D), 20 h. 30 : Jacques Higelin ; 22 h. 30 : Luis Rego.

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 1er (742-99-79) (D), 21 h. 30 : Oraison d'Arrabal ; les Dactylos ; 22 h. 30 : Pfff... (P. Font et Ph. Val) ; 24 h. : Yann B.

CAFE D'EDGAR, 58, bd Edgar-Quinet, 14e (326-13-68) (D, L), 22 h. : les Petites Filles modules (jusqu'au 6).

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51) (D, L), 20 h. 30 : Mes adieux au music-hall (Coluche) : 22 h. 30 : Just a quick sweet dream, ou la revanche de l'anglais.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93) (D, L), 21 h. : Jusqu'à ce que la mort nous sépare. (Le vendredi à 21 h. et 23 h.)

Concerts

VOIR FESTIVAL DU MARAIS, tous les jours.

MERCREDI 3 JUILLET

EGLISE SAINT-SEVERIN, 1, rue des Prêtres-St-Séverin, 5e (633-61-77), 21 h. : Orchestre Paul Kuentz, Concerto brandebourgeois nº 1 de Bach, Albinoni, Haydn.

JEUDI 4 JUILLET

EGLISE SAINT-MERRI, 78, rue Saint-Martin, 4e, 21 h. : Magnificat de Bach, Requiem de Mozart, direction Guy Pernoo.

EGLISE SAINT-ROCH, 296, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e, 21 h. : Smith College Chamber Singers, sous la direction d'Ivo Dee Hiatt, œuvres de Couperin, Schubert, Dufay, Britten, London, et negro spirituals.

VENDREDI 5 JUILLET

THEATRE ESSAION, 41, rue du Temple ou 6, rue Pierre-au-Lard, 4e, 20 h. 15, Elisabeth et Guy Robert, Luth et Vihuela, Cabezon da Milano, Dowland, de Visée.

LUNDI 8 JUILLET

EGLISE SAINT-MEDARD, 141, rue Mouffetard, 5e, 21 h. : « Flûtes et orgues », œuvres de Bach, Vivaldi, Haendel ; Gabriel. Fumet à la flûte, et Jean-Louis Gil à l'orgue.

MARDI 9 JUILLET

SALLE PLEYEL, 252, rue du Faubourg - Saint - Honoré, 8e, 21 h. : Sviatoslav Richter, trois sonates pour piano et violon de Mozart.

Variétés

Le music-hall

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 9e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : Zizi, je t'aime.

CENTRE AMERICAIN, 261, bd Raspail, 14e (033-99-92), le 6 à 21 h. : Groupe malgache Fivondronana-Malgasy.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim à 17 h. : Les Frères Jacques (jusqu'au 13 inclus).

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (M.), 16 h. 15 et 21 h. 15 : Nouvelle revue.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49), mer., jeu., ven., sam., dim. à 21 h. 15 : « Nosotros del America del Sur » (chants, danses, ballets) ; le 8, à 21 h. 30 : Billy Cobham ; à partir du 9, à 21 h. : « La confrérie des sorciers ».

THEATRE MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87), 22 h. : Chant profond du Chili (poésies et chansons de Pablo Neruda) (jusqu'au 6).

Les cabarets

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-69-69), 22 h. et 0 h. 30 : Douze super beautés.

LIDO, 78, av. des Champs-Elysées, 8e (359-11-61), 22 h. 45 et 1 h. : Revue « Grand Jeu ».

MOULIN-ROUGE, place Blanche, 18e (606-00-19), 22 h. : « Festival ».

TOUR-EIFFEL (551-19-59), 20 h. : Dîner ; 21 h. 30 : Spectacle ; Les magiciens sont parmi nous.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45), 21 h, mat. dim 15 h. 30 : Sept ans mieux.. ou sept ans pis.

Opéra

VARIETES, 7, bd Montmartre, 2e (231-09-92) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 17 h. : Opéra non stop (festival lyrique).

Les opérettes

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 et 18 h. 30 : Il était une fois l'opérette.

Le cirque

CARRÉ THORIGNY, dans la cour de l'hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, 3e (277-47-33) (D.), 20 h., les mer., sam. et dim. à 15 h. 30 : le cirque Gruss.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS, porte Maillot, 17e (747-37-78), à partir du 9, à 21 h. : le Lac des cygnes, par le Ballet de l'Opéra.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36) (D.), 20 h. 30 : le Théâtre français de la danse (jusu'au 6) ; à partir du 8 : Louis Falco Dance Company.

THEATRE D'ORSAY, 7, quai Anatole-France, 7e (548-65-90) (sam., dim.), 18 h. : White Dreams, de Graziella Martinez.

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-02-86) (J., D. soir), 21 h. mat. dim. 16 h. 30 : Ballets Joseph Russillo, Mémoires pour demain (à partir du 6).

VARIETES, 7, bd Montmartre, 2e (231-09-92) (D., L.), 18 h. : Cinq Créations chorégraphiques (jusqu'au 11).

Expositions

LES PRIMITIFS DE L'ECOLE DE COLOGNE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 3 F ; gratuite le dimanche (le ticket d'entrée du musée donne accès à l'exposition). Jusqu'au 14 octobre.

LES INCUNABLES DE LA COLLECTION EDMOND DE ROTHSCHILD. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

TABLEAUX DE FRAGONARD et MEUBLES DE CRESSENT. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée 3 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 30 septembre.

LA STATUE RECONSTITUEE D'UR-NINGIRSU. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Salle des Gudéa. Cette statue, dont la tête appartient au Metropolitan Museum of Art (New-York) et le corps au Louvre, sera présentée alternativement dans ces deux musées par périodes de trois ans.

LE MUSEE DU LUXEMBOURG EN 1874 (peintures). — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée 6 F ; le samedi, 4 F (gratuite le 30 septembre). Jusqu'au 18 novembre.

JOAN MIRO, Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée 8 F ; le samedi, 5 F (gratuite le 23 septembre). Jusqu'au 13 octobre. Œuvre gravé, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Jusqu'au 13 septembre.
(1925-1960), Galerie Melki, 55, rue de Seine (633 - 12 - 70). Jusqu'au 9 juillet.

DECOUVERTE DE L'ART THRACE. Trésors des musées de Bulgarie. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée, 5 F ; le samedi, 3 F. Jusqu'au 26 août.

POTS DE PHARMACIE, des origines au dix-neuvième siècle. — Musée national de la céramique à Sèvres (027-02-35). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée, 3 F ; le dimanche, 1,50 F (gratuite le 25 septembre). Jusqu'au 2 décembre.

WALTER UHL, peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 50. Entrée 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 juillet.

GUALTIERO BUSATO, BRONZES. — Parvis du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

L'ART DE L'AFFICHE EN POLOGNE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 septembre.

EQUIPO CRONICA : « Procès de travail » 1964-1974. — Quatre peintres (Baratella, de Filippi, Mariani, Spadari) : une ville, Milan. ARC 2, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 septembre.

DOROTHEA TANNING, rétrospective. — C.N.A.C., 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée, 4 F. Jusqu'au 15 juillet.

ART MAYA DU MEXIQUE. — Musée de l'homme, place du Trocadéro (727-18-17). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée, 5 F. Jusqu'au 30 septembre.

> **L'ART INTERNATIONAL AU MARAIS**
> **Jusqu'au 13 juillet :**
>
> Serge Ferat (1881-1958). Galerie La Pelouque, 10, rue des Barres (277-50-03).
> Lil Michaelis et Georges Ball, Galerie La Gravure originale, 9, rue du Pont-Louis-Philippe.
> Pablo Picasso. Trente dessins inconnus de 1951. Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18).
> Hondrogen. Galerie La Pochade - Marais, 6, rue Pavée (272-18-17) et Espace Cardin, 1, avenue Gabriel.
> Céramique précolombienne Collection inédite. Galerie Garabagne, 8, place du Marché-Sainte-Catherine (278-79-08).
> Pierre Székely. Galerie J. Blanquet, 48, rue des Francs-Bourgeois (887-97-33).
> Keiko et Tori Iwaya. Galerie Genot, 46, rue Vieille-du-Temple (278-17-43).
> Louis-Jean Desprez (1743-1804). Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50).
> Graciela Rodo Boulanger, gravures. Galerie Steel, 33, rue de Sévigné (887-74-64).
> Peintres animaliers du XVe au XXe siècle. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57).
> Yvon Prevel, pastel. Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28).
> Hiri, peintures, dessins. Galerie Harouet, 44, rue des Francs-Bourgeois (278-62-60).

CLAREBOUT, GROUTTEAU, TRINQUART, XIFRA. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 3 F.

LA BANDE A SCHNEGG. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 1er octobre.

LOUIS LEYGUE. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (551-01-34). De 10 h. à 12 h. 15 et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2 F. Jusqu'au 15 septembre.

LE BESTIAIRE DES MONNAIES, DES SCEAUX ET DES MEDAILLES. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (326-52-04). Sauf dimanche, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

DELACROIX ET PAUL HUET, PRECURSEURS DE L'IMPRESSIONNISME. — Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 10 décembre.

MARCEL BREUER, rétrospective. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 9 septembre.

PETITS VOILIERS POUR VIVRE EN MER. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 15 septembre.

MATERIAU, TECHNOLOGIE, FORME. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 2 septembre.

SIX CENTS ANS DE CONSTRUCTIONS NAVALES, DES NEFS DE CHARLES V AUX BATIMENTS MODERNES. — Musée de la Marine, palais de Chaillot (727-96-61). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 13 juillet.

LE PRET A PARAITRE. Psychosociologie du costume. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dimanche et lundi de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 juillet.

GALERIES

LA JOIE DE PEINDRE. — Galerie Daber, 24, avenue de Friedland (924-24-02). Jusqu'au 6 juillet.

A R P. — Galerie Denise René, 124, rue La Boétie (359-93-17). Jusqu'à la fin juillet.

VICTOR BRAUNER. — Galerie Iolas 196, boulevard Saint-Germain (222-75-80). Jusqu'au 6 juillet.

HARTUNG. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 13 octobre. Et galerie A.B.C.D., 36, rue des Saints-Pères (222-12-32). Jusqu'au 30 septembre.

ARPAD SZENES. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 10 juillet.

TAPIES « MONOTYPES ». — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 13 juillet.

TIEPOLO, PEINTURES, DESSINS, PASTELS. — Galerie Cailleux, 136, faubourg Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 12 juillet.

LE MONDE MERVEILLEUX DES NAIFS. — Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-16). Jusqu'au 14 juillet.

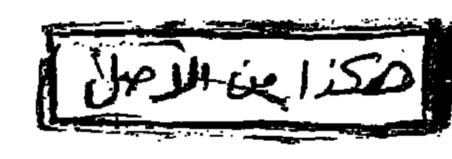

Cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(704-24-24)

MERCREDI 3 JUILLET. — 15 h., *Un million d'années avant J.-C.*, de D. Chaffey ; 18 h. 30, *Une poignée de neige*, de F. Zinnemann ; 20 h. 30, *Citizen Kane*, d'O. Welles ; 22 h. 30, *It's alive*, de Cohen (en présence de l'auteur).

JEUDI 4. — 15 h., *la Fin du monde*, d'A. Gance ; 18 h. 30, *Fahreinheit 451*, de F. Truffaut ; 20 h. 30, Festival de Toulon : *Vivre pas survivre*, de J. Schmidt (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, *la Folie de Toujane ou Comment on devient un ennemi de l'intérieur*, de R. Vautier (en présence de l'auteur) ; 0 h. 30, *le Funambule*, de S. Poljinski (en présence de l'auteur).

VENDREDI 5. — 15 h., *les Révoltés d'Alvaredo*, de F. Zinnemann ; 18 h. 30, *la Femme infidèle*, de Cl. Chabrol ; 20 h. 30, Festival de Toulon : *Mister Brown*, de R. Andrieux (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, *Hearts and Minds*, de P. Davis (en présence de l'auteur) ; 0 h. 30, Un film inédit de G. Damiano.

SAMEDI 6. — 15 h., *Voyage dans la Lune*, de G. Méliès ; *la Folie du docteur Tube*, d'A. Gance ; *Paris qui dort*, de R. Clair ; *Charleston*, de J. Renoir ; 18 h. 30, *Frankenstein*, de J. Whale ; 20 h. 30, Un film inédit d'O. Preminger (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, *les Contes de la lune vague*, de K. Mizoguchi ; 0 h. 30, *le Jour où les poissons*, de M. Cacoyannis.

DIMANCHE 7. — 15 h., *Metropolis*, de F. Lang ; 18 h. 30, *le Golem*, de P. Wegener ; 20 h. 30, *les Oiseaux*, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30, *Répulsion*, de R. Polanski ; 0 h. 30, *Alerte satellite 02*, de R. Ward Baker.

LUNDI 8. — Relâche.

MARDI 9. — 15 h., *la Mandragore*, de R. Oswald ; 18 h. 30, *les Créatures*, d'A. Varda ; 20 h. 30, Festival de Toulon : *le Soleil qui rit rouge*, de B.-M. Kirchner ; 22 h. 30, *le Jour gris*, d'I. Asimi.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-38), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AXEL (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
COMMENT REUSSIR DANS LA VIE QUAND ON EST C.. ET PLEURNICHARD (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cluny Palace, 5e (033-07-76), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Victor-Hugo, 16e (727-48-75).
LA CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Concorde, 8e (359-92-84).
LA COURSE EN TETE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36).
LE CUISINIER DE LUDWIG (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17), Boul' Mich, 5e (033-48-29), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount Maillot, 17e (747-24-24), Paramount Orléans, 14e (580-03-75), Paramount Montmartre, 18e (606-34-24), Lux Bastille, 12e (343-79-17), Triomphe, 8e (225-45-76), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Passy, 16e (288-62-34).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Royal Passy, 16e (527-41-16).
FEMMES AU SOLEIL (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Elysées II SP, 8e (225-64-29), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16).
FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19).
HOSPITAL (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
1789 (Fr.) : 14 Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).
MONOLOGUE (Sov.) : La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23).
LES OISEAUX, LES ORPHELINS ET LES FOUS (Fr.-Tch., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).
MAGGOO ET Cie (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), de 12 h. à 18 h. 30.
LES ORDRES SONT LES ORDRES (It., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70).
LE PROTECTEUR (Fr.) : Athéna, 12e (343-07-48), Gramont, 9e (742-95-82), Fauvette, 13e (331-60-74).
SHAFT CONTRE LES TRAFIQUANTS D'HOMMES (**) (A., v.o.) : Ermitage, 8e (225-15-99) ; (v.f.) : Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Dragon, 6e (548-54-74) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Montparnasse, 14e (326-65-13).
SWEET MOVIE (Fr.-Ca., v. o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
STAVISKY (Fr.) Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Caravelle, 18e (387-50-70).
SUPER TEMOIN (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; v.f. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
TERRE BRULEE (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
THE SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brés., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5 (033-39-47).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 5e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine, 8e (073-56-03), Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (285-99-75).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. 15 et 22 h. 15.
UNE TOSCA PAS COMME LES AUTRES (It., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Quintette, 5e (033-35-40).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Arlequin, 6e (548-62-25), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Méry, 17e (522-59-54).
LA VIREE SUPERBE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Maxéville, 9e (770-72-87), Luxembourg, 6e (633-97-77).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Maxéville, 9e (770-72-87).

Les films nouveaux

MEURTRES AU SOLEIL, film américain de Antonio Isasi, avec C. Mitchum, K. Malden, R. Vallone. — v.o. : Saint-Germain Huchette (5e) (633-87-59), Mercury (8e) (225-75-90) ; v.f. : Clichy Pathé (18e) (522-37-41), Gaumont Convention (15e) (828-42-27), Fauvette (13e) (331-56-86), ABC (2e) (236-55-54), Gaumont Gambetta (20e) (797-02-74), Gramont (2e) (742-95-82), Belle Epine (Thiais), Flanades (Sarcelles), Publicis (La Défense), Artel (Rosny), Gamma (Argenteuil).

DON ANGELO EST MORT, film américain de Richard Fleicher, avec Anthony Quinn. — v.o. : Studio Cujas (5e) (033-89-22), Ermitage (8e) (359-15-71) ; v.f. : Rex (2e) (236-83-93), Telstar (13e) (331-06-19), Rotonde (16e) (633-08-22), Cyrano (Versailles), Dame Blanche (Garches), Ulis (Orsay), Alpha (Argenteuil).

Les grandes reprises

LE BAL DES VAMPIRES (Ang.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (356-71-08).
BLOW UP (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES CHOSES DE LA VIE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33) (sous-titres anglais), Magic-Convention, 15e (828-90-32), Cinémonde-Opéra, 1er (770-01-90), Clicy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DUEL (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LOST WEEK-END (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55), relâche lundi.
M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MORGAN (Ang., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e). (326-48-18).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Paramount-Odéon (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot et Saint-Cyr (747-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Capri, 2e (508-11-69).
OUT I SPECTRE (Fr.) : Le Seine, 5e (525-92-46), à 20 h.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.f.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA RUÉE VERS L'OR (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA SALAMANDRE (Suis.) : Monge, 5e (033-51-46).
SATYRICON (It., v.o.) (**) : Murat, 16e (288-99-75).
LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action, 6e (325-85-78).
JEUX INTERDITS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LITTLE BIG MAN (A.) (**) : Pagode, 7e (551-12-15), Vendôme, 2e (073-97-52), Marotte, 2e (231-41-39).
TRISTANA (Esp.) : V.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), La Clef, 5e (337-90-90).

Les séances spéciales

A BOUT PORTANT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
L'AUTRE (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), 10 h., 12 h. et 24 h.
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A. v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60), à 19 h. 50 et 22 h. 10.
JOHN MAC CABE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES MALES (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h. 15.
MORE (vers. angl.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h., 14 h., 16 h., 18 h.
MUSIC LOVER (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60), à 11 h. 30 et 0 h. 30.
POPEYE ET MATHURIN : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), à 13 h. 30, 15 h., 16 h. 30.
LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
SATYRICON (It., v.o., **) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60), à 13 h. 30, 15 h. 40 et 17 h. 50.
SLEEPING BEAUTY (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), 10 h., 12 h. et 24 h.
SHOW GRAND BURLESQUE AMERICAIN : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), à 13 h. 30 et 24 h.
LE SURVIVANT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), 10 h., 12 h., 24 h.
TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), à 19 h. 30, 21 h. 22 h. 30 et 24 h.

Les festivals

FESTIVAL BERGMAN (v.o.). — Racine, 6e (633-43-71). — Mercr. : la Source ; jeudi : le Visage ; vendr. : le Silence ; sam. : le Septième Sceau ; dim. : Une leçon d'amour ; lundi : l'Œil du diable ; mardi : les Communiants.
FESTIVAL PAUL NEWMAN. — Studio Parnasse, 6e (326-58-00). 14 h. : la Brune brûlante ; 16 h. : Butch Cassidy et le Kid ; 18 h. : Rachel, Rachel ; 20 h. : l'Arnaqueur ; 22 h. : De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites.
HISTOIRE DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN (v.o.). — Action-Lafayette, 9e (878-80-50). — Merc. : le Pistolero de la rivière rouge ; jeudi : le Mercenaire de minuit ; vendredi : l'Homme des hautes plaines ; samedi : le Fantôme de Cat Dancing ; dim. : les Grands Espaces ; lundi : La première balle tue ; mardi : la Légende de Jesse James.
HISTOIRE DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN (v.o.). — Action-Lafayette, 9e (878-80-50). — Mercr., vendr., dim., mardi : les Affameurs ; jeudi, sam., lundi : le Convoi des braves.
HISTOIRE DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN (v.o.). — Action-République, 11e (805-51-33). — Me., vend., dim., mardi : Alamo ; jeudi, sam., lundi : la Horde sauvage.
SEMAINE DU NOUVEAU CINEMA PORTUGAIS ET RETROSPECTIVE MANUEL DE OLIVEIRA (v.o). — Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15). Mercr. : C.M.A. Pousada das Chagas ; jeudi : Douro faina fluvial ; vendr. : Una abelha na chuva ; sam. : O passado e o presente ; dim. : Perdido por cem ; lundi : Acto da primavera ; mardi : Jaime.
SUSPENSE SUSPENSE (v.o.). — André-Bazin, 13e (337-74-39). Jeudi, vendr., sam. : Hitchcock, le Rideau déchiré ; dim., lundi, mardi : Les bourreaux meurent aussi.
FESTIVAL SCIENCE FICTION (v.o.). — Jean-Cocteau, 5e (033-47-62). Mercr. : le Dernier Rivage ; jeudi : les Monstres de l'espace ; vendr. : l'Invasion des profanateurs de sépultures ; sam. : le Docteur Folamour ; dim. : Them ; lundi : Le jour où la Terre s'arrêta ; mardi : Les soucoupes volantes attaquent.
POP' VARIATIONS (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. : concert pour le Bangladesh ; 16 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 17 h. 30 : Help ; 19 h., Let it be ; 20 h. 30 : Gimme Shelter ; 22 h. : Easy Rider.
FESTIVAL DU CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Boîte à films, 17e (754-51-50). 14 h. : les Comancheros ; 16 h. : la Diligence vers l'Ouest ; 18 h. : Catch 22 ; 20 h. : la Poussière, la Sueur et la Poudre ; 22 h. : Patton.
FESTIVAL DU CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Boîte à films, 17e (754-51-50). 14 h. : la Rivière rouge ; 16 h. : l'Etrange Créature du lac Noir ; 18 h. : Hombre ; 20 h. : Abattoir 5 ; 22 h. : les Cent Fusils.
FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.). — Noctambules, 5e (033-42-34). Mercr., dim : Animal Crackers ; jeudi, lundi : Noix de Coco ; vendr., mardi : Une nuit à Casablanca ; sam. : Plumes de cheval.

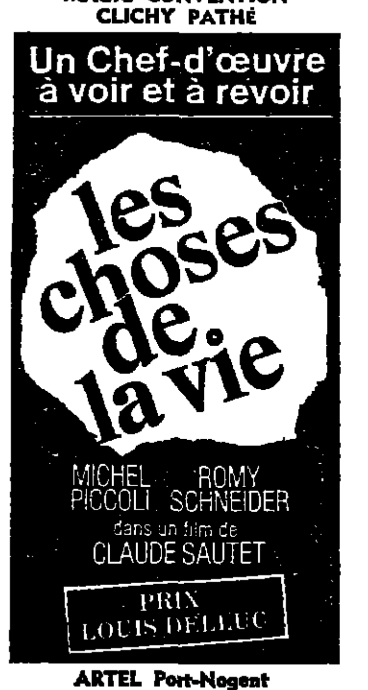

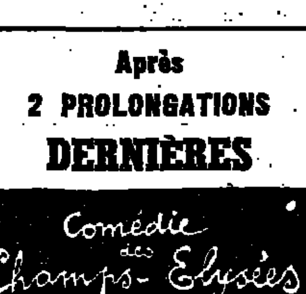

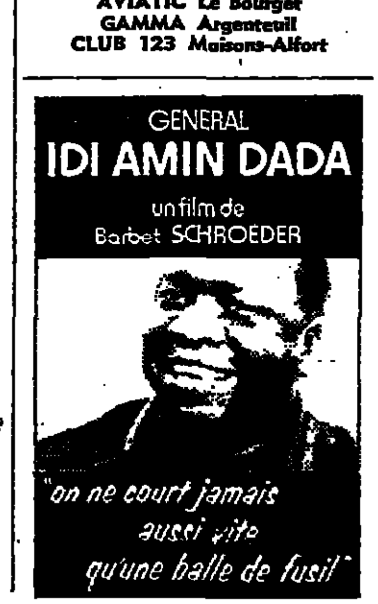

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 3 JUILLET

● CHAINE I

15 h. 50 Coupe du monde de football : Pologne-République fédérale allemande (en direct).
19 h. 20 Coupe du monde de football (première mi-temps). Hollande-Brésil.
20 h. 30 Coupe du monde de football (deuxième mi-temps). Hollande-Brésil.
21 h. 20 Tour de France.
21 h. 30 Magazine. — Des Français aux quatre coins du monde (la vie des coopérants).
22 h. 30 Variétés : A bout portant, de J. Wetzell, J. et F. Gall. Robert Charlebois.
22 h. 10 Coupe du monde de football : Pologne-République fédérale allemande (en différé).

● CHAINE II (couleur)

15 h. Tennis. Championnats de Wimbledon (demi-finale simple dames).
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Edmée », de P.-A. Bréal. Mise en scène M. Roux. Avec : R. Varte, Sim, G. Darrieu.

Une jeune femme, Edmée, se marie par intérêt et cherche à assassiner un des membres de la famille de son mari pour hériter d'une fortune importante.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France.

20 h. 30 Les métamorphoses du regard : André Malraux. Réal. Cl. Prévost.
21 h. 20 Championnats du monde des cavalières.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Perspectives du vingtième siècle : Concert au studio 104 : F. Elphege, violon ; G. Joy, J. Robin et J. Martin, piano ; E. Chojnacka, clavecin ; J.-C. Veilhan, flûte. « Trois préludes pour piano » (H. Dutilleux), création ; « Trois figures de résonance pour deux pianos » (H. Dutilleux) ; « Al-Van I, pour clavecin » (Ton That Tiet) ; « Al-Van II, pour flûte à bec et clavecin » (Ton That Tiet) ; « Sonate pour violon et piano » (Liszt). — 21 h., Dits et écrits sur la musique : Entretien avec le professeur Jacques Monod. — 21 h. 20, La science en marche. — 21 h. 50, Musiques de notre temps. — 23 h., Et puis voici des livres. — 23 h. 15, Nouvelle musique, chorales nouvelles. — 23 h. 40, Depuis toujours les poètes ont quatre idées en tête.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Dîner-concert : Debussy. — 21 h. (S.), En différé de l'Ecole des arts et métiers, à Aix-en-Provence. Récital E. Krivine, violoniste ; L. Selter, claveciniste : « Sonates pour violon et clavecin nos 1, 5 et 3 » (Bach). — 23 h. (S.), Groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F. — 24 h., Musique et poésie. — 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI 4 JUILLET

● CHAINE I

20 h. 15 Tour de France.
20 h. 30 Au cinéma ce soir, d'A. Panigel. Actualités des années 1930. Entretien avec MM. René Lefèvre et René Clair. Film : « le Chemin du paradis », de W. Thiele (1930), version française sous la direction de Max de Vaucorbeil. Avec L. Harvey et H. Garat.

Trois copains montent ensemble une station-service pour gagner leur vie. Ils s'éprennent tous les trois d'une jeune fille qui vient leur acheter de l'essence.

La comédie musicale européenne des débuts du parlant qui lança chez nous le « couple idéal » : Lilian Harvey - Henri Garat.

● CHAINE II (couleur)

15 h. Tennis : Championnats de Wimbledon (demi-finales simple messieurs).
20 h. 30 Les dossiers secrets des trésors. « Le faux trésor du prince Windisgraetz », de P. Botok et J.-J. Sirkis.

En 1925, circulent, en Hongrie et en Hollande, des faux billets français. La police française entreprend une enquête difficile.

21 h. 30 Reportage et débat : Le feu de la Terre. Haroun Tazieff (1). L'Etna, éruption, 1971.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 10 Pour les jeunes : La courte échelle.
20 h. 30 Magazine 52, de S. Walsh, E. Mannoni, J.-F. Chauvel.

Irlande : l'éponge ; Guinée-Bissau : la guérilla au grand jour : Ethiopie : un destin en suspens.

21 h. 20 Magazine : Vivre à loisir, de Cl. Dupont.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « Rosa », de M. Pons, adaptation M. Viderman (réal. H. Soubeyran) ;

La disparition mystérieuse de plusieurs soldats dans une petite ville allemande.

21 h. 20, Biologie et médecine. — 21 h. 50, Livre d'or. — 22 h. 30, Groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F. — 23 h., Format de poche. — 23 h. 15, Disques rares. — 23 h. 40, Depuis toujours les poètes ont quatre idées en tête.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Dîner-concert : Folk. — 21 h. (S.), Aix. En direct de l'hôtel Maynier d'Oppède. Quatuor Oxford (Canada) : « Quatuor en ré K 421 » (Mozart) ; « Quatuor en la, opus 13 » (Mendelssohn). — 22 h. 45, Clarté dans la nuit. — 23 h., Le monde des jazz : l'Art ensemble, de Chicago. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques. — 1 h. 30, Pop'music.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 18 h. 20, M. Michel Jobert, ancien ministre.

RADIO-MONTE-CARLO : 19 h. 30, M. Lucien Neuwirth, député U.D.R., auteur du premier projet de loi sur la contraception.

MÉTÉOROLOGIE

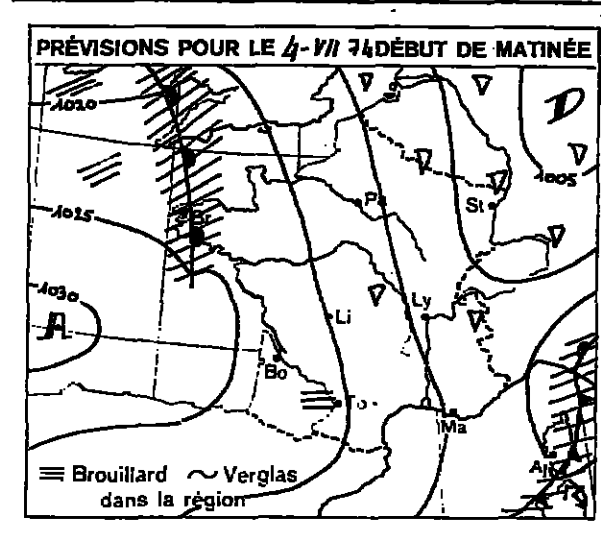

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 juillet à 0 heure et le jeudi 4 juillet à 24 heures :

La perturbation pluvio-orageuse qui a traversé la plus grande partie de la France mercredi s'éloignera vers l'Europe centrale et la Méditerranée. Le flux d'air instable et plus frais postérieur à cette perturbation s'atténuera par l'ouest, et une amélioration se produira. Cependant, les nouvelles perturbations actuellement sur l'Atlantique apporteront des nuages et peut-être quelques faibles pluies près de la Manche.

Jeudi, le temps sera assez variable sur la France, avec alternances d'éclaircies et de passages nuageux. Ces derniers seront encore accompagnés d'averses au cours de la matinée des Flandres et de l'Alsace au nord du Massif Central et des Alpes, ainsi que sur la Corse, puis ces averses s'atténueront, pouvant encore persister le soir sur l'extrême est. Au cours de la journée, les nuages deviendront de nouveau plus abondants par l'ouest de la Bretagne à la Flandre, avec un risque de faibles pluies côtières.

Les vents, de nord-ouest, seront assez forts sur le pourtour méditerranéen et modérés ailleurs : ils tourneront progressivement à l'ouest près de la Manche.

Mercredi 3 juillet, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 012,3 millibars, soit 759,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Biarritz, 33 et 17 degrés ; Bordeaux, 31 et 18 ; Brest, 18 et 12 ; Caen, 21 et 14 ; Cherbourg, 21 et 13 ; Clermont-Ferrand, 26 et 15 ; Dijon, 25 et 12 ; Grenoble, 25 et 12 ; Lille, 22 et 14 ; Lyon, 26 et 12 ; Marseille, 30 et 16 ; Nancy, 24 et 11 ; Nantes 25 et 18 ; Nice, 23 et 18 ; Paris-Le Bourget, 24 et 16 ; Pau, 32 et 16 ; Perpignan, 34 et 19 ; Rennes, 24 et 14 ; Strasbourg, 22 et 10 ; Tours, 26 et 16 ; Toulouse, 30 et 19 ; Ajaccio, 25 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 21 et 14 degrés ; Athènes, 30 et 21 ; Bonn, 22 et 13 ; Bruxelles, 22 et 14 ; Le Caire, 37 et 26 ; îles Canaries, 30 et 26 ; Copenhague, 21 et 12 ; Genève, 25 et 13 ; Lisbonne, 31 et 15 ; Londres, 19 et 14 ; Madrid, 36 et 20 ; Moscou, 25 et 15 ; New-York, 30 et 25 ; Palma-de-Majorque, 30 et 14.

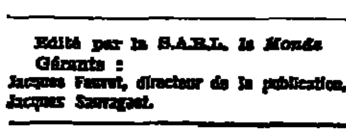

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

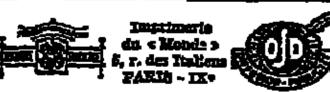

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS - IXe

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel *du 3 juillet 1974 :*

DES LOIS :

● Autorisant l'approbation de l'accord instituant le Laboratoire européen de biologie moléculaire, signé à Genève le 10 mai 1973 ;

● Autorisant l'approbation de l'accord de coopération entre la République française et les républiques membre de l'union monétaire ouest-africaine, conclu le 4 décembre 1973.

UN ARRETE :

● Portant constitution de la commission nationale d'urbanisme commercial.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 884

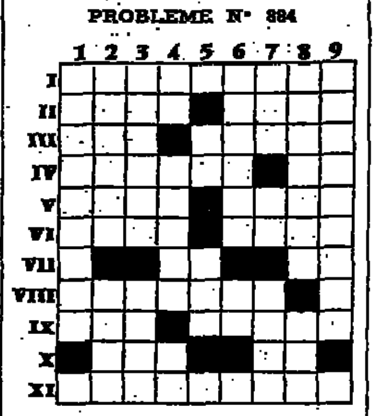

HORIZONTALEMENT

I. Font monter le cours des rivières. — II. Se laisse parfois mener par le bout du nez. Nous donne noix et fraises en toutes saisons. — III. Cours étranger. Bonne recrue pour un polémiste. — IV. Minces. Deux consonnes. — V. D'un auxiliaire. Le berceau du sophisme. — VI. Anciennes causes d'impulsions fâcheuses. Abandon momentané à une vive attirance. — VII. Sont forts. Témoigna son insatisfaction (épelé). — VIII. Plus elle absorbe, plus elle profite. — IX. Caractère ancien. Avertissement discutable, généralement reçu la nuit. — X. Sa beauté ne craint rien des injures du temps. Symbole chimique. — XI. Séparation de corps.

VERTICALEMENT

1. Devient vite plus légère entre les mains de celui qui l'aime. — 2. La forme la plus discrète de l'indiscrétion. Ce qu'il convient de faire d'un avertissement sérieux. — 3. Sévère fut son empereur, stupides furent ses contemporains. Produit des effets stupéfiants. — 4. Deux consonnes. Localité de l'Ariège. Conjonction. — 5. Terme musical. Annonce une ruée belliqueuse. — 6. La voilà donc prévenue ! Grecque. — 7. Entre un nom de dame et un nom de jeune fille. Extrait de millet. Intéresse celui qui est du côté du manche. — 8. A une grande encolure. De quoi réveiller ! — 9. Accident de travail.

Solution du problème n° 883

HORIZONTALEMENT

I. Radiateur. — II. Amitié. — III. Tue. Slave. — IV. Esus. Ban. — V. Lé. Uvées. — VI. Irréelles. — VII. Eau. Ri. Si. — VIII. Risette. — IX. Statue. Le. — X. In. Sein. — XI. Autan. Usé.

VERTICALEMENT

1. Râteliers. — 2. Amuserait. — 3. Dieu. Rusait. — 4. I.T. Sue. Etna. — 5. Ais. Vertu. — 6. Tel. Elites. — 7. Abel. Eu. — 8. Vases. Lis. — 9. Rien. Sirène.

GUY BROUTY.

Tourisme

Les voyages à l'étranger

LA MAJORITÉ CIVILE EST ENCORE A VINGT ET UN ANS

Depuis quelques jours, de nombreux jeunes gens âgés de dix-huit à vingt et un ans se rendant à l'étranger se présentent au contrôle de l'aéroport d'Orly démunis d'autorisation parentale, et doivent en conséquence renoncer à quitter la France.

Les autorités frontalières rappellent à ce sujet que la loi abaissant à dix-huit ans la majorité civile — bien que votée — n'est pas encore entrée en vigueur, puisqu'elle n'a pas encore été publiée au « Journal officiel », la majorité légale demeure pour l'instant fixée à vingt et un ans.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

La situation dans les pays du bassin rhénan

L'Alsace rattrape...

L'Organisation d'études de développement et d'aménagement de la région Alsace (O.E.D.A.), créée au printemps 1972, est un organisme d'étude mis à la disposition du préfet de région et désormais, sans doute, des nouvelles assemblées régionales.

Son comité directeur vient de se réunir et a diffusé les résultats d'un certain nombre d'enquêtes sur la politique industrielle, la situation de l'emploi, l'aménagement des réseaux de transport, etc. Celle qui avait pour objectif de comparer les structures industrielles de l'Alsace, du pays de Bade et de Bâle est particulièrement intéressante.

Les Alsaciens paraissent parfois souffrir d'une sorte de complexe d'infériorité non seulement vis-à-vis des Parisiens — c'est un sentiment commun à tous les provinciaux, — mais aussi à l'égard de leurs voisins immédiats, Allemands ou Suisses. Les enquêtes, il y a quatre ou cinq ans, paraissaient sur ce dernier point leur donner raison. Elles sont aujourd'hui beaucoup plus nuancées. Celles que l'ADUA avait demandée à la Compagnie française d'organisation (COFROR) s'achève même sur des conclusions franchement optimistes.

Les industriels alsaciens ont commencé depuis quatre ou cinq ans à « rattraper » les industriels des pays de Bade ou de Bâle, et le regain de dynamisme de l'industrie française n'explique pas seul ce phénomène, dont l'étude de la COFROR donne trois explications : de nouveaux emplois industriels créés en plus grand nombre dans des secteurs en développement et en plus forte proportion par des entreprises déjà installées sur place. Autre constatation encourageante : les nouvelles entreprises s'installent moins systématiquement dans la plaine et plus volontiers sur le rebord des Vosges. Certes, l'industrie alsacienne continue à souffrir, par rapport à ses voisins, de plusieurs handicaps (entreprises plus petites, moins bien intégrées, ayant moins de possibilités de s'autofinancer, gérées encore de façon moins moderne et moins efficace) mais qui tendent eux-mêmes à s'alléger.

Pénurie de main-d'œuvre

En fait, les disparités que l'on peut constater entre le dynamisme industriel de l'Alsace, du pays de Bade ou de la ville de Bâle paraissent aujourd'hui moins importantes que le problème commun posé à ces trois régions par la pénurie de main-d'œuvre. « Cette pénurie, *écrivent les auteurs du rapport,* plus moins aiguë et assez récente, s'est traduite par des mécanismes de compensation. L'apparition de tels mécanismes constitue le phénomène supra-national le plus marquant de ces dernières années : implantations suisses ou allemandes en Alsace, migrations frontalières, apports massifs de main-d'œuvre étrangère... »

Depuis que la Suisse a renoncé à importer de trop forts contingents de travailleurs immigrés, Bâle a recouru de plus en plus aux travailleurs frontaliers allemands et surtout français (leur nombre a été multiplié par 2,6 depuis 1967). De même, le redémarrage après 1967 de l'industrie dans la région du pays de Bade et dans le Palatinat s'est traduit par un appel croissant à la main-d'œuvre alsacienne (5 200 frontaliers en 1967, 13 500 actuellement). Les installations étrangères en Alsace, suisses mais surtout allemandes, représentent enfin un palliatif du manque de main-d'œuvre constaté outre-Rhin.

Trois phénomènes qui aboutissent pour l'Alsace à cette situation paradoxale : ses ouvriers vont travailler de l'autre côté de la frontière et elle est obligée d'importer un nombre de plus en plus grand de travailleurs étrangers pour faire tourner ses propres usines. De telles opérations-tiroirs illustrent parfaitement bien les préoccupations actuelles non seulement de l'Alsace, mais de l'ensemble des pays du bassin rhénan : la main-d'œuvre, surtout qualifiée, y est de plus en plus rare et cette pénurie risque à la longue de freiner le développement.

URBANISME

LES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS S'INQUIÈTENT DE L'INEXÉCUTION DE CERTAINES DE LEURS DÉCISIONS

« *Pour si exceptionnelle qu'elle soit, l'inexécution d'une décision juridictionnelle risque d'accréditer l'idée de loi ou de règlement à éclipses au profit de certains. Le Syndicat de la juridiction administrative ne peut que s'en inquiéter très vivement.* » Le communiqué publié par le syndicat que préside M. Antoine Delcourt, conseiller au tribunal administratif de Grenoble, fait allusion à la construction d'un immeuble de bureaux qui continue à Louveciennes (Yvelines) malgré le sursis à exécution prononcé par le tribunal administratif de Versailles, le 6 mars dernier (*le Monde* des 2 avril et 16-17 juin).

« *Les tribunaux administratifs ont pour mission de soumettre les activités publiques aux règles de droit* », rappelle le syndicat. « *Au premier rang de ces règles figure la loi.* [Il n'existe] *aucune exception au principe législatif selon lequel les jugements de ces tribunaux sont exécutoires.* »

● LA PREMIÈRE ŒUVRE D'UN ARCHITECTE. — M. Gérard Gicquel, trente-quatre ans, construira un ensemble de soixante logements, sur un terrain d'environ 6 000 mètres carrés, rue Pierre-Brossolette, à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis). L'architecte a été choisi au terme d'un concours de la « première œuvre » organisé par un promoteur, la Compagnie générale de développement immobilier (COGEDIM), qui souhaitait « *donner sa première chance à un jeune architecte n'ayant pas encore signé de programme immobilier* ».

Deux cents dossiers ont été retirés, soixante projets déposés, et sept lauréats ont été désignés : six d'entre eux se sont partagés la somme de 70 000 francs. Le premier réalisera son projet : de part et d'autre d'une « rue de village », l'architecte a disposé des immeubles bas dans lesquels sont aménagés des « maisons individuelles superposées », en respectant au maximum les arbres qui existent sur le terrain.

Correspondance

Les habitants du treizième arrondissement veulent « contrôler » l'opération Italie

L'annonce d'une éventuelle réduction de la hauteur de la tour Apogée, qui doit être construite place d'Italie, à Paris (13e) (*le Monde* du 27 juin), nous a valu une lettre de M. Jacques Rémond, président de l'Association pour le développement et l'aménagement du 13e arrondissement (ADA 13).

Nous ne disons pas seulement non à la tour Apogée, écrit notamment M. Rémond, *mais non à l'opération Italie, et nous réclamons un réexamen global de l'opération dans la mesure où la mise en cause d'un de ses éléments ne peut qu'entraîner, compte tenu du vide juridique dans lequel elle se déroule, une négociation au jour le jour entre les deux seuls partenaires reconnus de cette opération, dite « concertée », les promoteurs et la préfecture de Paris. (...) Une réduction de la hauteur de la tour remet en cause l'équilibre financier de ce secteur et entraînera nécessairement l'administration à des concessions dans d'autres domaines.*

C'est pour nous une nouvelle occasion de réclamer l'entrée de notre association et des autres associations locales dans la commission de contrôle de l'opération Italie, afin que ces négociations puissent être examinées avant qu'elles ne soient définitivement arrêtées et que l'application de la décision puisse ensuite être contrôlée avec le concours des habitants.

● L'AFFAIRE DE LA RUE OUDINOT. — Le Conseil d'Etat a prononcé le sursis à exécution du permis de démolir les bâtiments du 23, rue Oudinot, à Paris-7e, en estimant que le préfet de Paris était incompétent pour accorder ce permis, puisqu'un précédent dossier avait déjà été examiné et rejeté par le ministre des affaires culturelles.

La décision de la Haute Assemblée suspend toutes les procédures d'éviction des habitants de cet immeuble situé dans le secteur sauvegardé du 7e arrondissement, alors que la moitié d'entre eux environ sont déjà partis.

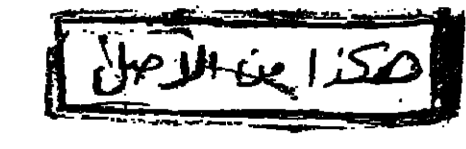

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

LE DIRECTEUR DES RECHERCHES d'un important groupe minier et métallurgique accroît le potentiel de son service de la *PROPRIETE INDUSTRIELLE* et cherche, pour son siège social à Paris, un

ingénieur en brevets

Il seconde le chef de service pour tout ce qui concerne la protection des acquis scientifiques et techniques du groupe.

Nous souhaitons un ingénieur grande école ou un universitaire (métallurgie, chimie). Il possède des compétences techniques variées et a une expérience de plusieurs années dans un cabinet de conseil en propriété industrielle ou dans le service brevets d'une entreprise. Il a une bonne pratique de l'anglais, la connaissance de l'allemand est un atout supplémentaire.

Les ingénieurs intéressés adressent leur dossier de candidature (ss réf. 2715 M) à G. BARDOU.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

NEGOCIATION et REDACTION de CONTRATS

Groupe industriel français de tout premier plan, recherche

juriste confirmé

justifiant de plusieurs années de pratique dans ce domaine

En raison de l'importance des contrats à traiter, seules seront examinées les candidatures présentant les qualifications suivantes :

- 35 ans minimum ;
- docteur ou licencié en droit français et si possible titulaire d'un diplôme d'une université américaine ou anglaise ;
- plusieurs années de pratique internationale du droit des contrats appliqué aux affaires industrielles ;
- connaissance approfondie de l'anglais parlé et écrit absolument indispensable ; une deuxième langue étrangère (allemande ou espagnole) serait appréciée.

Possibilités intéressantes de développement de carrière pour candidat de valeur.

AXIAL, Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, se charge de transmettre rapidement votre curriculum vitae détaillé. Rappeler sur l'enveloppe la référence 3340.

CONTROL DATA
France

Pour satisfaire nos objectifs *d'expansion, et en vue de* l'apport de nouveaux produits, nous renforçons nos moyens techniques et recrutons dès maintenant

ingénieurs spécialistes HARD/SOFT

possédant un haut niveau de compétence dans le matériel IBM 360/370 et les systèmes DOS et OS.

Leur mission sera :
- d'intervenir directement lors de la négociation en clientèle pour optimiser la relation Hard/Soft
- de faire bénéficier l'équipe de maintenance de leur expertise dans le domaine du service après-vente.

Ils auront la possibilité d'acquérir de nouvelles connaissances lors de déplacements en Europe et aux Etats-Unis.

Nous leur demandons :
- 3 ans d'expérience minimum dans les domaines précités.

Ecrire ou téléphoner à P. Vallery CONTROL DATA 195 rue de Bercy 75582 Paris Tél. 345.60.35 poste 2246.

HAVAS CONTACT

emplois régionaux

USINE (1.000 personnes)
Ville 160.000 habitants (Nord (bord de Mer)
recherche

Chef Service Personnel

- Formation supérieure juridique ou technique.
- Bonnes connaissances psychologie - sociologie appréciées.

Connaissances pratiques :
- approfondies en législation du travail,
- bonnes en psychologie sociale,
- appréciées en gestion dynamique,
- expérience minimale 5 ans en usine indispensable.

Mission :
- gestion prévisionnelle,
- relation avec les syndicats,
- gestion administrative.

Rémunération minimale 80/85.000 par an. Convention chimie - Avantages sociaux - Logement possible.

Adr. C.V. sous référ. RAME (à ment./envelop.) à

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

Direction Médicale jeune, structurée, vivante, dynamique, recherche

délégués médicaux HOMMES

Pour les secteurs suivants :
1) Puy de Dôme, Creuse
2) Cher, Allier, Saône et Loire (en partie)
3) Nord (en partie)
4) Bas Rhin
5) Aube, Yonne, Nièvre

Il est demandé :
- le bac minimum
- si possible une formation universitaire
- un enthousiasme convaincant et une grande puissance de travail.
- expérience non nécessaire.

Il est offert :
- l'intégration dans un groupe pharmaceutique Français en pleine expansion
- une solide formation
- un salaire évolutif pour des candidats de valeur.

Stage début Septembre, rémunéré d'une durée d'environ huit semaines.

Envoyer c.v. manuscrit et photo sous réf. 43214 à Havas Contact. 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

RÉGION RHONE-ALPES
Société en expansion et spécialisée dans l'isolation des transformateurs
recherche
pour le développement de nouveaux produits

INGÉNIEUR expérimenté

Il conseillera la clientèle et contrôlera la qualité de la fabrication.

Langue Allemande souhaitée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à Nº 8.761 : « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris, qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour une de ses usines françaises située dans l'Oise (100 km de Paris) un

DIRECTEUR D'USINE

dont les responsabilités générales seront les suivantes :

— contrôler l'activité de l'usine qui emploie 700 personnes, dans le cadre des programmes de fabrication et dans le respect des prix de revient fixés ;
— assurer les fabrications (tôlerie mince) en conformité avec les normes de qualité établies ;
— veiller à l'application du plan social du Groupe à l'intérieur de l'usine ;
— contrôler rigoureusement la gestion et les procédures correspondantes dans le cadre des budgets fixés.

Le candidat devra avoir :
— une formation générale d'ingénieur ;
— expérience de plusieurs années dans l'industrie, si possible, avec les responsabilités d'une direction d'usine de cette importance ;
— une parfaite connaissance des méthodes modernes de gestion.

La rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 85.000 francs.

Logement et voiture de fonction.

Adresser lettre manuscr. et C.V. dét. s/nº 18.577 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

CLARK EQUIPMENT FRANCE
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Fonctions : capable de s'intégrer rapidement dans une équipe (10 personnes), développant des systèmes de gestion, de production (PICS + DBOMP).

Cette personne met en place de nouvelles applications sur 360/30 (64 K. 4 X 2314), évolution 370

Compétences : très bonne connaissance de l'analyse appuyée sur la pratique d'une méthodologie efficace (dossiers d'analyse et de programmation, suivi de projets), et de la programmation (COBOL, assembleur ou PL 1).

Anglais souhaité.
Formation complémentaire assurée.
Lieu de travail : Strasbourg.

Env. lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo récente et prétentions à M. RIEHL, Secrétaire Général - Service du Personnel, 105, rue de - la Plaine - des - Bouchers, 67100 STRASBOURG.

Filiale d'un très important Groupe Chimique français - produits grande consommation, recherche dans le cadre de ses OPERATIONS INTERNATIONALES,

gestionnaire exportation

SA MISSION :
- administration des ventes export : filiales, licenciés, importateurs,
- logistique des contrôles de licences industriel et commercial,
- contrôle et suivi des budgets et coûts.

Il travaillera en équipe avec le Responsable commercial étranger.

SON PROFIL :
- formation type E.S.C., • une première expérience d'environ 2 ans, âge minimum 25 ans.

Anglais parlé indispensable (autre langue appréciée).
Lieu de travail : LYON.

Adresser CV avec photo et prétentions au service 5141.

plein emploi 118, rue réaumur paris 2e
Publicité de l'emploi et information du personnel

GROUPE INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE DE LA TRANSFORMATION DES MATIERES PLASTIQUES
avec usine à 28 KM SUD de PARIS
recherche un

CHEF DE PRODUCTION (EXTRUSION)

qui travaillera directement sous les directives du Directeur technique.

Ce poste convient à jeune et dynamique INGENIEUR A. M. ou personne avec formation équivalente.

Quelques années d'expérience et connaissances de l'ANGLAIS souhaitées.

Adr. C.V. et prétent. à nº 59.144, CONTESSE Publ 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Filiale Groupe européen important, leader dans la fabrication de biens de consommation pour le confort et la décoration de l'habitat — marque renommée — recherche pour son siège et usines de LYON 600 personnes, C.A. 175.000.000 francs :

3 CADRES DE DIRECTION

CHEF DU PERSONNEL

Ses responsabilités complètes couvrent tous les aspects de la fonction dans une optique dynamique ouverte vers le progrès social et le développement des hommes.
Il a 30 ans minimum, de formation supérieure, esprit imaginatif et ouvert avec, bien sûr, l'expérience de la fonction acquise comme Adjoint du Directeur du Personnel dans une grande entreprise. La connaissance de l'anglais et d'une troisième langue est un atout.
Perspectives d'avenir excellentes au sein du Groupe.

CONTROLEUR DE GESTION

Il devra affiner et mettre en place les outils de gestion : comptabilité analytique, tableaux de bord, plans à court et moyen termes, pour permettre une gestion prévisionnelle fiable. En liaison avec les responsables des différents services, il participera à la préparation des budgets, définition des objectifs, interprétation des écarts. Une très bonne connaissance de l'informatique est indispensable.
Il a minimum 30 ans, H.E.C., SUP. DE CO, E.S.S.E.C., expertise comptable ou l'expérience équivalente acquise dans une entreprise moderne.
Anglais indispensable.
Opportunités réelles d'avenir à terme au niveau Groupe.

CHEF DU SERVICE ADMINISTRATION DES VENTES

Ce poste à créer doit regrouper l'ensemble des services actuellement dispersés : gestion des commandes, magasin, expéditions, transports — soit 80/100 personnes.
Il a 30 ans minimum. Bon organisateur, dynamique et créatif, sens de la rigueur administrative, autorité persuasive.
Formation commerciale : SUP. DE CO, ECOLE DE COMMERCE, etc., et surtout 10 ans d'expérience dans poste similaire, moy. ou grande entreprise.
Anglais souhaitable.
Les rémunérations offertes seront fonction de l'expérience et du potentiel d'avenir des candidats dans le cadre d'une politique de personnel avancée. Avantages annexes très complets : retraite cadre maximum, prévoyance, participation aux résultats.

Adresser C.V. détaillé et références à : HAVAS LYON, nº 5.644.

DAMART à Roubaix
Effectifs 1.200 personnes
recrute

ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

- Il sera chargé de la GESTION DU PERSONNEL, et sera particulièrement responsable de la qualification, de la formation et de la rémunération du personnel.
- Ce poste, fonctionnel, convient à un candidat âgé de 28 ans au minimum, possédant une formation supérieure, juridique de préférence, ayant une expérience concrète des problèmes de personnel en milieu industriel et faisant preuve de réelles qualités en relations humaines.

Adresser la candidature manuscrite, avec curriculum vitae, photographie, références et prétentions à : Société SERVIPOSTE, Direction du Personnel, 25, rue de la Fosse-aux-Chênes, 59100 ROUBAIX.

Discrétion absolue assurée.

IMPORTANTE ENTREPRISE
TRAVAUX PUBLICS - Ville Côte d'Azur
recherche

INGÉNIEUR TRAVAUX

Ce poste peut convenir à INGENIEUR DIPLOME GRANDES ECOLES ayant quelques années d'expérience travaux publics, capable assumer responsabilités de direction d'un ou plusieurs chantiers sur les plans : technique, commandement, gestion.

Situation intéressante et d'avenir dans firme très dynamique en forte expansion pour candidat de valeur.

Ecrire sous réf. AH 661 AM, 4, rue Massenet - 75016 PARIS. DISCRETION ABSOLUE.

etap

Collège second. mixte, contrat associat. Normandie ch. rentrée sept., création nouv. classes prof. espagnol, math., sciences et autres matières. Réf. exig. Ecr. nº 252 SNP-HAVAS ROUEN

Importante société Monte-Carlo recherche dans le cadre de son expansion informatique
ANALYSTE
diplômé de l'enseignement sup. connaissant bien I.B.M. 3
4-5 ans d'expérience
Age minimum 25 ans
chargé de l'analyse fonctionnelle et organique d'applications nouvelles. Il sera responsable de leur mise en œuvre.
Anglais indispensable.
Position cadre
Adres. C.V., photo et prétentions à HAVAS Monte-Carlo, nº 1652

Important Groupe de Sociétés basé à Strasbourg distribuant et fabriquant une gamme de machines agricoles modernes recherche

UN DIRECTEUR D'USINE AM, ENSI, INSA

ou similaire.

Mission :
Direction d'une usine de 100 personnes, gestion de la production, développement des moyens humains et techniques : animation de la maîtrise et des méthodes, organisation d'atelier gains de productivité.
Une expérience de 5 à 10 ans de commandement de groupes de fabrications mécaniques en série est nécessaire.
La connaissance de la langue anglaise parlée et écrite est indispensable.
Poste à large autonomie et responsabilité.
Logement facilité.
Adresser C.V. détaillé à SELETEC
Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG

Très importante usine biens d'équipement pour l'industrie 600 personnes (Bas-Rhin) leader de sa branche en France forte expansion export. recherche

JEUNE INGENIEUR ENSI, AM, INSA

ou similaire.

Mission :
En liaison avec l'ingénieur responsable des recherches et des contrôles, étude des problèmes techniques de fabrication, amélioration de la qualité, mise au point de techniques nouvelles.
Voyages assistance clients intermittents.
Une bonne connaissance pratique de l'anglais ou de l'allemand est nécessaire.
Poste d'avenir.
Facilités de logement.
Adresser C.V. détaillé à SELETEC
Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, ss référence 368.

Filiale GROUPE MULTINATIONAL en forte expansion, fabricant de MATERIAUX D'ISOLATION thermique et de calorifugeage, recherche REGION EST de la France résidence dans ce secteur.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

obligatoirement bilingue FRANÇAIS-ALLEMAND, en vue d'une création de poste itinérant à 80 % du temps pour prospection, promotion et ventes, bien introduit dans l'INDUSTRIE DU BATIMENT, âge minimum 30 ans. Adr. C.V. et prétentions, sous Nº 8.725 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

CEDEX, sous référence 443 bis.

Importante Société Française 1.800 personnes recherche pour son établiss. de CHATEAUDUN de 600 personnes

INGÉNIEUR

Diplômé A.M. ou équivalent, ayant quelques années d'expér. pour diriger la section méthodes de ses fabrications de haute précision de ptes. moyennes et grandes séries en usinage et montage d'instruments scientifiques et asservissements hydrauliques et électroniques.

POSTE D'AVENIR POUR CANDIDAT DE VALEUR

Adresser C.V. détaillé : M. le Directeur de la Sté SOPELEM, route de Jallans, 28200 CHATEAUDUN. Tél. : 45-02-18.

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE
Région du SUD-OUEST
recherche

UN INGENIEUR

confirmé

avec expérience en thermodynamique et mécanique des fluides. Age 30 a. min.
Bonne connaissance de l'anglais exigée.
Ecr. avec C.V. et prétentions à Agence HAVAS PAU D. 11.689, qui transmettra.

Le Centre Hospitalier Régional de Bordeaux informe de l'ouverture d'un concours sur dossier et références pour le recrutement immédiat d'un Chef d'Exploitation responsable système I.B.M. 370/135 D.O.S. POWER C.I.C.S.
S'adresser Direction du Personnel, Centre Hospitalier Régional de Bordeaux, 12, rue Dubernat 33400 TALENCE.

PRES MARSEILLE

BANQUE PRIVEE

AFFILIEE A UN GROUPE FRANÇAIS PUISSANT
recrute pour AGENCE près FOS-SUR-MER (13)

Chef d'agence VI/VII

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA GESTION de cette Agence importante :
2 guichets, 20 personnes dont 2 attachés comm., 50 % P.M.E. et 50 % particuliers.
— Formation supérieure générale et/ou bancaire.
— EXPER. BANCAIRE D'HOMME D'AGENCE av. polyvalence PME/partic.
— T. B. COMMERCIAL.

DISCRETION ABSOLUE
Lettre manusc., C.V. détaillé et photo (ret.) ss référ. 2.061 à
sélection conseil 6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

Important Groupe National Matériaux de construction ch. pour groupe sociétés sud
1 CHEF COMPTABLE
et 1 COMPTABLE
confirmés résidence Avignon ou Marseille. Ecrire SUD-MARKETING, nº 10.853, 21, rue Bonnefoy, MARSEILLE 13006.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70.05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

création de postes

L'importance des marchés traités par notre bureau d'études de Constructions (Paris) nous conduit à proposer 3 postes

d'INGENIEURS chargés d'affaires

Nous sollicitons les candidatures d'hommes de 30 ans mini, niveau Grande École ou formation équivalente dans chacun des domaines suivants:
- STRUCTURE (béton et béton précontraint) référ: 230
- ELECTRICITE (industrie et bâtiment) référ: 231
- GENIE CIVIL (travaux à la mer) référ: 232

Les candidats sont à la fois: des généralistes capables de concevoir, distribuer et coordonner les travaux d'études - des techniciens aptes à prendre une part prépondérante aux recherches et études - des gestionnaires responsables à tous les niveaux des affaires qui leur sont confiées. Ces ingénieurs en fonction d'en chef sont placés sous l'autorité de la Direction Générale.

Quelques déplacements de courte durée. Anglais nécessaire pour le poste d'ingénieur travaux à la mer.

La rémunération n'est pas inférieure à F. 70.000 et peut être largement dépassée suivant la valeur du candidat.
Disponibilité souhaitée: 1er Septembre.

Adr. lettre manus. CV détaillé, photo sous réf. correspondante, à A.S. CARME.
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

RECHERCHE
pour son département PUBLICITE

GESTIONNAIRE P.L.V.

– Il disposera si possible d'une ou deux années d'expérience soit dans le service fabrication d'une agence de publicité soit dans le service publicité d'un annonceur.

– Il sera méthodique, bon rédacteur et possédera une bonne formation de base.

– Il participera à la gestion administrative de la publicité.

Salaire de 26.000 F à 35.000 F selon expérience et formation.

Ecrire une lettre manuscrite et CV.
à M. LE SELLIER
MARTINI & ROSSI
19 avenue Michelet
93404 SAINT-OUEN

— constructeur de la gamme d'ordinateurs NOVA
— plus de 10.000 installations
— expansion supérieure à 50 % an.

recherche

pour satisfaire la croissance rapide de ses agences de Lyon et Paris

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

MISSION :
- Prospection et vente d'ordinateurs dans les domaines d'application :
  — téléinformatique,
  — gestion,
  — processus industriel,
  — recherches scientifique, médicale.

PROFIL DU CANDIDAT :
- expérience de 2 à 3 ans dans la vente d'ordinateurs et les contacts à haut niveau ;
- connaissances approfondies du software et du hardware des ordinateurs ;
- formation supérieure ;
- très bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V. et prétentions à :
DATA GENERAL FRANCE
Direction du Personnel
77, rue de Sèvres,
92100 BOULOGNE.

IMPORTANT BUREAU DE CONSEILS D'ENTREPRISES

(Juridique et Fiscal)

NEUILLY-SABLONS
recherche début septembre

UN JEUNE COLLABORATEUR ATTACHÉ A LA DIRECTION

De formation Grande Ecole de Gestion ou équivalente.
Expérience indispensable.

Il sera responsable :
— des services administratifs ;
— de la comptabilité ;
— de l'organisation générale.

Ecrire avec photo à :
FRANCIS LEFEBVRE
3, villa Emile-Bergerat, 92 - NEUILLY.

Filiale THOMSON-BRANDT

Machines automatiques de haute performance à processus commandé par ordinateur, recherche

UN INGÉNIEUR

Diplômé A.M. - I.C.A.M. ou équivalent
Chef de Bureau d'Etudes,
expérience machines automatiques.

DES INGÉNIEURS

Diplômés ÉLECTROMÉCANICIENS

Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience pour :
1) Essais matériel prototype ;
2) Service Maintenance ;
— Notions élevées du service ;
— Support technique et formation d'équipes réparties dans différents centres.

Nombreux déplacements région Parisienne et Province.

UN PROJETEUR II

Chef de Groupe, forte expérienc montage et conception mécanique de précision.

DES AGENTS TECHNIQUES

DE MAINTENANCE ÉLECTROMÉCANICIENS
Pour Paris.

UN AGENT TECHNIQUE

ÉLECTROMÉCANICIEN 2A

2 DESSINATEURS

MÉCANIQUE ÉTUDES I

2 SECRÉTAIRES-STÉNODACTYLOS

SERVICE COMMERCIAL ET ORDONNANCEMENT

Env. C.V., photo, à n° 59.278, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

L'un des premiers groupes internationaux d'engineering (2 000 personnes) poursuit son développement et recherche :

futurs ingénieurs d'affaires

ingénieurs grandes écoles débutants

Génie Civil et Génie Industriel

- *Pour la Division Equipements collectifs (bureaux, santé, enseignement, centres commerciaux... MJL 113)*
- *et pour la Division Industries de Transformation (alimentaire, pharmacie, parachimie, mécanique... MJL 115)*

L'Ingénieur d'affaires à la responsabilité complète des projets, de l'étude à la réalisation :
Négociation commerciale, conception technique, gestion, organisation et coordination.
Ces postes sont à pourvoir à Paris et dans nos filiales étrangères.
L'anglais est souhaité.
La rémunération ne sera pas inférieure à 48 000 F

Les candidatures sont à adresser en mentionnant les références à Maurice JOURDAN-LAFORTE
SERETE Engineering
72, rue Regnault 75640 Paris Cedex 13.

LE PRÉSIDENT d'un groupe de Sociétés de construction en forte expansion recherche son

DIRECTEUR DE LA COMPTABILITÉ

Collaborateur direct du Président, cet Expert aura l'entière responsabilité des problèmes comptables et financiers du groupe et le contrôle de la gestion des Sociétés.

Les demandes seront traitées avec une absolue discrétion. Aucun dossier ne sera communiqué avant entretien et sans accord du candidat.

Adresser C.V., prétentions, photo ss réf. 7/016/DY à
RCB
RECRUTEMENT DE CADRES DU BATIMENT
104 rue Réaumur 75002 PARIS

SOCIÉTÉ CIBIÉ PROJECTEURS

17, rue Henri-Gautier, 93 - BOBIGNY
recherche
pour sa direction des achats

ACHETEUR

qui sera responsable de l'achat et de l'approvisionnement des pièces d'une de ses usines.
— 30 ans minimum ;
— une expérience d'au moins 4 années comme acheteur dans une société d'activités liée à l'automobile et plus particulièrement dans un service lancement serait appréciée.

PERFORATRICE-VÉRIFICATRICE

qualifiée sur IBM 129 et M.D.S.

Pour ces deux postes, adresser votre C.V. détaillé à CIBIE PROJECTEURS,
17, rue Henri-Gautier, 93 - BOBIGNY.

serete
engineering

Un des premiers groupes internationaux d'engineering (2 000 personnes) développe son équipe informatique-scientifique et recherche

maitrise de maths débutants + fortran

Pour élaborer des programmes de calculs techniques dans des domaines très variés (RDM - électricité - thermique - hydraulique...)

LEUR FONCTION D'

ingénieurs analystes programmeurs

COMPORTERA
- *l'analyse technique en liaison avec les ingénieurs spécialistes*
- *l'analyse informatique*
- *la programmation, la mise au point et la maintenance des programmes.*

Les candidats intéressés peuvent adresser leur candidature sous référence MJL 99 à Maurice JOURDAN-LAFORTE
SERETE Engineering
72, rue Regnault 75640 Paris Cedex 13.

pharmacien (ne)

Secrétariat Pharmaceutique - Visa

Nous sommes la Filiale française d'un très important Groupe Pharmaceutique International et nous recherchons pour seconder notre Directeur Médical, un PHARMACIEN ou une PHARMACIENNE susceptible de prendre en charge le Secrétariat Pharmaceutique et le Département Visa de notre Laboratoire.

Ce poste s'adresse à un candidat (ou une candidate) ayant une expérience similaire alliée à de bonnes notions dans le domaine de l'Expérimentation Analytique et du Contrôle de Qualité.

Lieu de travail : PARIS.

Une parfaite connaissance de l'Anglais est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 285/M, à :

sēlor
72, rue Anatole-France
92300 Levallois-Perret

AUJOURD'HUI...
PENSEZ A DEMAIN !
IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche

CHEF D'ATELIER INFORMATIQUE

— Pour réaliser le traitement des ordres bancaires (compensations agences).
— Coordonner activités de la section.
— Optimiser utilisation du matériel.

Expérience 5 années min. dans fonctions similaires.

INGÉNIEUR EN ORGANISATION CONFIRMÉ

— Diplômé Etudes supérieures.
— Expérience Gestion pour nouvelles applications bancaires.

Ce poste peut évoluer vers responsabilités d'encadrement.

MEME EN VACANCES, écrivez avec curric. vitae, photo et prétentions à n° 8094 : COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, q. transm.
Nous vous recevrons à votre retour.

HARDWARE
SOFTWARE
FIRMWARE
EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE
recherche

JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN

doté d'un esprit ouvert et d'une large CULTURE GENERALE.

Adresser C.V. et prétentions à n° 520.094, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

PUISSANT GROUPE

recherche
Pour le développement de ses activités pharmaceutiques

1 INGENIEUR D'AFFAIRES

Responsable des études et réalisations d'ensembles industriels.
Bonne pratique de l'Anglais et de l'Espagnol nécessaire.
Nombreux déplacements France et étranger.
Expérience Engeneering ou chantier TCE souhaitée

Écrire avec C.V., prétentions, photo s/réf. 46-47 à:

GESTION
ANIMATION
DEVELOPPEMENT
19, r. de Montmorency
75003 PARIS
qui transmettra

chef des services comptables

Recherché par Banque de Dépôt Intermédiaire Agréée à PARIS.

Ce poste convient à un homme : ● âgé de 35 ans minimum, ● formation universitaire ou autodidacte, ● pouvant justifier de 10 années minimum de pratique de comptabilité bancaire, ● familier du traitement de l'information en matière comptable, ● possédant une excellente connaissance de la réglementation et de la fiscalité bancaires.

La fonction : Assurer : ● l'enregistrement, en comptabilité, des opérations de la banque, ● la fiabilité des données comptables internes et externes à la banque, ● l'exploitation des données comptables aux fins de gestion.

La rémunération : ● elle sera de l'ordre de 100 000 F.

Adresser C.V. détaillé + photo + rémunération sous réf. [illegible]
Le secret des candidatures est garanti par :

Division de Sces Informatiques
de TEKELEC AIRTRONIC
(Société de 600 personnes C.A. 150 millions)

recherche pour son centre de Sèvres (92)

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant quelques années d'expérience dans la vente de Services Informatiques. Capable d'assurer des contacts au niveau le plus élevé. Il sera responsable de la promotion commerciale des systèmes informatisés mis au point par ISTA.

Envoyer C.V. sous réf. 900 à TEKELEC AIRTRONIC, B.P. n° 2 - 92310 SEVRES.

INFORMATIQUE INTERNATIONALE

recherche
POUR DEVELOPPER SES DEPARTEMENTS GESTION ET APPLICATIONS MEDICALES

INGÉNIEURS ANALYSTES

CONFIRMES
Niveau Etudes Supérieures.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

EXPERIMENTES
Niveau I.U.T.

Pour ces postes, connaissances du milieu médical et des mini-ordinateurs appréciées.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à INFORMATIQUE INTERNATIONALE - M. MAZIN, CIDEX L. 232 - 94533 RUNGIS SILIC.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE ÉTUDES ET RÉALISATIONS D'ENSEMBLES INDUSTRIELS CLÉ EN MAIN - Filiale puissant groupe PARIS
recherche

INGÉNIEURS D'AFFAIRES RESPONSABLES DE CONTRATS

Il s'agit de postes à responsabilités qui peuvent convenir à DIPLOMES ECP, MINES ou école équivalente, 28 ans min., disposant expérience acquise en entreprise générale ou en coordination de réalisations industrielles importantes (de l'étude à la réception).

Connaissances langues étrangères appréciées.

Ecrire sous référ. CJ 663 AM,
4, rue Massenet, 75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

en cours d'implantation
recherche

ASSISTANT DIRECTEUR FINANCIER

— Préparation et suivi des Etats de gestion mensuels ;
— Consolidation des comptes ;
— Connaissance de la langue anglaise indispensable.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à n° 59.226, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

FERBECK ET VINCENT

Société leader en fumisterie industrielle
VÉLIZY (78),
offre situation intéressante et avenir à

INGÉNIEUR DE PROJET

Ce poste peut convenir à candidat ENSI - TP - ENI ou niveau équivalent ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle soit en thermique industrielle, soit en bâtiment.

Le titulaire du poste sera formé aux techniques propres de la Société afin de lui permettre de mener des affaires complètement sur le plan technique et commercial.

Ecrire sous référ. YK 659 AM,
4, rue Massenet - 75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.

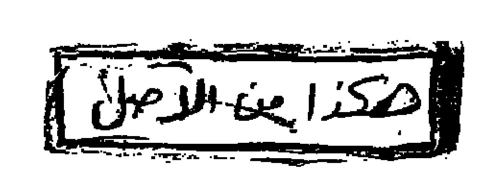

offres d'emploi

GRANDE ENTREPRISE D'ASSURANCES
branche Vie

recherche
COLLABORATEURS DE FORMATION SUPERIEURE
pour ses services :

• Organisation et comptabilité

— expérience indispensable acquise dans la Banque ou l'Assurance ;
— niveau : école d'ingénieurs H.E.C. ou équival. ;
— solide formation aux méthodes modernes de gestion ;
— bonne spécialisation comptable.
Référ. A 37.

• Actuariat

— expérience professionnelle appréciée, mais non indispensable ;
— formation IFA, ISPA ou licence ès sciences.
Référ. B 37.

• Documentation, information, formation technique

— expérience des techniques du journalisme ou de la communication ;
— niveau souhaité : licence ès lettres ou écoles spécialisées.
Référ. C 37.

Tous ces postes sont à pourvoir à PARIS.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo, en précisant la référ. du poste choisi, à AXIAL Publ., 91, fg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE SPECIALISEE DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DES SYSTEMES D'INFORMATIQUE ET D'AUTOMATISME

recherche

a) INGÉNIEURS
ayant solide expérience dans conception et réalisation de systèmes informatiques temps réel.

b) INGÉNIEURS
ayant 2 ou 3 ans d'expérience technique et commerciale en informatique de gestion.

c) ANALYSTES-PROGRAMMEURS
sur mini-calculateurs.

d) PROGRAMMEURS
ayant une bonne expérience de la gestion.

e) TECHNICIENS
de systèmes informatiques mini-calculateurs pour service après-vente.

Adresser C.V. et prétentions à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, sous N° 1.183.
Préciser référence du poste.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
recherche pour sa filiale U.S.A.

H.E.C. + M.B.A.

ayant début d'expérience en contrôle de gestion (si possible dans société américaine).

Ce cadre, après une formation au Siège en France, devra assumer, dans la filiale américaine, le rôle de « controller ».

Ecrire sous réf. DK 664 CM, 4, rue Massenet - 75016 PARIS. DISCRETION ABSOLUE.

Filiale GROUPE MULTINATIONAL en forte expansion, fabricant de MATERIAUX D'ISOLATION thermique et calorifugeage crée un poste de

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

à PARIS, pour prospection, promotion et vente auprès des entreprises de CHAUFFAGE CALORIFUGEAGE, BUREAUX D'ENGINEERING pétrochimie, bien introduit ds l'INDUSTRIE DU BATIMENT. Age 25 ans minimum. Anglais indispensable. Adr. C.V. et prétentions sous n° 8.724 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Nous recherchons des

INGÉNIEURS
DEBUTANTS

désireux d'apprendre leur métier au sein d'une très grande entreprise privée

Cette offre s'adresse à des Diplômés

E.C.P. I.D.N. A.M.
ENSI Mécanique

souhaitant débuter dans des postes de production où ils feront de nombreux stages pour découvrir l'entreprise.

Ecrire à M. BLONDET 20, square de la Motte-Picquet, 75015 PARIS... qui transmettra.

ECOLE SECONDAIRE MIXTE
sous contrat assoc.,
Proche Banl. Paris, rech.
PROFESSEURS LICENCIES
masc. ou fém., en ANGLAIS, HIST. GEO., MATH., SC. NAT., ayant minm. 30 ans âge et 5 ans enseign. en école second., intér. par recherche pédagogique, susceptibles assurer TACHES DE COORDINATION - ANIMATION 6 classes 1er cycle ou 8 classes second cycle et SERVICE PARTIEL dans spécialité.
Adresser C.V. manuscrit n° CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er qui tr.

Nous sommes un groupe européen de distribution de composants électroniques, nous ouvrons une filiale en France et nous recherchons

SON DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

niveau ingénieur ou assimilé ayant une grande expérience dans l'électronique et de préférence comme directeur des ventes.
Il devra faire la preuve, de ses qualités de négociateur pour la recherche de nouvelles représentations.
Bon gestionnaire sachant former et animer une équipe de vendeurs et d'administratifs. Il sera responsable des résultats de la Société à l'intérieur du groupe.
Une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable.
Salaire et avantages seront en rapport avec la valeur du candidat.
Envoyer C.V. en anglais, photo et prét. ss. N° 91100 B à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q.t.

ORGANISME PUBLIC
recherche :

2 ECOLES SUP. DE COMMERCE
ou
LICENCE SC. ECO.

POUR REALISATIONS
ETUDES DE MARCHES

ALLEMAND IMPERATIF ET ANGLAIS ou ITALIEN ou ESPAGNOL

Expérience d'un an nécessaire des études de marchés

Envoyer C.V. avec réf. et prét. C.F.C.E., 10, av. d'Iéna, 75116 PARIS

N C R FRANCE

recherche pour son usine de Massy - Essonne

INGENIEUR

RESPONSABLE de la conception et du développement d'unités d'alimentation pour équipements électroniques sur les bases de spécifications initiales pour industrialisation locale.

Ce poste convient à un ingénieur posséd. des capacités de responsable de projet avec au minimum 2 ans d'expérience dans le domaine des unités d'alimentation.

Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétent. à Monsieur G. BAUDURET N.C.R., 98, rue de Paris B.P. 101, 91301 MASSY

Entreprise transports Versailles, recherche
RESPONSABLE
administr. et comptable
Homme ou femme 28 ans min. de niveau élevé. Adr. C.V. manuscrit à M. Le Héron, 56, rue de Clichy, 75009 PARIS.

Le département informatique d'un important ORGANISME ADMINISTRATIF NATIONAL recrute pour la réalisation d'un modèle national de traitement

PLUSIEURS INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Pouvant justifier :

— d'une excellente formation théorique et pratique ;
— d'une expérience en informatique de gestion de quatre années ;
— d'une participation effective à la conception et à la réalisation d'un projet important ;
— d'une bonne connaissance du COBOL ;
— d'une expérience ou contact avec les utilisateurs.

La rémunération sera déterminée par référence à l'expérience acquise.
Envoyer curriculum vitae détaillé manuscrit, photo et prétentions à INTERMEDIA, n° 500/3892, 69, rue La Fayette, 75009 PARIS, qui transmettra.

Entreprise haute technicité
Siège banlieue Est de Paris
2 Usines en province

recherche

CHEF DE COMPTABILITÉ

— Minimum 35 ans ;
— Solides références ;
— Connaissances approfondies en comptabilité analytique, pratique du coût direct appréciée.

Situation intéressante à pourvoir d'urgence avant fin juillet.

Ecrire avec C.V., salaire demandé et date de disponibilité sous N° 8.501 :
PUBLICITES RECNIES
112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

---

consultants

H.C. rech. par cabinet intégré de marketing, étude de marché et publicité.

DIRECTEUR
ÉTUDE DE MARCHÉ
DE HAUTS NIVEAUX

— Jeune et dynamique ;
— Formation supérieure ;
— Bonne expérience des techniques de pointe ;
— Habitude des contacts avec Chefs d'entreprises ;
— Gestion des budgets d'étude ;
— Ambition de développer le Service.
Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. OR 1000 :

H.C. Consultants Sélection
3, sente des Dorées, 75019 Paris.
(Discrétion assurée)

GROUPE INTERNATIONAL
recherche

JEUNES INGÉNIEURS

E.C.P., E.S.E., Sup. Aéro ou équivalent
+ M.S.C. Université Américaine

un an d'expérience
Après une première affectation en France, promotions possibles à l'Etranger.

Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions, n° 59.009, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

IMPORTANTE ENTREPRISE T.P. sur PLAN NATIONAL
recherche
METREURS G.O.
Ecrire et envoyer C.V. à n° 8760 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

BANLIEUE OUEST
desservie par R.E.R.
SOCIETE FABRICATION
MATERIEL SCIENTIFIQUE
(assurant une position *technique prépondérante* dans un marché en forte expansion offre des perspectives d'avenir très intéressantes à
JEUNE INGENIEUR
AU POSTE
d'ADJOINT DIRECTEUR TECHNIQUE
pour prendre en main la responsabilité du BUREAU D'ETUDES

Ns recherch. un collaborateur :
— formation INSA ou simil. ;
— dispos. expér. pratique en mécanique précision (DEBUT. SERAIT ACCEPTE)
— si poss. ayt conn. électrique ;
— langue anglaise exigée.

Entrée en fonction immédiate ou date à convenir.

Il sera répondu à tte lettre man. accompagnée C.V. dét. adres. à **B.E.O.** (Réf. 5954), 3, rue Téhéran, 75008 Paris.

Société de Produits RECHERCHES SCIENTIFIQ.
ch. **CADRE** technico-cial, dipl. chimie, commerc., Pour posit. respons. s/Europe, angl. exig., allem. souhaité. Ecr. avec C.V. - R.A. Cidex R. 132, 94534 - RUNGIS.

IMPORTANTE SOCIETE région parisienne
recherche pour ses activités de télé-informatique de gestion

JEUNES PROGRAMMEURS
ou
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
DOUES
Connaissance du langage APL appréciée.

Adr. C.V. détaillé et lettre manuscrite. N° 59.147 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris-1er qu. tr.

PROFESSEURS
SECRETARIAT et COMPTABILITE
recherchés par Ecole PIGIER.
Ecr. av. C.V. et prétent. Tour Bleue r. Ampère, 95300 Pontoise.

SOCIETE INTERNATIONALE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

recherche pour Courbevoie

UN AIDE-ACHETEUR

si poss. avec référ. dans Sté de produits alimentaires.
Poste à pourvoir de suite et offrant de réelles possibilités d'avenir pour élément de valeur. Salaire de départ intéressant.

Adresser C.V. et prétentions à Société I.P.A., 50, rue de Lorraine, 92400 COURBEVOIE.

SODETEG ENGINEERING

recherche
pour un poste de
TECHNICO-COMMERCIAL

— connaissance en électronique et électromécanique.
— Conviendrait à ingénieur ou cadre de 27 ans minimum.

Serait chargé de seconder le directeur commercial dans :
— les opérations de prospection, rédaction, proposition ;
— les négociations et suivi des contrats.

— Connaissance anglais indisp.

— Candidatures PAYS OTAN acceptées.

Ecr. avec C.V., dét. et prét. à : N° 58.011 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qu. tr.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
recherche pour sa base de lancement de
KOUROU
(Guyane française)

LE CHEF
de son DEPARTEMENT « SUPPORT - MESURES »

Celui-ci dirigera une équipe de 80 personnes chargées de l'installation, l'exploitation, l'entretien et la gestion des moyens de contrôle, de distribution, de liaison et de télécommunication du centre spatial guyanais.

Formation souhaitée : Ingénieur Grandes Ecoles ESE de préfér.

Plusieurs années d'expérience sont nécessaires.

Contrat de 3 ans renouvelable. Avantages importants.

Adresser C.V. et prétentions n° 58.977 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Ch. jeune cadre dyn., dipl. gdes écoles gestions s. parl. anglais, allemand, conn. espag. pr pl. direction moyenne entr. Prom. Imm. Costa del Sol Marbella. Cond. int. Adr. C.V. 12, r. des Eglantines, Paris-17e. Tél. 229-26-48. M. Elkesslassy.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
SUCCURSALES MULTIPLES

dispose de 7 postes sur :

MONTREUIL
CHAMPIGNY
CLICHY (92)
CHOISY-LE-ROI
PARIS 13e et 14e

Pouvent convenir à des :

GARÇONS ÉTUDIANTS
capables d'assurer la gestion d'un magasin libre-service.

CONDITIONS A REMPLIR :
— être disponible du 9 juillet à début septembre ;
— avoir la maturité nécessaire pour faire face aux responsabilités.
Ces postes sont garantis par contrat.
Salaire mensuel brut 1.550 F + 600 F prime gestion.

Se présenter jeudi 4 juillet de 14 h. 30 à 18 h.
Centre de Recrutement V.P.
47, r. Daguerre Paris (14e) - Mº Denfert-Rochereau.

POUR RÉALISATION
GRANDS PROJETS TEMPS RÉEL
nous recherchons

ANALYSTES
Experience Grands Systèmes et plusieurs années programmation assembleur

PROGRAMMEURS
justifiant d'au moins trois années d'expérience assembleur

Bonne pratique de l'Anglais technique.
Lieu de travail : banlieue Nord-Ouest.
Possibilités ultérieures d'affectations à l'étranger.

Ecrire avec curric. vitae, photo et prétentions, à : n° *59.008, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra,* PARIS (1er), qui transmettra.

SAINT-GOBAIN TECHNIQUES NOUVELLES
Banlieue NORD-OUEST

recherche pour assister
CHEF du DÉPARTEMENT MACHINES de CONTROLE

UN INGÉNIEUR - MÉCANICIEN
GRANDE ÉCOLE

30 ans minimum. Ayant des capacités certaines pour l'étude et la mise au point de machines à cinématique complexe et à hautes performances.

Ecrire nº 59.024, Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Atelier de Psychologie propose à animateur homme expérimenté Responsab. : études, Séminaires Alphabétisation. Envoyer, C.V. Manuscrit + photos + prétent. à A.A.R.P. 78, rue Franklin, 78100 Saint-Germain-en-Laye
Réponse assurée.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE
située région de PONTOISE, recherche

CHARGE (E) D'ETUDES
pr SERVICE MARKETING

Conviendrait à personne ayant acquis quelques années expérience dans cabinet études de marché et possédant diplôme sup. études psychologiques. Solide esprit d'analyse et goût des contacts humains.

Adr. C.V. et lettre manuscrite à n° 58.023, Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPORTANTE STE ALIMENTAIRE
BANLIEUE OUEST
recherche
pr son Service Marketing

JEUNE CADRE CCIAL
diplômé IUT-SUP de Co
2 à 5 ans expérience.
Possibilité d'évolution.
CHEF DE PRODUITS

Env. C.V. manuscr. + photo nº 88.118 B.-BLEU, 17, r. Lebel 94300 - VINCENNES q. t.

Société EXPORTATRICE Quartier CHAMPS-ELYSEES recherche pour seconder son Directeur commercial
ACHETEUR
Position CADRE, 25 ans minim. Niveau Etudes secondaires. Formation technico-commerciale, possédant quelques années d'expérience à l'exportation. Bonnes connaissances anglais indispensables. Libre rapidem. Adr. C.V. manuscrit, photo réc. nº 59.430 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

La SLE-CITEREL (filiale CIT-ALCATEL et ERICSSON) recherche pour Lannion :
ingénieurs électroniciens formation grande école, pour INGENIEURS D'AFFAIRES : quelques années d'expérience du téléphone souhaitées, pour coordination, gestion et suivi des contrats de réalisation et d'installation de centraux téléphoniques électroniques FRANCE et ETRANGER.

INGENIEUR, ADJOINT TECHNIQUE AU RESPONSABLE DE CHANTIERS :
dynamisme, sens de l'organisation fortement appréciée, expérience pratique du téléphone souhaitée, pour installation de centraux téléphoniques électroniques FRANCE et ETRANGER.

Ecrire au service du personnel de la SLE-CITEREL B.P. 64 — 22304 LANNION Réf. 74-16

WABCO-WESTINGHOUSE
93270 SEVRAN
recherche d'URGENCE

PUPITREUR
s/DOS - VS/POWER
confirmé en multitraitement.
Travail en équipe 3X8
(possibilité congé en 1974).

Env. C.V. dét. à Mme GRELE WABCO WESTINGHOUSE B.P. Nº 2 - 93270 SEVRAN.

GROUPE MULTINATIONAL RECHERCHE
INGENIEUR DE VENTES
(A.M. ou équivalent)
Pour nouvelle division (très fort développement). Responsabilité à court terme pour candidat de 27 ans min. sachant prendre des initiatives rapides et capable de travailler en petit groupe. Gestion dynamique et très moderne. Formation complémentaire assurée.
Ne peut convenir qu'à candidat de très grande valeur potentielle.
Embauche prévue : Octobre ou novembre 1974.
Interviews : juillet ou août suivant disponibilité du candidat.
Discrétion assurée.
Réf. à rappeler - 283 -
M. ROS, LE VILLAGE, BAT 2
95350 SAINT-BRICE

Impt. Constructeur Français appareils chauff. électriq. rech. : DIRECTEUR CCIAL. 30 a. min. animateur, gestion, haut niv. diplôm. A.M., VIOLET ou équiv. *rémunér. impte poste de resp.* CENAF Sélection, RIC. 98-39

URGENT
INGENIEUR CONSEIL
TELEPROCESSING
Tél. 742-35-25

Firme ALLEMANDE DE 1er PLAN rech. pr poste délégué en AFRIQUE (ZAIRE)
— Jeune cadre
— Formation grandes écoles ou universités,
— expérience africaine et connaissance de la langue allemande souhaitable.
Activités : habituelles du délégué en poste à l'étranger d'une firme spécialisée ds la fourniture de machines d'ensembles industriels et de matériel lourd de transport et de manutention.
Ecvr. av. C.V. et prétentions à : Délégation AFRIQUE B.P. 119, 92505 Rueil-Malmaison

---

A.O.I.P. NAVIGATION
RECHERCHE :
INGENIEUR
ETUDES et DEVELOPPEMENT
il faut pour ce poste :
— Une solide FORMATION GENERALE d'une Gde Ecole E.S.E., CENTRALE, A. et M.
— Une très bonne connaiss. de la THEORIE des ASSERVISSEMENTS.
— Une bonne pratique de l'utilisation des CIRCUITS INTEGRES, linéaires et digitaux
— COUT de la CREATION et de l'IMAGINATION.
— GOUT de la CREATION et
La rémunération sera fonction des aptitudes et des connaissances.
Ecr. av. C.V. et prétent.
A.O.I.P. - NAVIGATION
B.P. 301 - PARIS-13e

ASSUREURS CONSEILS quartier St-Lazare recherche d'urgence

LICENCIE (E) en DROIT

Situation présentant intérêt certain sur le plan intellectuel et financier.
Vacances poss. en septembre.

Tél. pr R.-vs : 744-91-09.

Entreprise de Travaux Publics recherche

INGENIEUR T.P.

Connaissant système précontr. et règlement ouvrage d'art. Situation d'avenir pr respons.

Envoyer C.V. sous réf. 236 à : O.A.P., 29, bd St-Martin (3e).

---

emplois féminins

GROUPE BANCAIRE PRIVÉ (8e)
recherche

DACTYLOS CONFIRMÉES

Ecrire avec curriculum vitae et photo à nº 13.249, P.A. S.V.P. - 37, rue Général-Foy - 75008 PARIS.

ASSISTANTES SOCIALES

Membre d'un puissant groupe international spécialisé dans les constructions électriques, notre société renforce son service social en créant deux nouveaux postes d'ASSISTANTES SOCIALES.

Les candidates diplômées d'Etat auront eu une première expérience en milieu industriel ou seront débutantes et intéressées par ce secteur d'activité. Après une période de formation, elles seront intégrées au Service du Personnel pour le suivi social de l'entreprise (banlieue Nord-Ouest et Paris).

Env. C.V. détaillé, photo et prét. ss réf. 3.321 à : AXIAL Publ. - 91, Fbg St-Honoré, Paris-8e, qui tr.

GROUPE DE PRESSE
recrute
STENO DE PRESSE
ou excellente STENO-DACTYLO pour horaires 18 h. - 2 h. du matin. Ecrire S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, PARIS ou téléphoner 260-32-32

Clinique chirurgicale Paris-19e - recherch
MANIPULATRICE RADIO
de préférence diplômée, libre le 1er septembre. Tél., pour R.-V. : 533-61-58, Poste 217.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRES ORSAY demande
EXCELLENTE SECRETAIRE STENODACTYLO
Très bonne connaissance de l'anglais titulaire CAP employée bur. ou BEPC libre septembre. Ecr. av. C.V. Mme ALGARDY, Accélérateur Linéaire, Bat. 200, 91405 ORSAY

BILINGUAL SECRETARIES

1-4 years experience, to work in English for multinational staff. Standard secretarial skills must include absolutely FLUENT ENGLISH (English mother-tongue, Cambridge Proficiency or equivalent).

Write with C.V. to IBM EUROPE, Personnel Services, 8-10, Cité du Retiro, 75008 PARIS.

CADRE de DIRECTION d'un groupe important RETRAITE et PREVOYANCE
recherche :
SECRETAIRE-STENODACTYLO
Titulaire BAC ou B.T.S. ou secrétariat médical, etc., Situation stable. Sem. 5 jrs. Avant. socx. Rest. libre serv. 727-13-89.

Cabin. d'Avocats rech.
Sténo-Dactylo confirmée
Vac. été 74 ass. mais non payées
Tél. 622-56-22 et la suite le matin de préférence

demandes d'emploi

Jeune fille, 21 ans, B. T. S., secrétaire triling. Anglais, Allemand, Italien, cherche situation. *Ecr. nº 6.515, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Jeune ingénieur commercial occupant poste directeur commercial souhaite reconversion carrière vendeur négoc. nécess. contacts niveau élevé ou représ. importante.
Ecr. 2.694 Havas Mulhouse 68.

Jeune femme 33 ans
Chef de Service technico-commercial, cadre Anglais, méthodique, sens des resp. rech. poste simil. pr début septembre, quart. Saint-Lazare, Opéra ou Etoile.
Ecr. Nº 749 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne fem., 27 a., célib. DES hist., angl., russe, gde exp. édition ch. trav. rédact. édit. document. Ecr. nº T. 058.351, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e).

REDACTEUR SCIENTIFIQUE 35 ans, maîtrise + D.E.S. biologie. Exp. enseignem. (10 a.), édition (5 a.) ch. poste respons. ds édit., enseig., form. perman. Etudie aut. propros. Libre suite. Ecr. Nº 752 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre h. 29 a., exp. tech. élect. gest., comm. angl. lang. étrang. ch. poste à resp. ds sce technico comm. Dir. vtes, lib. imm. étud. ttes prop. Ecr. 293 Chalmandrier 74, Ch.-Elysées, 75008 PARIS.

H. 28 a., ing. phys., doct. ing. 2 ans expérience AU JAPON, langues : japonaise, anglais, ch. poste en relat. directe avec Japon. Ecr. Régie-Presse, Nº T 058.368, 85 bis, r. Réaumur, 2e.

J. h., 5 a. exp. bancaire dt 3 a. sect. immob., con. droit + angl. cherche poste à responsabilité. Ecr. Nº 754 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Formateur d'adultes, 33 a., niv. études sup. pédag. et sociolog. ch. empl. de format. permanente entreprises, organismes de format. publ. ou priv. pr étude des bes., animat., format. de format. Ecr. Nº 6.521 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur I.N.S.A. débutant dégagé O. M. recherche poste bâtiment, génie civil.
Ecrire Nº E. 5.286 Havas, 31002 TOULOUSE CEDEX.

DIRECTEUR COMMERCIAL
Forte exp. marketing et direct. Sté, vtes équip. indust., 50 ans. Ingén., solide expér. tech. méc. et aéronaut., angl., allem., ital., esp. cour. Sal. actuel 120 000 F ch. poste Direction générale. Ecr. Nº 70.990 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Cadre administrateur, 44 ans. Format. informatiq., personn. Bac, lic. math. rech. poste à responsab. Ecr. Nº 6.656 à P. Lichau, 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

J. f., 25 a., GRAPHISTE PUBLICITE ch. trav. rég. Paris. Tél. 642-31-98 toute la journée.

J.H. dég. O.M. D.V.T. mesures physiques, ch. emploi rég. Paris E. Alain Fontaine, 66, r. d'Ascq 95100 Argenteuil. Tél. 982-26-05

CADRE DE BANQUE
Cl. VI, licencié en droit privé, 2 ans 1/2 expér. ds départem. Financem. immobilier de gde banque d'aff., rech. situation d'avenir dans Etabl. Financier Spécialisée ou Banque d'Affaires. Ecr. nº 70.716 PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

ING + IAE
28 ans, allem., angl.
Notions informatique
3 ans exp. en organisat., gestion des approvisionn. et des stocks dans petite société, attiré par aspects économ., financiers et comm. de la vie d'une entrepr. étud. tte prop., préf. banl. N. Ecr. à 753, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

1 M. 74, T. 38-40
MANNEQUIN
ch. travail, aussi volant. 202-27-77., soir.

H. E. C.
49 ans, I.C.G., droit, audit., dir. fin. et adm., org. cpt et gestion, ch. sit. Paris-Province. Ecr. HAVAS 1.566, AIX (13625).

INGENIEUR 40 ans
anglais et italien : parlés et éc. notions d'allemand
13 ans expér. dans électronique profession., coordin. technique et gestion budgét. avec firmes franç. et européennes (syst. d'armes et spatial) rech. sit. ds Paris ou banl. nord. Libre suite. Tél. 457-81-22 ou écr. nº 745 « le Monde » Pub — 5, rue des Italiens - 75427 Paris-9e

J.H. 27 ans. Lib. O.M. fin juil. Maîtrise biochimie D.E.A. CHIMIE ORGANIQUE ch. sit. recherche, fabrication préf. région sud-ouest
Ecr. nº 747 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jeune fille 21 ans. B.T.S. secrétaire trilingue angl., allem. italien, cherche situation Ecr. nº 6515 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Etud. anglais d'Oxford ch. empl. intér. 4 à 6 sem. août-mi-sept. : parlant français. Voiture T.P. WEBSTER, the Thatched Cott. Micheldever. Hants. Engl.

J.F. 24 ans, secrétaire dipl. école notariat, cap. en droit, cherch. place rédactrice banque, immobilier. Tél. 345-80-87

F., 31 ans, biblioth. docum., lic. CAFB, anglais parlé écrit exp., cherche situation en rapport. Province, étranger. Ecr. nº 758, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 PARIS-9e

Voir les autres rubriques et l'immobilier en page 24

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

L'immobilier

appartements vente

Paris

MARAIS - 75 m2
Appartement de caractère 3 p. + entrée + cuis. + bain. Vis. s/place mercredi et jeudi. 41, rue de Poitou, 75003 PARIS, 4e étage face.

ALESIA. Appt 5 pièces + 1 ch. indépendante, 115 m², imm. P. de T. 1954, tt cft, jardin privatif, poss. prof. libérale, 500.000 F. Téléphonez 567-10-15.

AV. R.-POINCARE
CATEGORIE EXCEPTIONNEL. 280 m², réc. + 4-5 ch. s/jard., 3 bs, off., cuis., 2 ch. service. A modern. Poss. box. Px int. EXCLUSIVITE FRANK ARTHUR. - 924-07-69

13e Près PARC MONTSOURIS Imm. récent. Beau 4 P. Gde cuis. mod., s. bs carrelée, 85 m2, parf. état, poss. park. Px intér. Jeudi 4, 15-18 h. 16, RUE DES ORCHIDEES (Près rue BOUSSINGAULT)

98, RUE MONGE
2 PCES, cft 2e étage, visite le 4, de 14 h. à 19 h. - 331-89-46.

13e SQUARE DES PEUPLIERS Charm. et origin. pav. 5 p., tt cft, 370.000 F - 285-08-59.

4 P. PLACE PEREIRE. 70 m2. Impecc. Ch. serv. Tél. 5e ét. ss ascenseur. - 267-26-38.

16e - AUTEUIL IMM. RECENT
3e étage, asc. Tapis escalier. 4 PIECES (Living + 2 chbres) Entrée, cuis. avec V.-O., bns, chauff. cent. imm. Téléphone. ENTIEREM. REFAIT NEUF. PRIX : 320.000 F
S. pl. mercr., jeudi, 14-19 h. 4, BD EXELMANS ou 225-22-04

EXCEPTIONNEL
MONTMARTRE
Dans très bel immeuble PIERRE DE TAILLE
Propriétaire vend :
APPT 50 m2 3 p., cuis., w.-c. Poss. bains.
129.000 F 6e ét. Pl. sol. Très calme
Idéal plact. Pos. loc. 1.000 ms: Me vr mercr. 3, jeudi 4 juill. 16-18 h., 2 bis, rue Coysevox-18e.

16e Im. réc. P. de T. Propr. vd 4-5 p., c., bs, 2 w.-c., ch. cal, asc. Tél. Pos. prof. lib. Cr. 23, AV. MOZART, 10 h. à 19 h.

16e Entre PTE ST-CLOUD-AUTEUIL. Ds tr. bel im. angle, tt cft, TRIPLEX caract. 9 P. 267 m2, pos. divis. 2 fam. Balcon. Terras. Plain-pied. Soleil. Vue. Jeudi, 15-18 h. : 63, BD MURAT EXCLUSIVITE SEGONDI

QUAI DES CELESTINS
DS IMM. P. de T. RAVALE VUE SUR SEINE
4 PCES Entrée, living dble + 2 chambres, cuis., s. de bains, w.-c.+grand débarr. Chff. centr. Moq. TEL. ENTIEREM. REFAIT. NEUF. PRIX : 375.000 Crédit possible
S. pl. mercr., jeudi, 14 à 18 h. 10, quai des CELESTINS ou BAL. 22-82

AV. FOCH 2 pièces. Immeuble standing - Rare 580-41-20, préférence le matin.

MARAIS
Superbe imm. p. de t. caract. 18e s., 2 pces + ch. enfant tout confort. Superficie 76 m². Haut. plafond 4,20 m. Sur place mercredi, jeudi de 14 h. à 19 h., 14, rue du Bourg-Tibourg.

DENFERT Calme - Standing Superbe 5 pièces 530.000 F — SUF. 21-15

BIR-HAKEIM. Imm. P. de T. Profess. libér. poss. 2 PIECES. 1er étage. Téléph. 182.000 F. Jeudi 14 - 17 h. 30. 18, RUE NELATON

19e STUDIOS tout confort. Dans bel imm. rénové, à partir de 60.000 F. Me voir s. place mercr., jeudi, 10-19 h. 61, RUE DE ROMAINVILLE.

EMILE-ZOLA
Tr. bel imm. P. de T. Tapis esc., asc. payé par le vendeur. TRES GRAND 5 P. Tout conft et BEAU 5e étage
PRIX TOTAL 490.000 Import. crédit possible
Dans le même imm., au 6e ét. TRES BEAU 3 PIECES Tout conft + BALCON
PRIX TOTAL 290.000 Import. crédit possible
S. pl. 14 à 17 h. 30 jeudi : 36, RUE DU COMMERCE ou 553-33-69.

INVALIDES SUR DOME
Vue magnif., luxueux, gd 4 P., 117 m², imm. 1973. DAN. 22-63.

CORVISART. Maison partic. av. jardin + atelier. Calme. Grand charme. - MED. 97-40.

DAMREMONT-ORDENER
3 P. + ch. enf., ent. cuis., wc, bs, ch. c., impeccable, 2e ét. Prix 215.000 F. - T. 229-44-61.

MUETTE. Ds immeuble récent stds, 6e étage, terrasse, calme, lux. 2 P., 88 m², bien distribué. Prix total 510.000 F. 637-27-28.

ALESIA. Bel immeuble P.d.T., 4 P., 100 m², tt cft+chbre de bonne, 370.000 F - 589-49-34.

LES HALLES
Dans beaux immeubles rénovés à aménager
Appartements 50 à 95 m². 553-64-67.

CAUSE DECES VENDS
Mo CROIX-DE-CHAVAUX
NEUF LUX. ET VASTE 3 P., gde cuis. av. élém., coin repas, gd cft. Moq. Tél., 6e ét., balc., gar. 235.000 F. 387-27-60.

BD VOLTAIRE
Imm. ancien, pierre de taille. 6e étage - Ascenseur neuf
3 PIECES 60 m2 ENVIRON
Entrée, cuis., w.-c., possib. bns. Sur boulevard, avec balcon et cour-jardin, bonne distribution.
Renseign. et visites : 755-85-30.

VERNEUIL, UNIVERSITE
Bel appt caract., 6 p., bs, 170 m², Epoque XVIIIe. Vue s/verdure. Charme exceptionnel. Prix élevé. - 265-90-05.

NATION. - Immeuble récent, ét. élevé. Liv.+3 ch. Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

TRINITE. Propriét. vend 5 p. belle chambre service. Me voir mercredi, jeudi, de 11 à 17 h. Mme Bernard, 53, rue La Bruyère (9e) ou 742-99-09.

Marx-Dormoy. P. vd idéal plac. rav. 2 p. 33 m², tt conft, plein sol., 73.000 F - 747-45-16 (mat.)

BUTTES-AUX-CAILLES. Imm. d'angle, récent, 4 pièces au soleil, bains, penderie, téléph., calme, 240.000 F. T. 874-70-47.

BOURSE. Studios et 2 pièces, mercredi-jeudi, de 13 à 19 h., 27, rue Saint-Sauveur. 277-62-23.

CHAMP-DE-MARS
récept.+2 chbres, 115 m², pl. sol. IMMOB. BOSQUET, 705-22-68.

XVIIe (près Mo)
Etage élevé, studio tout conft, plein sud. - Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

AUTEUIL - URGENT. Cause départ. Part. vend 3-4 pièces 70 m², tout confort. 224-05-87.

Montsouris. Imm. réc., liv. dble + 3 ch. s/jd., balc., tt confort. 580-01-28, préférence matin.

PL. VOSGES. Prox. imm. 17e, restaurant APPART. CARACT., 5-6 p., tout conft. - 705-50-36.

HALLES
Bel imm. 17e siècle rénové. Propriétaire vend :
— STUDIO TOUT CONFORT.
— SEJOUR+1 CHBRE TT CFT.
Visite mercredi, jeudi, 14-18 h., 28, RUE DUSSOUBS.

VASTE STUDIO (env. 93 m²) sur plusieurs niveaux) Conception audacieuse. JARDIN Jeudi, 14-18 h., 47, r. Sarrette.

ODEON. B. 3 P., calme, sol. Quelques travaux. MED. 97-40.

ODEON. Beau studio, 30 m², cuis., s. bains installée, calme. Tr. bon placement. MED. 97-40.

Région parisienne

PANTIN (Mo Eglise)
Propriétaire vend libres studios et 2 pièces, confort, crédit important. - M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris - 742-99-09.

CHATOU Pr. Ecoles et Comm. 5 Pièces, tt confort, park. Px 205.000. H. LE CLAIR, TELEPHONE : 976-30-02.

CHATOU - 3' R.E.R.
4 P., dern. étage, vue impr., gd cft, calme, gar. dble et parking. 320.000 F. - Tél. 966-53-85.

PRES LAC ENGHIEN
Appt ref. neuf tt cft, 75 m², 140.000 F. Téléphoner pour rendez-vous à 989-47-76.

BOULOGNE BOIS. Part. vend ds bel imm. anc. 4 p., gde cuis. équip., s. de bns, ds jard. Balcon. Calme. Soleil, 604-39-08.

NEUILLY Vue sur Seine
Dble liv. 3 ch. 127 m2. Tél. Balc. Ag. Franç. — 722-12-42.

immeubles

RUE DUHESME
IMM. DE RAPPORT, 3 corps de bâtiment, 128 locat. bourg., 1 et 2 p., cafée. 3 A, 2.200 m² utiles. SEGECO, 522-43-20.

A vdre Immeub. indust. occupé 3 KM. PORTE ORLEANS 1.500 m2 s/1.000 m2 const. 1950 parf. ét. Bail 70. 655-15-08

MUETTE A vdre Bel Imm. p. d t., r. d. ch. + 6 + 1 av. 2 Appts 5 p., libres. Ecrire no T3172, P.A. S.V.P. 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS

constructions neuves

XVe - METRO PASTEUR
78, RUE DE LA PROCESSION 6 APPARTEMENTS DE 2, 3, 4 PIECES.

METRO PTE-DE-VANVES
30, rue J.-Baudry 12 appart. de 2 et 3 pièces.

PARKINGS EN SOUS-SOL. Aménagement luxueux (cuis. équ., etc.). Chauffage intégré S/pl. ts ls jrs 14 h. 30/19 h. au 22, R. J.-BAUDRY, XVe.

RAPPORT 11 % NET ANNEXE
gestion intégrée, studios meublés dans hôtel haut standing à
BRUXELLES
(PORTE LOUISE)
Ecrire Européenne de Gestion, 503, av. Louise, 1050 Bruxelles ou téléphoner à Paris 962-85-65.

bureaux

CHATOU
BUREAUX TERMINÉS A LOUER
200 à 2.500 m2
260 F LE M2 H.T.
ELY. 69-36

A LOUER
Les Ciments Français L'Union Bancaire, Bâtir Didactronic, Dowding an Doll ont choisi L'EUROBUILDING (Paris, porte de Pantin)
Reste à louer :
Rez-de-chaussée : 148, 152, 281 m2 à 325 F le m2
1er étage : 115 m2
5e étage : 107 m2 à 525 F le m2
Tél. : 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

VERSAILLES (Saint-Lazare) conf. bur. réc. 150 m2 à louer Libre immèd. Tél. 951-73-76

PARIS-8e HASSMANN
A louer 1 000 m2 : bur. + local, ordinat. amén. HAMPTON AND SONS 255-50-35

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Location sans pas de porte. AG. MAILLOT. Tél. : 522-19-10.

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plus. bureaux meublés imm. neuf. 758-12-40

A LOUER
Les Ciments Français l'Union Bancaire, Bâtir, Didactronic Dowding and Doll ont choisi L'EUROBUILDING (Paris - Porte de Pantin)
Reste à louer :
Rez-de-chaussée : 148. 152. 281 m2 à 325 F le m2
1er étage : 115 m2
5e étage : 107 m2 à 525 F le m2. Tél. 359-92-30, 92-79, 29-04.

PARIS NATION
sur grande artère R.-de-chauss. d'angle 1 040 m2 bureaux en locat. entièrem. aménagés, tél.: 10 lig. + 30 postes, 6 park. privés + emplacem. visiteurs Bail neuf 370 F le m2 VION S.A. 266-66-92

8e - 9e NEUILLY. Etc. 1 à 20 burx. ss. p.-de-pte AG. MAILLOT. 522-19-10.

propriétés

200 km. Paris, 20 km. Nevers 10 km. La Charité. PPTE sur 2.600 m2, verger, constr. pl.-pied 120 m2 hab. tt cft + combl. amén. + dép. 180 m2 + gren. 240.000 F. HURLOT, 18 Bellec

PRES FORET SAINT-GERMAIN 24 km., propr. anc., tout cft, récept. 6 chbres, 3 bns, terr. 5.000 m², vue étendue. 622-16-35.

110 KM. OUEST. Jolie mais. anc., 3 P., récept., 6 ch., cft, vast. comm., parc de 2,5 ha. LARGIER : ANJ. 18-13.

38 KM. PARIS - OUEST : Superbe propriété s/la Seine, 2 ports + pisc. et 8.000 m² parc. Me tél. 797-93-11.

terrains

AUPS (VAR)
GORGES DU VERDON LAC STE-CROIX
LE CLOS DU VERDON
Lotissement grand luxe Permis construire 250 m², Très gros crédit.
R.I.P.
38, rue Jean-Mermoz, 13008 MARSEILLE (91) 77-75-07, 77-14-09.

UNIQUE
par sa beauté
Côte d'Azur, lotissem. pour villa
AGENCE DE PROVENCE
57, avenue Alphonse-Denis, 83400 HYERES.

FORET D'ORLEANS
(90 kms Paris) Propriétaire vd terrain clos électricité eau de la commune. Crédit possible. Bernard, 17, rue Godot-Mauroy, 75009 Paris

Terrain à bâtir près ORGERUS, 1.090 m2, en lisière de bois, av. belle vue, 21 m de façade. Gare proximité. - 55.000 F. MARTIN. 486-07-38, après 17 h.

CRESPIERES - Très résidentiel Dans site pittoresque, terr. clos 4.600 m2 avec viabilité et tél. Tél. 076-63-33 de 9 h. à 12 h.

Beaux TERRAINS viabilisés à vendre à TREGUNC (Finistère-Sud), près Concarneau et Le Cabellou. - Vue mer. Libres de constructeur. Prix fermes tout compris. S'adr. HAMEAUX de Bretagne, 3, place Charles-de-Gaulle, 29130 Quimperlé. - Tél. 96-12-72.

STE DE GESTION IMMOBIL. vend terrains avec permis de construire pr immeub. collectifs banlieue, province. Tél. 246-52-76 et 52-29 pr R.-VS.

Terrain à bâtir près ORGERUS 1.090 m2 en lisière de bois, av. belle vue, 21 m. de façade, gare prox. 55 000 F Après 17 h: MARTIN. 486-07-38

Particul. vend aux Issambres, Sainte-Maxime, terrain 2.000 m2, toute viabilit., 400 m. mer, vue imprenable. 60 francs le M2. — Ecrire HAVAS, 286641, SETE.

Beaux terrains viabilisés proches mer et commerces essentiels, à vendre au FAOU, proximité presqu'île de Crozon. Résidence secondaire ou principal (retraite construction libre, prix forfaitaires tout compris. S'adres. Hameaux de Bretagne 3, pl. Charles-de-Gaulle 29130 Quimperlé. Tél. : 96-12-72

domaines

PROVENCE - ALPILLES
Dans cadre exceptionnel, superbe domaine d'agrément et de rapport au beau milieu de 15 ha : maison de maître sur jardin, avec pelouse, grands arbres, piscine, bâtiments d'exploitation Ir. importants, excellente disposition de l'ensemble. 1.300.000 F. AGENCE COSTABEL B.P. 20 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE. Tél. : (90) 92-10-68.

maisons de campagne

PART. vd 16.000 F, près Uzès (Gard) ruine à reconstruire eau, égout, élec., permis vue imprenable. Tél. (78) 51-40-85. Lyon. Le soir de 20 h. à 13 h.

pensions

Recom., hôtel pens., demi-pens., gd cft, T.V., calme, jdin, quart. résidentiel, 149, bd Malesherbes

villégiatures

Rech. rég. HOSSEGOR pour août 2 chambres cft Ecrire no 6518 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e

Club vacances est équipé pr les réservations tardives au Balcon de Villard de Lans (Isère) à louer studios ou appts ds imm. gd stand. garderie, c. commercial; à partir de 400 F par sem. Renseig. Club Vacances 30, Quai National 92806 Puteaux. Tél. 776-41-00 P. 38-33 ou votre agent de voyage.

AOUT MAYENNE Gde maison campag. Parc 2 ha. 461-82-18

fermettes

VALLEE D'AUGE. Paris 180 km Deauville 50 km, fermette à colombages, isolée sur 17.000 m² prairie, bordée riv., 7 p., cuis., s. d'eau, chauf. ctal. Nbreuses dépendances. 300.000 F. Cabinet L. PETIT. Tél. (16) : 34-39-91-11 le 99 à ... POUTIERS (61).

exclusivités

constructions neuves

AUX PORTES DE PARIS - 94-SAINT-MAURICE
« Résidence du Manège »
121-123, rue du Maréchal-Leclerc, près du Bois de Vincennes - R.E.R. station Joinville
IMMEUBLE GRAND CONFORT - Jardin, parking
2 A 5 PIÈCES
Prix définitif - 80 %
LIVRAISON 1974
APPARTEMENT MODELE : Lundi, jeudi, samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. - Tél. : 893-19-82.
PIERRE BARON S.A., 36, rue Copernic, 75116 PARIS Téléphone : 553-21-39.

17e - RUE JOUFFROY
STUDIOS et 2 PCES
Px fermes et définitifs.
GROUPE MAHOUT, 924-74-85. 4 av. Friedland, Paris-8e.

LE MARAIS THORIGNY
Un hôtel d'époque, la nôtre.
Du studio au 6 pièces
13 rue de Thorigny
Visite sur place : Lundi, Jeudi, Vendredi de 13 h à 19 h. Samedi et Dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h.
COGEDIM 266.34.56

VANVES (92)
A 2 pas de la porte de Briançon. A 8' de Montparnasse.
LA RESIDENCE 41, RUE JEAN-BLEUZEN
Petit imm. neuf, 7 ét., 16 appts. Cuis., s. bains équipées, chauff. électrique intégré individuel.
VTE DIR. PAR PROMOTEUR 3 p., 74 m² ; 2 p., 68 m² ; studio, 48 m². Livrables immédiatement.
Sur place : sam. et dim, 11 à 1. h ou sur rendez-vous. Tél. : 736-33-21 et 359-69-28.

SELECTION INVESTISSEURS LIVRAISON 1974 PRIX FERMES STUDIOS et 2 PIECES PARIS 16e et 17e NEUILLY - PUTEAUX ASNIERES - NANTERRE. GROUPE MAHOUT 924-74-85 4, av. Friedland, Paris-8e.

locations non meublées

Offre

JDIN DES PLANTES. IMM. RECENT. TR. BEAU 3 PCES, cuis., bs. tél. 5e ét., asc. 1.300 F. - 555-73-54.

NEUILLY, Rue Longchamp. Part. direct. sans commiss. triplex 60 m² s/jdin, tél. Tél. sf week-end : 788-19-95.

M. CANTAT. 7, r. Graviers, 92 - Antony, vd mais. à Saint-Georges-de-Luzençon (12). 2 p., c., wc, eau ch. dche. Habitable. 25.000 F.

BD MAGENTA 5 P., 140 m², 2 bains, tél., balc., asc., 2.100 T.C. 278-36-21.

hôtels-partic.

Pr. FOCH - 578-93-93
HOTEL PARTICULIER voie pr., calme. 8 PIECES, 4 sanit. DECOR. RAFFINEE. Jardinet.

Conditions de px et de crédit EXCEPTION. Si vente rapide. Bourg-la-Reine. Idéal pr famille artist. Maison 300 m² et 2 atel. 100 et 35 m². Etat excel. Calme. Proche Mo. DAN. 63-98, ap. 18 h.

locaux commerciaux

LIVRY-GARGAN. Imm. r.-de-ch. + 2 ét., tr. moderne, et gd Cconft, 220 m² au sol+JARDIN, 3 tél., pr industr., non classée et burx à louer. Tél. : 887-87-34.

D. imm. neuf, local comm. 100 m², coin 2 rues, ent. Nation-Daumesnil. Conv. pr banque. Ecrire no 718 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e

fonds de commerce

PROPRIETAIRE VEND Murs de Boutiques
1o) 14e, bail renouvelé, loyer : 1.731 F, prix : 17.000 F ;
2o) Asnières, bail 1/3/70, loyer : 1.786 F, prix : 17.000 F ;
3o) 18e, bail 1/7/1966, loyer : 3.240 F, prix : 35.000 F ;
4o) 12e, bail neuf, loyer : 19.260 F, prix 155.000 F.
K.M. 61, avenue Victor - Hugo, Paris-16e. Tél. : 727-10-96.

bureaux

CHAMPS - ELYSEES
500 M² Divisibles, aménagés, téléphone, cession de bail. Visite, sur rendez-vous à : COURTOIS ANJ. 49-85, ANJ. 21-39.

BOURSE BUREAUX A LOUER 250 mètres carrés, imm. d'angle, situat. exceptionn. Téléphone : 233-94-90.

PROPRIETAIRE loue 2 IMMEUBLES de BUR. rénovés, climatisés. 18e près gare : 1.500 m², 11e près Bastille : 3.200 m². Bail grat. 3-6-9. Px tr. intéres. 225-46-18.

pavillons

SARTROUVILLE, pr. GARE Beau pav. récent, gd séjour, 3 chbres. cuis., bns, terrasse. Chf. maz., gar. 2 v., 540 m² ter. 320 000 av. 70.000. 788-49-00.

HAUTS d'ISSY à 5' Mo quart. résid. BELLE VUE. Pav. p. meulière, 4-5 p. JARDIN au S. + 2 gds GARAG. P. à P. 330.000 F. T. 642-09-54.

propriétés

PARIS OUEST 60 km. Gare Autoroute. - CORPS de FERME RESTAUREE. Sél. 40 m2, 6 ch., 3 s. de bns, TEL. Ch. cal. Terr. clos boisé 800 m2. Prix 320.000 F. - Tél. 483-25-32.

Part. à p Mo Pte Versailles. Imm. réc., 7 pces princ. tt cft. T., 1.100 F ch. compr. T. 331-96-04 et 336-35-12.

villégiatures

VC, VACANCES LES PIEDS DANS L'EAU Reste encore quelq. chbres. juil. août, résidence hôtelière « LE CAPITOLE » plage priv., tennis. pens. compl. 95 F. 83600 FREJUS-PLAGE SAINT-RAPHAEL. Tél. (94) 95-39-30 o tél Paris : 766-51-61.

COTE D'AZUR
LES LECQUES-VAR
Résidence : PUNTA MARINA, après 2e embranchement plage A LOUER STUDIOS et 2 PCES NEUFS MEUBLES : à la semaine ou au mois. 4 ou 6 pers. Vaste log. Sur place ts les jrs. dim. comp.
BOURRISSON
Sea MARINA : Les Terrasses 25, av. Mireille 13009 Marseille. Tél. : (91) 41-24-34.

appartem. vente

Paris

H.-MARTIN 3.750 F/m2. Gd stds. 5 P. C., w.-c., bs+serv. 196 m2. Pos. PROFESS. LIBER. — 285-46-46.

EXELMANS Imm. standing. Asc. Chff. cent. Beau 2 p., entr., cuis. aménag., bs, w-c, débarr., pend., impec. Px 175.000. Mer., jeudi, 16-20 h.

17e MALESHERBES. Im. réc. Et. él. 2 p. 55 m2, tt cft. Tél. Asc. Px 256.000. LAB. 13-09.

NATION 15, rue CHEVREUL
Propriét. vend dans bel imm. p. de t., peint., tapis escalier, charg. vend., gd 4 p. s/r.100 m2. Cuis., w.-c., bns mod., ch. cal. PARF. ETAT. Moq. Px 320.000. Cr. Vis. mer., jeudi 14 h 30-19 h.

9e Coq. 2 p. ent. c. bs, wc, 42 m2 Px 147.000. Cr. LAB. 13-09.

16e PASSY. Im. P. de T. 2 P. Entr., cuis., bns, w.-c., tél. Px 140.000. Créd. LAB. 13-09.

16e Pte ST-CLOUD. Im. P.deT. 2 p. 40 m2, tt cft, tél. Prix 215.000 F. — LAB. 13-09.

VUE Panthéon T. Eiffel. 6e, Pr. St-G.-des-Prés. LUX. décoré. Tél., asc., park. App. 160 m² + poss. gd studio. ODE 95-10.

6e, Unique. Rue Jacob. Imm. XVIIIe, 2 cours, verdure. Jne archit. vend son appt entier. refait contemporain. Conviendr. artiste ou collection. 110 m², 3 récept., 2 ch. dt 1 pet., bns, cour, park., gde cave voûtée. Possib. service. 900.000 F. Uniq. s/rd-vs. Tél. 18 à 20 h. 033-44-33.

GRAND JARDIN PRIVE. Maison
2 SEJ., 3 CH., bns, tél., calme. 14e MOULIN VERT. ODE 42-70 CAMPAGNE A PARIS.

Mo SABLONS. Propr. vd 2 p., c. éq., 5 bns, wc. Etat NEUF. 2e ét., sol. 138.000. 727-05-37.

Quart. ETOILE, appt 230 m². Px sans concurr. P. à P. s/pl. 14-19 h. 3 bis, r. Denis-Poisson. 17e, 858-47-55 matin.

Luxembourg, près. Part vd ds imm. classé 4-5 p., 2 bns, caract. cft., soleil. 587-08-49.

14e, M. Blanche. Duplex, liv. 2 chbres 110 m² + terrasse ch. bonne gd standing. 604-46-87.

MARAIS. Rav. DUPLEX de CARACT ds imb. entièrem. rén. tt cft. 250.000 F. 704-88-18.

Pte DES LILAS, 3e s/rue. 2 p., cuis., cab. toil., wc, chff. Sacrifié 56.000 F. 254-96-17

NATION. Bel imm. p. de t., Appt 100 m² réel, 4e ét., clair, calme, tapis escalier, tt cft. 340.000 F Tél. : 628-79-40.

Mo DUROC
APPARTEMENT : 200 m², 4e ét. av. ascenseur. Chauff. immeub. Tél. 874-75-51 et 52.

Région parisienne

MONTMORENCY PRES FORET
Excellent placement. Bel appt. Séjour dble, 3 ch., s. bns, cuis. 2e et dernier étage. 90 m2 env. + 2 caves, gar. Prix 130.000 + 20.000 F C.F. — Tél. 989-31-74.

CHARENTON Métro Liberté Près bois
Récent. Stand. Gds studios s. jd. + park. Avec 25.000 F 344-43-87.

Mo BERAULT Gd sél. + 2 ch. 70 m², imm. récent tt cft. park. 165.300 F. Tél. 344-43-87.

GARE ASNIERES. Imm. réc. Séjour dble +chbre, 68 m², tt conft, balcon téléph., ascens. Prix : 230.000 F. LAB 13-09.

COURBEVOIE. Im. PdT, 3 p., 60 m², tout confort. Px : 150.000. Crédit. LAB 13-09.

BEL IMM. CALME, SOLEIL. BELL..., 200 mètres GARE. 4e, ASCENS. Gd séjour, 2 chbr., cuisine, bains, 100 m². IMPEC. 345.000. GROS créd. 788-49-00.

Const. réc., 5e ét. (dern.), asc. BOUGIVAL près GARE Grand séjour + 3 chambres tt confort. 100 m², BALCONS. 270 000 F. Crédit. 788-49-00.

appartem. achat

CH. 2-3 p., exclusi. Rive gauche. M. OLIVIER. Tél : 535-29-62.

Urg. P. à P. ach. cpt 2-3 p., gde cave, Prais résid. même r-de-ch ss cft. 950-12-52.

5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, part. ach. dir. cpt 1 à 2 pces. TRE. 20-67.

Dispose paie. compt. ch. notaire, ach. ch. bne Paris. TRE. 23-55.

URGENT, RECHERCHE 5 à 7 p., tt cft, 16e, 8e, 7e, 6e, Neuilly, Monceau - 265-90-05.

hôtels-partic.

BOURG-LA-REINE. Idéal pour famil. artist., mais. 300 m2 dont 2 atel. 100 et 35 m2.calme, proche Mo, ét. exc. DAN. 63-98, ap. 18 h

NEUILLY-S/S., H.P., 6 P., 120 m² + sol-sol, jardin privé, au : .. av. Ph.-Le-Boucher, 11-19 h.

locations meublées

Offre

Particulier loue à prox. Lagny, maison de 100 m2, 4 pièces, tout confort, téléph., terrain de 1 500 m2 en partie boisé, gar. 1 500 F mensuel. Ec. no 6512 « le Monde » Pub, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

18e Pte VANVES, sur parc 6e ét., terras., beau 6 p., 2 bains Tél., télév., park. WAG. 38-25

CLICHY 5' gare. 2 p., dou., c., mobil. mod. 700 F. WAG. 38-25

locations non meublées

Offre

PTE CHOISY. Nf, vr. 2 p., cuis., bs, tél., park. 830. - 555-04-80.

AVENUE FOCH. Belle garçonn., 780 F c.c., 222-27-57, ap. 13 h.

11, square Mozart, 2 p. tt cft, tél., terrasse, 1.100 F/mois, jeudi de 11 heures à 19 heures.

ST-CLOUD. Vue except. 3 p. tt cft, tél., 1.300 F. Tél. 229-52-98.

A louer vide, gd 4 p., très beau living, dern. étage, imm. bon standing, terrasse, gar. 3 voit., cave, tél. privé, calme, verdure, loyer 1.700 F + charges, libre imméd., s'adr. : USSI, 160, rue d'Antibes, Cannes. Tél. 38-39-76.

5 minut. Parc MONTSOURIS, 2 pces tt cft entièrem. refait nf. téléph., calme, visible jeudi, 53, r. Brillat-Savarin, 4e étage, de 12 heures à 15 heures.

DENFERT-ROCHEREAU
Imm. récent 3 pces tt confort, 1.400 F + charges. RIC. 99-09.

P. à p. loue à Ville-d'Avray 2 p. s/verd. 68 m² dble livg + chbre + s. de bns + cuis. + cave + tél., nbx rangem. Excel. état. 1.027 F c.c. Lib. cour. juillet. Tél. C. Jacquin. 602-50-15, h. bur.

Petit immeuble stand. Nanterre part. loue gd 2 pièces (66 m2), cuis., s.d.b. Tél. 800 F + ch. Tél. 204-76-56 après 18 h.

7e Imm. très bon standing : 6 Pces + chbre de service, tt cft, 200 m², téléph., 4.500 F. AMP. 17-47.

PLEIN CIEL MONTMARTRE : terrasse de 45 m², imm. 72, gd liv., 3 ch., 2 bains, tél., park., 2.450 F. — 229-52-98.

11e 4 PCES, 90 m², bel. décor., loy. charg. compr. 1.633 F. Vis. jeudi 14-15 h., 3e ét. drte, 11, RUE EUGENE-VARLIN.
COURTOIS ANJ. 21-39, ANJ. 49-85.

IXe 6 Pièces + chbre de serv., tout confort, impeccable : 2.500 francs. Tél. : AMP. 17-47.

locaux commerciaux

ORLEANS CENTRE (près place du Martroi) Locaux commerciaux (20 à 110 m2 à vendre ou à louer Propriétaire : M. Martin docteur en droit, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris

Part. à part. désire louer av. bail 3, 6, 9, Paris-15e r. de Lourmel. Libre de ste immeuble commercial sur cour 525 m2 utiles r.-de-ch. + 2 étages, 15 burx spacieux, cloisons légères. Salle ordinateur 120 m2 aménagée. Eau, électric. chauf. mazout. Tél. 6 lignes. Installat. air conditionné pr salle ordinateur. Prendre contact S.A.A.E., Mme Libert, 12, r. Jacquart Z. I, no 2 27000 EVREUX. T. 16-32-33, 47-86

CHAMPIGNY (pr. Gare) à Louer LOCX INDUSTR. av. Burx. 2.000 m2 au sol. 3.000 m2 Dévelop. GRDE COUR Accès Camions. TS TONNAGES. 325-88-88 — 523-14-09

Excell. placem. murs locx cclaux. Revenu annuel 26.700 F Px 250.000 F. 273-24-87

42, bd des Batignolles. Bout. 25 m², Tél., Bail ss pas-de-porte. Jeudi 4 ou lundi 8 de 15 heures à 17 heures

fonds de commerce

Quartier TRINITE lux. bout. 100 m2 en duplex poss. hab. ts cces. 828-02-74

15e Près Pce ST-CHARLES Très commerçante Quartier d'avenir MURS DE BOUTIQUE Plus de bail Fonds récupérable très rapidem. Très bon rapport prévu Propriétaire 325-56-78

AGENCE Immobilière avec gérances. Tenue 25 a. Gros rapp. prouvé. Px 350.000. AUTRE Assoc. 1/2. Porte PARIS-Ouest. 225.000 F. VIOU, 20, Pont-Neuf. 236-86-29.

locaux indust.

Loc. bât. neufs et terrain. Z.I. BANLIEUE EST LYON. Lots de 350 m2 à 17.000 m2. Tél. BATIMIONS (78) 20-16-90, de 10 heures à 15 heures.

villas

LA CELLE-SAINT-CLOUD
SECTEUR ULTRA-RÉSIDENTIEL
10 VILLAS A CONSTRUIRE
TRÈS GRAND STANDING
sur mesure - terrains boisés de 800 à 1.200 m2 EN TOUTE PROPRIETE.
Tél. : 787-08-48 ou 587-33-75, et sur rendez-vous, et visite sur place ts les jrs, 21 bis, route des Puits.

SURESNES - Val d'Or très belle VILLA moderne 8 PCES 2 S. de bns. vue imprenable. Tél. jardin UFFI, 522-82-90

CHATOU (PRES VESINET) : VILLA NEUVE terminée, 5 P., tt cft, garage, jardin. Prix 291.000 F. Crédit. S.A. H. LE CLAIR : 976-30-02, 65, AV. FOCH, A CHATOU.

ANNECY
Vue sur lac, 3 km du centre ville, villa nve ds anc. parc, 7 p. + cuis., 3 s. d'eau, 3 w.-c., gar., terrasse, chauf. électrique intég., piscine, jardin aménagé. André Riou, domaine de la Joncquière, 74000 ANNECY-LE-VIEUX.

SAINT-CLOUD Vue sur Paris 160 m² habit., RECEPT. + CHBRE. Garage, jardin, 530.000 F. - ANJ. 97-38.

pavillons

URGT. Banl. Ouest, 5 min. gare très beau pavillon à vendre, bien placé, grand standg (Agce s'abstenir), libre de suite, parfait état. Construction 10 ans, pierre de taille. Téléphone : 533-28-71.

Chilly-Mazarin. B. pavill. ss-sol, séj., 6 ch., 2 gar., 700 m²+poss. construire, 400.000. T. 909-11-63.

FONTENAY-SOUS-BOIS 4-5 pces, tt cft, jardin 100 m², Téléphone : 808-44-13.

Vente directe MEULAN-MEZY (78). Maison 4 p. pr., bs, tt cft, beau jd. clos, gar. bateau, PONTON PRIVE. Tél. 474-16-64.

AULNAY-SOUS-BOIS, p. à part pavill. parf. ét. sur cave 4 p. cuis. sdbns, W.C. chauf. cent. + 2 pces aménag. jard. 375 m2. prix 185.000 F pr. commerçants, écoles transp. ag. s'abst. Tél. 491-47-10.

occasions

Lampadaire rustique. Abat-jour vessie de porc. Px à débat. Tél. 633-72-89 à part. 18 h. 30

ACHAT-VENTE TOUS BIJOUX or, brillant, argent. 22, r. D.-Casanova, Mo OPERA

A vendre collection complète du journal « le Monde » Année 1970 : de juin inclus à décembre. Années 1971, 1972, 1973 complètes. Ecrire no 6517 «le Monde» Pub. 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e

PAIE COMPT. bijoux, or, brill. 24, r. du Fg-Montmartre, 1er ét.

ACHETE TRES CHER ET PAIE COMPTANT ANTIQUITES ttes époques J.-P. FONTIX, 22, av. Niel PARIS-17e. Tél. 924-27-55

P. à P. vd eau forte origin. Rouault, tab. à Les Miserere. Tél. soir. 423-94-57

autos-vente

EXCEPTIONNEL. Buick Electra 1970, 1re main, 30.000 km. F. TAUNY 380-12-30

Renault 4L 1964 moteur 73 10.000 km. prix 1.500 Frs Tél. 771-64-91 le soir

Particulier vend 4 CV 1960 Parfait état de marche Embrayage neuf. Prix 950 F. Tél. : NOR. 18-10

Particulier CPE 2 L. 4, Dino état neuf 336-38-35.

proposit. com. capitaux

Sté de Gestion et de Vtes situation 7e arr. rech. Associé avec apport min. 100.000 Frs. Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann PARIS-8e, s/réf. 67206

sports loisirs

SINGAPOUR-JAVA-BALI, gr. sympat. rech. 4 pers. pr voy. organ. 1-8/26-8 4.100 F 260-67-75 M. SORET

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone 24 heures sur 24
au
233.44.31
pour tout renseignements : 233.44.21

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

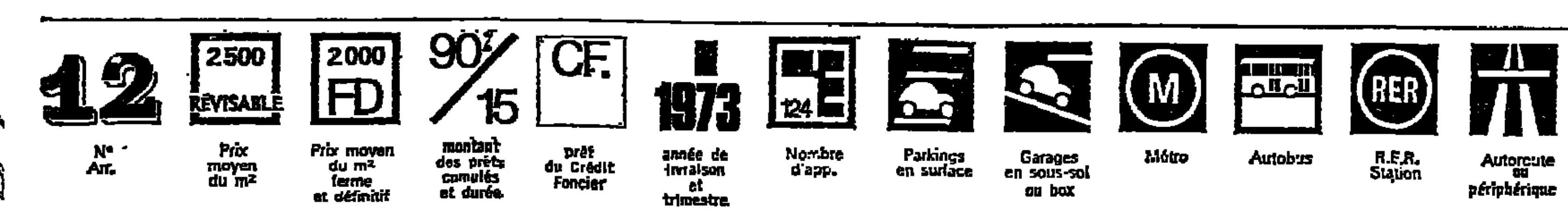

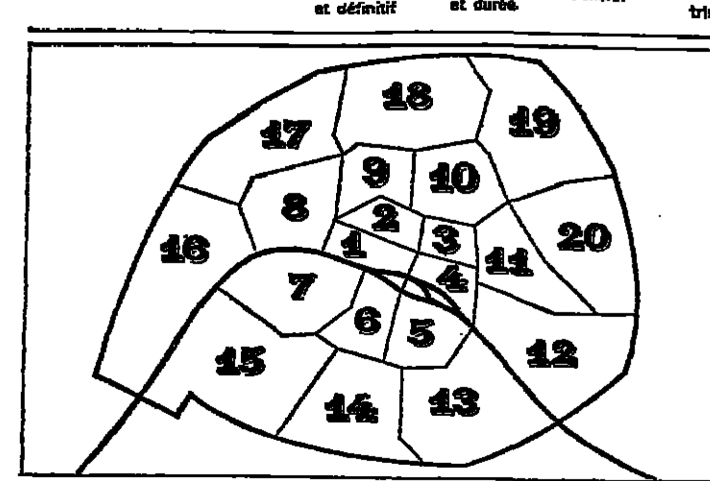

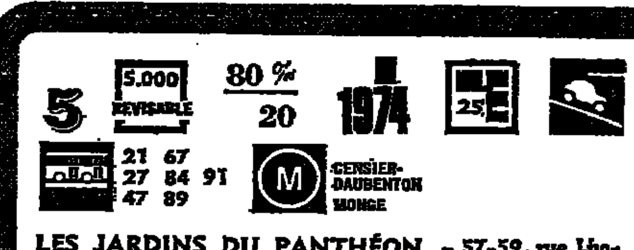

5 — 5.000 RÉVISABLE — 80 % / 20 — 1974 — 25

Autobus 21 67 27 84 91 47 89 — Métro CENSIER-DAUBENTON, MONGE

LES JARDINS DU PANTHÉON - 57-59, rue Lhomond - Des appartements pas comme les autres (différence de niveaux). Reste à vendre 1 appartement de 5 pièces au 2ᵉ étage avec loggia sur jardins. Piscine. Rens. sur place, sf dim. et lundi mat., 64, r. Lhomond, Paris (5ᵉ), 587-03-79.

LES JARDINS DU PANTHÉON

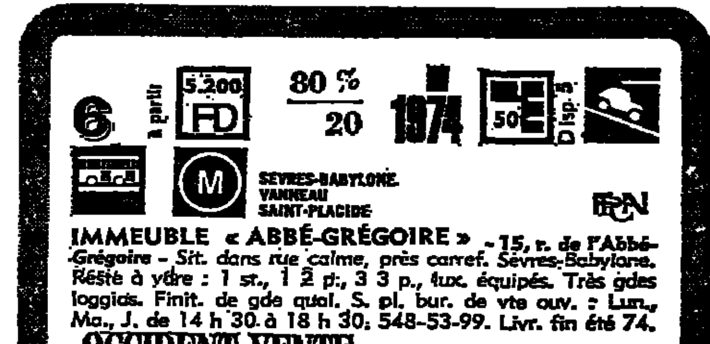

6 — à partir 5.200 FD — 80 % / 20 — 1974 — 50 en Disp.

Métro SÈVRES-BABYLONE, VANNEAU, SAINT-PLACIDE

IMMEUBLE « ABBÉ-GRÉGOIRE » - 15, r. de l'Abbé-Grégoire - Sit. dans rue calme, près carref. Sèvres-Babylone. Reste à vdre : 1 st., 1 2 p., 3 3 p., lux. équipés. Très gdes loggias. Finit. de gde qual. S. pl. bur. de vte ouv. : Lun., Ma., J. de 14 h 30 à 18 h 30, 548-53-99. Livr. fin été 74.

OCCIDENT-VENTE MAGE et PUJOS. 15, avenue de Matignon, PARIS (8ᵉ). ELY.98-32.

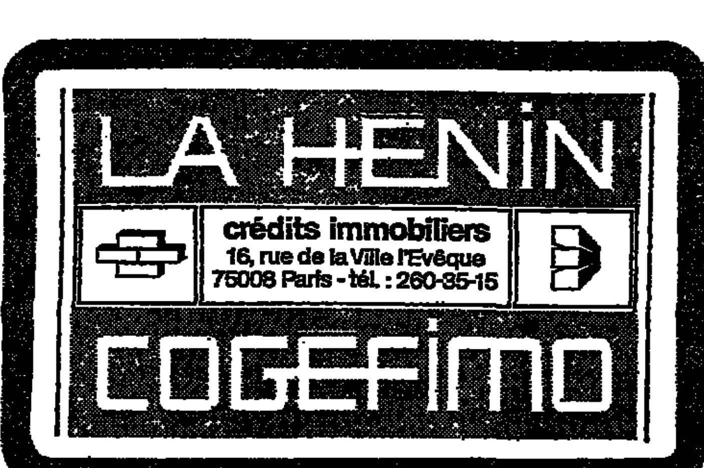

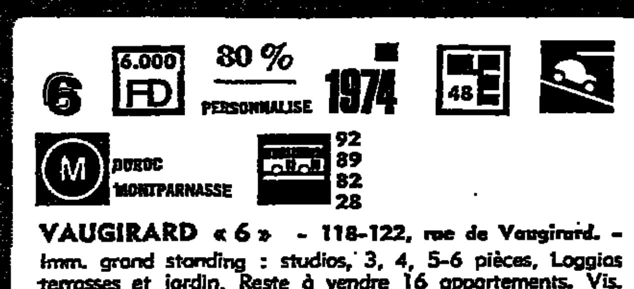

6 — 6.000 FD — 80 % PERSONNALISÉ — 1974 — 48

Métro DUROC, MONTPARNASSE — Autobus 92 89 82 28

VAUGIRARD « 6 » - 118-122, rue de Vaugirard. - Imm. grand standing : studios, 3, 4, 5-6 pièces, Loggias terrasses et jardin. Reste à vendre 16 appartements. Vis. s. place lundi, jeudi, vendredi, dimanche de 14 h. à 18 h. 30 et samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30. Tél. 548-38-09. **PIERRE BARON S.A.**, 36, rue Copernic, 75116 Paris, tél. 553-21-39.

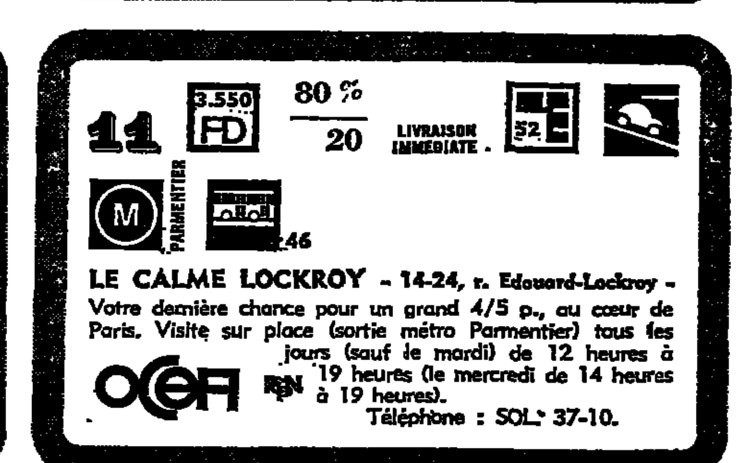

11 — 3.550 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMÉDIATE. — 52

Métro PARMENTIER — Autobus 46

LE CALME LOCKROY - 14-24, r. Edouard-Lockroy - Votre dernière chance pour un grand 4/5 p., au cœur de Paris. Visite sur place (sortie métro Parmentier) tous les jours (sauf le mardi) de 12 heures à 19 heures (le mercredi de 14 heures à 19 heures).
Téléphone : SOL. 37-10.

OCEFI

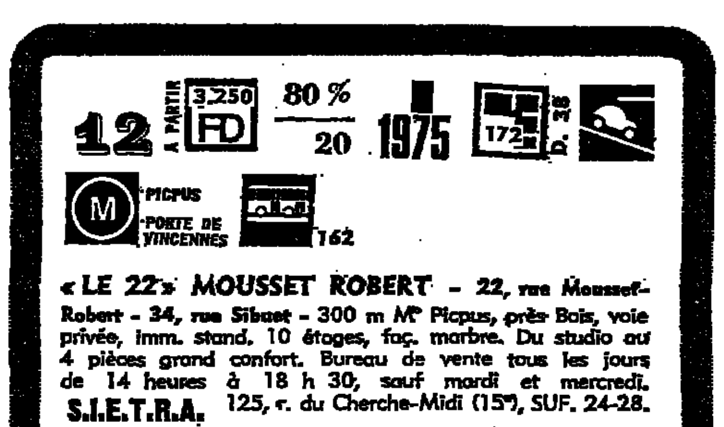

12 — A PARTIR 3.250 FD — 80 % / 20 — 1975 — 172 D. 38

Métro PICPUS, PORTE DE VINCENNES — Autobus 162

« LE 22 » MOUSSET ROBERT - 22, rue Mousset-Robert - 34, rue Sibuet - 300 m Mᵒ Picpus, près Bois, voie privée, imm. stand. 10 étages, faç. marbre. Du studio au 4 pièces grand confort. Bureau de vente tous les jours de 14 heures à 18 h 30, sauf mardi et mercredi.
S.I.E.T.R.A. 125, r. du Cherche-Midi (15ᵉ), SUF. 24-28.

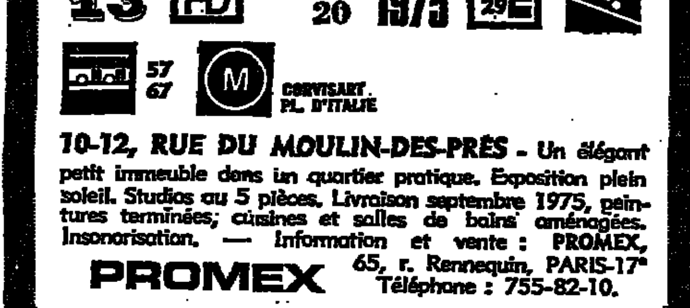

13 — 4.000 FD — 80 % / 20 — 1975 — 29

Autobus 57 67 — Métro CORVISART, PL. D'ITALIE

10-12, RUE DU MOULIN-DES-PRÉS - Un élégant petit immeuble dans un quartier pratique. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison septembre 1975, peintures terminées; cuisines et salles de bains aménagées. Insonorisation. — Information et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, PARIS-17ᵉ
Téléphone : 755-82-10.

PROMEX

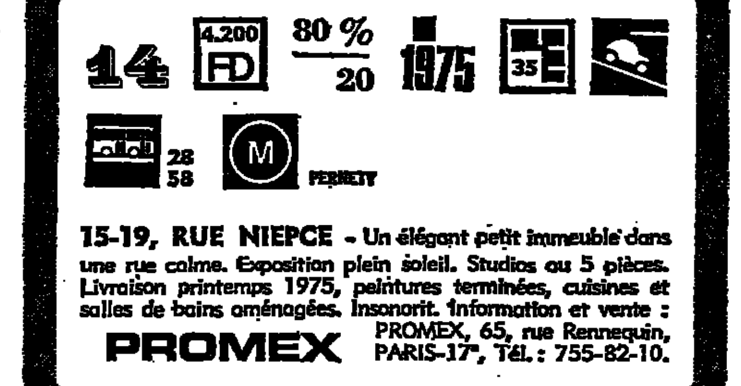

14 — 4.200 FD — 80 % / 20 — 1975 — 35

Autobus 28 58 — Métro PERNETY

15-19, RUE NIEPCE - Un élégant petit immeuble dans une rue calme. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison printemps 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorit. Information et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, PARIS-17ᵉ, Tél. : 755-82-10.

PROMEX

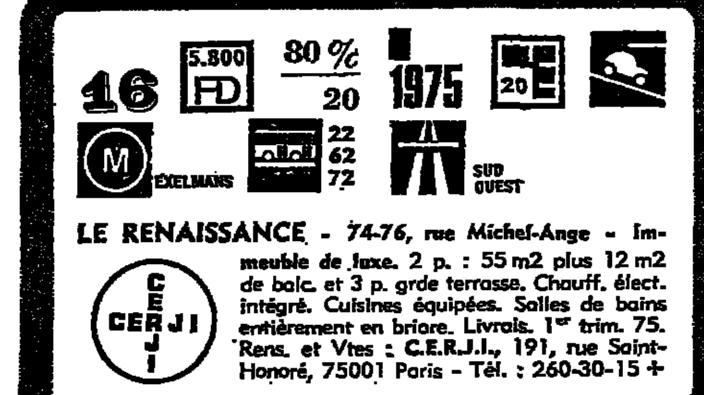

16 — 5.800 FD — 80 % / 20 — 1975 — 20

Métro EXELMANS — Autobus 22 62 72 — SUD OUEST

LE RENAISSANCE - 74-76, rue Michel-Ange - Immeuble de luxe. 2 p. : 55 m2 plus 12 m2 de balc. et 3 p. grde terrasse. Chauff. élect. intégré. Cuisines équipées. Salles de bains entièrement en briare. Livrais. 1ᵉʳ trim. 75. Rens. et Vtes : **C.E.R.J.I.**, 191, rue Saint-Honoré, 75001 Paris - Tél. : 260-30-15 +

CERJI

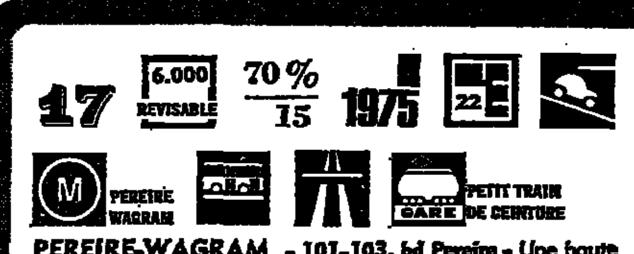

17 — 6.000 RÉVISABLE — 70 % / 15 — 1975 — 22

Métro PEREIRE, WAGRAM — PETIT TRAIN DE CEINTURE

PEREIRE-WAGRAM - 101-103, bd Pereire - Une haute qualité de construct. dans un environnem. résidentiel et à prox. de toutes les sorties et communicat. essentielles. Luxueux appart. de 2, 3 et 5 pièces et un appart. « jardin » au dernier étage. Rens. et vtes : **C.E.R.J.I.**, 191, r. St-Honoré, Paris-1ᵉʳ - 260-30-15+

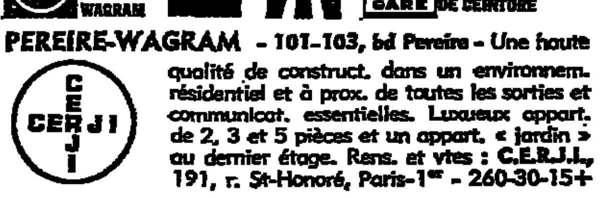

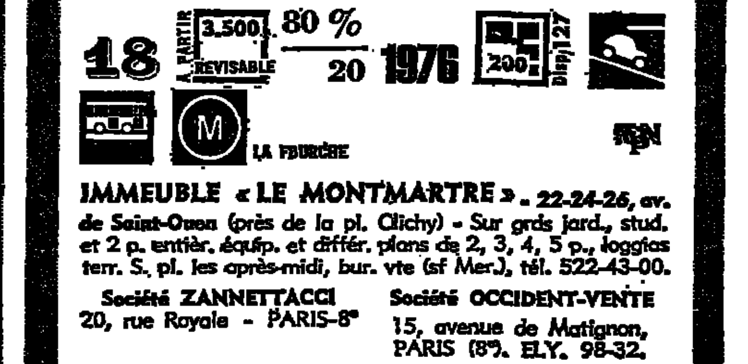

18 — A PARTIR 3.500 RÉVISABLE — 80 % / 20 — 1976 — 200 Disp. 127

Métro LA FOURCHE

IMMEUBLE « LE MONTMARTRE » - 22-24-26, av. de Saint-Ouen (près de la pl. Clichy) - Sur grds jard., stud. et 2 p. entièr. équip. et différ. plans de 2, 3, 4, 5 p., loggias terr. S. pl. les après-midi, bur. vte (sf Mer.), tél. 522-43-00.

Société ZANNETTACCI, 20, rue Royale - PARIS-8ᵉ
Société OCCIDENT-VENTE, 15, avenue de Matignon, PARIS (8ᵉ). ELY. 98-32.

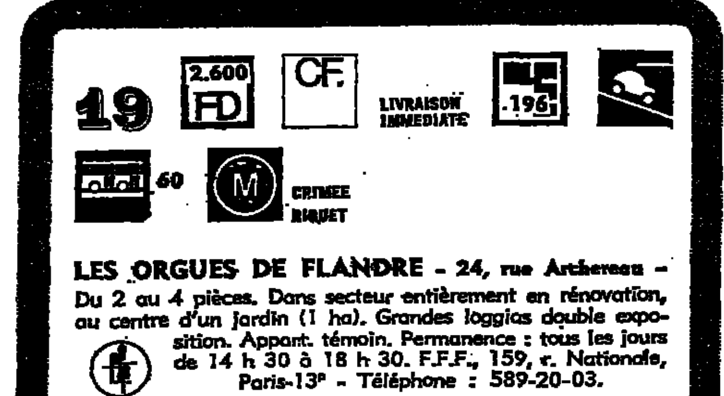

19 — 2.600 FD — CF. — LIVRAISON IMMÉDIATE — 196

Autobus 60 — Métro CRIMÉE, RIQUET

LES ORGUES DE FLANDRE - 24, rue Archereau - Du 2 au 4 pièces. Dans secteur entièrement en rénovation, au centre d'un jardin (1 ha). Grandes loggias double exposition. Appart. témoin. Permanence : tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30. F.F.F., 159, r. Nationale, Paris-13ᵉ - Téléphone : 589-20-03.

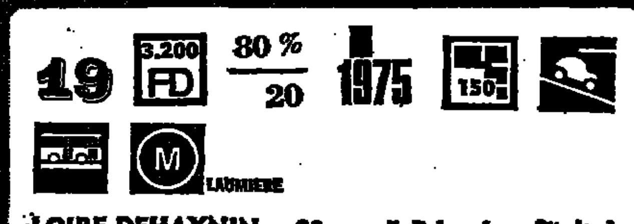

19 — 3.200 FD — 80 % / 20 — 1975 — 150

Métro LAUMIÈRE

LOIRE-DEHAYNIN - 20, rue E.-Dehaynin - Situés à deux pas des Buttes-Chaumont, 2 immeubles élancés aux vastes loggias en bordure du quai de la Loire. Studios, 3, 4 et 5 p. Visite sur place tous les jours (sauf mercr.) de 14 à 19 h 30, samedi et dimanche de 11 à 19 h 30.
SERCO 14, rue Magellan - PARIS (8ᵉ). Téléphone : 720-80-00.

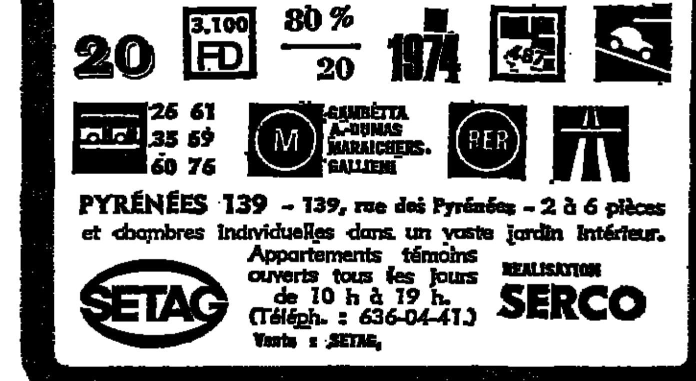

20 — 3.100 FD — 80 % / 20 — 1974 — 487

Autobus 26 61 35 69 60 76 — Métro GAMBETTA, A.-DUMAS, MARAICHERS, GALLIENI

PYRÉNÉES 139 - 139, rue des Pyrénées - 2 à 6 pièces et chambres individuelles dans un vaste jardin intérieur.
Appartements témoins ouverts tous les jours de 10 h à 19 h. (Téléph. : 636-04-41.)
Ventes : SETAG.

SETAG — RÉALISATION **SERCO**

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.
Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

PROCHAINES PARUTIONS :

« Le Monde Immobilier Paris »
le 11 septembre

« Le Monde Immobilier Banlieue »
le 5 juillet

...et pour financer votre achat
un prêt

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
6 rue Volney 75083 PARIS CEDEX 02
TÉL. 260-35-10 et 742-73-15

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

L'AVENIR DE LA PLANIFICATION FRANÇAISE ET LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

Un rapport du Conseil économique demande que le budget de l'Etat respecte mieux les objectifs du Plan

La planification est-elle condamnée en France ? Différentes informations publiées dans la presse font état de menaces qui pèseraient sur le Commissariat au plan et sur ses travaux. Elles sont alimentées par la convergence d'un certain nombre de faits. D'abord l'arrivée au pouvoir de MM. Giscard d'Estaing et Chirac, qui ne passent pas pour favorables à la rue de Martignac. Ensuite, par la nécessité de réformer les méthodes de la planification pour les rendre moins ambitieuses, mais plus efficaces. Enfin, des économies budgétaires vont probablement être décidées sur des centres de recherches en sciences humaines rattachés au Plan.

Ces divers éléments ont été amalgamés un peu hâtivement et ont donné lieu à des interprétations sur le thème « On liquide ». Il faut bien reconnaître que l'incertitude qui pèse sur le nom du remplaçant de M. Montjoie, l'actuel commissaire au Plan, dont le départ est certain depuis trois mois, n'arrange pas les choses. A l'heure où commence à se préparer le VII^e Plan, l'administration de la rue de Martignac s'inquiète et s'irrite de la lenteur mise pour désigner un chef d'équipe.

Le Conseil économique a examiné mardi 2 et mercredi 3 juillet un rapport « sur le devenir de la planification française ». Dans celui-ci, l'auteur — Mme Marcelle Devaud — propose que l'assemblée du palais d'Iéna manifeste son attachement « au maintien et même au renforcement des méthodes de planification ». Mme Devaud propose certes que le Plan se fixe désormais moins d'objectifs. Mais cette sélectivité — c'est le terme employé — est destinée à faire mieux respecter les objectifs jugés prioritaires. De même, l'auteur demande que les liens soient resserrés entre le budget de l'Etat et le Plan : en clair, que, chaque année, la fixation des dépenses et des recettes de l'Etat tienne mieux compte de l'exécution du Plan.

Mme Devaud demande que les travaux du VII^e Pla·· soient précédés par « un large débat sur les grands choix collectifs, permettant une discussion sur la nature du Plan et le type de développement économique ».

« Loin de voir son intérêt compromis par l'accroissement des aléas de tous ordres, le Plan constitue au contraire plus que jamais un réducteur indispensable d'incertitudes, l'instrument nécessaire de cohésion entre les divers éléments de la politique économique et un outil pédagogique de premier ordre. (...) Lui seul constitue un projet d'avenir qui puisse être compris par l'opinion », conclut Mme Devaud.

DANS L'ATTENTE

Quelques mois avant de mourir, Georges Pompidou avait demandé au commissariat au Plan de l'éclairer sur les conséquences de la crise de l'énergie et de lui suggérer des mesures pour rétablir les équilibres rompus. C'était en janvier. Le président de la République avait, en présence de huit ministres — et du premier d'entre eux, — célébré les vertus de la planification avec des accents oubliés depuis l'époque où le général de Gaulle parlait « *d'ardente obligation* ».

Le président de la République, malgré son empirisme, n'avait pas apprécié de s'être laissé surprendre par la crise de l'énergie. D'où un certain agacement vis-à-vis de la politique au jour le jour menée par l'équipe gouvernementale ; agacement aussi à l'encontre du ministre des finances, monopolisant toute l'information économique et la redistribuant à sa guise.

Tout le monde n'avait pas partagé les vues de G. Pompidou, et M. Jacques Chirac, alors ministre de l'agriculture, ne s'était pas gêné pour faire savoir qu'il était hostile au Plan parce que celui-ci lie les mains du politique, gêne la libre conduite d'une action à court terme, et donne aux adversaires du pouvoir en place de belles occasions de critiques : « *Vous n'avez pas réalisé tel ou tel équipement inscrit au Plan, vous n'avez pas...* » Des verges pour se faire fouetter.

Avec les moyens du bord

M. Giscard d'Estaing n'a jamais, quant à lui, pris position ouvertement contre le Plan, même s'il ne nourrit pas une tendresse particulière pour la rue de Martignac, qui avait été détachée de l'emprise du ministère des finances en 1962 pour être rattachée à l'hôtel Matignon. Il lui est arrivé, au contraire, de faire référence, dans les décisions qu'il prenait, aux objectifs du VI^e Plan.

Quelle place donnera-t-il aujourd'hui à la planification ? Le nouveau président de la République est, jusqu'à présent, resté muet sur le sujet. Mais on ne peut manquer de constater que le programme « *de refroidissement de l'économie* », comme on l'appelle en haut lieu, a été élaboré avec les moyens du bord, c'est-à-dire sans la rue de Martignac, dont il n'est plus question de faire un interlocuteur privilégié. Pas une fois, par exemple, il n'a été fait mention ces dernières semaines du rapport rédigé par le commissariat à la demande de G. Pompidou. Ce rapport existe pourtant et devait même donner lieu à un débat au Parlement.

Un rêve sans contrainte

Cette mise en veilleuse va-t-elle durer longtemps ? Que MM. Giscard d'Estaing et Fourcade estiment que la conduite de la politique économique à court terme ne relève pas de la rue de Martignac est compréhensible. Georges Pompidou en avait décidé autrement, mais il est vrai que l'immédiat n'est pas le domaine d'élection du Plan qui est plutôt le moyen terme. En revanche, il est anormal que la préparation du VII^e Plan (théoriquement 1976-1980), qui a commencé depuis déjà six mois, se fasse sans directives gouvernementales et surtout sans patron puisque M. Montjoie — l'actuel commissaire, — dont le départ était décidé à la veille de la mort de Georges Pompidou, ne dirige plus vraiment les opérations.

Or le VII^e Plan pose deux problèmes de fond qui doivent être résolus rapidement :

● LE PREMIER CONCERNE LA NATURE DU PLAN. — Il peut se formuler ainsi : doit-on conserver le lourd appareil de concertation qui a fonctionné pour la préparation des Plans précédents ? Faut-il faire travailler pendant des mois de nombreuses commissions aux effectifs souvent pléthoriques, regroupant à côté de fonctionnaires les représentants de diverses catégories socio-professionnelles (industriels, agriculteurs, syndicalistes, artisans, commerçants...) ? L'expérience a prouvé, semble-t-il, qu'une telle démarche entraînait lenteur et lourdeur sans pour autant permettre une expression satisfaisante des besoins et des vœux de la nation.

Une formule nouvelle pourrait être retenue : les représentants des différentes catégories socio-professionnelles seraient très largement consultés sur les grandes options (une croissance économique plus ou moins rapide, des transferts sociaux plus ou moins importants, une pression fiscale plus ou moins forte, des équipements collectifs plus ou moins avantagés...). En revanche, et contrairement à ce qui se passait jusqu'à présent, la deuxième phase de préparation du Plan — celle au cours de laquelle sont établis des programmes chiffrés — serait presque uniquement l'œuvre de l'administration, le Parlement se prononçant évidemment en fin de compte.

Cette méthode nouvelle aurait l'avantage de clarifier les choses, le Plan dégagé des ambiguïtés d'antan devenant le programme à moyen terme d'une majorité politique au pouvoir et non le résultat d'un illusoire consensus.

● DEUXIEME PROBLEME : QUELLE SERA LA DUREE DU PLAN ? — Trois ans, cinq ans, dix ans ? Certains membres du gouvernement semblent tentés de rejeter le Plan vers des horizons lointains pour s'en débarrasser complètement sur le court terme. Mais prévoir sur dix ans, est-ce encore planifier ? Ou est-ce faire de la prospective avec tout ce que cela comporte de flou et de peu contraignant ?

Les commentaires sont allés bon train, ces derniers jours, sur la mort du Plan, sa liquidation, sa dégénérescence. En fait, personne ne peut encore savoir ce qu'il adviendra du Plan, car M. Giscard d'Estaing ne s'est pas prononcé. Mais ceux qui ont débattu avec lui de la planification savent qu'il n'ignore rien de son utilité.

Reste à savoir si M. Giscard d'Estaing se contentera du minimum de planification nécessaire. C'est là, semble-t-il, la seule vraie question. Sans options clairement affichées sur le type de société que nous voulons développer, sans un certain nombre de programmes chiffrés sur les moyens qu'il faut mettre en œuvre pour les réaliser, le Plan ne sera qu'un rêve sans contrainte. Est-ce de ce Plan-là dont le pays a besoin ?

ALAIN VERNHOLES.

LE PRIX DES AUTOMOBILES EST MAJORÉ EN MOYENNE DE 5 %

La direction des prix a autorisé une nouvelle hausse moyenne de 5 % du prix des automobiles à compter du 1^er juillet. Cette hausse sera modulée suivant les types de véhicules.

Les constructeurs, qui depuis le début de l'année ont obtenu une majoration de leur prix de 7 %, demandent un nouvel ajustement en raison de l'accroissement de leurs coûts de production.

LE RAPPORT SUR LA TAXE CONJONCTURELLE DEVRA ÊTRE TERMINÉ A LA FIN DU MOIS

La taxe conjoncturelle de lutte contre l'inflation, qui doit pénaliser les entreprises augmentant trop leurs prix, va être étudiée par un groupe de travail. Ce groupe, présidé par M. Chavanon, président de la section des finances du Conseil d'Etat, doit remettre son rapport à M. Jean-Pierre Fourcade le 31 juillet prochain, indique un arrêté publié au *Journal officiel* daté du 2 juillet.

Voici la composition de la commission :

M. Coudé du Foresto, rapporteur général de la commission des finances du Sénat ; M. Papon, rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale ; M. Courtheoux, maître de recherche au C.N.R.S. ; M. Gorse, directeur général du centre du commerce extérieur ; M. Mentré, directeur au Crédit national ; M. Serisé, président-directeur général du Comptoir des entrepreneurs.

M. Weydert, chef de service au ministère de l'économie et des finances est rapporteur de la commission.

Une limite et un risque

(Suite de la première page.)

— Elle implique aussi un développement des inégalités du fait que les revenus des entreprises, petites ou grandes, augmentent plus vite que ceux des salariés. Tel a été le cas en France depuis cinq ans.

Cette situation, les Français l'acceptent mal. Ils réagissent de plusieurs façons :

— Ils cherchent à bénéficier immédiatement et totalement des bienfaits de la croissance. Ainsi, l'expérience des deux dernières années le démontre ; les salariés veulent obtenir, et obtiennent, un accroissement réel de leur pouvoir d'achat correspondant au taux de croissance du P.N.B. Position insoutenable si l'on veut préserver l'avenir du progrès.

— Ils cherchent même à anticiper sur les résultats de la croissance, en s'endettant dès qu'ils le peuvent pour acheter à crédit. L'un des faits les plus marquants des cinq dernières années a été l'augmentation massive des prêts aux particuliers.

Enfin, ils n'hésitent pas à se livrer à des explosions sociales, lorsqu'on veut leur imposer des sacrifices qu'ils jugent excessifs. Telle est bien l'une des explications de mai 1968. Entre les exigences de la croissance et celles des Français, l'inflation est là — tel Maître Jacques — qui permet, en apparence, de donner satisfaction à tout le monde et, en réalité, de reprendre le trop-perçu. Mais au hasard des inégalités les plus choquantes.

Cette analyse, le gouvernement l'a faite — à l'évidence — et en a tiré les conséquences en prenant toute une série de mesures destinées à freiner brutalement et immédiatement les investissements des entreprises, plus doucement et à terme plus éloigné la consommation des particuliers.

Le freinage des investissements doit permettre de réduire les importations, dont la croissance spectaculaire depuis le début de l'année repose en partie sur les biens d'équipement. Il doit permettre aussi d'affaiblir l'effet de surchauffe, bien connu depuis Keynes, qu'engendrent des investissements abondants dans une économie en plein emploi.

Le freinage de la consommation devrait intervenir, par voie de conséquence. Les chefs d'entreprises dont les profits ou la trésorerie seront amputés substantiellement seront contraints de modérer les augmentations de salaires que tente de leur arracher leur personnel. Dans le même temps, la lutte engagée contre la fraude fiscale, l'élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu, une taxation plus ferme des différentes formes d'enrichissement, devraient réduire à la fois la consommation des particuliers et les inégalités.

Cette politique, dont la technique s'apparente à l'effet de bande du jeu de billard, se heurte à une portée limitée ; en outre, elle présente un risque. La limite réside dans le caractère indirect et à retardement de l'action qu'elle exerce sur la consommation. Dans l'immédiat, alors qu'il aurait fallu obtenir une réduction globale du niveau de vie des Français, la ponction opérée sur la consommation ne dépasse pas sensiblement le pouvoir d'achat supplémentaire qui va être distribué — et consommé, — car il est donné à des catégories de Français qui en ont un besoin urgent pour vivre. Rien ne viendra donc peser sur les prix. Peut-ont, dans ces conditions, espérer une modération des salaires si les prix continuent à monter ?

Le risque naît de la brutalité des efforts imposés aux entreprises. Nombre d'entre elles ne vont-elles pas disparaître du fait de la crise de liquidités qui va sévir ? Même si elles le supportent, ne vont-elles pas perdre leur capacité d'affronter leurs concurrents étrangers, au moment où l'économie allemande, éperonnée par des réévaluations en cascade du mark, s'apprête à faire un nouveau bond en avant, n'allons-nous pas accentuer notre retard en interrompant trop brutalement l'effort d'industrialisation engagé par Georges Pompidou ? Bref, en frappant durement les entreprises pour laisser la grande majorité des Français vivre comme avant, ne prend-on pas le risque de sacrifier l'avenir au présent ?

Ces questions, que l'on entend poser par les milieux économiques, appellent si évidemment une réponse qu'il faudra, plus ou moins vite mais à coup sûr, apporter à la politique gouvernementale à la fois un infléchissement et un approfondissement.

L'infléchissement portera d'abord sur les objectifs : on ne pourra maintenir trop logtemps une telle pression sur les entreprises ···. Notre situation économique ne peut être assimilée à celle de l'Allemagne, qui, malgré la réévaluation, voit s'accumuler les excédents d'exploitation, et qui peut, sans craindre l'avenir, freiner les investissements que réalisent massivement les entreprises. Il faudra, en revanche, renforcer l'effort pour restreindre la consommation intérieure. S'il est vrai que l'inflation française est due à un excès d'investissements, elle résulte aussi d'un excès de concommation. Maîtriser l'une et l'autre, sans affaiblir dangereusement, tel doit être le fruit de l'habile dosage qu'il appartient au gouvernement d'établir.

Infléchissement et approfondissement

L'infléchissement portera surtout sur les moyens, en les diversifiant. On ne peut appliquer trop longtemps des restrictions rigoureuses de crédit, parce qu'elles épargnent davantage les grandes entreprises que les petites, dont elles détruisent peu à peu le tissu. Position politiquement intenable ! Aussi, l'accent devra être mis sur d'autres procédures. Peut-être renforcer encore l'action budgétaire en neutralisant davantage les plus-values fiscales nées de l'inflation. Essayer d'affiner la politique des prix — sans y voir une arme absolue — en faisant évoluer les prix non pas en fonction des demandes des industriels, mais de critères automatiques (productivité, hausse raisonnable des salaires, prise en compte d'une part de l'inflation prévisible), encourageant ainsi celles qui pratiquent l'effort. Encadrer les décisions des entreprises en matière de salaires en pénalisant par l'impôt, le crédit ou les prix, celles qui préfèrent des hausses immodérées des salaires à la baisse de leurs prix. Sans doute, l'idée lancée par le gouvernement d'une taxe conjoncturelle rejoint-elle ce triple souci ! Et, pour exercer une ponction immédiate sur la consommation, la suggestion faite pendant la campagne électorale d'émettre un emprunt ne pourrait-elle pas être reprise par le gouvernement à l'automne ? Cet ensemble de dispositions devrait permettre d'assainir la situation en attendant les effets plus durables d'une action plus profonde.

L'approfondissement s'impose, parce que l'inflation, phénomène chronique, met en cause, au-delà de la conjoncture, les comportements et les ressorts de notre économie. La maîtrise de l'inflation exige notamment la recherche d'un équilibre entre débiteurs et créanciers. Seule une meilleure rémunération de l'épargne, jointe à un renchérissement des prêts, peut arrêter durablement ce mouvement irrésistible qui entraîne entreprises et particuliers à emprunter toujours plus. Ainsi va-t-on à une distribution excessive du crédit ne reposant pas sur une épargne stabilisée.

Au niveau des entreprises, il faut réfléchir sur les moyens de rétablir la vérité des comptes et la rigueur du calcul économique, sans lesquels on investit au hasard, au gré des possibilités fiscales et non de l'utilité économique.

Enfin doivent être mis à l'étude les moyens de calmer le dynamisme fébrile et finalement artificiel de ces deux couples : innovation-produit et producteur-consommateur, dans lesquels chaque partenaire demandant toujours plus à l'autre pousse notre société — dite de consommation — parfois au bord de l'hystérie.

Face à la consommation érigée en monopole, la valeur humaine de l'épargne et du travail doit être restaurée. Sans doute est-ce là l'aspiration confuse mais vigoureuse qui s'exprime aujourd'hui dans ce qu'on appelle la qualité de la vie, et à laquelle l'économie doit répondre en se modifiant : une modification de l'économie est en effet nécessaire si l'on veut éloigner l'inflation, ce juge invisible qui efface, par ses décisions injustes, le trop perçu de la collectivité sur le travail qu'elle a fourni.

En conclusion, une dernière interrogation doit être posée. Cette modification peut-elle suffire si la réalité internationale va dans le sens contraire ? S'ajoutant aux crises monétaires passées, une crise financière menace aujourd'hui l'Occident, qui peut déboucher sur la crise économique ; tout ce qui peut être tenté à l'intérieur des nations sera vain si elle n'est pas surmontée. Aussi faut-il participer à tout ce qui peut établir la coopération mondiale sur tous les sujets de préoccupation : pétrole, matières premières, monnaies, échanges commerciaux, etc.

S'agissant enfin de la monnaie, s'il est vrai que la réévaluation est la voie royale de la lutte contre l'inflation, le retour à un système de changes fixes, mais ajustables, permettrait de provoquer, et pas seulement de constater, le retour à la santé.

• • •

Le gouvernement a pris la mesure du problème qui se pose à notre pays. Il a pris les orientations qui s'imposent. Il lui re·· à continuer, c'est-à-dire à faire fructifier l'héritage de progrès économique qu'il a reçu, tout en restant fidèle à la volonté affirmée dès maintenant par ses actes de le répartir plus harmonieusement et plus justement entre les Français.

ALBIN CHALANDON.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● LES SALARIES AGRICOLES bénéficient du régime d'assurance-chômage. — Aux termes d'une convention ratifiée le 2 juillet par les dirigeants patronaux et les représentants syndicaux des salariés agricoles, ceux-ci sont désormais couverts par le régime d'assurance-chômage de l'UNEDIC. Le taux de cotisation est fixé à 0,80 % du salaire, dont 0,16 % à la charge du salarié et 0,64 % à la charge de l'employeur. La garantie entre en vigueur à compter du 1^er juillet et couvrira 750 000 personnes environ. Restent exclus du régime les salariés occasionnels ou saisonniers, les forestiers et les employés des artisans ruraux. *(A.F.P.)*.

Conflits et revendications

● A PROPOS DE LA GREVE AUX CHEQUES POSTAUX, le secrétariat d'Etat aux P.T.T. a déclaré mardi 2 juillet que les retards constatés dans l'écoulement du trafic « *aggravés par un arrêt de travail du personnel* » correspondent, pour l'ensemble des centres de chèques postaux de Paris, « *à une demi-journée de trafic* ».

Selon le secrétariat d'Etat, ces retards, qui concernent « *essentiellement un centre sur les sept que compte Paris* » et « *atteignent dans cet établissement quatre jours* », sont sont « *en voie d'être résorbés* ». Le secrétariat d'Etat dément que 50 % des emplois aient été supprimés à « Paris-chèques », le chiffre des réductions dues à l'automatisation étant de « *deux cent cinquante sur un effectif de douze mille agents* ».

Industrie

● L'ALGERIE vient de commander à Peugeot onze mille huit cents véhicules, qui viennent s'ajouter au marché de sept mille quatre cent cinquante véhicules déjà conclu avec ce pays en mars dernier. Au total, Peugeot livrera en 1974 à la société nationale algérienne SONACOME dix-neuf mille deux cent cinquante véhicules, pour l'essentiel des modèles 204, 504 et des camionnettes. — *(A.F.P.)*

● LES CONSTRUCTEURS D'AUTOMOBILES AMERICAINS prévoient un redressement de leur production au cours du troisième trimestre 1974, annonce la revue *World's Automotive Report*. Après une baisse de la production de 29 % au premier semestre par rapport à l'an passé, les constructeurs envisagent de ne réduire leur production que de 2 % au troisième trimestre par rapport au troisième trimestre 1973. — *(A.F.P.)*

● GENERAL ELECTRIC livrera à la Jordanie cinq locomotives Diesel d'une puissance de 1 200 ch chacune, et d'un coût global de 3,88 millions de dollars (19 millions de francs) au second semestre de 1975. — *(A.F.P.)*

Monnaie

● LES RESERVES MONETAIRES DE LA GRANDE-BRETAGNE ont diminué de 209 millions de dollars en juin, tombant à 6 711 millions de dollars. En mai, elles avaient baissé de 36 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

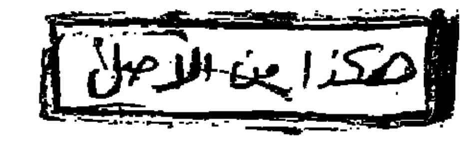

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

M. Lauga dénonce « la carence des instances européennes »

La colère des paysans gronde un peu partout en France. Le président des Jeunes Agriculteurs, M. Lauga, vient « *de mettre en garde les pouvoirs publics sur les suites possibles de la crise dans le secteur des fruits, du vin et des viandes* ». M. Lauga dénonce, notamment, « *la carence des instances européennes dans la gestion des marchés* ». Les milieux professionnels pensent, en effet, que le collège bruxellois joue la politique du pire, car ils estiment que les décisions arrivent à contretemps. Pendant cette période, la situation reste confuse sur les marchés :

● *FRUITS.* — La fermeture des frontières aux importations de pêches espagnoles, depuis lundi dernier, n'a pas empêché la chute des cours. Le prix de retrait est atteint pour les catégories courantes (environ 0,70 F le kilo), alors que les plus beaux fruits se négocient à 1,30 F.

● VIANDE. — Un échantillon de 2 500 tonnes de viande bovine vient de partir pour l'U.R.S.S. avant que ne soit conclu avec ce pays un marché qui devrait se monter, au niveau communautaire, à 50 000 tonnes. La Commission de BMuxelles a précisé qu'elle ne négociait pas cette vente et qu'elle ne prévoyait aucune subvention spéciale. La perte réalisée sur cette transaction (4,50 F par kilo environ) sera donc vraisemblablement à la charge des gouvernements.

● VIN. — Les promesses faites par M. Bonnet aux dirigeants des associations vinicoles (distillation d'un contingent important de vin et prime de relogement pour la récolte en chais) ont, semble-t-il, désarmé, pour un temps au moins, les revendications des vignerons.

Billet

La manifestation des éleveurs à Steenworde

« UN TOUR DE COCHON »

De notre correspondant

Lille. — « Un tour de cochon : 1973, 5,10 F ; 1974, 4 F. » *Un manifestant brandit une pancarte en forme de cochonnet rose sur laquelle figure cette inscription. Elle dit le pourquoi de ce rassemblement de quelque trois à quatre mille producteurs de porcs à Steenworde, gros bourg rural tout près de la frontière franco-belge, au cœur de la Flandre. Ils sont venus en autocars du Morbihan, de la Côte-d'Or, des Charentes, de l'Yonne, de l'Ain, de l'Allier et de bien d'autres départements, à l'appel de la Fédération nationale porcine, pour clamer leur mécontentement à la suite de la chute des cours qui les conduira « tout droit à la faillite ».*

Juchés sur une remorque, les orateurs expliquent ce qui a provoqué la colère des producteurs. Et cela est répété sur des dizaines de pancartes en des formules plus ou moins imagées comme celle-ci : « Ministres, au prix du cochon, vous ne valez pas cher ! »

La Ligue protectrice des animaux a porté plainte pour une patte de cochon cassée lors d'une opération de commando contre les importations : « Nous irons fièrement au tribunal pour une affaire pareille. Que faites-vous donc de l'angoisse des agriculteurs ? »

Le ton est donné. M. Bernard Thareau, président de la Fédération nationale porcine (F.N.P.), expose le « dossier » : « En cinq mois, 15 000 tonnes de carcasses ont passé la frontière, quatre cent soixante-dix mille porcs en quatre mois. Dans le même temps, les prix de vente ont baissé de 30 % sans que le consommateur puisse s'en rendre compte. Nous ne pouvons plus continuer à travailler à perte, alors que le marché est aux mains de spéculateurs. »

Pendant le meeting, les autorités régionales sont restées en liaison avec le ministère de l'agriculture, mais les nouvelles qui arrivent de Paris tombent dans l'indifférence et soulèvent même quelques protestations. En tout cas, les manifestants ne souhaitent pas s'en tenir à une simple réunion : « On ne va pas passer deux nuits en autocar pour écouter des discours ! »

Le président de la Fédération départementale des exploitants, M. Dransart, tente de calmer l'auditoire : « Je n'accepte pas que l'on vienne dans mon département pour faire le b... *(Vives protestations.)* J'ai autre chose à vous proposer, *ajoute-t-il.* Nous irons à la frontière et nous abattrons des arbres. » *On l'applaudit.*

Le cortège se dirige vers Poperingue. Chemin faisant, trois beaux ormes tombent en travers de la route, sciés méthodiquement par les tronçonneuses apportées à cet effet. Quelques bottes de paille sont enflammées... On dirait une procession sacrifiant à un rite. Après quelques échanges peu amènes avec les douaniers belges, les manifestants font demi-tour. La manifestation officielle est terminée.

Mais quelques centaines de producteurs tiennent à tout prix à barrer l'autoroute Lille-Dunkerque. A hauteur de l'échangeur de Steenworde, ils descendent sur la chaussée, démontent des panneaux de signalisation, arrachent des glissières centrales et malmènent des poteaux téléphoniques. Une quarantaine de véhicules sont pris au piège. Les forces de l'ordre interviennent. Des pourparlers s'engagent avec les manifestants, à qui un délai d'une heure est accordé. Après quelques hésitations, ils abandonnent peu à peu le terrain. L'autoroute est dégagée à 17 heures. Reste à réparer les dégâts.

Manifestation de quelques excités ? Peut-être. Il reste que la motion votée au meeting a la forme d'une menace : « Les producteurs (...) mettent en garde tous ceux qui sont responsables de la situation actuelle contre les conséquences de la colère des paysans : ils se déclarent prêts à toute manifestation qui aura pour but de rétablir une justice pour laquelle ils sont décidés à combattre et à obtenir un revenu garanti de leur travail. »

GEORGES SUEUR.

ÉNERGIE

Vers une épreuve de force entre le gouvernement français et les compagnies pétrolières ?

Va-t-on vers une épreuve de force entre le gouvernement et les compagnies pétrolières ? Ces dernières développent depuis plusieurs semaines une campagne de plus en plus pressante pour obtenir des autorités un nouveau relèvement des tarifs pétroliers. Leur argument peut être résumé ainsi : leurs activités sur le territoire français leur font perdre de l'argent.

Du côté du gouvernement on fait la sourde oreille. Le fuel industriel a déjà été augmenté le 15 juin dernier de 10 %, et le fuel domestique de 6 % en moyenne. Et l'on estime que pour le moment ces hausses devraient suffire à calmer l'inquiétude des nombreux pétroliers.

Sans doute la délégation générale à l'énergie a-t-elle pratiquement épousé la thèse des compagnies. De même dans son rapport sur l'énergie au Conseil économique et social M. Pagès s'est très clairement prononcé en faveur de la vérité des prix, en matière pétrolière notamment (*le Monde* du 3 juillet). Mais même au ministère de l'industrie on traîne des pieds, puisqu'on n'a pas encore saisi officiellement le ministère de l'économie et des finances du dossier. Quant aux fonctionnaires de la Rue de Rivoli, ils ne paraissent pas convaincus du « drame » que vivent les compagnies. Et, de toute façon ils ont les yeux rivés sur l'indice des prix.

Sans doute si l'on plaçait sur un plan strictement économique, on ne pourrait qu'admettre que la cohérence du marché exigerait que, comme l'écrivait M. Pagès, on cesse de subventionner la consommation de produits pétroliers par des prix trop bas, surtout à un moment où on cherche à économiser l'énergie.

Mais dans la conjoncture actuelle il s'agit pour le gouvernement de lutter contre la hausse des prix par tous les moyens, même irrationnels. Dès lors, tout dépend du rapport des forces qui existe entre les autorités et les grandes compagnies. Ces dernières iront-elles jusqu'à cesser d'approvisionner le marché français, comme elles l'ont fait en Belgique ? Se retireront-elles finalement, comme certains l'ont fait en Italie ? Mais peut-on faire « ça » à la France de M. Giscard d'Estaing ?

Apparemment du côté des pouvoirs publics, on ne le craint pas : la tactique pourrait être décrite par cette formule : « *Messieurs les pétroliers, tirez les premiers.* » D'ailleurs, pourrait-on ajouter, les grandes compagnies ont fait des bénéfices considérables ces derniers temps, et si la France est pour leurs filiales une « zone de bon profit » ne peuvent-elles se rattraper ailleurs ? Sans doute la compagnie nationale Elf perd de l'argent. Mais, répond-on, c'est un cas particulier qui demande des solutions particulières.

Cependant, si le gouvernement se refuse à utiliser l'arme des prix pour obliger les Français à économiser l'énergie, il faudra bien s'il veut atteindre cet objectif qu'il prenne des mesures autoritaires. Et qu'il les prenne rapidement. Déjà la perspective d'un rationnement en automne a incité les utilisateurs de fuel domestique et les revendeurs, en plein mois de juin, à doubler, dit-on, leurs commandes. Aussi en attendant la mise en place du plan d'automne (voir d'autre part la déclaration de M. d'Ornano), des « mesures intérimaires » vont être prises incessamment, par arrêté interministériel, pour que cesse ce stockage de précaution qui, l'an dernier, avait désorganisé le marché : les raffineurs titulaires d'autorisations spéciales ne pourront livrer que des quantités égales à celles de l'an dernier à pareille époque, et les revendeurs seulement 95 %.

Le fuel domestique représent 41 % environ de la consommation française d'hydrocarbures, et si la crise pétrolière n'a pas trop fait sentir ses effets, cette année, c'est grâce à l'exceptionnelle clémence de l'hiver. En sera-t-il de même l'an prochain ?

PHILIPPE SIMONNOT.

● LA BANQUE HERSTATT-LUXEMBOURG, filiale de la banque allemande mise en liquidation la semaine dernière, a dû cesser toute activité après que le commissaire au contrôle des banques luxembourgeois lui eut retiré le 29 juin sa licence. — *(A.F.P.)*

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	13 1/4	14 1/4	7 1/4	8 1/4	6 3/4	7 3/4
1 mois	13 1/2	14	8 7/8	9 3/8	11 1/2	12
3 mois	13 1/2	14	9 1/2	10	12 1/8	12 5/8
6 mois	13 1/2	14	10 1/4	10 3/4	12 1/4	12 3/4

LE RATIONNEMENT DU FUEL se fera au niveau du consommateur

précise M. d'Ornano

La commission sénatoriale des finances s'est réunie le 2 juillet pour entendre M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, sur les problèmes concernant l'approvisionnement de l'industrie française en énergie et en matières premières.

Le ministre, qui était accompagné de M. Blancard, délégué général à l'énergie, a tout d'abord évoqué les problèmes liés au niveau de la consommation d'énergie. Il a précisé que les importations de pétrole de l'ensemble U.S.A.-Europe-Japon, qui devaient dépasser 2 milliards de tonnes en 1985, pourraient être ramenées à 800 millions de tonnes si un effort d'économie était entrepris et si des ressources de substitution étaient développées.

S'agissant de la France, il semble possible de limiter nos besoins à 130 millions de tonnes de pétrole en 1985, ce qui correspond à un maintien de la consommation au niveau atteint en 1972. Le chauffage absorbe plus du tiers de nos besoins en énergie, et il est nécessaire d'instituer un rationnement du fuel domestique sans « tickets » pour l'utilisateur.

M. d'Ornano a fourni à ce sujet les précisions suivantes :

— Le rationnement du fuel domestique se fera au niveau du consommateur et non pas du revendeur, pour éviter des risques d'injustices ;

— Un groupe de travail précisera les détails pratiques du plan de rationnement. Dès à présent, une mesure conservatoire a été prise par l'obligation faite aux revendeurs de tenir à jour la liste de leurs clients. Les services du ministre mettent au point un questionnaire qui sera envoyé aux huit millions de consommateurs de fuel domestique portant notamment sur la quantité achetée l'an dernier avec le nom du fournisseur ;

— Ces renseignements permettront d'établir une sorte de « carte de crédit » afin d'attribuer une certaine quantité de fuel à chaque consommateur. Ce système souple permettra d'associer les revendeurs à l'effort entrepris et de moduler les quantités maximales en fonction de la situation climatique.

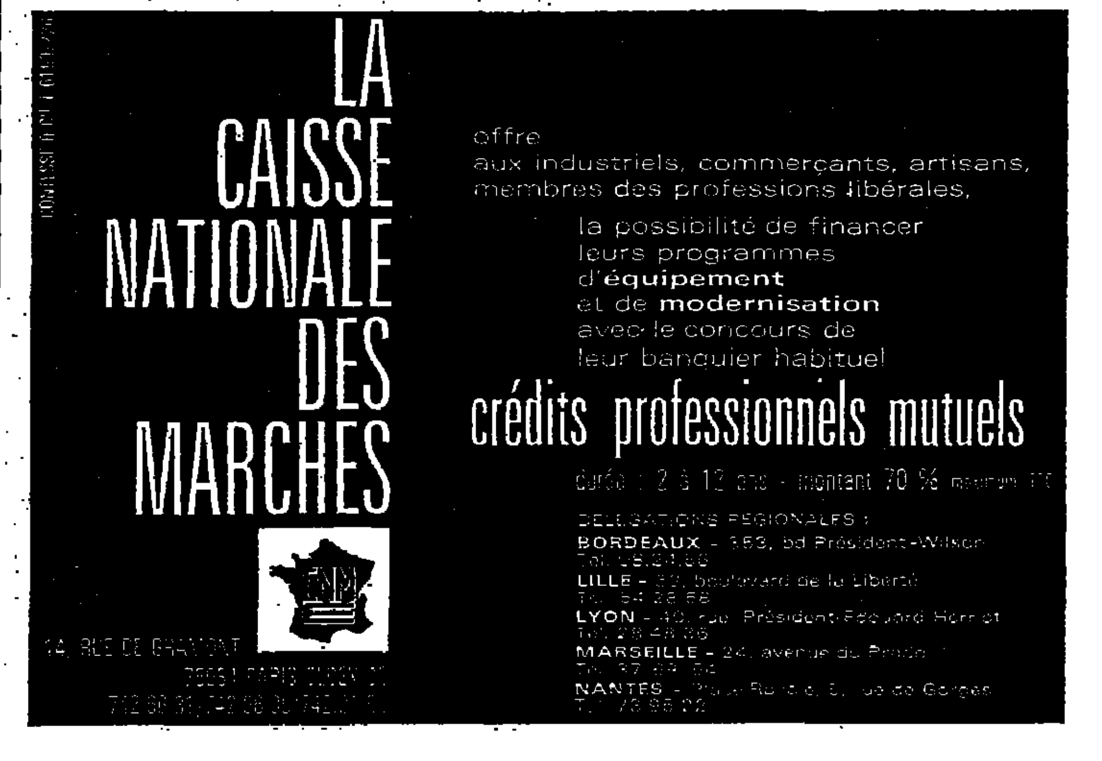

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'AVENIR DE

Un rapport

que le budget de l'Ét

La planification est-elle condam
Différentes informations publiées
font état de menaces qui pèse
Commissariat au plan et sur ses
sont alimentées par la convergen
nombre de faits. D'abord l'arrivée
MM. Giscard d'Estaing et Chirac.
pas pour favorables à la rue
Ensuite, par la nécessité de réform
de la planification pour les rend
tieuses, mais plus efficaces. Enfin,
budgétaires vont probablement êt
des centres de recherches en scie
rattachés au Plan.

Ces divers éléments ont été ama
hâtivement et ont donné lieu à des
sur le thème « On liquide ». Il f
naître que l'incertitude qui pèse
remplaçant de M. Montjoie. l'actu
au Plan, dont le départ est certai
mois, n'arrange pas les choses.
commence à se préparer le VIIe
nistration de la rue de Martignac
s'irrite de la lenteur mise pour dés
d'équipe.

Le Conseil économique a examin
mercredi 3 juillet un rapport « sur

ent difficile pour
n pétrole depuis
nce des échanges
estimations offi-
ds de francs que
pétrole s'est réper-
le et des produits
urs de l'industrie
paux de la hausse
atières premières
st ou de fait de
de la vie étant
ont habitués à des
s bouleversant les
s syndicats, puis-
t, demandent —
le maintien du
t afin de se pré-
es prix.
tte situation et
salaires et des
encouragées et
en commençant
La circulation
encore un peu
conscience de la
: du coût de la
A. ne pourrait-il

DANS

a ...ments de la hausse
...coût de la ...avant ...diminue. Les partis politiques trouvent un alimen... facile à leur propagande.

Comme il serait souhaitable que des voix officielles au plus haut niveau expliquent à tous que le maintien du pouvoir d'achat en 1974 et en 1975 au niveau auquel il est parvenu serait déjà un succès considérable, mais que son accroissement au rythme antérieur est actuellement hors de question. Les Français sont parfaitement capables d'entendre la vérité et de comprendre la réalité des choses pourvu qu'on leur explique la situation avec objectivité.

3) Ce maintien du pouvoir d'achat ne devrait pas exclure, bien au contraire, les mesures sociales en faveur des catégories qui souffrent particulièrement de l'inflation : smicards, personnes âgées, familles, handicapés.

Que faut-il penser des mesures qui viennent d'être proposées par le gouvernement ?

Il faut malheureusement constater qu'elles sont accablantes pour les entreprises :

— hausse de 18 % de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, dans l'intention annoncée de réduire les investissements ;

— réduction des possibilités d'amortissements, alors que, du fait de la non-réévaluation des bilans, il sont déjà insuffisants ;

— taxe conjoncturelle contre l'inflation, dont la portée n'est pas encore connue, mais qui est une nouvelle menace pesant sur les entreprises ;

— encadrement plus rigoureux du crédit, ce qui signifie des difficultés de trésorerie dans les entreprises ;

— taux d'intérêts exorbitants, hors de proportion avec le risque couru quand il s'agit de crédits gagés comme les warrants et gonflant les coûts d'investissement quand il s'agit de moyens à long terme.

Le modèle allemand, qui semble avoir servi d'exemple à nos dirigeants, n'est guère applicable à la France. L'Allemagne a toujours pratiqué une politique favorisant l'industrie. La prospérité de ses entreprises est éclatante, ce qui a permis une politique sociale avancée. Les entreprises allemandes n'ont jamais eu à subir le contrôle ou le blocage des prix.

D'autre part, les syndicats ouvriers allemands dont l'action est très efficace quand on voit le niveau de vie de leurs adhérents, n'ont jamais cherché à mettre en péril les entreprises, ni à renverser le système économique.

La France, sauf exception dans des domaines bien déterminés, n'a jamais eu de politique industrielle. La puissance des États modernes étant fonction de leur capacité industrielle, il semblerait normal qu'un représentant qualifié de l'industrie siège dans les conseils du gouvernement au plus haut niveau, là où se prennent les décisions.

Nous ne voyons pas comment les mesures envisagées pourront modérer les demandes de syndicats ouvertement politisés.

RAFFINERIES BOUCHON & PAJOT

été décidé la mise en distribution d'un dividende de 7,20 F qui, majoré de l'impôt déjà payé au Trésor : 3,60 F, constitue un revenu global de 10,80 F par action, contre 10,35 F l'année dernière ;

— aux actions nouvelles créées au cours de l'exercice jouissance du 1er septembre 1973, à la suite de la fusion avec l'Union sucrière de l'Aisne, il a été décidé la mise en distribution d'un dividende de 4,20 F auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor de 2,10 F pour constituer un revenu global de 6,30 F.

Bouchon, dans l'allocution qu'il a prononcée, a présenté quelques ...els sur la situation économique générale et celle des branches

Le plan proposé compte sur le resserrement des trésoreries pour que les chefs d'entreprise repoussent les demandes d'augmentation excessive du pouvoir d'achat. Une détérioration du climat social est à craindre.

Il y a plus grave : les entreprises disposeront de moins de ressources pour investir, ce qui compromet leur avenir et réduit les possibilités d'exportation.

L'industrie sucrière, qui connaît les difficultés des autres branches : coût plus élevé de l'énergie, lourds frais financiers, exigences salariales, subit, de plus, la contrainte du Service des prix. Le prix du sucre au consommateur est toujours taxé à un niveau insuffisant et la raffinerie, depuis des années, en fait l'expérience.

En regard de ces facteurs défavorables, dus à des circonstances extérieures à la profession, il faut heureusement constater que les chances économiques de la sucrerie française ont rarement été aussi bonnes. Le marché du sucre en Europe est en expansion et la consommation par tête a augmenté en France et en Italie. La consommation totale de l'Italie est passée de 1 300 000 tonnes en 1968 à 1 650 000 tonnes en 1973, alors que la production ne cesse d'y décroître pour des raisons tenant à la situation foncière et à la concurrence des autres cultures.

La France se révèle comme le pays de la Communauté des Dix le plus apte à la culture betteravière, les rendements sucre par hectare étant supérieurs à ceux de nos voisins.

La France peut produire plus — on parle de 3 500 000 tonnes, de 4 000 000 de tonnes et même davantage — et exporter, non seulement vers l'Italie ou le Royaume-Uni, mais à destination des pays importateurs du monde entier.

Ainsi qu'on le sait maintenant, les stocks mondiaux de sucre sont en régression, ce qui a pour conséquence le maintien de prix très élevés sur le marché mondial. La situation peut encore s'aggraver avec l'accroissement de la population dans le monde. Les autorités de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) reconnaissent ces risques de pénurie, mais il ne semble pas qu'à Bruxelles on en tienne compte et qu'on soit disposé à encourager l'industrie sucrière européenne.

Malgré les difficultés du temps présent, il faut donc espérer que l'évidence, la vérité, le bon sens finiront par triomphes, que les yeux et des oreilles des théoriciens s'ouvriront devant les réalités et que l'industrie sucrière française — dont G.S. est une des principales sociétés — pourra poursuivre son activité pour le plus grand bien des consommateurs.

Quelques mots encore des autres sociétés dans lesquelles nous avons des intérêts :

La société des Raffineries de sucre de Saint-Louis, actionnaire important comme nous-même de Générale sucrière, continue par ailleurs à gérer au mieux ses participations africaines. L'expérience de ses dirigeants, la confiance qu'ils ont su inspirer aux milieux africains et malgaches, l'étendue des réalisations industrielles, facilitent les contacts avec les gouvernements africains.

L'exploitation de la papeterie de Lacourtensourt est en sérieuse amélioration.

Je n'ai rien à ajouter au rapport du conseil concernant la société Pien et Glasson, qui poursuit sa progression.

Quant à G.V.S., l'année 1973 a encore donné des résultats défavorables. On s'aperçoit que, dans les domaines commercial et administratif, la reconstruction de la société était à accomplir en totalité. Le travail est en cours mais il est lent. La ténacité et la compétence des responsables de G.V.S. en feront — c'est certain — une entreprise viable, mais le fonds de roulement est à reconstituer. Des plans sont actuellement établis dans ce sens, mais ils ne sont pas facilités par la rareté du crédit et la cherté de l'argent. »

L'assemblée extraordinaire qui a suivi l'assemblée ordinaire a décidé d'accroître les fonds propres de la société de 5 500 000 F par l'émission de 25 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 50 F chacune à souscrire en numéraire au prix de 220 F l'une.

La totalité de l'augmentation de capital a été souscrite par deux actionnaires, les autres ayant renoncé à exercer leur droit préférentiel de souscription.

Les actions nouvelles ont été créées jouissance du 1er juillet 1974.

Après cette opération, le capital social se trouve fixé à la somme de 39 537 100 F, divisé en 790 742 actions de 50 F chacune, entièrement libérées.

Les fonds recueillis par cette augmentation de capital seront utilisés à souscrire de nouvelles actions de Générale sucrière et contribueront ainsi au financement du programme de développement de cette société.

S.A. FINANCIÈRE ÉTERNIT

L'assemblée générale ordinaire, tenue le 20 juin 1974 sous la présidence de M. Guillaume Cuvelier, a approuvé les comptes de l'exercice 1973 et les résolutions proposées par le conseil.

Elle a notamment ratifié la nomination de M. Jean-Marie Emsens comme administrateur, en remplacement de M. Jacques Emsens.

Après amortissements, provisions et impôts, le bénéfice net s'est établi à 9 millions 940 221,92 F. Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée a décidé de porter en réserve la totalité des plus-values à long terme, soit 3 millions 663 097,73 F.

Un dividende de 12 F, y compris l'impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal), soit net : 8 F, sera mis en paiement à compter du 8 juillet 1974.

Dans son rapport, le conseil indique que les recettes du compte d'exploitation s'élèvent à 12 millions 167 000 F. Il souligne par ailleurs que le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est établi à 383 millions 169 802 F, soit une augmentation de 16,5 % par rapport à celui de l'exercice 1972.

Le président mentionne à cet égard que, malgré des conditions difficiles, l'activité générale en progression a été due à une gestion très rigoureuse dans chacune des firmes, ainsi qu'aux investissements qui ont été effectués notamment en 1971 et en 1972.

A fin avril 1974, les chiffres d'affaires des principales sociétés du groupe connaissent une très forte progression : +40 % pour les secteurs Amiante-Ciment et Revêtements sols et murs, par rapport à la même époque de l'année précédente. Les autres branches d'activité du groupe ont également progressé d'une façon très favorable.

Bien que l'activité du premier semestre semble donc devoir être en forte hausse, il faut se garder d'en tirer des conclusions trop hâtives en ce qui concerne les résultats globaux de l'exercice.

TRINDEL

L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1973.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 400,3 millions de francs et la marge brute d'autofinancement ressort à 9,3 millions de francs contre 7 millions de francs en 1972, dégageant un bénéfice net de 2,9 millions de francs.

L'assemblée a fixé le revenu global par action à 13,65 francs comprenant un dividende net de 9,10 francs, mis en paiement le 16 septembre 1974 en échange du coupon n° 53, et un impôt déjà versé au Trésor de 4,55 francs (avoir fiscal).

Le conseil d'administration qui s'est réuni ensuite a renouvelé le mandat du président-directeur général, Paul Grossin.

Une assemblée extraordinaire, tenue le même jour, a adopté diverses modifications statutaires.

MOTOBÉCANE

L'assemblée générale qui s'est tenue le 21 juin 1974 a approuvé les comptes de l'exercice 1973, qui traduisent une forte progression du chiffre d'affaires et des résultats de la société.

En 1973, le chiffre d'affaires toutes taxes comprises s'est élevé à 700 millions de francs, en progression de 16,7 % sur l'exercice précédant, tandis que le bénéfice net ressortait à 8,98 millions de francs, dont 1 322 000 F de plus-values nettes à long terme, marquant un très important progrès sur celui de 1972, qui avait été de 5,07 millions de francs.

Commentant ces résultats, le président-directeur général, M. J.-C. Noblet, a souligné qu'ils reflétaient la continuité du développement de Motobécane, dont l'expérience régulière dans les cinq dernières années, tant en France qu'à l'étranger, s'est traduite par une augmentation annuelle de 15 % de son chiffre d'affaires avec une production, en 1973, de 652 000 mobylettes et de 598 000 bicyclettes.

La société a ainsi confirmé sa position de leader mondial sur le marché des cyclomoteurs et de leader national de la production française.

Par ses capacités d'innovation, par son avance technologique en maints domaines, par son outil industriel, Motobécane est apte à franchir une nouvelle étape qui doit, dans les trois premières années, la conduire à porter sa production à 1 000 000 de cyclomoteurs et 800 000 bicyclettes pour répondre à une demande qui s'accroît et va continuer à s'accroître rapidement.

Pour ce faire, la société a établi un plan d'investissements sur trois ans de l'ordre de 90 millions de francs, dont 30 millions de francs sont assurés par l'émission d'obligations convertibles actuellement en cours.

L'assemblée a fixé le dividende net à 4,20 F, ce qui constitue avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,10 F un revenu global de 6,30 F, contre 6 F au titre de l'exercice 1972.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 30 septembre 1974 contre remise du coupon n° 42.

LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

Les actionnaires, réunis en assemblée ordinaire le 21 juin 1974, sous la présidence de M. Jules Armand, président-directeur général, ont approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Dans son rapport, le conseil d'administration précise que l'activité des entrepôts a augmenté, en 1973, de 9,56 % (3 636 255 m3/t contre 3 319 053), pourcentage assez voisin de celui enregistré pour le développement de la demande sur le marché intérieur français.

Le chiffre d'affaires (hors T.V.A.) s'est élevé à 16 946 000 F contre 15 207 000 F en 1972, en progression de 11,40 %. Les charges ont diminué légèrement en raison des économies réalisées dans différents domaines.

Après dotation aux amortissements industriels (3 825 241 F), à la provision pour renouvellement des installations, du domaine concédé (1 million 580 000 F) et pour amortissement financier (715 000 F), le bénéfice net atteint, compte tenu de divers ajustements, 230 281 F (contre 27 002 F en 1973).

L'assemblée a voté le prélèvement d'un montant de 440 100 F sur la provision pour amortissement financier, chacune des 97 800 actions composant le capital social devant recevoir, à titre d'amortissement du capital et en franchise totale d'impôts, une somme de 4,50 F (contre 3,50 F en 1973).

Cette distribution s'effectuera contre le coupon n° 5, à partir du 8 juillet, à tous les guichets de la banque Worms.

Dans son allocution, le président a donné quelques précisions sur le déroulement de l'exercice 1974, à propos duquel on constate, à fin mai, une diminution des enlèvements de 12 % par rapport aux sorties des cinq premiers mois de l'année 1973. Ce pourcentage est, semble-t-il, plutôt inférieur à celui constaté au niveau national.

La diminution du chiffre d'affaires résultant de cette régression atteint 8 %.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Paul Mallet.

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT D'ACTIONS NIVÉA

AVIS AUX ACTIONNAIRES

La Chambre syndicale des agents de change a fait connaître qu'elle a été saisie par la Banque de la société financière et la Banque nationale de Paris, agissant pour le compte de Beiersdorf A.G., d'une offre d'achat adressée publiquement aux actionnaires de Nivéa, société anonyme au capital de 5 000 000 de F divisé en 100 000 actions de 50 F nominal inscrites à la Cote officielle et négociées en Bourse de Paris et dont 19,4 % sont actuellement détenues par Beiersdorf A.G. Par cette offre, la Banque de la société financière européenne et la Banque nationale de Paris se sont engagées irrévocablement à acquérir pour le compte de leur mandant la totalité des actions qui leur seront présentées au prix de 425 F par titre. Cette offre d'achat est valable jusqu'au 19 août 1974.

La société Gespar, dont le siège social est à Bâle (Suisse), a fait connaître à la Banque de la société financière européenne qu'elle présentera à l'offre les 24 904 actions de la société Nivéa, représentant 24,9 % du capital, qu'elle détient.

Un avis fixant les modalités de l'opération a été publié au Bulletin de la Cote officielle du 28 juin 1974.

Les actionnaires qui souhaiteraient offrir leurs actions au prix proposé sont priés de remettre à leur banquier ou à leur agent de change habituel un engagement de vente suivant le modèle tenu à la disposition des intéressés et de faire déposer leurs actions par leur intermédiaire auprès de la Chambre syndicale des agents de change de Paris, au plus tard le 19 août 1974.

La négociation des actions se fera conformément à la loi par l'intermédiaire des agents de change près la Bourse de Paris, les impôts et courtages seront pris en charge par la Banque de la société financière européenne et la Banque nationale de Paris, ainsi que les frais de port et d'assurance qui pourraient être exposés pour l'envoi des titres au porteur.

Le 29 août 1974, la Chambre syndicale publiera un avis à la Cote officielle pour informer le public des résultats de l'offre d'achat.

Une note d'information faisant connaître les motifs de cette offre publique d'achat sera mise à la disposition des actionnaires de la société Nivéa, après obtention du visa de la Commission des opérations de Bourse.

CIE DES SABLIÈRES DE LA SEINE

L'assemblée générale ordinaire réunie le 28 juin 1974 sous la présidence de M. Pierre Piketty, président du conseil de surveillance, a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Le bénéfice net de la C.S.S. s'élève à 3 351 000 F contre 6 048 000 F l'année dernière pour un chiffre d'affaires hors taxes de 109 417 000 F contre 108 014 000 F.

Au niveau du groupe, le bénéfice net atteint 3 189 000 F contre 5 760 000 F pour un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 237 103 000 F contre 207 346 000 F. On estime à plus de 11 millions de francs la réduction du chiffre d'affaires résultant de la paralysie des voies navigables par les artisans bateliers et de la grève des cimenteries.

Le cash flow net du groupe atteint 27 170 000 F, soit une progression de 13,6 %.

Malgré la conjonction des deux événements défavorables évoqués ci-dessus et leur répercussion sur les résultats, l'assemblée a décidé de maintenir le dividende à 13 F par action auxquels s'ajoute un impôt déjà payé au Trésor de 6,50 F. Il sera mis en paiement le 9 juillet (coupon n° 42).

Dans son rapport, le directoire a notamment indiqué que la clémence du climat pendant les premiers mois de 1974 et l'activité soutenue de la construction pendant cette période ont porté l'activité de janvier à mars sensiblement au-dessus des prévisions. Le premier semestre 1974 se situe à un niveau de rentabilité satisfaisant.

PRÉTABAIL - SICOMI

Le 28 juin, la Société a mis en paiement le solde — soit 14 F (coupon n° 8) — du dividende relatif à l'exercice 197., dont le montant global s'élève à 25,50 F par action, compte tenu du premier paiement semestriel intervenu le 2 novembre 1973.

Sur la base du cours de Bourse de 239,50 F coté le 27 juin, le rendement du titre ressort ainsi à 10,65 %.

Pour les trois premiers mois du présent exercice, les loyers H.T. ont produit 12 15? 016 F et le résultat d'exploitation a atteint 6 956 577 F.

Ces deux montants sont en augmentation par rapport au premier trimestre 1973 de 10,45 % et 9,87 % respectivement.

Durant la même période, la cession à son locataire d'un immeuble jusqu'alors exploité en crédit-bail a occasionné enfin un profit exceptionnel qui, après imposition au taux de 15 %, s'élève à 10 328 245 F.

ALFRED HERLICQ ET FILS

L'assemblée générale, réunie le 26 juin, a approuvé les résolutions qui ont été soumises à son approbation.

Le nombre d'actions à rémunérer ayant été porté de 348 720 à 836 837, par suite des apports faits au cours de l'exercice, le dividende global par action a été porté de 15 F (10 F plus avoir fiscal 5 F) à 18 F (12 F plus avoir fiscal 6 F). Ce dividende sera mis en paiement à partir du 22 juillet 1974.

Du fait des dividendes versés en 1973 sur les actions apportées, cette augmentation respecte les recommandations de M. le ministre de l'économie et des finances.

Le président a indiqué que la facturation du premier semestre 1974 serait un peu inférieure à celle du premier semestre 1973, mais qu'il prévoyait des résultats satisfaisants pour l'ensemble de l'exercice.

Quant aux filiales, l'amélioration de la conjoncture pour le matériel ferroviaire permettra, dès l'exercice en cours, d'enregistrer un redressement des résultats de la Société franco-belge de matériel de chemins de fer et, en ce qui concerne les Constructions et installations électriques du littoral, l'activité et les résultats se présentent d'une manière très favorable.

OVAIM

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'Omnium de valeurs agricoles, industrielles et minières (OVAIM), tenue le 19 juin 1974, a approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui font ressortir un bénéfice net de 2 105 855,49 F.

Elle a décidé la distribution d'un revenu global de 3,75 F par action, dont 2,50 F correspondant au dividende distribué et 1,25 F à l'impôt payé au Trésor (avoir fiscal), soit une distribution identique à celle effectués au titre de l'exercice précédent.

Ce dividende sera payable à dater du 3 juillet 1974, aux guichets de la Société de Banque et de Participations, 16, rue Volney à Paris (2e), et de la Banque de Suez et de l'Union des Mines, 44, rue de Courcelles à Paris (8e), contre remise du coupon n° 15.

L'assemblée a ratifié la nomination d'administrateur de M. Paul Salmon.

كذا عن الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 JUILLET

Nouvel accès de faiblesse Baisse de l'or et de la rente 4 1/2 %

Le marché de Paris, qui s'était montré relativement résistant ces derniers jours, a été pris mardi d'un nouvel accès de faiblesse.

Assez hésitante à l'ouverture, la tendance s'est peu à peu alourdie en cours de séance et, en clôture, les valeurs françaises, dans leur très grande majorité, accusaient des pertes parfois sensibles. Onze d'entre elles, particulièrement malmenées, ont baissé de 4 % et plus, à savoir : Financière de Paris, Locindus, Terres Rouges, Viniprix, Grands Travaux de Marseille, Kléber, Hachette, C.S.F., Meci, Esso et Skis Rossignol.

La responsabilité de ce repli incombe bien davantage à la raréfaction des ordres d'achat qu'à la pression des ventes, le besoin de disponibilités continuant néanmoins à peser sur la cote. Le volume des échanges, déjà très faible lundi, s'est encore amenuisé.

Sur le marché de l'or, la baisse des cours s'est accélérée. Le lingot a perdu 995 F à 21 505 F ; le kilo en barre 740 F à 21 750 F et le napoléon 9,20 F à 221,60 F après 221,50 et 223 F. Le volume des transactions a peu varié : 17,92 millions de F contre 17,14 millions.

En dehors des allemandes, toutes très fermes, les valeurs étrangères se sont repliées pour la plupart. Les mines d'or ont été particulièrement éprouvées (East Rand, President Brand, Harmony, St Helena, Western Deep). Tassement des américaines et des pétroles internationaux, mais résistance des néerlandaises.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics...	....	..
Effets privés....	....	14 1/2 %
Moyen terme....	....	4 1/4 %

LONDRES

Recul

Le marché ne parvient pas à maintenir les positions acquises au cours de la reprise de mardi. A l'ouverture, les industrielles amorcent un mouvement de repli (I.C.I., Dunlop), de même que les banques et les pétroles (Shell). Les mines d'or se redressent en liaison avec la hausse du métal. Fermeté des fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 138 50 contre 137 ..

VALEURS	CLOTURE 2/7	COURS 3/7
War Loan 3 1/2 % ..	23 3/8	23 3/8
Beechams	200 ...	193 1/2
British Petroleum ..	388 ...	388 1/2
Shell	188 ...	183 ...
Vickers	109 ...	108 3/4
Imperial Chemical ..	210 ...	209 ...
Courtaulds	95 ...	93 3/4
De Beers	224 ...	226 ...
* Western Holdings ..	23 3/4	24 1/2
Rio Tinto Zinc Corp. ..	123 ...	129 ...
* West Driefontein ..	32 ...	33 ...

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 28 déc. 1973.)

	1er juill.	2 juill.
Valeurs françaises ..	81,4	80,4
Valeurs étrangères ..	90,4	89,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,7	69,1

NOUVELLES DES SOCIETES

CREDIT AGRICOLE. — La grille des taux d'intérêt pratiqués par l'établissement est relevée depuis le 1er juillet de 1,5 % à 1,75 %, sauf pour les prêts bonifiés accordés aux agriculteurs pour l'achat de biens fonciers ou de bâtiments d'élevage.

Les taux passent de 10,25 % à 11,75 % pour les prêts à vingt ans consentis aux agriculteurs, de 9,70 % à 11,20 % pour ceux accordés aux collectivités publiques, et de 10,8 % à 12,55 % pour les prêts de quinze ans attribués aux professions libérales.

B.A.S.F. — Résultats provisoires du premier semestre : chiffre d'affaires du groupe, DM 6 755 millions (plus 42 %) ; chiffre d'affaires de la société mère, DM 3 284 millions (+ 52 %). Corrigés de l'inflation, ces taux de progression ne s'élèvent qu'à 8 % et 10 % respectivement. Bénéfices avant impôts : groupe, DM 538 millions (+ 36 %) ; société mère, DM 311 millions (+ 31 %).

NEW YORK

Au plus bas de l'année.

Les cours se sont brutalement repliés mardi, à Wall Street, où l'indice Dow Jones a enfoncé le palier de 800, pourtant considéré comme un seuil de résistance, pour tomber à son plus bas niveau de l'année, soit à 790,68 (— 15,56).

Le volume des transactions, très faible au cours des précédentes séances, a sensiblement augmenté : 13,46 millions de titres ont changé de mains contre 10,27 millions précédemment.

Cette rechute subite a été déterminée par la forte baisse de Polaroid (près de 32 %), dont le bénéfice par action pour le second trimestre est tombé à 8 cents (contre 26 cents un an auparavant) à la suite de la très importante diminution de ses ventes au cours de cette période.

Presque tous les compartiments ont subi des pertes sensibles, les plus éprouvés étant les ordinateurs, les transports aériens, les électroniques, les cuivres, les produits chimiques et pharmaceutiques, les constructions mécaniques, les cinémas, les pétroles, les papeteries, les télévisions, les maisons d'édition, les pneumatiques, les sidérurgiques, les établissements d'épargne et de prêts, les tabacs et les mines d'or.

Sur 1 792 valeurs traitées, 1 138 ont baissé, 298 ont monté et 356 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 157,69 (— 3,91) ; services publics, 68,60 (— 0,39).

VALEURS	COURS 1/7	COURS 2/7
Alcoa	43 1/2	43 5/8
A.T.T.	46 ...	45 3/8
Boeing	17 1/2	17 1/4
Chase Manhattan Bank ..	35 3/8	35 3/8
Du Pont de Nemours	164 1/8	159 .
Eastman Kodak	104 1/4	99 3/4
Exxon	70 3/8	70 1/4
Ford	49 1/8	49 3/4
General Electric	49 1/8	48 ...
General Foods	23 1/4	23 ...
General Motors	48 1/4	48 1/4
Goodyear	16 3/8	16 1/4
I.B.M.	212 3/4	211 1/2
I.T.T.	20 ...	19 7/8
Kennecott	32 7/8	31 7/8
Mobil Oil	39 ...	38 3/4
Pfizer	36 1/4	35 ...
Schlumberger	98 1/8	97 5/8
Texaco	25 1/8	24 7/8
U.A.L. Inc.	23 1/2	21 1/8
Union Carbide	40 ...	39 5/8
U.S. Steel	44 3/4	43 5/8
Westinghouse	13 1/2	13 ...
Woolworth	13 7/8	13 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/7	3/7
1 dollar (en yens) ..	286 90	286 90

BOURSE DE PARIS — 2 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 70	2 26
5 %	61	2 88
5 % 1920-1960.	...	2 88
3 % amort. 45-54	71	2 76
4 1/4 % 1963..	92 50	0 51
4 1/4-4 3/4 % 63	81 30	3 57
Emp. N. Eq. 6% 65	93 90	3 93
Emp. N. Eq.6%66	92 40	4 52
Emp. N. Eq.6%67	98 20	0 52
Empr. 7 % 1973	96	3 22
E.D.F. 6 1/2 1960	107	0 78
— 6 % 1960	92 40	1 87

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	... ..	336
— parts 1956	... ..	327
Ch. France 3 %..	..	98 20
Abeille-I.G.A.R.D.	C497	497
Abeille (Vie)....	C294	293 ..
A.G.P.	409	398
Concorde........	355	358 ..
Epargne France..	400	385
Fonc. T.I.A.R.D..	93 50	94 70
Foncière (Vie)...	377	366
France (I.A.R.D.)	385	375

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie).....	450	o432
Préservatrice S.A	328	317
Prévoyance......	... ..	728
Protectrice A.I.R.	255 ..	256 ..
Alsacien. Banque	C289	*288
(Li) Bque Dupont.	...	226
Banque Hervet ...	260 ..	250
Sté B. et Partic..	...	325
Banque Worms..	168	170
C.F.E.C.	...	575
C.G.I.B.	120	118
Codetel	118	o104 20
Cofica	..	88
C.A.M.E.	...	9 80
Créd. gén. indust	135	130 ..
(M.) Crédit Mod..	o	93
Crédit Universel.	200	201
Financière Sofal.	138	138
Finextel	101 50	101 70
Foncia-Crédit ...	C..	215 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	70 50	o 72 ..
France-Bail.....	d221	221
Hydro-Energie		68
Immobanque	133	118
Immoffice	115	115 50
Interbail	130	130
Locafinancière ..	...	120
Lyon-Alemand	129 10	127
Soc. Mars. Crédit	256	255 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	243 10	C245
SLIMINCO.......	133 30	C132
Sté Cent. Banque	75	75
SOFICOMI......	...	130
Sovabail.......	131	131
UCIP-Bail	120	C118 ..
Ufiner	288 ..	288
Unibail	129	129
Un. Ind. Crédit..	..	158 ..
Fonc. Chât.-d'Eau	662	662
(M) S.O.F.I.P....	172	175
Fonc. Lyonnaise.	700	698
Immob. Marseille	578	967
Midi	575 ..	570
Rente Foncière..	840	836
S.I.L.I.C.	273	273 50
SINVIM	180	180
Voitures à Paris.	o358	357 ..
Cogifi..........	113 50	112 60
Foncina	118 30	118 30
Gr. Fin. Constr...	108 20	108 50
Immindo	112 80	112 80
Immoinvest	88	87
Cie Lyon Im. ...	92 70	96 40
Sagimo	98 90	99
UFIMEG	..	87 40
U.G.I.M.O.	103	103 ..
Union Habit.....	127 50	127 50
Un. Imm. France.	112	116

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Acier Investiss..	95	C 95
Gestion Sélect..	..	190
Invest. et Gest..	126	118 60
Parisienne Plac..	....	172
Placem. Inter...	101	100 50
Sofragi	244	C248 ..
Abeille	230	220
Applic. Hydraul..	980	980
Artois	82	78 80
Centen. Blanzy...	285	278
(Ny) Centrest....	120 10	121
(Ny) Champex....	C109	107
Charg. Réun. (p.)	2778	2778
Orléans	98 20	90 ..
(Li) Dév. R. Nord.	121	C126 ..
Electro-Financ...	245	252
Fin. Bretagne....	31 50	31 50
Fin. Haussmann..	..	37 50
Financière Ioda..	180	180
Gaz et Eaux.....	o369	352
La Mure........	89 10	C 80 10
Lebon et Cie....	196 20	C196 20
(Ny) Lordex	...	113
Cie Marocaine...	98 20	31
O.Y.A.J.M.	61 50	62 50
OPB-Paribas....	97	94 ..
Ouenza.........	..	30
Providence S.A. .	300	308 ..
Révillon........	471	475 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
(Ny) Sado........	118	118
Santa-Fe........	52	52 50
Soffo...........	81	78 50
Sofinex.........	485	495 ..
Cambodge.......	51 10	51
Ghasse........	463	463 ..
Indo-Hévéas....	113	o108
Agr. Ind. Madag.	52	52 ..
Mimot	.. ..	52 60
Padang.........	72	72 ..
Aliment. Essent.	41 80	43 50
Allobroge	130	121 50
(Ny) Alsac. Super	404	o400 ..
Banania	241	251
Fromage Bel....	130	d135 20
Berthier-Savoca..	...	660
Cédis..........		478
(M) Chambourcy.	o202	o196
Compt. Moderne	185	185
Docks France...	380	310
Economats Centr.	383	310
Epargne	149	o147 ..
Fr. Paul-Renard.	371	397 70
Générale-Aliment	100	100
Genvrain	208	208
Gervais-Danone..	195	z98
Goulet-Turpin...	165 10	165 ..
Lesieur (Cie fin.)	...	220
Gr. Moul. Corbeil	178 10	d177
Gr. Moul. Paris..	213	214
Nicolas........	...	430
Piper-Heidsieck..	...	483
Potin..........	390	386
Rochefortaise....	153	147
Roquefort......	247	250
Saupiquet......	178	176
Sup.-Marché Doc.	270	273
Taittinger	463	478
★ Unipol	o178	o175 ..
Bénédictine....	2302 d	2392
Bras. Indochine.	880	880
Cusenier.......	478	484
Dist. Indochine..	348	335 ..
Dist. Réunies...	246	244
Européenne Bras		390
Ricqlès-Zan....	73 30	72 ..
Saint-Raphaël...	210	210
Gest. P. Sogepal.	34	.. ..
Union Brasseries	d 93	93
Raff. et Sucr. Say	118	117 50
Sianna.........	223	220
Sucrerie (Cie Fr.)	...	205
Sucr. Bouchon...	171	171
Sucr. Soissonnais	357	C348
Un. Sucr. Aisne..	219	227
Berliet.........	* 83 20	84 ..
Chausson (Us.)..	60 50	60 50
Motobécane....	110 20	110 ..
Saviem........	70 70	70 ..
S.E.V. Marchal..	59 60	59 50
Bois Dér. Océan.	186	190
Borie.........	229	230
Camp. Bernard..	163 10	163 10
C.E.C.........	198	C198
Cerabati......	146 50	d143 60
Chim. de la route	c240	o232 80
Ciments Vicat..	195	197
Drag. Trav. Pub..	87 50	88 ..
Dumez........	253	267
F.E.R.E.M.....	o 90	d 93 60
Française d'entr.	o 13 25	13 85
G. Trav. de l'E..	76	76
Herlicq.......	o190	185 ..
Lambert Frères..	110	105 80
Leroy (Ets G.)..	193 60	d191 50
Origny-Desvroise	132	135 ..
Porcher.......	380	372
Rougier.......	234	229 80
Constr. Routes..	24 70	24 70
Routière Colas..	d173 70	173 70
Sablières Seine..	174 20	172
Savoisienne....	178	175
Schwartz-Hautm.	86 40	85
Spie-Batignolles	45 10	46 10
T.P. Fougerol. SHCT	100	104
Trindel........	d147	150
Voyer S.A......	d143	d143 ..
Dunlop.......	38	38
Safic-Alcan....	135	140 ..
Bit. Asph. Centr..	145	145
Comiphos......	98 40	99 ..
Gaumont......	553	530
Pathé-Cinéma...	103	102
Pathé-Marconi..	74 50	74
Tour Eiffel.....	76	76
Air-Industrie....	...	81
Applic. Mécan....	126 30	d131
Arbel.........	181 00	180
Asc. Westingh...	..	48
Ateliers G.S.P...	o 65	o 62 30
Av. Dass.-Breguet	195	190
Bernard-Moteurs	94 60	95
B. S. L........	271	271
Cie des Compt..	113 30	113 30
C. M. P.......	220	216
Cupo All. Europe.	244 20	244 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
De Dietrich.....	397	398
Duc-Lamothe....	350	341
E.L.M. Leblanc..	...	456
Ernault-Somua..	d272	280
Facom.........	835	835
Forges Strasb...	58 90	58 ..
(Li) F.B.M. ch. fer	...	105
Franéol.......	...	755 ..
Huard-U.C.F.....	C197 ..	198 ..
Jaeger........	95	98
Luchaire......	126 10	126 10
Manhurin......		71 50
Métal Déployé...	...	277
Nadella.......	115 ..	112 ..
Nodet-Gougis...	...	132 ..
Peugeot (ac. ont.)	244	240 ..
Rosseris-Nord...	19	19 50
Rotfo.........	85 40	82
S.A.F.A.A. Ap. Aut	95 80	d100 60
Satam.........		33 50
Sicli..........	180	177 50
Soudure Autog...	191	192
S.P.E.I.C.H.I.M..	...	98
Stein et Roubaix.	C120 ..	124 ..
Stokvis.......	128	126 ..
Titan-Coder....	32 50	u31 20
Trailor........	860	860 ..
Virax.........	120 50	125 ..
Chant. Atlantique	258	250 ..
At. Ch. Loire....	85 30	88 ..
France-Dunkerque	43	43 ..
Ent. Gares Frig..	153 50	153 50
Indus. Maritime..	285	285
Mag. gén. Paris..	200 50	199 70
Cercle de Monaco	51 50	53
Eaux Vichy......	372	376
Grand Hôtel.....	1700	1700
Sofital	u41 20	o41 20
Vichy (Fermière).	...	180
Vittel.........	361	345
Aussedat-Rey....	99	101
Darblay S.A.....	33 70	33 30
Didot-Bottin....	186	185 20
Imp. G. Lang....	.. ..	19 70
Navarre.......	101	105 80
Néogravure.....	12 80	12 60
Papeter. France..	44 50	44 10
(B.) Pap. Gascogne	240	240
La Risle.......	121	116 20
Rochette Cenpa..	123 50	121 50
A. Thiéry-Sigrand	184	188 ..
Bon Marché.....	32 10	32
Louvre........	236	238
Mars. Madagasc.	C 57 10	56 50
Maurel et Prom..	106 ..	158
Optorg........	158 ..	158 80
Palais Nouveauté	338	338
Prisunic.......	71 ..	71
Uniprix........	81 ..	78
Claude........	..	72 50
Crouzet.......	159 50	156 ..
Europ. Accumul..	331	327
Fulmen........	700	698
C.I.P.E.L......	100	98
Lampes (part.)..	609	579
Merlin Gérin....	156	160 20
Mors..........	36 80	36 30
Mot. Leroy-Somer	1150 C.	1188
Océanic.......	...	97 50
Paris-Rhône....	o162 50	160
Piles Wonder....	401	405
Radiologie.....	190	195
SAFT. Acc. fixes.	774	776
Schneider Radio.	133	o118 30
S.I.N.T.R.A.	434 80	417 30
Carnaud.......	81	80
Cefilac.......	83 80	81 80
Davum........	382 60	382 60
Escaut-Meuse...	202	194
Fonderi précis...	41	42 60
Gnongnan (F. de).	110	109
Profilés Tubes Est	46 40	46 40
Sanolle-Maub....	96 50	99
Tissmétal......	53 50	55
Vincey-Bourget..	.. ..	71
Wendel S.A.....	.. ..	23
Huaron........	114 90	114
Kinta.........	280	280
Mokta........	118 50	120 ..
Amrep G.......	373	376
Antargaz......	193	199 50
Hydroc. St-Denis.	150	151
Labo. Industrie..	91	91
Lille-Bonnières-C.	164	170
Omn. F. Pétr....	300	300
Oblig. Conv.....	298	298
Shell française..	73	..
Astral........	188	188 20
Carbone-Lor....	103 50	101
Castaigne S.A...	o477	o463
Cochery.......	53 50	52 40
Delalande S.A...	489	489
Finalens......	33 40	32 70
FIPP.........	34 50	35 30
(Ly) Gerland....	264	252
Gévelot.......	586	570
Grande-Paroisse.	90 80	89 90
Huiles G. et dér.	78 05	78 10
Labaz........	610	630

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lorilleux-Lefranc.	237 ..	241 ..
Novacel.......	140 ..	137
Quartz et Silice.	81	81 10
Ripolin-Georget..	88 30	88 10
Rousselot S.A...	312	309
Soufre Réunies..	242	243 ..
Synthelabo.....	385	385
Thann et Mulh...	93 80	92 77
Maroc-Distrib....	90 ..	.. ..
Agache-Willot...	51	50 ..
Fourmies-S.F.B.F.	53	52
Lainière-Roubaix.	72	72
Roudière......	583	572
Timwear.......	27 80	27 10
M. Chambon....	....	136
Delmas-Vieljeux.	245	240
Messag. Marit...	33	32 90
Nat. Navigation.	..	88 60
Navale Worms..	115 20	118
Navigation Mixte	155	157 ..
Saga.........	47 ..	47 ..
Transat. (Cie Gle)	79 ..	78 ..
C.G.T.A.P......	42	41 90
S.C.A.C........	170	170
Stemi........	275	275 ..
Tr. C.I.T.R.A.M..	146	148 ..
Transport Indust.	125	124 ..
(Li) Baignol-Farj.	74	72
Bis S.A........	385	385 ..
Blanzy Ouest...	160 50	168
La Brosse.....	110	d110
Cigarettes Indo.	189	185 10
Degremont.....	161 20	161 ..
Dong-Triou....	158	160
Duquesne-Purina.	281	269 ..
Ferrailles C.F.F..	360	345
Havas........	134 10	134 10
G. Magnant....	...	70 20
Novafer.......	205	205
Publicis......	129	130
Sellier-Leblanc..	187	185
(Ly) Tan. Fr. Réun	15	o 15 ..
Brass. du Maroc	...	300
Brass. Ouest-Afr.	100	100
Elf-Gabon.....	260	260
Min. et Métall...	.. ..	28
Peñarroya (M)...	...	6400
C.E.C.A. 5 1/2 %	d410	d410 ..
Emprunt Young..	...	170
Nat. Nederlanden	115 50	113
Phénix Assurance	...	16 60
Algemeine Bank.	450	452
Bco Pop. Español	455	450
B. N. Mexique...		28
B. régl. Intern...	4302	4280
Bowring C.T....	5 10	5 ..
Commerzbank...	...	285
Deutsche Bank..	471	470
Bowater......	16 50	16 45
Bruxelles Lambert	259	246
Gén. Belgique...		320
Rolinco.......	208 40	207 10
Robeco.......	312	310 30
Cavenham.....	10 60	10
Grand Metropolit.	5 ..	5 90
Lyons (J.).....	16 10	16 10
Goodyear.....	76 95	76
Pirelli.......	..	7 25
I.C.I.	51 70	51 90
Kubota.......	6	6
S.K.F.........	343 50	335
Femmes d'Aujour.	98	c82
Marks Spencer..	16 40	16 40
A.E.G........	180	180
E.M.I........	10 50	d 11
Hitachi......	2 90	3 20
Honeywell Inc...	...	272 10
Matsushita....	6 70	6 70
Otis Elevator...	157	157 50
Sperry Rand...	181 60	180 ..
Xerox Corp....	565	568
Arbed........		551
Cockerill-Ougrée	138	142
Finsider......		2 50
Hoogovens....	127	127 50
Mannesmann...	291 50	300
Steel Cy of Can.	...	155 50
Thyss. c. 1 000.	...	123 50
Blyvoor......		69 50
De Beers (part.).	24 95	25 60
De Beers p cp 2	..	95
Geduld.......	..	19 60
General Mining.	148	143
Harteebeest...	157	155 10
Johannesburg..	138	130
Middle Witwat..		29
President Steyn.	129	129
Stilfontein....	34 70	33 ..
Vaal Reefs....	226	221
Welkom......	32 50	35
West Rand....	30 50	30 ..
Alcan Alum....	141 30	141
Cominco......		132
Finoutremer...	169	164
Noranda.....	186	192
Vieille Montagne	581	576
Zambian Angl.-Am	14 10	15 20
Am. Petrofina..	158	157
British Petroleum	45	46 50
Gulf Oil Canada	...	135

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Petrofina Canada	o... 50	105 ..
Shell Tr. (port)..	20 50	20 30
Dart Industries..	94	94 ..
Fosceo.......	.. 75	10
Gevaert......	...	163 50
Glaxo........	33 ..	34 10
Grace and Co...	112 ..	121
Pfizer Inc......	...	179 ..
Procter Gamble..	471	478
Courtaulds....	..	11
Est Asiatique...	113 70	112 ..
Wagons-Lits....	..	101
Barlow-Rand....	17 60	17 60
British Am. Tob..	25 ..	23
Suéd. Allumettes.	...	129 ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser........	1095	1080
Cellulose Pin...	132	132
Coparex.......	370	365
Dofan........	o78	o78
Ecco.........	530	536
Esso-Chimie....	0 61	o61
Eurafrep......	2650	2645
Intertechnique..	123	126
Locatel.......	742	745
Métall. Minière..	34	35
Promptia......	350	340
Sabl. Mor. Cor...	...	156
S.P.R.........	...	295
Tranchant Electr.	..	78
Ufimex.......	...	127
Oce v. Grinten...	...	345

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 3/7
U. C. B. :
Val. de 2 actions, soit.. *574 ..

SICAV

Plac. institut.	11145 28	10768 39
1re catégorie.	9246 29	9054 98

3-7	Emission frais inclus	Rachat net
Actanex........	113 35	108 76
Actions sélec....	133 63	127 57
Audificandi.....	144 82	138 35
Agfimo........	145 41	138 82
A.L.T.O.	129 28	123 42
America-Valor...	232 42	221 88
Assurances Plac.	108 37	103 46
Bourse-Investiss.	113 85	107 94
B.T.P. Valeurs...	110 23	106 55
C.I.P.	229 19	218 79
Convertibles....	103 14	98 46
Convertimmo....	112 25	107 16
Drouot Invest....	141 29	134 88
Elysées-Valeurs..	153 00	146 06
Epargne-Croiss..	480 07	458 30
Epargne-Inter...	224 85	214 65
Epargne-Mobil...	145 23	138 64
Epargne-Oblig...	122 17	116 63
Epargne Revenu.	234 23	223 61
Epargne Valeur..	156 25	149 16
Foncier Investiss	259 02	247 28
Fortune I.......	115 96	110 70
France-Croissanc.	107 93	103 04
France-Epargne..	102 10	97 47
France-Garantie..	184 12	180 51
France-Invest....	122 19	116 65
Laffitte Rend....	111 55	106 49
Laffitte-Tokyo...	116 72	111 42
Nouv. France-Obl.	227 88	216 76
France Placement	129 60	123 71
Gestion Rendem..	156 73	149 62
Gest. Sél. France.	*130 76	124 82
I.M.S.I.	127 80	121 97
Indo-Valeurs....	145 48	138 88
Intercroissance...	136 43	130 23
Intersélection....	125 56	120 82
Livret portef....	167 19	159 61
Paribas Gestion..	118 24	112 88
Pierre Investiss..	157 67	150 62
Rothschild-Exp...	231 06	218 67
Sélect.Croissance	462 88	441 37
Sélect. Mondiale.	104 22	99 40
Sélection-Rend...	117 50	112 17
Silvafrance......	*145 49	138 89
Silvam........	*110 40	105 39
Silvarente......	*128 18	122 37
Silvinter.......	*114 02	108 85
Sogépargne.....	247 64	236 41
Sogevar........	281 35	268 39
Soleil-Investiss..	126 26	119 58
U.A.P. Investiss..	106 07	101 26
Unifoncier......	262 37	250 47
Unijapon......	130 39	124 48
Unisic........	108 50	103 57
Worms Investiss.	159 09	186 24
3/7		
Credinter......	125 79	120 09
Croissance-Imm..	124 54	118 89
Epargne-Unie...	253 33	241 84
Euro-Croissance.	122 52	116 97
Financière privée	122 52	116 97
Fructidor......	120 77	115 29
Gestion Mobilière	164 79	157 32
Mondiale Investis.	176 15	168 16
Obligem.......	111 22	106 17
Optima.......	129 35	123 48
Sicavimmo.....	160 50	153 31
S. 1. Est......	317 93	303 51
Sogineo.......	107 35	102 48
Sogister.......	351 16	335 24
Univaler......	133 23	127 19
Valorem......	137 25	131 03

*Cours précédent

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
456	4,50 % 1973	420	400	405 90	405 50
1025	C.N.E. 3 %.	1009 ..	1010	1010	1009
220	Afrique Occ.	224	224 ..	215	219 70
280	Air Liquide.	260	254 50	253 50	252 ..
72	Als. Part. ind	63 20	63 80	63 80	62 80
82	Alsthom	82 60	82 05	82 05	81 50
35	Antar P. Atl	32	32	32 ..	31 50
...	Applicat. gaz	1615	1604	1608	1620
475	Aquitaine	427	425 10	423	422 ..
82	— (certif.)	75 60	74	73	72 75
165	Arjom.-Prioux	157 90	*156	154 50	137 20
210	Aux. Entrepr.	193 ..	194 20	194 50	194
181	Auxil. Navig.	174 80	175 50	175 50	172 50
78	Babc.-Fives.	69	70 50	70	69 10
150	Bail.-Equip.	145 80	144	C144	144
165	Bail.-Invest.	152 20	148	C148	150 90
260	B.C.T.	198	184 50	185 50	184 50
170	Bque Indoch.	158 40	156 50	155 80	158 50
95	Bazar H.-V.	89	87 20	87 20	87 20
186	Béghin-Say	180	159 50	159 10	180
...	Bic	640	600	612	600
495	Bouygues	468	464 ..	460	455 50
8050	B.S.N.-G.D.	786	775	770	782
1940	Carrefour	1840	1842 *	1838	1410
149	Casino	1425	1454	1424	1427 ..
235	C.D.C.	230 50	230 10	230 10	230 10
245	C. Rouss.-Nob	240	238	239	243
149	Cetelem	139	139 10	139 10	137 ..
198	Char. Réun.	197	197	195 80	198 20
82	Chât.-Comm.	77 70	75	75	74
240	Chiers	241 20	245	245	240 90
99	Chim. Rout.	95 10	94 05	95	93 65
96	Cim. Franç.	91 60	90 ..	90 10	90 ..
111	— (obl.)	106 20	108 50	108 90	109 50
183	Cim. Lafarge	181	180 10	178 10	176 80
2480	— (obl.)	244 50	245	244	245
127	C.I.T. Alcatel	1263	1230 ..	1228	1230
31	Citroën	36 90	35	35 80	36
375	Clin-Midy	357	355 70	358	361
...	Club Méditer.	970	960	942	960 ..
111	Cofimeg	109 60	102 ..	101	101 ..
68	Cofimer	68 30	67 90	67 90	67 05
290	Cie Bancaire	244	228	227 50	228
315	C.G.E.	301	300	284 80	285 10
106	C. Entrepr.	106	103 30	103 20	101 70
114	Cot.-Foncier	119	112 10	112 10	112
135	Cr. Com. Fr.	128	125 70	126	123 30
151	— (obl.)	158 90	156 20	158 20	153 20
315	Créd. Fonc.	294	285 20	285 20	285 20
172	C. F. Imm.	163	163	162 80	158
136	Créd. Indust.	125	126	125	125
310	Créd. Nat.	298	297	297 ..	294
130	Créd. Nord.	129 50	128 60	128 50	126 30
127	Creusot-Loire	129 50	129 60	129 50	132 ..
124	C.S.F.	120	114 50	115 50	114 50
104	D.B.A.	105	105	105 20	107 ..
173	Denain N.-E.	172 80	177 50	177 50	177 50
72	Dollfus-Mieg.	68 50	69 ..	68 50	70 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
575	Cie Gle Eaux	545	532	542	540
94	Electro-Méc.	91 20	93	92 80	91 80
260	Eng. Matra	258	260	260	260
194	E. J. Lefebvre	190	189	189	189
91	Esso S.A.F.	82	78 60	77 60	77 60
155	Eurafrance	137	145	141	143
315	Europe n° 1	340	340	341	346 50
235	Ferodo	243	245 10	246	250
155	Fin. Paris P.B.	140 30	140 10	138 60	138 50
58	Fin. Un. Eur.	57	55 65	55 65	54 ..
55	Fraissinet	58	54	54 ..	54
156	Fr. Pétroles	145 10	140 50	140 30	137 70
38	— (Certific.)	35 10	35 ..	34 50	35 ..
92	Galeries Laf.	93 20	92 ..	92 50	90 50
110	Gle d'entr.	105 10	105	105	107 10
290	Gle Fonderie	282 10	280	280	275
...	Générale Occ.	255	256	252	250 40
180	G. Tra. Mars	182	175	175 50	172
465	Guyenne-Gas.	411	426	430	433
155	Hachette	140	131 30	131 20	131 30
230	Hutch.-Mapa	238	234	233	230
595	Inst. Mérieux	616	522	523	513
885	J. Borel Int.	758	750	744	758
94	Jeumont Ind.	95 10	95	95	93 25
68	Kali Ste Th.	65 00	66	69	68
78	Kléber-Col.	78	66 20	66 20	65
290	Lab. Bellon	287	291	291	290 ..
385	La Hénin	341	320	319 80	320 ..
1588	Legrand	1585	1540	1565 —	1530
178	Locabail	153	153	153	150 10
164	Locafrance	135	135	135	132 40
220	Locindus	201 50	201	201	201 ..
1700	L'Oréal	1648	1600	1600	1600 ..
2806	— obl. conv.	2786	2780	2788	2834
420	Lyonn. Eaux	390	375 10	385 10	387 97
48	Mach. Bull	38	38	38 50	38
885	Mais. Phénix	839	802	800	800
184	Mar. Firminy	105 10	103 50	103 50	101 50
58	Mar. Ch. Réu.	57 80	56 60	56 30	56
1900	Mat. Téléph.	1910	1853	1853	1815
54	M.E.C.I.	54	52	52	51
145	Mét. Norm.	141	140	139 70	141
790	Michelin B.	820	801	790	801
470	— oblig.	484	485	485	485
640	Moët-Hen.	586	581	578	582
2650	Moulinex	2625	2600	2545	2580 ..
...	Mumm	550	540	540	540
285	Nat. Invest.	237	237 50	237 50	235 30
88	Nickel	83	83 20	82 20	83 ..
129	Nobel-Bozel	120	120	120	120 ..
34	Nord	33 90	33 90	33 70	33 30
107	Nouvel. Gal.	105	106 30	105 20	105 ..
285	Olida-Caby	265 10	265	265	265 ..
71	Opfi-Paribas	70 90	71 90	71 90	70 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
131	Paris-France	130 30	130 50	130 50	128 ..
124	Part. Etudes	112 ..	111	112 50	109 20
163	Patern. S.A.	165	163 80	163 50	163 ..
70	Pechelbronn	69 ..	68	68 10	67 40
...	P.O.K.	118 50	117 60	117 60	116
132	Penarroya	76 10	76 20	78 10	78 10
75	Penhoët	242	226 10	234 ..	231
295	Pernod	461	452 50	453 ..	448 ..
460	Perrier	192 20	236	238 50	185 30
260	Pétroles B.P.	48 90	47	47	47 90
60	Peugeot	184 60	184 50	183 ..	184 ..
215	— (obl.)	230 60	240	240	240 ..
265	Pierre Auby	63 50	61 70	61 70	61
61	P.L.M.	147	144 50	144 50	145 10
515	Poclain	483	482 ..	472 ..	472 50
160	Pollet et Ch.	101 50	100 10	99 20	100 10
63	Pompey	62 10	64	64	62 90
111	P.M. Labinal	108 20	108 20	108 20	110 ..
71	Prénatal	78 50	72	71 50	73 40
181	Presses Cité	92	93 50	93 50	91 70
250	Prétabail Si.	225 50	221	221	225 20
335	Prisel	323	323	320	320
315	Primagaz	300 10	295	295 ..	290
84	Printemps	83 90	83 20	83	83 20
285	Radar S.A.	276	276	276 ..	270 50
400	— (obl.)	372	372	372 ..	375 ..
385	Radiotech.	315	311 ..	310 ..	310 ..
152	Raffin. (Fse)	150	148 80	147 ..	143 ..
164	Raff. St-L.	162 50	160 ..	160 10	162 ..
415	Redoute	392	388	388 50	383
145	Rhône-Poul.	135 10	137 50	136 60	136 20
485	Ricard	470	475	475 ..	470
245	Rouss. Uclaf	232 20	228 70	224 ..	225 90
530	Rue Impérial	586	589	580 ..	589
77	Sacilor	80	79	79 ..	80
400	Sagem	460	460	460 ..	455
31	Saint Frères	32 60	32 30	32 90	31 80
132	Saint-Gobain	121 50	122	122	122 50
220	Sal. Midi	205	205	205 ..	201
...	S.A.T.	788	785	787	776
160	Saulnes	167	167 ..	167 10	170 20
240	Saunier-Duv.	227	227	227	225
155	Schneider	158 50	158	185 10	156 ..
56	SCOA	60 40	60	59 50	60
106	Sefimeg	101 90	102 60	101 50	101
98	Selchimé	92 30	91 85	91 15	91 65
390	S.I.A.S.	405	411	409 50	409 10
295	Sign. E. El.	277 20	276	276 50	275 50
181	Simco	99	99 10	98 20	100 80
88	S.I.M.N.O.R.	88 50	89 50	89 50	87 50
151	St. Rossignol	1574	1505	1507	1500
78	Sogerap	76 50	76 50	76 50	75 10
625	Sommer-All.	501	503	494	500
143	Sovac	138 ..	138	136	138 50
210	Suez	205 50	205	204 90	206 20
181	Talco-Lux.	187	196	190	196
235	T.R.T.	223 60	233	233	228 50
858	Tél. Electr.	822	809	813	801
875	Tél. Ericss.	631	630	625	625
100	Terres Roug.	87 15	82 ..	82	80 40

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
178	Thomson Br.	168 ..	163	162 50	164 ..
165	U.I.S.	146 ..	143 80	143 80	142 ..
320	U.C.B.	281 ..	281 ..	288 60	C277 ..
190	Un. Fr. Bques	164 ..	163	164	163 ..
64	U.T.A.	63 40	63	63	62
111	Usinor	102	100 50	100 10	98 50
125	— (obl.)	129 80	129 80	129 90	128
138	Vallourec	137 50	139 50	138 50	C137
...	V. Clicquot-P.	668	682	660	660 ..
840	Viniprix	822	790	785	790 ..
110	A.K.Z.O.	99 50	98	98	98 40
230	Amer. Tel.	225	224 ..	221	C220 10
31	Ang. Am. C.	29 80	29 05	28 90	28 50
270	Amgold	264	247	247 50	244 80
320	Astur. Mines	310	297 20	298 90	295 ..
345	B. Ottoman	318	314	312 90	318 10
255	BASF (Akt.)	247	253 20	248 50	251 90
228	Bayer	213	217	217	215 60
150	Buffelsfont.	144 50	138 60	138 90	136 10
71	Canad. Pacif.	65 50	66	65 30	64 70
15	Charter	15 15	14 50	14 95	14 50
195	Chase Manh.	174 70	175	172 10	172 20
436	C.F. Fr.-Can.	444	438	435	433 ..
20	De Beers (S)	19 60	19	19 15	19
705	Dome Mines	222	217 ..	212	217
820	Du Pont Nem.	774	769 ..	779	776
530	East Kodak	505	506	504	505
121	East Rand	110 50	104 20	104 20	103 50
280	Ericsson	252	252	252	250
350	Exxon Corp.	338 50	336 ..	336	338 20
255	Ford Motor	238	238 ..	239	235
149	Free State	144	139	139 40	138 60

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
240	Gen. Electric	239 60	240 30	240 10	235 50
245	Gen. Motors	234	229 ..	230 10	225 10
21	Goldfields	19 85	19 10	19 10	18 60
56	★ Harm. Gold	51 60	49 20	49 20	49 25
230	Hoechst Farb	226	230	230 ..	227 50
24	Imp. Chem.	23 30	23 40	24 10	24
140	Imperial Oil	134 50	138 90	137 50	137
1050	I.B.M.	1032	1030 ..	1020	1010
137	Internickel	134 50	135 50	135 50	132 80
98	I.T.T.	96	96	96	95
280	Mob. Oil Co.	195 ..	189 50	189 50	190 30
5500	Nestlé	5100	5080	5000	5089
610	Norsk Hydro	520	502 ..	466	480
10	Olivetti	9 05	9 ..	8 75	8 75
685	Petrofina	548	546	546	541
55	Philips	50 30	50 30	50 40	49 95
140	Prés. Brand	136 10	131	131	133 40
295	Quilmès	285 20	284	284	280
200	★ Randfont.	186	176 ..	176	171 50
66	Rand. Selec.	63 ..	64 ..	63 50	65
141	Royal Dutch	137 70	136 90	137 ..	136 50
14 50	Rio Tinto Zinc	15 50	14 90	14 65	14 45
188	St-Helena	172 50	162	162	162
405	Schlumberger	472	...	468 10	468
21 50	Shell Tr (S.)	20 85	20 50	20 50	20 30
440	Siemens A.G.	409 50	417	408	417
39	Sony	36 20	36 50	35 90	36 50
15	Tanganyika	14 40	14 20	14 20	14 30
205	Unilever	193 20	192 50	191	191
26	Union Corp.	24 25	23 55	22 50	23 45
170	U. Min. 1/10	158 60	157	157 ..	165 10
300	West Driet.	285 50	282 50	281 50	277 60
140	West Deep.	139 80	133 50	133 50	131
210	West Hold.	206	198	200	200
5	Zambia Cop.	4 40	4 40	4 40	4 40

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 835	4 817	4 83
Canada ($ can. 1).......	4 977	4 953	4 95
Allemagne (100 DM)	189 100	188 480	188 25
Belgique (100 fr.).......	12 743	12 688	12 12
Danemark (100 Krd.)....	81 800	80 880	81 25
Espagne (100 pes.)......	8 465	8 431	8 49
Grande-Bretagne (£ 1) ..	11 555	11 510	11 60
Italie (100 lires)	0 747	0 747	0 69
Norvège (100 kr.).......	89 850	88 850	89
Pays-Bas (100 fl.)	180 900	181 450	181
Portugal (100 esc.)	19 430	19 416	19 70
Suède (100 krs.)	119 350	118 400	109 65
Suisse (100 fr.)........	161 000	160 850	161 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/7
Or fin (kilo en barre) ...	22490	21450
Or fin (kilo en lingot) ..	22500	21505
Pièce française (20 fr.)..	230 80	221 60
Pièce française (10 fr.)...	181	188
Pièce suisse (20 fr.).....	232 70	223 30
Union latine (20 fr.).....	202 ..	197 60
Souverain	225 80	218 ..
Pièce de 20 dollars......	1060	1080
Pièce de 10 dollars......	550	538
Pièce de 5 dollars......	327 50	350
Pièce de 50 pesos	954 ..	910
Pièce de 10 florins	194 ..	183 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3 juillet 1974 a été tiré à 538 894 exemplaires.

RÉUNIS EN CONGRÈS MONDIAL A PARIS

Les laborantins ont largement contribué aux progrès de la médecine

Près de mille techniciens et techniciennes de laboratoires d'analyses médicales, venus de trente pays différents, sont actuellement réunis à Paris jusqu'au 5 juillet, à la nouvelle faculté de médecine (45, rue des Saints-Pères). Cette réunion est organisée, pour la première fois en France, par l'Association nationale des techniciens de laboratoires d'analyses médicales (1), à l'occasion du onzième congrès de l'International Association of Medical Laboratory Technologists (I.A.M.L.T.). Elle comporte une série de conférences, de débats et de « tables rondes », dont les thèmes portent sur les problèmes les plus actuels de la biologie et de la médecine. C'est ainsi que les congressistes pourront échanger leurs points de vue sur des sujets aussi variés que l'hémobiologie, l'immunologie, l'histologie, la biochimie, la microbiologie, la virologie et l'utilisation des méthodes automatiques d'analyses les plus récentes.

Le choix de ces thèmes, suggérés par les intéressés eux-mêmes, révèle leur souci de se tenir au courant dans une discipline où leur rôle est de plus en plus important. S'il est un domaine qui a été tout particulièrement marqué par les progrès réalisés en médecine, ces quarante dernières années, c'est bien celui des techniques d'analyses médicales. Leur évolution en progression constante a complètement modifié les conditions de travail des techniciens de laboratoires leur permettant de passer des méthodes artisanales à des méthodes perfectionnées et modernes.

Ouvrant ce congrès, le professeur Jean Bernard, directeur de l'Institut de recherches sur les leucémies et les maladies du sang à l'hôpital Saint-Louis de Paris, a particulièrement insisté sur les changements intervenus en ce domaine et a rendu hommage aux techniciens et techniciennes de laboratoires.

L'arrivée des « *compteurs automatiques* » (analyses exécutées par automatisation) est, selon lui, l'un des facteurs les plus importants de la « *mutation* » survenue, ces dernières années, dans le travail des laborantins et laborantines. Ces appareils ont d'abord permis de limiter, « *à l'extrême* », les erreurs qui, il y a vingt ans, a indiqué M. Jean Bernard, atteignaient un taux de 60 %. Mais, surtout, les compteurs automatiques ouvrent la voie à une nouvelle orientation des personnels de laboratoire : la possibilité d'exécuter des tâches de qualité et non plus seulement des tâches routinières et fastidieuses, qui en faisaient des sortes de « *robots* ». Cette modification dans leurs activités devrait aboutir à la suppression de la « *ségrégation que l'on a l'habitude d'établir entre ces techniciens et les médecins biologistes* », a affirmé M. Jean Bernard. En effet, selon lui, les compétences de plus en plus importantes, ainsi que les diplômes de plus en plus nombreux qui sont exigés de ces techniciens, autorisent, appellent même, aujourd'hui, une collaboration de plus en plus étroite entre tous les membres d'une même équipe. De plus, médecins, biologistes ou chercheurs ne peuvent plus faire face seuls à la complexité des appareillages mis à leur disposition, ni répondre, sans l'aide de leurs équipes, à la multitude des examens demandés ou des analyses nécessaires à toute recherche.

« *Un double hommage doit être rendu aux laborantins et aux laborantines* », a encore déclaré M. Jean Bernard ; pendant toute la période « artisanale » qui va maintenant se terminer, ils ont pratiquement tout fait dans les laboratoires, apportant ainsi à de nombreux médecins et chefs de service une aide précieuse et indispensable. Ces techniciens ont aussi montré « *une extraordinaire adaptation vis-à-vis des machines : en quelques semaines, ils sont devenus de véritables ingénieurs* ».

Rappelant, enfin, qu'un ordinateur n'est qu'un « serviteur » de l'homme, M. Jean Bernard a dénoncé un certain nombre d'idées fausses qui tendent à opposer les techniques modernes de laboratoire à une médecine humaine. — A. Rd.

(1) Association nationale des techniciens de laboratoires, 6, place de la Gare, 67-Strasbourg.

VINGT-CINQ MILLE DIPLOMÉS SANS STATUT

Il existe en France vingt-cinq mille laborantines, dont huit mille travaillent dans le secteur hospitalier public, mille cinq cents dans les laboratoires de recherches (INSERM, C.N.R.S., etc.), tandis que les autres sont attachés aux facultés, aux grandes écoles, à l'Institut Pasteur, à des laboratoires privés d'analyses médicales ou de l'industrie pharmaceutique et alimentaire.

Paradoxalement, alors que la demande et la consommation croissent particulièrement en ce domaine, cette profession, pour laquelle un diplôme d'Etat a été créé il y a sept ans, n'est toujours pas réglementée par le code de la santé publique. Ainsi, les responsables de laboratoires d'analyses médicales peuvent, ne serait-ce que pour des raisons économiques, employer n'importe quel personnel, même non qualifié.

Quant aux filières de formation, elles sont nombreuses et de niveaux variables (beaucoup d'école privées, dont les tarifs sont assez coûteux, s'en chargent). Ces différentes voies de formation dépendent, soit du ministère de l'éducation, soit du ministère de la santé. Cette anarchie se reflète dans les mauvaises conditions de travail qui sont souvent proposées à ces techniciens, notamment dans les laboratoires privés (manque de protection contre les contaminations microbiennes, manque de contrôles médicaux réguliers) et dans l'éventail des salaires offerts : 1 800 F nets par mois en début de carrière dans le secteur public, sans possibilité de promotion une fois franchis les huit échelons de la carrière ; 1 100 F à 4 000 F dans le secteur privé, selon les laboratoires.

A Paris

ATTENTAT PAR EXPLOSIF CONTRE L'AMBASSADE DE CUBA

Une explosion a endommagé, ce mercredi matin 3 juillet, vers 7 h. 30, la façade de l'ambassade de Cuba, 51, rue de la Faisanderie, à Paris-16e. La porte d'entrée métallique du bâtiment a été tordue sous l'effet de la déflagration, qui a, d'autre part, brisé de nombreuses vitres dans plusieurs immeubles voisins.

L'explosion n'a pas fait de victimes. A l'ambassade de Cuba, on se refuse à toute déclaration, en indiquant simplement que la police française a ouvert une enquête et que les dégâts provoqués par l'attentat se limitent à la façade de l'immeuble.

Après avoir signé l'« appel des cent »

NEUF SOLDATS DU CONTINGENT A LYON SONT MUTÉS

Les fédérations du Rhône du parti communiste français et l'Union des jeunesses communistes de France ont protesté, mardi 2 juillet, contre une décision des autorités militaires de muter neuf jeunes soldats du contingent appartenant au centre de sélection de Lyon. Ces neuf appelés — trois aspirants et six sergents — ont été transférés dans une autre unité pour avoir signé l'« appel des cent » en faveur d'une revalorisation matérielle et morale de la situation du contingent dans les trois armées (« le Monde » du 17 mai).

A ce jour, huit cent cinquante appelés — sur un total de deux cent soixante-seize mille — ont signé ce texte. Des mesures identiques de dispersion des signataires, dans diverses unités, ont été prises, notamment dans un régiment à Rouen. L'Union des jeunesses communistes appelle ses militants à protester auprès du ministère de la défense.

● *Pour la première fois depuis deux mois*, des bâtiments de guerre américains croisent dans l'océan Indien, a-t-on appris, mardi 2 juillet, à Washington. Cette présence risque de provoquer des protestations de plusieurs pays riverains, notamment celles de l'Inde. Le Pentagone parle d'une manœuvre de routine. Un amiral a toutefois déclaré que l'objectif était de démontrer que « *l'océan Indien n'était pas un lac soviétique* ». — (A.F.P.)

APRÈS LE DÉPART DE Mme BAILAC

La Maison de la culture d'Angers cesse ses activités

La Maison de la culture d'Angers a cessé d'exister. Un communiqué a été publié à l'issue d'une séance privée du conseil municipal.

L'essentiel tient en trois points : « Ils (les conseillers municipaux) ont constaté et déploré l'échec de toutes les tentatives faites depuis trois ans pour affranchir l'AMCA (Association de la Maison de la culture d'Angers) des contradictions internes où elle s'est enfermée peu à peu, regrettant que cet état de fait ait entraîné l'indifférence progressive de la population angevine. Persuadés que des changements radicaux s'imposent désormais, les conseillers municipaux ont jugé sans objet, dans l'état actuel de la situation, les propositions du président de la Maison de la culture de recruter un nouveau directeur. A la suite d'un long échange de vues et suivant les conclusions tirées par une très large majorité, le maire d'Angers a manifesté son intention de ne pas soumettre de nouvelles propositions de subvention à l'approbation du conseil municipal en ce qui concerne l'AMCA. »

La crise couvait depuis longtemps à Angers. La Maison de la culture « en préfiguration » n'existait, depuis sa création, que sur le papier, la municipalité ayant toujours différé son accord pour la construction des bâtiments. Le premier directeur de la M.C.A., Pierre Barrat, nommé en 1968, avait émigré quatre ans plus tard vers Strasbourg, où l'Opéra du Rhin semblait lui offrir de plus grandes possibilités. Son successeur, Gérard Guillot, avait été licencié en 1972 ; il avait notamment dénoncé la préférence accordée à la politique de prestige — incarnée par le Ballet Théâtre contemporain de Jean-Albert Cartier, dont le siège est à Angers — sur le travail d'animation. Il avait été remplacé par Mme Geneviève Bailac, qui avait pour mission de réorganiser la Maison et qui s'était heurtée à l'hostilité du personnel avant de démissionner à la date du 31 juillet.

Le conseil d'administration de l'AMCA doit se réunir le 8 juillet, mais il n'a pas d'autre choix que d'entériner la décision municipale, c'est-à-dire de se saborder. Le secrétariat d'Etat à la culture, qui participe à la gestion de la M.C.A., en la subventionnant à parité, a déjà pris acte de sa disparition. Cette décision d'une municipalité dont le maire est M. Jean Turc (modéré, favorable à la majorité) semble illustrer le souhait exprimé par M. Valéry Giscard d'Estaing, au cours de la campagne présidentielle, de voir les villes prendre en charge leur action culturelle. Et elle peut faire date.

Que se passera-t-il demain à Angers ? La culture sera-t-elle « municipalisée » comme naguère à Saint-Etienne ? C'est bien possible.

Le maire d'Angers et le conseil municipal, en accord avec le secrétariat d'Etat à la culture, ont réaffirmé leur « *volonté de construire comme prévu les équipements culturels indispensables au développement de leur ville* ».

● *La vente impressionniste*, chez Christie's, mardi soir à Londres, n'a pas produit les résultats escomptés, en dépit de la présence de quelque six cents marchands du monde entier. Plusieurs œuvres maîtresses n'ont pas atteint leur prix de réserve. Un Cézanne *(la Moisson)*, un Monet *(Nymphéas à Giverny)* et un Renoir *(Escalier, Alger)* ont dû être retirés de la vente. Les prix auraient-ils trop augmenté ? Le Renoir, par exemple, acquis il y a cinq ans 95 000 livres, était proposé à un prix de départ de 147 000 livres, soit 50 % de plus.

MORT DE L'HELLÉNISTE PIERRE CHANTRAINE

M. Pierre Chantraine, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est mort samedi à Paris. Il était âgé de soixante-quinze ans.

[Né à Lille en 1899, Pierre Chantraine, après le doctorat et l'agrégation, enseigna à l'Ecole pratique des hautes études et à la Sorbonne. Linguiste et philologue, il était chargé de la chaire d'histoire de la langue grecque. On lui doit d'importants ouvrages sur la formation des noms en grec ancien et sur la grammaire homérique : *Histoire du parfait grec* et *l'Inde d'Arrien* (1927), édition de l'Iliade (1928-1932), *Grammaire homérique* (1942-1953), *Economique de Xénophon* (1949), *Etude sur le vocabulaire grec* (1956), *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* (1968). Il fut également le traducteur de nombreuses œuvres de la littérature grecque.

Elu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1953, il présidait son bureau en 1961 et y faisait figure de mainteneur des traditions en préconisant que cette assemblée ne soit pas ouverte aux femmes. Il venait d'être porté à la présidence de l'Association Guillaume-Budé — consacrée à la défense de la culture classique — en janvier 1974.]

Haro sur la pilule

Cinq jours après le vote du projet de loi libéralisant la contraception, le Parisien libéré, *du mercredi 3 juillet, titre sur toute sa première page :* « La pilule est le plus mauvais des contraceptifs. » *A l'intérieur du journal — qui vend près de cinq cent mille exemplaires dans la région parisienne — on peut lire une déclaration du professeur Emile Hervet, chef de la clinique-maternité obstétrique du C.H.U. Pitié-Salpêtrière à Paris, dans laquelle le spécialiste dit notamment :* « Il existe une importante pathologie de la pilule qui doit conduire les médecins à ne prescrire les contraceptifs oraux qu'avec les plus extrêmes précautions préalables, et surtout à opérer une surveillance étroite des patientes sous contraceptifs. (...) On s'est aperçu qu'une pathologie s'est développée depuis dix ans et tend à s'amplifier. (..) Je pense que les contraceptifs oraux constituent un moyen de contraception très efficace, mais également qu'ils sont le plus mauvais moyen, en raison des conséquences déterminées par leur utilisation. »

Aucun des partisans de la libéralisation de la contraception n'a jamais prétendu que la pilule était un produit inoffensif et neutre. Tous les médicaments — y compris l'aspirine — doivent être utilisés à bon escient car ils contrarient, peu ou prou, pour reprendre l'expression du professeur Hervet, « le cours normal de la physiologie ». *Pourquoi n'en attaquer qu'un seul ? Pourquoi laisser croire que seule la pilule présente un risque élevé si elle est utilisée en dehors de tout contrôle médical ? N'en va-t-il pas de même des vaccins, des antibiotiques et des pilules... pour le foie ?*

Les irréductibles opposants à la contraception, battus sur le terrain de la morale traditionnelle et des lois, vont-ils se réfugier sur celui de la physiologie pour convaincre les femmes qu'elles commettent un péché contre la nature ?

Que l'utilisation de la pilule doive être entourée de précautions, de contrôles médicaux et d'examens fréquents est une évidence. La loi future en tient compte. Mais c'est aux médecins d'être prudents.

Culpabiliser et inquiéter les utilisatrices, dissuader les autres : les armes des adversaires de la maternité volontaire n'ont pas changé depuis dix ans. Leur efficacité n'est pas à démontrer : le nombre des avortements en France — conséquence directe de la peur de la contraception — n'a pas baissé depuis dix ans. — Br. F.